TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

CONTENUS

DANS LA GAZETTE DES TRIBUNAUX (20e ANNÉE JUDICIAIRE).

Du 1er Janvier au 31 Décembre 1845.

NOTA. Les dates des jours et des mois qui suivent chaque mot de matière et chaque nom de lieu et de personne, sont celles des numéros de la Gazette où l'on trouve les renseignemens que l'on désire sur les matières, les lieux et les personnes qui sont l'objet de la recherche.

Les Questions de droit et de fait, ainsi que les Faits, se trouvent sous les dénominations qui leur appartiennent.

A

A..., pharmacien, 7 juil. — Abadie, 12 juin, 2 août. — Abaud, 15 août. — Abain, 28 avril. — Abarnon, 1er mai. — Abd-Allah, 19, 26 déc. — Abd-el Kader, 10 sept. — Abeille, 13 août. — Abel 21 déc. — Abitt, 6 août. — Abnour (d'), 18 déc. — Aboire (femme), 27 oct.

Abordage. L'Apollon et un brick, 26 sept.

Aboulen, 19, 20 fév. — Abraini, 16 janv. — Abreveu, 27 nov.

Abus (appel comme d'). Peut-on attaquer par cette voie les décisions épiscopales et les ordonnances de réunion d'une cure au chapitre? 10 juil. — Peuvent-elles y donner lieu les injures d'un curé envers le maire pour le réglement des cloches, même après un jugement qui statue à ce sujet? 17 sept. — Pour refus de communion, 7 avril. — Contre le mandement de l'archevêque de *Lyon* sur l'église gallicane et ses adhésions, 17, 20 fév., 2, 5, 8, 9, 10, 12, 29 mars, 7, 23 avril, 19 mai. — Lebrun et Ritouret, curés, 10 fév.

Abus de confiance. Existe-t-il de la part d'un gérant qui dissipe les fonds de sa société? 23 fév., 2 mars, 3, 24, 25 avril, 3, 10 août, 4 sept. — *Quid* de la part d'un co-directeur admis en dehors des statuts? 14, 26 juil. — *Quid* au sujet d'un *prêt* à usage? 27 avril. — Peut-on poursuivre de ce chef celui qui, sur les mêmes faits, a été acquitté d'une accusation de *banqueroute?* 8, 19 juin. — Torrini, 1 juin.

Académie des sciences morales et politiques. Observations et rapports, 16 juin, 4 août, 13 sept., 1, 5 déc.

Accarias, 31 mars.

Accouchement. D'une détenue chez des gendarmes, 1 mai. — V. *Prisons.*

Accusation. Un arrêt de mise en accusation doit-il expliquer les indices et les charges? 14 nov.

Achard, 2 nov., 8 déc. — Achart (baron), 17 avril. — Aché, 14 juin. — Achmet, 28 juil. — Ackermann, 16 fév.

Acquiescement. En est-ce un que d'exécuter un jugement comme contraint et forcé? est-ce un obstacle à *l'appel?* 6 mars. — *Quid* s'il s'agit d'un *pourvoi?* 13 nov. — Doit-il être *enregistré* dans les six mois de la *péremption* pour être valable? 10 oct. — Celui donné à un jugement par défaut valide-t-il *l'hypothèque* prise en vertu de ce jugement, surtout si, à défaut *d'enregistrement*, il n'a date certaine que par le décès d'une des parties? 8 janvier. — V. *Conflit.*

Acte administratif. Sous prétexte de l'appliquer, les Tribunaux peuvent-ils en interpréter le sens? 18 juin.

Acte d'accusation. V. *Assises* (Cours d').

Acte sous seing privé. Le défaut *d'approuvé* le rend-il radicalement nul? Sert-il ainsi de commencement de preuve par écrit? 2 juil., 25 août. — Les règles qui le concernent disparaissent-elles devant le dol et la fraude? 11 juin. — Le juge peut-il attacher deux dates différentes à deux actes souscrits par les mêmes parties? 24 juil. — Son *enregistrement* est-il restituable s'il est annulé? 25 sept.

Acteur. Est-il contraignable *par corps* pour les billets qu'il souscrit? 11 sept. — *Quid* à l'égard d'une actrice pour l'inexécution de son engagement? 17 avril. — L'actrice *mineure* souscrit-elle valablement un engagement? 31 juil., 14 août. — *Quid* avec l'assistance de sa mère remariée? 9 juil., 14, 21 août. — V. *Escroquerie, Journaux, Saisie-arrêt, Théâtre.*

Action industrielle. Celle prise avec condition rend-elle le contrat nul, et constitue-t-elle une simple créance? 6 janv. — V. *Chemin de fer, Femme mariée, Librairie, Mutation* (*droit de*), *Revendication, Société, Usure.*

Action possessoire. Le juge, en la maintenant, peut-il ordonner un autre mode d'exercice du droit contesté? 17 janv. — Attaque-t-il le fond le juge qui la décide par un fait de servitude? 9 août. — *Quid* par le fait d'une possession antérieure? 10 nov. — Le juge peut-il examiner les titres produits pour la déterminer? 31 juil., 18 déc. — Lorsqu'elle n'est accordée que pour une partie de la demande, le surplus est-il dévolu à la partie adverse? 24 déc. — Est-elle rendue admissible par des travaux que le défendeur a laissé faire? 17 déc. — Peut-on l'exercer contre le passage d'un *enclave?* 16 juil. — *Quid* pour un *mur* de clôture? 18 juin. — Est-elle utile pour un particulier à l'égard d'un intérêt *communal?* 31 juil. — Peut-on l'exercer sur des dunes dont un préfet a pris possession au nom de l'Etat? 1 juin. — La femme *séparée de corps* a-t-elle besoin d'autorisation pour y défendre? 14 juin. — Le trouble survenu pendant la durée du pétitoire est-il du ressort du juge de paix? 7 août. — V. *Chemin communal, Pacage, Eau* (*Cours d'*).

Adam, 27, 25 mai. — Adams, 1 oct. — Addenet, 18 déc. — Adhémar, 10 mars.

Adjudication. Les jours fériés comptent-ils dans le délai de trois jours pour la déclaration de l'acquéreur? 22 fév.

Admirat, 3 sept. — Admon (femme), 21 avril. — *Adolphe*, navire, 23 janv.

Adoption. Un enfant peut-il être adopté par ses père et mère naturels? 6, 20 janv., 3, 12, 19 fév., 17 mai, 18 juil. — Andouard, par Payen, 12 avril. — Audiffret (d'), par le duc Pasquier, 12 janv. — Aurand (d'), par époux Forgnes, 16 août. — Bassereau (femme), par Ve Rousset, du Cher, 26 juin. — Beaumont (Amélie), femme Cuzon du Rest, par Bourdon de la Couturerie, 15, 16 nov. — Beautemps, par Beautemps-Beaupré, 5 mars. — Bertault, par Bertault, 4 janv. — Bietry, par Bietry, 16 juil. — Bouet, par Willaumez, 2 fév. — Caye (Marie), par Carillon, 21 juin. — Deschamps, par Paillette, 22 déc. — Dubot (Louise), femme Mercier, par Dubot (Marie), Ve Andry, 31 août. — Gravier de Vergennes (Hélène), par Gravier de Vergennes, 18 janv. — Hochard, par époux Pervillé, 15 nov. — Jean (Louis et Cécile), par Richer, 27 janv. — Jules, par Adélaïde Morel, 14 avril. — Julien, par Marie Godard, 27 juil. — Jumelle, par Girault, 6 juil. — Lebel (Cath.), par époux Brin, 24 fév. — Lemaire, par Teste, 17 nov. — Moriel (Antoinette et Emile) par Cath. Moriel, 20 janv. — Ouriet, par Bergeret, 30 août. — Pons (Françoise), par Marie Pons, 3, 12 fév. — Rémond de la Barre de Verteil, par Bonnard, 29 janv. — Sainville (Adele), femme Bursio, par Pauline Baurans, 12 juil. — Séguin, par Anne Naulin, 7 juin. — Tardif, par époux Forment-Tardif, 17 déc. — Tétar (Pierre et Henriette), par Sophie Tetar, 31 déc. — Théret (Nadine), femme Régnault, par Ve Mesny, 23 avril. — Thierry, par Thierry, 23 juin. — Vilaine (Suzanne), par époux Malherbes, 20 août.

Adrien, 1 août.

Adultère. L'appel du ministère public seul permet-il à la Cour d'aggraver la peine? 4 janv. — Albrecht (Fe) et Gimelle, 11 avril. — B..., quincaillière, et C..., instituteur, 9 oct. — Boulon (Fe), et Minaut, 20 juin. — Chauchefoin, 7 juil. — Chérault (Fe) et Calon, 10 déc. — Desmedts (Fe) et Regnault, 28 fév. — Dolman (mistriss) et Hurst, 9 mai. — E..., marchande de meubles, et un gros velu, 12 oct. — Favre (Fe) et Deduc, 19 nov. — Forgeon (Fe) et Adam, 19 juil. — Gaumier (Fe), 11 juin. — Gauthrot (Fe) et Cogniet, 25 août. — Granjet (Fe) et un ami, 1 oct. — Heaviside (mistriss) et Lardner, 23 juin. — Hill (mistriss) et Magan, 8 fév. — Humet (Fe) et Perrin, 12 janv. — Husson (Fe) et son beau-fils, 4 sept., 2 oct. — L... (Fe) et P... (d'*Angers*), 5 oct. — Labelle (Fe) et Bongand, 8 juin. — Launoy (femme), 9, 10 janv. — Lebrun (femme) et Guibout, 25 janv. — Letournel (femme) et Godet, 9 mai. — Lucresse (femme), 26 nov. — Massonnet (femme) et Fournier, 25 oct. — Mathot (femme) et d'Hooghe, 22 mai. — Morat, 30 nov. — Nadenoff (femme) et Grasser, 29 juin. — Rollet (époux), 17 juil. — Thiers, 14 juil. — Virginie et Sarrazin, 31 juil. — Une jeune femme séparée de fait, 1 janv. — Une jeune femme de *Lagny*, 29 janv. — Une jeune femme avant le mariage religieux, 26 oct. — Une jeune femme et un commis-voyageur, 23 nov. — Une femme dévorée par un chancre, 7 avril. — La femme d'un négociant et un agent de change, 28 août. — La femme d'un capitaine et un lieutenant de marine, 1 sept. — La femme d'un médecin et un maçon, 10 déc. — V. *Désaveu, Séparation de corps.*

Affenaer, 7 février, 28 mars, 9, 10, 26 avril, 7, 13 juin, 24 août.

Affiches. Peut-on imprimer sur papier blanc celles qui sont destinées aux étalages? 2 fév. — Le barbouillage des affiches peintes sur les colonnes de propreté est-il passible de peines correctionnelles? 3, 20 juil., 16 nov. — La demande qu'on en a fait en justice est-elle une chose indéterminée qui rend toujours l'*appel* recevable? 15 janv. — V. *Bénéfice d'inventaire.*

Agent d'affaires. Observations, 7 avril. — V. *Patente.*

Agent de change. Est-il responsable de la vente qu'il opère d'effets au porteur provenant de *vol?* 31 mars, 7 déc. — Les actions qu'il a livrées sont-elles bien acquises? 18 déc. — Disparitions, à *Paris*, 21, 22 nov., 11 déc. — V. *Bourse* (*jeu de*).

Agent du gouvernement. Loi de responsabilité, 17 fév.

Agier, 29, 31 déc. — Agneau, 21 juin. — Agnel, 19 janv., 28 août. — Agostin, 21 sept.

Agrées. Renouvellement de leur chambre, 7 mai.

Agriculture. Circulaire ministérielle, 28 juil.

Aguado, 30 août. — Aguerre, 22 janv. — Agut, 26 juin. — Ahmed (Jamna), 6 août. — *Ahun*, commune, 14 sept. — Aicart, 13 avril. — Aichner, 4 mai. — *Aigle*, assurance, 6, 13, 14 juin, 10 août. — *Aigle moscovite*, 17 juil. — Aignan-Desaix, 28 juil., 18 août. — Aiguillon (duchesse d'), 7 sept. — Aillot, 20 déc. — Aimé (*de Nevers*), 17 déc. — *Ainay*, commune, 8 juin. Aisne, 11 mai. — Alais, 13 juin. — Alban (d'), 18 juin. — Albans-Duhail, 8 déc. — Albaret, 14 fév. — Albert, 20 janv., 6 mars, 11 déc. — Albert (prince), 24 fév., 15, 17 mars, 11 avril. — Albertini, 18 janv. — Albessar, 25 juin. — Albouy, 24 fév. — Albrecht, 11 avril. — *Albuquerque*, navire, 2, 7 fév. — Aldama, 21 mars. — Aldegonde (Dlle), 13 janv. — Alessandri, 15 janv. — Alexandre, 5 fév., 24 sept., 11 oct., 19 nov. — Alexandrine, 13, 31 juil.

Algérie. Justice disciplinaire des troupes, 12, 17, 24 juil., 18 août. — Observations des députés, 19 juin. — Ordonnance sur les concessions des terres, 8 août. — V. *Pourvoi en cassation.*

Alicante, ville, 10 oct.

Alignement. Peut-on, sans contravention, bâtir sans alignement s'il tarde à être donné? 22 fév. — Peut-on empêcher un propriétaire de construire, lorsqu'une rue n'est qu'en projet non encore approuvé? 8 juin. — Doit-on ordonner la destruction de travaux faits sans autorisation, sans examiner s'ils sont confortatifs? 20 sept. — Le juge peut-il ne pas ordonner la démolition de travaux confortatifs? 9 mars. — Le redressement de maçonnerie dans une clôture en planches est-il un travail confortatif? 6 avril. — L'alignement donné verbalement par un maire est-il valable? 10 oct. — Les autorisations de réparer doivent-elles être données par écrit? Le juge peut-il ordonner la preuve que la construction est dans l'alignement? Un membre du conseil municipal a-t-il pu l'indiquer? 9 mai. — Les réserves d'alignement sans indemnités faites par une *commune*, comprennent-elles les travaux d'embellissemens? 7, 20 juin. — Cette obligation de le supporter sans indemnité peut-elle être transmise comme servitude simplement? 6 mars. — Peut-on élever les maisons à toute hauteur quand il n'y a pas de réglement? 3 avril. — *Quid* lorsque la rue est réglée, mais que les maisons d'en face n'ont pas encore reculé? 13 juin. — Quelle est la loi d'alignement en *Corse?* 21 sept. — Observations sur les alignemens de *Paris*, 26 nov. — Alignemens de la place de la Madeleine et des rues Coquillière et Mazarine, 1 janv. — V. *Constructions, Prescription, Rue.*

Aligre (d'), 16 juil., 9 août, 12 déc. — Alipe, 13 nov. — Allain, 12 fév., 29 avril, 10 mai. — Allain-Targé, 11 oct. — Allan, 12 mai. — Allard, 11 janv., 24 sept. — Allauzen, 7 juil. — Allcocq, 8, 12 fév. — Allemand, 10 juil. — Allen, 9 fév., 7 avril. — Alléon (femme), 12 déc. — *Alliance*, société, 22 mars, 15 nov., 3 déc. — *Allier*, navire, 21 avril. — Alliolert, 30 avril. — Allonneau, 30 août. — Allotte, 7 mai. — Alma (Marie), 10 janv. — *Almanach Royal*, 11 août. — Alton (d'), 13 avril, 15 nov. — Altrof, 7 avril. — Alviset, 18 déc. — Amaury-Tilly, 17 nov. — Amavret, 13 janv. — Amblard, 3 déc. — Ambroise, 20 déc. — Ambrosini, 6 mars. — Ameline, 9 mai.

Amende. Réduction de celles sur la voirie, 30 nov. — Infligée aux avoués des perdans, en *Bavière*, 13 juin. — V. *Carrière, Timbre.*

Amic, 15 janvier.

Amnistie. Empêche-t-elle d'appliquer la peine de la *récidive* à ceux qui n'étaient plus détenus au moment où elle a été accordée? 20 janv. — Quelle est sa portée en matière de chouannerie, 30 avril. — V. *Ban* (*rupture de*), *Légion-d'Honneur.*

Amoros, 8 mars. — Amyot, 8 mars, 3 juil. — Ancel, 6 janv., 4 juil. — Ancelot, 23 oct., 6, 8, 22 nov. — Anciaux, 13 juil., 13 nov. — Anderson, 30 août. — Andlau (d'), 16 août. — André, 7 avril, 10 mai, 5 oct., 6 nov. — André et Cottier, 29 mai. — Andreani, 6 mars. — Andrez, 30 oct. — Andrieux, 27 mars, 15 mai, 11 oct. — Andrieux de Brioude, 26 juil. — Anduran, 20 mars. — Anet, 20 juil. — Angé frères, 4 juin, 4, 20 juil. — Angers, 5 fév. — Angibaut, 18 mai. — Anglade, 8 mars, 21 mai, 31 oct. — Anglena (d'), 6 août. — Angosse (d'), 12 juil. — Angot, 21 août. — Anguet, 3 décembre. — Anisson-Duperron, 12 juil. — *Anna*, navire, 28 déc. — Annibal, 14 novembre.

Annonces. Peut-on forcer à en faire, l'acquéreur d'un ouvrage littéraire? 24 janv. — Proposition au sujet des annonces judiciaires, 20, 21, 30 mars. — V. *Journaux.*

Anquetil, 24 juil. — Antenet, 21 avril, 28 juin. — Antin, 30 janv. — Antoine, 12 janv., 23 mars. — Antonelli, 5 sept. — Antonio, 10 avril. — *Anzin*, mines, 17 juil. — Anzorant, 13 nov. — *Apollon*, navire, 26 sept.

Appel. Peut-on appeler d'un jugement interlocutoire, après plus de trois mois, en même temps que du jugement définitif? 14 fév. — Peut-il être interjeté dans le délai de trois mois celui d'un jugement civil, sur une contestation après *faillite*, pour revendication d'immeuble de la part de la femme? 29 oct. — Est-il recevable en justice commerciale lorsqu'on est encore dans les délais de l'*opposition?* 3 oct. — Y a-t-il nullité de celui d'un jugement préparatoire, quand les deux parties ont conclu au fond? 6 fév. — Le Tribunal d'appel doit-il retenir le fond, lorsqu'il ne s'agit pas de compétence? 9 mars. — Le désistement d'un appel tardif fait-il tomber l'appel incident? 18 avril. — Peut-on en appel ordonner la mise en cause d'une nouvelle partie, sans violer les deux degrés de juridiction? 25 juin. — Le subrogé-tuteur peut-il interjeter pour le *mineur* l'appel d'un jugement dont le tuteur a laissé périmer les délais? 7 août. — En matière correctionnelle, l'omission de la formalité du rapport frappe-t-elle la procédure de nullité? 11 juil. — V. *Acquiescement, Adultère, Affiches, Arbitrage, Commune, Compte, Contravention, Contrefaçon, Contribution* (*distribution par*), *Expertise, Faillite, Femme mariée, Hospice, Hypothèque légale, Ordre, Qualités, Référé, Rente, Saisie-arrêt, Saisie immobilière, Société, Tuteur.*

Appert, 8 oct., 6 nov. — Apreece (de), 1 août.

Araignée. Volant des boutons de chemise, 3 août.

Arbelot, 27 avril. — Arbey, 17 fév.

Arbitrage. La clause compromissoire est-elle nulle si elle n'énonce pas l'objet du litige et le nom des arbitres? 22 mars. — Peut-on invoquer cette nullité lorsque l'on a concouru devant le Tribunal à la nomination des arbitres? 11 juil. — *Quid* lorsqu'on a plaidé devant eux et provoqué leur décision? 14 août. — Peut-on nommer les arbitres par un acte subséquent? 14 août. — Peut-on, dans un compromis, stipuler, avant toute contestation, que les arbitres jugeront sans *appel?* 15 juin. — *Quid* si l'on statue qu'ils décideront sur les conclusions que l'on prendra devant eux? 26 juin. — La renonciation à l'*appel* de la sentence est-elle opposable aux héritiers *mineurs* d'un associé? 15 oct. — Lorsque les parties se sont interdit le droit d'*appel*, peut-on attaquer la sentence pour défaut de motifs? 9 janv. — Quoique nommés par justice, les arbitres peuvent-ils juger sans *appel*, d'après les conventions *sociales?* 27 janv. — L'ordonnance d'*exequatur* ne peut-elle être attaquée que par *appel*, ou par *pourvoi*, et non par *opposition?* 13 nov. — Peut-on, par une *opposition* à la sentence, en arrêter l'exécution? 12 sept. — Peut-on attaquer en nullité une sentence d'arbitres forcés, et devant quels juges? *Quid* de l'*inscription de faux*, fondée sur ce qu'elle n'a pas été rendue par tous les arbitres nommés? Lorsqu'un délai n'a pas été fixé pour l'arbitrage, le défaut de protestation, après trois mois, est-il un consentement tacite? 14, 24 nov. — Le déport d'un arbitre rend-il nécessaire la composition d'un nouveau Tribunal arbitral? 17 avril. — Le débiteur d'une *rente viagère* envers une partie est-il récusable comme arbitre? 3 juil. — Le renvoi devant arbitres empêche-t-il toutes autres réclamations entre les mêmes associés devant les Tribunaux? 26 nov. — Le juge peut-il rectifier la date erronée que comporte une sentence? 14 fév. — Des arbitres peuvent-ils statuer sur des intérêts *usuraires?* Quand ils ont fixé leurs *honoraires*, leur sentence n'est-elle nulle qu'en cette partie? 26 juin. — En cas de partage d'opinion, la rédaction des avis est-elle toujours utile, quand elle précède les opérations du tiers-arbitre? 6 juil. — Un *héritier bénéficiaire* a-t-il pu compromettre pour déterminer la somme restant due sur le prix d'un immeuble? 7 juil. — Peut-on, en cassation, proposer, pour la première fois, la nullité d'un arbitrage, parce qu'il concernait une *dot?* 7 juin. — L'arbitrage consenti en *Angleterre*, par un *attorney*, lie-t-il le Français qu'il représente? 1 janv. — V. *Assurance contre l'incendie, Chemin de fer, Contrainte par corps, Jugement, Rapport, Société.*

Arbons frères, 12 fév.

Arbres. Peut-on les abattre le long des routes sans autorisation? 2 janv. — Et sans prouver qu'on en est propriétaire? 23 janv. — Ceux qui bordent un *chemin* contre un *bois* sont-ils soumis à l'élagage? 6 sept. — Le droit acquis par *prescription* de les conserver hors des distances légales donne-t-il celui de les remplacer de même? 23 mai. — Un *usufruitier* peut-il les abattre? 2 fév. — Est-il coupable, comme un tiers, le fermier qui abat des arbres qu'il sait appartenir au propriétaire? 12 oct. — V. *Bois et Forêts.*

Arcais, 29 janv. — Ardant du Picq, 24 janv. — Argence, 4 janv. — *Ariel*, navire, 4 août. — Arjuzon (d'), 14 sept. — Armagis, 16 avril. — Armand, 9 janv. — Armandoux, 7 déc.

Armes de guerre. Danger de les laisser aux militaires hors de leur service, 26 janv., 24 avril, 5 oct.

Armes prohibées. Eugène, au Palais-Royal, 28 nov. — Hazel, fabricant de manches de poignards, 7 nov. — Soulier, 9 nov. — Thierry, 2, 6 avril. — Un dettier, 18 déc. — Un nouvel arrivé à Paris, 17 déc. — Seize couteliers, 17, 18, 25 janv. — Les couteaux Tom-Pouce, 26 déc.

Armet de Lisle, 15 nov. — Armstrong, 26 mai. — Arnal, 2 avril, 7 juin, 5 juil. — Arnaud, 18 juil. — Arnaud-Fargues, 4 août. — Arnauld (Lucien), 12 mai. — Arnold, 17 juil. — Arnoult, 5 avril, 7 août, 18 sept. — Arnoux, 19, 29, 30 mars, 11, 19 avril, 9 mai. — Arquiche, 13 juil.

Arrestation. D'une jeune fille déguisée en homme, 2 juin. — Leur mode en *Pologne*, 15 déc. — V. *Passeport.*

Arrestation illégale. Envers un juge de *Lille*, 25 oct. — Hauder, 2 août. — Sapia, à *Naples*, 25 mai. — Indemnité en *Angleterre*, 19, 30 mai, 13, 19, 30 juin, 7 juil.

Arrêt Pèche-t-il par défaut de motifs, si, sur des conclusions nouvelles qui se trouvent réfutées dans le jugement, il adopte simplement les motifs des premiers juges? 8 janv., 21 mai, 18 juil., 24 déc. — *Quid* si un moyen nouveau n'est qu'énoncé dans les conclusions? 4 juin. — *Quid* si elles invoquent pour la première fois une *prescription?* 26 mai, 4 juin, 23 juil. — Les nouvelles conclusions exigent-elles dans l'arrêt de nouveaux motifs? 17 fév., 17, 18 déc. — Un arrêt est-il valable s'il est rendu avec le concours d'un *avocat*, sans constater l'empêchement des membres des autres chambres? 3 fév., 9 juil. — *Quid* aux *colonies?* 24 fév., 21 août. — Les délais d'un *pourvoi* contre un arrêt de renvoi peuvent-ils être abrégés sans le consentement exprès de l'accusé? 8 mars. — Une Cour peut-elle refuser de statuer sur un arrêt de renvoi de la Cour de *cassation*, parce qu'un arrêt postérieur dans la même affaire aurait acquis l'autorité de chose jugée? 16 juin. — La signature du *greffier* établit-elle sa présence lors du prononcé? La présence du ministère public y est-elle nécessaire? 13 août. — V. *Chose jugée, Opposition à jugement, Qualités.*

Arrêtés des préfets. V. *Chasse.*

Arronson, 28 juin. — Arsay (d'), 6 janv. — Artaud, 6 nov. — Article, 1 nov. — Arvin-Bérod, 20 sept. — Arzac, 10 août. — Arzalier, 18 janv. — Aschenfeld, 6 oct. — Ase, 20 juin. — Ashford, 13 oct. — Asnières (d'), 3, 10 janv. — Aspiazu, 28 septembre.

Assassinat. La préméditation et le guet-apens doivent-ils faire la matière de deux questions distinctes? 4 juil. — Le jury peut-il se dispenser de répondre à une question d'homicide involontaire, lorsqu'il a répondu affirmativement la question principale? 3 oct. — Observations sur les assassinats de la *Corse*, 13 nov. — Observations sur les taches de sang, 26 déc. — A... (Jean), 3 août. — Agostini, 10 août. — Alexandre, 9 fév., 11 avril. — Alfonsi, 8 oct. — Algrain (*menaces*), 11 avril. — Allais, 6 oct. — Alléon, 12 déc. — Allessandri, 15 mai. — Alvarez, 3 sept. — Antonio (femme), 10 avril — Argueille, *détenu*, 23 juil. — Assard (Rose), 11 sept., 10, 26 oct., 21 nov. — Avisse, 21 fév., 16 mars. — Bachet, 16 juin. — Bartolomei, 15 mai. — Bastianesi, 16 janvier, 17 avril, 5 juillet, 1 août. — Baudouin, 11, 27 avril, 17 juillet. — Bauerflech, 7 avril. — Bayeux, 21, 22, 23 février, 4 avril. — Beauchêne, 12 juillet, 1, 2, 29, 30 août. — Beaulieu (de), 26 septembre. — Béghin, 10 mai. — Bel-Kassem-Ben-Abdallah. — Bèn-Ahmed, 22, 27 nov. — Ben-Amar, 27 oct. — Ben-Fegroul, 28 avril, 12, 14 juil. — Ben Karah, 5 déc. — Ben-Méçaoud. — Ben-Mohammed, 18 juil., 22, 27 nov. — Bennett, 7 août. — Ben-Salem, 4 mai. — Ben Chérif, 18 juil. — Bernard, 4 juin. — Bertrand, 9 mai. — Besse, 14 mai. — Billand, 19 sept., 8 déc. — Binant, 25 avril. — Blauchetière, 26 juin, 13 juil., 16 août. — Blétry, 17 janv., 12 à 20 mars. — Bodine (Polly), 6 janv., 23 mai, 21 sept., 19 déc. — Bonnaire, *soldat*, 26 avril, 11 juil. — Bonnifay, 13 déc. — Bordesoulle, 3 janv. — Bouhours, 9 à 15 fév. — Boutemy, 10 janv., 5, 16, 25 mai. — Boyer, 26 déc. — Boyer, *sourd-muet*, 4 mai. — Bravotte, 3 fév. — Brosse, 20 juin, 26 juil. — Brouillard, 19 mai, 24 déc. Broussais, 6 sept. — Browning (Martha), 22 déc. — Bruneau, 28 avril. — Brunel, 23 fév. — Burdallo, 16, 17 juil. — Burrhus, 17 janv., 6, 25 juil., 3, 23 août. — Buscatel, 4 oct. — C..., maçon, 2 août. — Cabanillès, *mata-donès*, 30 oct. — Caffin, 27 fév., 30 mars. — Caillaud, 10, 17, 22 oct. — Camelo, 7 nov. — Candellier, *détenu*, 26 nov. — Caparota, 3 sept. — Capdeville, 21 avril. — Caphiot (femme), 20 sept., 3, 5 déc. — Carci, 17 oct. — Carriba, 8 nov. — Cauchois, 21 juin. — Caussé, 31 oct. — Cercos, *Traboucaire*, 6 à 14 sept., 19 oct. — Chaban-Ben-Ali-Ben-Derouch, 11 avril. — Chanal (femme), 29 août, 4 sept. — Charles, *soldat*, 17 oct. — Chartier (femme), 31 janv, 3 fév. — Chevreuil (*masque de poix*), 29 janv., 2 fév., 5 mai. — Chouquet, 10 janv. — Cirier, 20 oct. — Citti, 5 juil. — Claretty, 20, 30 mars. — Compagnon, *détenu*, 19 oct., 6, 28 déc. — Conan, 16 juin, 11 juil. — Conjat, 26 mai, 5 juin, 10 sept., 17 oct. — Connor, 17 avril, 2, 30 mai, 7 juin. — Coste, 10 janv., 24 mars, 4 avril, 9 mai, 3 oct. — Couadier, 28 nov. — Courtot, *détenu*, 2, 6 juin, 4 juil., 25 août, 19 sept., 30 oct. — Coutas, 10 janv. — Couturier, 2 oct. — Coyot, *détenu*, 23 juil., 18 déc. — Crosnier (fille), 14 mars. — Dailhut, 14, 17, 19, 21 avril. — Darche, *détenu*, 9, 24 fév., 11 avril. — Deguy, 23 juil. — Delage, 5, 19 sept. — Delaporte, 2, 18 juil. — Delcouderc, 14 mars, 17 à 20 avril, 26 mai. — Deléri (Anne), 6 déc. — Deliége, 11 mai. — Delton, 3 janv., 8, 10 fév. — Demetrio, 15 mai. — Deshommes, 19, 20 fév. — Dinichert (Madeleine), 13 à 20 mars. — Doléance, 14 nov. — Dubuisson (*menaces*), 26 mai, 9 juin. — Ducoudray, 23 fév., 10 mars, 4, 24 avril. — Dumas, 28 mars, 11 juil. — Dumontier, 19 sept., 8 oct. — Dupont, 19 sept., 12 oct., 28 nov. — Dupuis, 20 déc. — Duquay, 12, 17 fév., 16 mars, 11, 29, 30 mai, 27 juin, 27 juil., 3 oct. — Duteil, 11 janv., 1, 9 fév., 1 mars. — Eager, 17 avril, 6 juin. — Ed-Mechati, 5 déc. — El-Arbi, 28 avril. — El-Azacy, 2 jnin, 27 oct. — Elliott, 22 sept. — Espel dit Fray, 30 juil. — Ettlinger (*menaces*), 20 juin. — Fareu, 25 à 29 janv. — Farge, 20 juin. — Farré, 6 à 14 sept. — Fayolle, 20 juin. — Ferrer, 30 mars. — Fidry, 26 sept., 11 oct., 14 nov. — Fleischmann, 19 juin. — Fleury, 29 août. — Forcioli, 10 août. — Fourdinois, 5, 16 mai. — Fourrier, 8, 9 fév. — Francescani (Angéline), 9 nov. — Francescone, 10 avril. — Frantz, 26 sept. — Freycon, 19 sept., 8 déc. — Fruger, veuve et fils, 27 fév., 14 mars. — G..., pâtissier (*menaces*), 27 oct. — Gabriel, *sergent*, 22, 25, 26 sept. — Gadovani (Fiordispina), 18 déc. — Gaudin, 5 sept. — Georgès, *détenu*, 3 janv. — Giacomoni, 3 sept. — Giraull, 7, 9 à 15 fév. — Giusti, 15 mai. — Giustiniani, 10 août. — Gloeckler (femme), 10 nov. — Godard, 16 juil. — Gonnet, 11 juin, 18 juil. — Gosselin, 4, 9 août. — Goubin, 30 mars. — Goudran, *fou simulé*, 24, 26 fév., 14 mars, 28 avril. — Grand, 17 fév. — Gras, *détenu*, 5 juil. — Gras (femme), 2 juil. — Grasset, 3 janv., 8, 10 fév. — Gravié, *tambour*, 24 oct., 8 nov. — Grolhier (Marie), 18 avril. — Gros, 29 août, 4 sept. — Guyot, 30 janv. — Guyot, *caporal*, 8, 12, 13 oct., 7 déc. — Haby, 7, 26 sept., 26 oct. — Hache, 2 nov., 6 déc. — Hallé, 4 janv. — Hansen, 1 mars. — Hardison, 17 fév. — Hersent, 8, 20 juin. — Hill, 16 oct. — Hiller (*ses enfans*), 3 juil. — Hocker, 1, 8 mars, 14, 17, 28 avril, 1, 2 mai. — Howett, *sourd-muet*, 28 mai. — Hugues, 14 nov. — Jimenez, 18 juil. — Jossi, 13 juin. — Justafré, 6 à 14 sept., 15 déc. — Knecht, 26 déc. — Krosnowki, 25 mai, 12, 16, 28, 29 juin. — L..., (*de Seyssel*), 17 fév. — Lachanelle, 3, 4 avril. — Lacosta (femme), 29 oct. — Lacruz, 29 sept. — Lahens, 26 juin. — Lahitte mère et fils, 9 juin, 2 à 5 nov. — Lambert, *hydrophobe*, 18 avril, 25 août. — Landois, 3 janv. — Lallemand (Françoise), 13 à 20 mars. — Laporte, 6 à 14 sept., 28 nov. — Larmarange, 17 déc. — Laureau (Eulalie), 10 nov. — Lazaro, 30 sept. — Lebatteur, 19 déc. — Leclerc (femme), 21, 22, 23 fév., 4 avril. — Leduc, *caporal*, 4 avril. — Leick, 24 nov. — Lejeune, 4 janv. — Lemaire, 21, 22, 23 fév., 29 sept. — Lemouël, 10 déc. — Lepicque, *détenu*, 9 juin. — Léro, 8 oct. — Leroy, 12 juil., 10, 31 août, 14 nov. — Lesignor, 17 sept. — Lhermier Desplantes, 20 sept. — Lhuillier, 8 juin. — Lopez, 29 sept. — Macdonald, 15 sept. — Machy, *détenu*, 21, 27 mars, 16 août. — Maginot, 9, 11 avril, 26 juin, 10, 11 juil., 1, 9, 30 août, 20 sept., 16 oct. — Malandin, 10 sept. — Malaspina, 10 déc. — Mallet, 20 janv. — Marguerie, *gendarme*, 16 nov. — Matteo, 6 nov. — Mazet, 10 avril. — Meinertz, 7 déc. — Ménager, 20 oct. — Michelangeli, 18 janv. — Migoz, 8 nov. — Mizzi, 10 oct. — Monchard, *aliéné*, 24 mai. — Morand, 9 juin. — Moreno, 29 oct. — Morillon, 21 fév. — Moron, 30 juin, 8 août. — Mosnier, 3, 27, 29 août, 19 sept, 18 oct. — Mottié, 18 janv. — Mouffle, 13 sept. — Muller, 6, 7, 16 nov. — Nagé, 18 mai. — Nardi, 15 mai. — Nicaud (femme), 2 janv., 21 mars. — Nicolai, 9 juil. — Nunez, 11 avril. — Omar-ou-Aly, 22, 27 nov. — Orabona, 12 janv. — Oribuela, 30 juil. — Ould-Chigr, 27 juin. — Pantaloni, 3 oct. — Papon, 14, 17, 19, 21 avril. — Paradon (Elisabeth), 9 oct. — Paulhac, 1 sept. — Péan (femme), 14 juin. — Pedrinelli, 17 fév. — Pedrola, 1 oct. — Penaud, 2 janv. — Peradon (femme), 28 mars. — Perdicès, 10 oct. — Pérenés, 3 fév. — Pérès, 22 juin, 12, 18, 29 sept. — Pernas, 18 déc. — Perry, *en* 1660, 18 oct. — Petit (fille), 23 mai — Petit-Didier, 18 déc. — Petrucci, 14 sept. — Philippon, 19 juil. — Pibrail (femme), 25 à 29 janv. — Picot, 26 janv. — Pino (Marguerite), 30 janv., 23 fév., 16, 17, 22 mars, 27 avril, 19 juil. — Piot, 30 avril. — Poli, 30 sept. — Pons, 10 avril, 12 sept — Pontonnat, 6 à 14 sept. — Portet, 6, 11 sept. — Porthault, 25 avril, 18 juin, 19 oct., 1, 13, 28, 30 nov., 19, 31 déc. — Pouchoux, 3 oct. — Pouthier, 17 oct. — Prosperi, 15 mai. — Prost, 3, 27, 29 août, 19 sept, 18 oct. — Prugnau (femme), 28 déc. — Pugh (femme), 11 janv. — Quen-

nell, 22 déc. — Quernel, 18, 21 déc. — Quilichini, 3 sept. — Quinot-Robert, 21 à 24 déc. — Rabah, 27 oct. — Randoing, 14, 17, 19, 21 avril. — Raveleau, 25 déc. — Raymond, *détenu*, 5 juil. — Rémy, *détenu*, 21, 27 mars, 11 avril, 18, 31 mai. — Renard, 6 à 14 sept. — Rocher, 10, 19, 20 fév. — Rolland, 6 à 14 sept. — Rouhaud, 29 sept. — Rouquette, 15 juin, 11 juil. — Rousselin, *détenu*, 12 mai. — Said-Ben-Munglaar, 4 mai. — Saint-Germain, 15 nov. — Salah-Ben-Saradj, 2 janv., 27 oct. — Salasc (femme), 9 mars. — Salessaud, 19 mai. — Salgado, 7 nov. — Salvador, 13, 15 sept. — Santo-Servio, 14 juil. — Saunier, 11, 26 à 29 sept. — Sastré, 18 sept. — Schaetzler, 30 janv. — Schuler, 26 déc. — Segals, 30 juil. — Senez (femme), 21 avril. — Serva, 26 nov. — Seura, 9 juil. — Shaw, 15 sept. — Sicre, 21 juil., 26 sept., 16 oct., 14 nov. — Simon, *détenu*, 23 mars. — Soggi, 10 avril. — Souffron, 24 janv. — Struchen, 1 août. — Sylvestre, *nègre*, 9 juil., 20 sept., 24 nov. — T..., à *Crépy*, 8 nov. — Talbot-Boude, 21 à 24 déc. — Tassy, *gendarme*, 27 nov. — Thiébaut, 9 mai. — Thierry (femme), 13 déc. — Thornton, 13 oct. — Thuilier, 21, 22, 23 fév. — Thorre (de la), 1 nov., 20 déc. — Tramoni, 21 sept. — Troste, 7 fév. — Tsupp, 20 sept., 3, 5, déc. — Turet, 28 août. — Varney, 15 sept. — Vasquez (Martha), 8 nov. — Viard, 17 nov. — Vidal, 11 avril. — Vidal dit Nin, 6 sept. — Vignal, 14, 30 mai. — Vigne, 30 juil. — Vigreux, *détenu*, 25 août. — Villain, 28 août. — Voulquain, 21 à 24 déc. — Weidenbacher, 12 à 20 mars. — Woodfort, 15 sept. — Zuccai, 20 juin. — Zuzolo, 6 juil. — Un traiteur rue Montorgueil, 12 mars. — Un *nègre* dans un bal, à la *Havane*, 23 mars. — Deux tailleurs *nègres*, à la *Havane*, 10 avril. — Un marchand de sangsues, en *Espagne*, 6, 18 juil. — Un cultivateur, à *Nanterre*, 10 août. — Deux *détenus*, à *Poissy*, 27 août. — Deux braconniers, 30 août. — Un jeune Sévillois, 1 oct. — Un neveu, à *Melun*, 13 oct. — Un garçon meunier, 1 nov. — Envers un gardien du chemin de fer, à *Bruck*, 12 janv. — Envers une inconnue, en *Alsace*, 17 janv., 12 à 20 mars. — Envers un portier, 13 sept. — Envers un charretier, à *Rouen*, 24 sept. — Envers un voiturier, à *Melun*, 13 oct. — Envers des douaniers, à *Flehrsberg*, 3 oct. — Envers une femme, barrière de *Reuilly*, 1, 2, 3 nov. — Au bal Mabille, 13 sept. — Des fanatiques, à *Berlin*, 1 nov. — En chatouillant les pieds, 15 nov. — En *Algérie*, 30 janv., 28 avril, 6 août. — Des Arabes, à la ferme Vernet, 6, 16 juin. — A *Médéah*, 1 déc. — En *Amérique*, 15 sept. — A *Guéret*, 24 nov. — Bande des *Traboucayres*, 30 juil., 22 août, 1, 6 à 14, 28 sept., 15, 19 oct. 15 déc. — Bande, en *Hongrie*, 9 juin. — Bande, à la *Nouvelle-Orléans*, 28 avril. — A bord d'un navire brésilien, 14 juil. — A bord de *l'Ariel*, 4 août. — A bord de *la Félicidad*, 14, 31 juil., 4, 7 août, 26 nov., 10 déc. — A bord de *l'Anna*, 28 déc. — Supposé par un militaire, 19, 22 janv. — Supposé par un masque de poix, 13 fév. — Faux bruits sur un meurtre rue de Bondy, 19 avril. — Simulé, pour pertes au jeu, 1 sept. — Complot de quatre Piémontais, à *Marseille*, 22 sept. — Voies de fait entre deux condamnés à mort, 10 fév. — Impossibilité de terminer un procès en *Amérique*, 6 janv., 23 mai, 21 sept., 19 déc. — Mort de Pierre III et de Paul Ier, 15 juin. — V. *Esclavage*, *Fratricide*, *Meurtre*, *Parricide*.

Asseline, 7 juin. — Assemat, 13 sept.

Assignation. Est-elle suffisante si elle est donnée pour le huitième jour après celui de l'exploit? 17 nov. — Le président peut-il dans une assignation de citer à *bref délai*, abréger aussi les délais de *distance*? 26 sept. — Peut-elle pour prix de *marchandises*, être donnée au Tribunal de l'expéditeur, lorsque la facture énonçait cette condition? 4 janv. — Peut-on renoncer à celle donnée au correctionnel et donner citation devant un autre Tribunal? 3 août. — V. *Citation*, *Société*, *Utilité publique*.

Assises (Cours d'). A quelle autorité appartient la désignation des assesseurs, là où ne réside pas la Cour royale? 15, 16, 20 mars. — Le président peut-il n'interroger l'accusé que plusieurs jours après son arrivée à la prison? 21 avril. — Cet interrogatoire doit-il, à peine de nullité, être signé par le président? 12 sept. — Peut-il être fait par un magistrat de la mise en accusation? 25 avril. — Le président peut-il donner aux débats la direction qu'il lui convient sans violer le droit de la *défense*? 13 décembre. — Y a-t-il nullité si l'*acte d'accusation* n'est signifié que quatre jours avant les débats? 1, 9 août, 1, 6 sept., 11, 17, 18 oct. — Y a-t-il nullité pour la mention d'une réponse de l'accusé dans le procès-verbal des débats, même lorsqu'elle change le système de défense de l'accusé? 19 sept. — *Quid* si l'accusé n'est pas interrogé publiquement sur la production de pièces nouvelles pendant les débats? — Le défaut de production à l'audience des pièces de conviction n'est-il une nullité qu'autant qu'elle aurait été refusée à l'accusé? 3 oct. — Le président peut-il lire la déposition d'un témoin qui n'aurait pu prêter serment? 3 avril. — Peut-il dans son *résumé* émettre son opinion personnelle? 28 mars, 21 juin. — Suffit-il que le procès-verbal constate que le président a *résumé* les débats? 21 avril. — *Quid* pour la remise au jury des pièces mentionnées par la loi? 20 juin. — Faut-il identiquement soumettre au jury les questions de l'arrêt de renvoi? 3 oct. — Ouverture des assises des Vosges, 7 déc. — V. *Expertise*, *Interprète*, *Jury*.

Association. Les débris de la garde impériale, 25 oct. — Tontine, 18 avril, 14, 26 juin. — Le Rosaire, en *Prusse*, 17 déc. — Les anti-rentiers, en *Amérique*, 19 déc.

Association illégale. Les communistes, en *Pologne* et en *Prusse*, 23 mai, 16, 19 nov., 6 déc. — La fabrique, à *Lyon*, 16 mai. — L'œuvre de Saint Louis, 22, 28 juin, 18 juil., 14, 23, 26 nov. — Une société chantante, 26 avril.

Assurance contre l'incendie. La police est-elle nulle pour fausse déclaration sur la construction de l'immeuble? *Quid* de l'indemnité s'il y a eu sinistre? 17 fév. — *Quid* de l'exagération? 23 mai. — *Quid* de l'erreur d'énonciation qui ne provient pas du chef de l'assuré? 3 nov. — L'assurance par une autre compagnie, d'immeubles déjà complètement assurés n'est-elle qu'une garantie de la première? 18 avril. — La compagnie est-elle dégagée du sinistre par l'imprudence grave de l'assuré? 19 mai. — La compagnie qui a assuré le propriétaire et le locataire d'un *moulin*, doit-elle indemnité au meunier pour le chômage causé par le sinistre? 28 fév. — Est-elle responsable des dégâts occasionnés par une *trombe*? 30 août, 8, 14, 26 sept., 5 oct. — *Enquête* à *Monville*, 19 à 30 oct., 9 à 12 nov.; *rapport*, 17 nov., *débats*, 1, 3 déc.; *jugement*, 13, 26 déc.; *appel*, 28 déc. — Peut-elle devoir des dommages-intérêts pour défaut de reconstruction facultative? 18 juin. — La clause suspensive ou de nullité en cas de non paiement des primes, doit-elle être sanctionnée par justice? 6 fév. — La mise en demeure, dans ce cas, doit-elle être faite par acte extrà-judiciaire? 7 fév. — Peut-on juger que des primes sont devenues quérables par l'usage? 18 juin. — L'assuré peut-il se prévaloir de ce qu'une clause était imprimée, pour l'exécuter moins rigoureusement, au sujet de la propriété du terrain? 16 avril. — Une compagnie est-elle subrogée au propriétaire désintéressé dans son recours contre les locataires ou leurs assureurs? 8 mars. — Quelle est la position de ses agens eu égard aux actions dirigées contre eux dans les départemens? 12, 18 juin. — Un Tribunal peut-il décider, dans une société mutuelle, que l'arbitrage ne peut avoir lieu que pour des sinistres? 10 juil. — La liquidation d'une société entraîne-t-elle, de plein droit, la nullité des polices? 15 nov. — V. *Escroquerie*, *Notaire*.

Assurance maritime. Quand doit-on *enregistrer* la police rédigée par un *notaire*, en forme d'acte sous seing privé? 6 juin. — Est-elle nulle la police, si le sinistre déjà arrivé a pu être connu du demandeur? 11 oct. — Le défaut de déclaration d'un port intermédiaire où doit relâcher le navire, peut-il dégager l'assureur? 3 avril. — Quelle espèce de *nouvelle* faut-il pour faire courir le délai du délaissement? 6 mars. — Lorsque plusieurs cas de délaissement sont spécifiés, suffit-il d'un seul pour autoriser l'abandon du navire? 16 avril. — Devant un cas de délaissement suffisamment établi, le juge peut-il refuser la preuve contraire? 24 nov. — Y a-t-il *coalition* dans l'accord fait par des assureurs pour régler entre eux, chaque mois, les primes d'assurances? 17, 25 mai. — V. *Navigation*, *Prêt à la grosse*.

Assurance sur la vie. Procès pour un suicide, 6 juil.

Astier, 26 oct. — Astre, 26 juil. — *Atalante*, navire, 10 oct. — Athalie (femme), 14 mai.

Attentat. Contre le prince Albert, 15. 17 mars. — Contre le roi de Prusse, 16 avril.

Atzstein, 7 nov. — Aubergier, 7 juil.

Aubergiste. L'arrêté qui règle l'heure de leur fermeture est-il applicable pour les étrangers à la commune? 9 mars. — Est-il encore obligé de recevoir tout voyageur sans exiger paiement préalable? 19 mai. — Peut-on lui défendre de recevoir des mendians? 13 juin. — Le défaut d'exécution de la circulaire d'un commissaire pour la présentation de leurs registres est-il punissable? 25 avril. — Est-il responsable des vols commis chez lui, s'il y a eu imprudence de la part du voyageur, et défaut d'avis sur ses valeurs? 22 juin. — Le voyageur, dans ce cas, est-il obligé de justifier des valeurs et des bijoux qu'il réclame? 12 oct. — Celui qui accidentellement loge et nourrit des ouvriers, a-t-il besoin d'une licence? 10, 12 déc. — Vérification officielle de leurs livres dans la banlieue? 7 sept.

Aubert, 1 mai, 20 sept. — Aubertin, 4 janv. — Aubin, 31 mars, 11 oct. — Aubrée, 22, 25, 26 sept. — Aubry, 22 fév., 2, 9 juil., 23 oct. — Aucher, 26 mai. — Auclair, 22 août, 2 oct. — Aucœur-Bigot, 11 janv. — Audibran, 17 déc.

Audience solennelle. Comment doit-elle être composée dans une Cour de trois chambres? 24 juil. — Est-elle régulièrement composée par un nombre de conseillers suffisant pour deux chambres? 17 nov.

Audierne, 12 nov. — Audiger, 21 avril, 10 mai. — Audigné de la Chasse (d'), 17 oct. — Audouy, 10 avril. — Auffin, 26 sept. — Auffret, 19 janv. — Augeard, 26 fév. — Auger, 21 avril, 10 mai, 14 nov. — Augey, 15 déc. — Augier, 23 mai, 7, 19 sept. — Augu, 31 oct. — Augustel, 23 nov. — Auguy, 6, 20 déc. — Auray (d'), 24 avril. — Aurès, 14 août. — Aurillac, 13 avril, 23 nov. — Austin, 20 mars. — *Automédon*, assurance, 5 juil. — Autran, 31 mars. — Auvillain (demoiselle), 26 juin. — Auzéby, 9 août. — Auzouy, 28 fév., 5, 10 mars.

Aval. Celui donné à un billet oblige-t-il au même titre que le débiteur? 8 mars. — *Quid* s'il n'a pas eu pour cause une opération de commerce? 27 mars. — Celui donné pour un endosseur est-il périmé par le défaut du protêt, ou de dénonciation dans le temps légal? 16 avril.

Avalanche. A la Molière, 12 fév.

Avarie. V. *Navigation*.

Avenue Gabrielle, 13, 23 janv. — Averton (d'), 13, 15 nov. — *Avignon*, ville, 2 avril.

Avocat. Y a-t-il nullité d'arrêt à son égard si la Cour qui le juge n'est pas complètement réunie en assemblée générale? 10 avril. — L'avocat des pauvres en *Sardaigne*, 9 oct., 16 nov. — Nommé pour les pauvres à *Alger*, 6 août. — Effet de leur suspension en *Angleterre*, 30 juin. — Les avocats journalistes à *Londres*, 1, 2, 19 nov. — Voies de fait entre avocats, 28 avril. — Armés en *Amérique* pour défendre leurs cliens, 30 juil. — Discours sur le barreau moderne, 5 janv. — Discours sur leur histoire, 14 déc. — Reprises des conférences à *Paris*, 5 janv., 14 déc. — Conférences à *Orléans*, 10 déc. — Tableau de l'ordre à *Paris*, 11 janv. — Election à *Paris* des secrétaires, 8 juin — Pour le discours de rentrée, 3, 11 août. — Du Conseil de l'Ordre, 8, 9 août. — ÉLECTIONS à *Caen*, 17 nov. — A *Limoges*, 24 nov. — A *Marseille*, 27 août. — A *Metz*, 24 nov. — A *Rouen*, 21 août. — A la Cour de cassation, 18 août, 3 nov. — V. *Arrêt*, *Jugement*, *Patente*.

Avollée, 23 oct. — Avond, 5 janv. — Avonmoro, 16 nov.

Avortement. Angelici. — Carlotti, 14 sept. — Champ (Fe), 24 janv. — Costello (femme), à *New-York*, 26 sept. — Haas (Cath.), 29 sept. — Lamartinie (femme), 8 mars. — Renucci, 14 sept. — Valès (femme), 11, 30 sept. — Envers une servante à *New-York*, 3 août.

Avoué. Ont-ils droit à vacations pour la *vente* de biens de *mineurs* renvoyée devant notaire? 15, 25 janv. — Ont-ils seuls droit à l'exclusion des *huissiers*, de faire les extraits de licitations et de *transcriptions*, ainsi que les actes de purge *hypothécaires*? 22 août, 18 oct. — Est-il responsable de l'insolvabilité d'un acquéreur étranger à la localité, au sujet d'une *adjudication* qu'il a faite en son nom? 30 avril. — Sont-elles valables les conventions qu'ils font sur des remises d'*honoraires*? 29 déc. — Education requise en *Angleterre* pour cet emploi, 26 avril. — Elections au Tribunal et à la Cour de Paris, 23, 28 août. — Orgue de Saint-Eustache, 8 fév. — V. *Arbitrage*, *Dépôt*, *Huissier*, *Jugement*, *Office ministériel*.

Avrillon, 26 oct. — Aymar (d'), 12 oct. — Ayme, 4 sept. — Azam, 19 déc. — Azémar, 28 avril, 21 à 27 juil. — Azevedo, 25 août. — Azuni, 24 juil.

B

B..., constructeur, 13, 15 sept. — B..., huissier, 9 mars. — B..., imprimeur, 14, 21 mars. — B... (roulage), 24 août. — B..., traiteur, 30 juil. — B... (vins), 2 août. — B... (femme), doreuse, 3 janv. — B... (Virginie), 8 juin. — Baba-Salem, 27 fév. — Babas (Ve), 11 déc. — Babel, 14 nov. — Bacouel, 16 juil. — Bacq, 20 mars, 4 avril. — Bacque (de), 6 mars. — Bacquois, 31 mai. — Badie, 27 oct. — Badin, 14 fév., 29 oct. — Badois, 8 nov. — Badoulleau, 19 déc. — Badureau, 26 janv. — Bafous, 19 janv. — Bagnaudet, 13 sept. — Bagnols, 11 déc. — Bagot, 13 sept. — Baichère, 16, 22 août.

Bail. Le propriétaire peut-il se plaindre du mode de sous-location des appartemens qu'il a livrés? 21 avril. — Un locataire peut-il empêcher l'exécution de travaux promis à un autre locataire? 4 oct. — Y a-t-il lieu à résiliation pour établissement d'une *maison de jeux*? 10 déc. — L'établissement d'un *café* dans les lieux loués peut-il donner droit à une indemnité? 30 août. — Est-il nul lorsqu'il renferme une clause de rigueur qui, en fait, n'est que comminatoire? 17 fév. — Est-il résilié, sauf indemnité, par la perte de la chose louée, quoique du fait du preneur? En cas d'*incendie*, suffit-il à ce dernier qu'il établisse qu'on n'a commis aucune faute chez lui? 15 mai. — Le propriétaire qui l'a résilié peut-il empêcher un sous-locataire qui ne doit rien d'enlever son mobilier, comme garantie du locataire? 10 déc. — Le détenteur par bail à *rente*, du bien d'un coreligionnaire fugitif, peut-il en *prescrire* la propriété contre l'Etat qui le réclame? *Quid* de l'acquéreur de ce bien? — 4 sept. — Une culture de jachères peut-elle établir une tacite reconduction? 24 oct. — Le bail d'un terrain, pour une récolte, est-il une *vente* du produit? 20 mars. — Demande en nullité pour des revenans, 29 oct., 1 nov. — V. *Boutique*, *Chasse*, *Constructions*, *Emphytéose*, *Enregistrement*, *Faillite*, *Réméré*, *Saisie-immobilière*, *Tourbe*.

Baillard (Ve), 18 juin. — Baille, 22 mars. — Baillès, 15 fév. — Baillet, 7 juil., 4 août. — Bailleuil, 10 sept. — Baillière, 21 juil., 16 oct. — Baillon, 10 janv., 13 oct., 12 déc. — Bailly, 31 janv., 23 mai, 19 nov. — Bailly, maire, 28 sept. — Bajot, 2 fév. — Bakunine, 16, 18 janv. — Balard, 7 nov.

Balayage. Suffit-il que l'arrêté qui en ordonne l'étendue soit publié dans les formes ordinaires? — Faut-il établir que les immondices proviennent des pas d'un cheval? 9 mars. — Cette charge incombe-t-elle toujours au propriétaire? 26 juil. — Le juge peut-il rejeter le procès-verbal pour cause de vexations de la part de l'inspecteur, ou pour des embarras dont il ne parle pas? 28 mars.

Baldou, 4 juin. — Balguerie, 6 janv., 2 mai. — Baligand, 10 janv., 5 mai. — Ballesteros, 14 avril. — Balley, 16 avril.

Ballon, Accident, à *Mons*, 13 avril. — Frayeur d'un fermier belge, 3 oct.

Ballue, 3 oct. — Baltazzi, 8 nov. — Balthazard, 4, 7 juil.

Ban (rupture de). Existe-t elle dans le fait de changer la route qui conduit au lieu de la surveillance? 19 oct. — Peut-on encore poursuivre de ce chef un condamné *amnistié*? 26, 27 avril, 1 juin, 10, 16 août. — Aubry, 14 nov. — Buchot, 6 juil. — Clodomir, 8 août. — Dargent, relieur-poète, 24 avril. — Digny (Rosalie), 8 juin. — Dupont, 26 fév. — Febas, 14 nov. — Gambet, 24 sept. — Garodeau (Célina), 17 avril. — Guerre, 26 juil. — Kersausie, 26, 27 avril, 1 juin. — L..., 23 nov. — Mathieu, *avocat*, 25 juin. — Morellot, 13 août. — Morizot, 28 sept. — Perrier, 19 sept. — Souchon (femme), 27 janv. — Tribaudeau, 12 oct. — Un sourd-muet, 15 janv. — Un élégant, 13 avril. — A la suite d'un chien, 20 oct. — V. *Surveillance*.

Bandart, 17 juil. — *Bangor*, navire, 1 oct. — Banniello (Ve), 2 oct. — *Banque de Buffalo*, 19 déc. — *Banque militaire*, 18 avril. — *Banque des prêtres*, 31 déc.

Banqueroute. Le mauvais état des livres peut-il être considéré comme absence de livres? 24 juin. — Observations sur la répression de ce crime, 15 oct. — Alliot, 31 oct., 16 nov. — Angé frères, 4 juin, 4, 20 juil. — Arnoux, 3 avril. Bauché, 29 janv. — Baudon, 11, 22 à 26, 28 sept., 29 nov. — Biers, 18 juil. — Bouvard, 12 juin. — Chrétien, 26 sept. — Declerck, 5 déc. — Delsuc, 21 fév. — Duché, 6 juin. — Edet-Vallée, 11 janv. — Espanel, 26 sept. — Foucault, 11 janv. — Germain, 11, 22 à 26, 28 sept., 29 nov. — Godard, 17 mai. — Godiniaux frères, 12 nov. — Gruel, 11 avril. — Hennigue, 31 janv. — Huart, 31 oct. — Laurent, 10 août. — Lebreton, 5 avril. — Loyasse, 31 oct., 16 nov., 28 déc. — Masson, 28 mars. — Maury, 21 fév. — Mazel, 24 janv. — Mercier-Godard, 12 déc. — Moraine, 11 janv. — Oursel, 24 déc. — Perre, 8 juin. — Philippe. — Pissaucourt, 10 oct. — Renaud, 28 mars. — Rousseau (femme), 12 nov. — Sauvage, 26 mai. — Sazy (de), 11, 22 à 26, 28 sept., 29 nov. — Sollekoffer, 5 déc. — Vidalen, 11 janv. — V. *Abus de confiance*.

Baptiste, 8 fév., 5 avril. — Baquère, 13 juin. — Bar, 29 juin. — Bar (de), 30 janv. — Barante (de), 12 déc. — Barata, 23 oct. — Baratinski, 15 juin. — Barba, 27 juil., 22, 27 août. — Barbe, 8 sept. — Barbé, 8, 11 oct. — Barbel, 3 janv. — Barberon, 13 nov. — Barbet, 22 fév., 13 juil. — Barbier, 28 déc. — Barbier-Saint-Ange, 28 avril. — Barbier-Vivien, 28 fév. — Barbosa, 23 avril. — Bardeau, 18 juin. — Bardet de Lisle, 28 juil. — Bardiau, 16 fév. — Bardot, 15 janv., 1 août. — Bardou, 21 août. — Barge, 27 nov. — Barget, 25 déc. — Baril (femme), 20 nov. — Barillon, 21, 22 déc. — Baring, 25, 31 janv., 7, 8, 15 fév., 17, 19, 22 mars, 21, 28 juin, 16, 29 août, 18, 20 oct. — Barker, 23 janv., 30 juil., 24 déc. — Barlet, 12 avril. — Barlot, 20 août. — Barloy, 3 nov. — Barnabé (Ve), 23 nov. — Barnaud, 14 fév. — Barnaval, 1 juin. — Barné, 4 déc. — Baroche, 4 janv. — Barocher, 27 nov. — Baron, 17 janv., 22 fév., 2, 18 mai. — Baroud (femme), 12 oct. — Barral, 28 fév. — Barrat, 30 janv. — Barrat (Ve), 7 mai. — Barrault, 30 juin. — Barré, 21 mars, 19 juin, 25 août. — Barreau, 19 sept., 2, 13 oct. — Barrère, 2 mai. — Barret-Ducoudert, 13 avril. — Barrier, 12, 14 nov. — Barrière, 20 mars, 25 juin. — Barrois, 12 nov., 18 déc. — Barrois de Lemmery, 7 avril. — Barrouquère, 20 juil. — Barry, 6 mars. — Bartarès, 17 nov. — Barthélemy, 23 avril, 10 mai, 14 déc. — Barthelet and Son, 26 juin. — Barthelot (Ve), 21 mai. — Barthelou, 31 juil. — Barthomeuf, 3 sept. — Bartinot, 24 fév. — Baruh, 26 juin. — Baschy (de), 28 mai, 4 août. — Basin, 6 mars. — Basset, 30 janv., 30 avril, 12, 26 juil., 14, 25 déc. — Bassine (Marie), 31 juil. — Bastard, 15 janv., 14 juil. — Bastianesi, 5 juil. — Bastien, 9 juin, 3 sept. — Bastrate, 24 nov. — Bataille, 21 fév.

Bateaux à vapeur. Doivent-ils, à toutes réquisitions, présenter leurs registres pour l'impôt du dixième des voyageurs? 15 janv.

Bathery, 29 novembre. — Baticle, 4, 8 juin, 11 octobre. — Batroz, 29 novembre. — Battarel, 13 février. — Batton, 31 mars, 11 août. — Battut, 13 août. — Batz (de), 12 sept. — Baucher, 21 mars, 16 juin. — Baud, 8 fév., 3 déc. — Baudard de Saint-James, 9 janv. — *Baudéau*, commune, 20 juil. — Baudelet, 17 mai. — Baudelot, 18 juin. — Baudey, 2 janv. — Baudgouget, 1 nov. — Baudin, 27 août, 17 sept. — Baudin (demoiselle), 1, 7, 21 juin, 19 juil. — Baudini, 13, 16 fév. — Baudon, 11, 12 déc. — Baudot, 6 déc. — Baudouin, 23 mars, 11 mai, 19 juil., 8 déc. — Baudouin (femme), 27 avril. — Baudoux, 16 avril. — Baudrier, 9 août, 8 oct., 13, 15 nov. — Baudry, 15 mai. — Bauer, 23 avril, 21 mai, 13 juil. — Bauer (femme), 2 oct. — Bauerkeller, 23 fév. — Baulot, 26 oct., 25 déc. — Baumann, 23 janv. — Baumegertin, 12 avril. — Baurès, 3 avril. — Bavay (de), 22 oct. — Bavoux, 22 nov. — Baye (de), 23 mai. — Bayet, 18 juin. — *Bayge*, commune, 23 mai. — Bayle-Mouillard, 6 fév. — Baylion, 21 sept. — Bayssalance, 28 juil. — Bayvet, 12 avril. — *Bazar Bonne-Nouvelle*, 23 juin. — Bazile, 8 juin. — Bazin, 1 oct. — Beau, 27 avril. — Beaucé, 2 juil. — Beaucher, 12 sept. — Beaudelaire, 18 déc. — Beaudot, 4 janv. — Beaufils, 24 avril. — Beaugrand, 28 juil. — Beaujelin, 10 nov. — Beaulieu, 17 juil. — Beaumée, 3, 4 juil. — *Beaumont*, commune, 9 juin. — Beaumont (de), 15 sept. — Beaunnas (de), 27 janv. — Beaurain, 26 mars. — Beaurecueil, 14 nov. — Beausire (de), 15 nov. — Beauvais, 2 juil., 28 déc. — Beauvallet, 30 janv. — Beauvallon (de), 12, 13, 28 mars, 6 avril, 12, 14 juil., 15, 18 août, 15 sept. — Beauvisage, 15 janv. — Beauvois, 27 juin. — Béché, 26 déc. — Béchet, 28 déc. — Beck, 13 fév. — Becker, 2, 6 mars, 5 avril. — Becq, 20 mars. — Becquerel, 17 nov. — Bédier, 14 août, 10 sept. — Bedonet (femme), 22 nov. — Bégard, 11 sept. — Bégin (femme), 12 avril. — Béguely, 7 nov. — Behaghel, 8 oct. — Béhopé, 6 juil. — *Bel Respiro*, institution, 22 mars. — Belbé, 1 sept. — Belcastel (de), 28 avril. — Beléme, 25 sept. — Belgodère, 16 janv. — Béliard de Beaupré, 28 mai. — Belin-Mandar, 13 mars. — Belivier, 7 déc. — Bell, 27 mars. — Bellac, 24 oct. — Bellanger (demoiselle), 4 janv. — Belle-d'Amour (fille), 14 déc. — Bellefonds (de), 15, 19, 20 mars, 21 avril, 28 mai. — Bellenger, 7, 21 mai. — Bellet, 18, 20 août. — Bellevue de Vallac, 5 mai. — Belleyme (de), 22, 25 sept. — Bellier du Charmeil, 17 fév. — Bellier de Villentroy, 18 déc. — Bellocq, 24 déc. — Belluol, 8 mars. — Belon, 16 janv. — Belot (femme), 25 juil., 28 déc. — Bels, 25 août. — Beltramelli, 6 juil. — *Belvis*, commune, 19 fév. — Benais, 16 nov. — Ben-Amaraoui, 18 juil. — Bénard, 11, 23 janv., 7 avril. — Bénazé, 13, 15, 16 fév. — Benazet, 26 fév., 6, 28 nov. — Bence, 5, 28 déc. — Bénédict, 4 juil.

Bénéfice d'inventaire. Cet avantage est-il perdu par le défaut d'*affiches* d'une vente mobilière, si le notaire constate le contraire? 9 janv.

Beneyton, 28 déc. — Bénier, 8 fév. — Benigny, 13 avril. — Benjamin (femme), 26 oct. — Bennet, 14 mai. — Benoist, 16, 23 avril, 16 août. — Benoit, 18, 19 janv., 2, 24 mai, 31 juil., 14 août, 8 sept., 17 oct. — Bentz, 1 sept. — Bérage, 13 fév. — Béral, 7 avril. — Béramourt, 16 août. — Beranger, 6 oct. — Bérard, 29 mai, 9 juil. — Bérau, 4 janv. — Béraud (Antony), 9 avril. — Bérault, 25 juil. — Bercher, 16 nov. — Berchès, 12 juin. — Berchet, 2 mars, 5 avril. — Berchu, 26 oct. — *Bercy*, commune, 25 sept. — Bergeot, 7 fév. — Berger, 19 juin. — Berger (Ve), 9 juil. — Bergès, 11 oct. — Bergevin, 22 sept. — Bergham, 2 juin. — Berghes (prince de), 21, 22, 25 juin, 26 juil., 2, 7, 10, 15, 16, 31 août, 3 oct., 29 nov. — Bérillon, 12 avril. — Berlancourt (Marie), 11 sept. — Berland, 28 mars. — Berle, 25 janv. — Berlet, 15 juin. — Berlioz, 28 déc. — Berloquin, 17 oct., 17 nov. — Bernadet, 21 avril. — Bernage, 3 sept. — Bernanda, 5 avril. — Bernard, 8 fév., 31 mars, 3, 21 avril, 15, 19 nov. — Bernard (Philibert), 11 juil., 8 août. — Bernard (Fe), 15 mai, 4 juin. — Bernast, 21, 23 avril, 13, 31 août. — Bernay, 20 juin. — Bernet-Rollande, 5 mars. — Berneval, 9 juin. — Bernez (femme), 28 déc. — Bernier, 14, 16 août, 26 déc. — Berriat-Saint-Prix, 6 oct. — Berrod, 11, 13 juil., 8 août, 17 sept. — Berrubé (Ve), 12 oct. — Bertaut, 28 mars. — Berteau, 5 juin. — Berthau, 27 août. — Berthaud de la Pessonnière, 10 janv. — Berthault, 19 juil. — Berthault (demoiselle), 15 mars, 7 mai. — Bertheaume, 18 oct. — Berthet, 9 janv. — Berthier (comte), 20 juin, 18 juil. — Bertho, 21 mars, 2 juin. — Bertier, 16 avril. — Bertier (de), 20 juin. — Bertin, 14 fév., 6 juil., 12 nov. — Bertin de Vaux, 17 avril. — Berton, 28 juil., 25 août, 12 oct., 1, 28 nov. — Berton (femme), 24 mai. — Bertora, 9 mars. — Bertoux, 21 mai. — Bertrand, 8 fév., 31 mars, 23 mai, 7 juin, 20 juil., 14 août, 17, 30 sept., 5 oct., 9 nov., 28 déc. — Bertrand (maréchal), 8 fév. — Bertrand (femme), 19 janv. — Bertrand-Bordères, 7 juil. — Bertre, 18 juin. — Berry (duchesse de), 21 avril. — Berville, 9 fév., 14 août. — Béry, 24 mars, 1 juin. — Besancila, 13 août. — Besançon, 18 avril. — *Besançon*, ville, 27 mars, 3 avril. — Beschard, 30 juin. — Besnard, 22 juin, 13 juil., 2 août, 17 nov. — Bessac, 6 oct. — Besse, 18 sept. — Besset, 22 à 26 sept. — Besson, 20 mars, 11 mai, 9 juil., 19 déc. — Best, 13 août. — Béthery, 8 mars. — Béthune et Plon, 14, 28 mars, 26 avril, 22 mai, 4, 11 juin, 12 juil., 4 oct., 27 nov. — Bétille, 7 juin. — Bétolaud, 31 mars. — Betouille, 8 mars. — Bétry, 26 juil. — Beuchet, 17 déc. — Beudin, 19 sept. — Beuve, 16 juin. — Beuzeboc, 11 juin. — Bex (Ve), 20 fév. — Beynaguet, 13 juin. — Beyon, 13, 29 nov. — Bezard, 29 janv. — Beziade, 16 juin. — Bezouani ben Mohammed, 7 nov. — Biard, 21 sept. — *Bibliothèque ecclésiastique*, 30 avril. — Bicabe, 24 mai. — Bichat, 15 nov. — Biclet, 9 juil., 20 sept. — Bidard, 27 fév., 25 juin. — Bidaud, 19 fév. — Bidault et Ce, 8 fév. — Bidaut (femme), 4, 6 juil. — Bidon, 22 fév. — Bidremann, 30 mai. — Bidrot, 12 nov. — Bien, 11 oct. — Bienfait (femme), 16 mai. — Bienvenu (femme), 1 mars. — Bierne (Zoë de), 21 avril, 30 août. — *Bierzy*, commune, 28 mars. — Bieu, 21, 30 nov. — *Bigaglia*, commune, 5 janv. — Bigallet, 20 sept., 3, 5 déc.

Bigamie. Besson, 19 déc. — Cottineau, 12 sept., 5 nov. — Murray, 16 juin. — Nicholls, 22 mars. — Une Anglaise, 26 janv. — Mode de ces poursuites, en *Angleterre*, 22 mars.

Bigey, 7 avril. — Bignon, 11 janv., 23, 31 mars. — Bignon (Emérantine), 20 sept. — Bignot, 5 déc. — Bigon, 28 avril. — Bigorric-Leschamps, 9 juin. — Bigot, 11 janv., 26 fév., 9, 10 avril. — Bigot (Dlle), 22 fév. — Biguet (Anne), 16 oct. — Bihl, 19 avril. — Bihoret (Ve), 13 sept.

Bijoux fourrés. Les bijoux saisis comme tels, mais reconnus plus tard n'être qu'à bas titre, rendent-ils le saisi passible des frais? 27 nov. — *Bijoux faux*. M... (femme), 14 déc.

Billard. Interdit par la police, 20 fév.

Billard, 6 déc. — Billault, 19 fév., 21 mars, 5 nov. — Billecard, 28 déc. — Billerey, 10 juil. — Billet, 6 oct.

Billet de banque. V. *Faux*.

Billet à domicile. Lorsqu'il est fait de place en place, est-ce un acte de commerce? 31 oct.

Billet à ordre. Le juge peut-il décider que celui souscrit par un négociant n'est pas commercial? 12 nov. — Celui causé pour *remplacement militaire* est-il absolument exigible de la part du tiers-porteur? 23 mars. — Le tiers porteur de celui payable treize mois après *remplacement*, peut-il en exiger le paiement si ce remplacement n'a pas été opéré? 30 oct., 10 déc. — La demande en restitution d'un billet mis en *dépôt* jusqu'à exécution d'un *remplacement*, est-elle du ressort civil? 8 nov. — La mention du *retour sans frais*, en dispensant du protêt, dispense-t-elle de donner avis du non-paiement dans le temps légal? 9 janv. — La *prescription* de cinq ans est-elle interrompue par un *protêt* tardif? 15 janv. — *Quid* par une mise au rôle? 29 janv. — Peut-on déférer le *serment* décisoire sur sa possession? 13 fév. — Le tiers-porteur de bonne foi du billet d'un *interdit*, souscrit avant conseil judiciaire, est-il tenu de prouver la date certaine de l'engagement? 10 mai. — Y a-t-il lieu à compte de retour pour un billet de *Paris* aux *Ternes*? 9 août. — L'*endos* irrégulier d'un non-négociant peut-il le soustraire à la compétence commerciale? 6 mars. — L'*endos* antidaté en transporte-t-il la propriété? 12 juin. — Quelle est la responsabilité de celui qui le transmet sans l'*endosser*? 22 mars, 5 avril. — L'*endosseur* qui paie volontairement le porteur a-t-il contre ses cédans les mêmes délais d'action? 1 mai. — Peut-on le donner en *nantissement*, par simple *endos*? 7 août, 22 sept. — Quel est l'effet de l'*endos en blanc*? 21 août. — Son porteur par *endos en blanc* qui le transporte par endos régulier, est-il *subrogé* aux droits de ce dernier en cas de non paiement? 13 nov. — Le porteur par *endos en blanc* qui l'a remboursé a-t-il action contre celui qui le lui a transporté? 7 déc. — V. *Aval*, *Compte-rendu*, *Escroquerie*, *Lettre de change*, *Loyers*.

Billet au porteur. En cas de perte, ne peut-on en réclamer l'importance qu'après trente ans? 30 mai.

Billette, 27 oct. — Billioud, 31 mars. — Billy, 6 août. — Binet, 20 sept., 22 oct. — Bingert, 19 nov. — Binot de Villiers, 30 août. — Biot, 9 nov. — Biou de Marlavagne, 17 fév. — Bipert, 26 janv. — Biresfond, 22 août. — Bissette, 6 fév. — Bisson, 26 déc. — Bitrou, 28 nov. — *Bitumes de Bastennes*, 17 fév. — Bizet, 31 janv., 1 fév., 23 mars. — Bizot, 30 oct., 27 nov. — Blaeden, 16 nov. — Blainville, 30 mars. — Blaise (femme), 30 nov. — Blaize, 25 juin. — Blaizot, 14, 16 août. — Blanc, 5, 17, 24 fév., 1, 9 juin, 27 sept., 15 oct. — Blanc, abbé, 28 sept. — Blanc et Ce, 15, 19 sept. — Blanc-Pralon, 15 oct. — Blanchard, 16 janv., 8 mars, 19 avril, 12 déc. — Blanchard (fille), 30 nov. — Blanchereau, 17 oct. — Blanchet, 16 fév., 16 juil., 18 déc. — Blancpaille (femme), 9, 11 avril. — Bland, 30 juin. — Blandin frères, 17 mai. — Blanriez (de), 12 avril. — Blénard, 22 mars. — Blenkowe, 7 août. — Bléry, 13 janv.

Blessures graves. Peut-on, dans une seule question au jury, renfermer le fait et la qualité de la personne blessée? 12 sept. — Aloffe, 6 déc. — Barré, 12 juin. — Baudemont, 7 juin, 10, 25 août. — Billard, 10, 30 mars. — Binot, 6 déc. — Biscop, 26 sept., 6 oct. — Blot, 28 nov. — Bonis, 21 mars. — Borgella, 14 mai. — Brohan, 26 nov., 6 déc. — Charbonnel (femme), 7 sept. — Cléry, 24 août. — Craissac (Marie), *vitriol*, 28 mai. — Dufoy, 28 mars, 13 avril. — Durif, 21 mars. — Fandin et sa fille, 28 mars, 7 juil. — Gaudon, 12 sept. — Girard (Louise), *vitriol*, 7 sept. — Grosjean, 27 juil., 6 août. — Houziau (femme), *vitriol*, 31 janv., 8 fév. — Hubert, 26 juin. — Lolergue, 28 mars. — Magrot, 11, 24 mai. — Main, 12 sept. — Manic (Marguerite), *vitriol*, 8 mars. — Mirès, 10 août. — Pothier, 5 sept., 26 nov. — Retordier, 21 mars. — Roux, 26 sept., 5 oct. — Sebille (fille), *vitriol*, 29 nov. — Thueur, 14 mai. — Tinet, 26 mai. — Vincenti, 29 sept. — Yeux arrachés à une jeune américaine, 1 fév. — V. *Meurtre*, *Voies de fait*.

Bleu, 13 août. — Bleuart, 17 déc. — Blime, 23 juil. — Blin, 18 avril, 18 juin. — Blin-Rousil, 31 août. — Blondeau, 15, 21, 26, 27 fév. — Blondeau de l'Etang, 4 déc. — Blondel, 23 mai, 11 juin, 3, 4 juil., 8 août. — Blondet, 27 juin. — Blondin, 22 mai, 24 nov. — Blot, 26 janv., 23 avril, 5 juin, 16, 26 juil., 9 août. — Blusela, 4 janv. — *Boa* échappé à Grenoble, 10 oct. — Bobel, 9 juin. — Boca, 2 juil. — Bochet, 12 mai. — Bock, 8 nov. — Bocondé, 12 juin. — Bocquet, 15 nov. — Bocquien, 19 déc. — Bocrio (de), 12 sept. — Bodet-Kroux, 19 juin. — Bodin, 31 mars, 1 déc. — Boëme, 12 janv., 16 mai. — Boësi, 13 déc. — Boëssel-Lacroix, 12 nov. — Bœuf (femme), 19 janv. — *Bœufs* effrayés à Guéret, 21 sept. — Bogais de Laboissiere, 5 mai. — Boguet, 19 déc. — Bohan, 18 déc. — Bohard, 2 août. — Boichard, 27 nov. — Boichère, 12 juil. — Boileux, 25 janv., 31 mars. — Boinvilliers, 3 mars. — Boiron, 31 mars.

Bois de chauffage. Ceux qui, sans être marchands, en font flotter, doivent-ils la cotisation des négocians pour leur conservation sur les ports? 8 fév. — Réclamation de ce commerce contre la ville de *Paris* pour l'île *Louviers*, 6, 20 déc.

Bois et forêts. Lorsqu'un droit *d'usage* a été consenti en faveur d'une *commune*, en échange de propriétés, peut-on plus tard le faire restreindre? 28 mai. — Une *commune* peut-elle rendre la *prescription* impossible en prouvant par témoins la délivrance de ses *usages*? 4 août, 14 sept., 6, 20 nov., 4, 10 déc. — Le droit *d'usage* qu'on attribue à une *commune* constitue-t-il une violation du droit de propriété qu'on a refusé? 3 fév. — L'arrêt de la Table de marbre qui alloue un usage à un certain nombre d'habitans d'une *commune*, s'oppose-t-il à ce que d'autres l'acquièrent par la suite? 20 mars. L'administration est-elle seule juge du refus que fait une *commune* d'accéder à un rachat *d'usage*? 27 mars. — L'*usager* doit-il donner quittance du bois qu'il reçoit? 19 fév. — Est-il tenu de représenter le bois de construction qu'il n'a pas employé? 27 avril. — Les Tribunaux sont-ils juges souverains des cantonnemens en fait de droit *d'usage*? L'usager peut-il être assujetti à des frais de garde? 28 fév. — Les arrêtés de préfecture qui renferment la teneur des titres déposés suffisent-ils pour faire maintenir des *usages*? 18 juin. — La déchéance des droits *d'usages*, prononcée par la loi de l'an XII, était-elle absolue? 2 août. — Le Tribunal doit-il surseoir quant à un délit *d'usage*, si l'on conclut à la preuve de ce droit? 7 fév., 20 juil. — L'*enregistrement* de la vente d'un droit *d'usage* est-il immobilier? 2 juil. — Est-il dû deux *enregistremens*, lorsqu'un bois et sa superficie sont *vendus* par actes séparés? 13 déc. — Les dommages causés par l'adjudicataire d'une coupe sont-ils payables sur simple commandement? 29 déc. — L'acquéreur d'une vente ne peut-il profiter d'un délit qu'autant qu'il l'a fait constater, avant l'autorité, par un procès-verbal régulier? 20 déc. — Est-il valable le procès-verbal dressé, sans réclamation, en présence d'un conseiller municipal délégué? 9 nov., 24 déc. — L'adjudicataire d'une coupe, délinquant, doit-il, outre la peine, des *dommages-intérêts* pour déficit de réserve? — Les gardes sont-ils responsables des délits, s'ils n'ont pas prévenu de leur maladie? 31 août. — La bonne foi excuse-t-elle les délits forestiers? 7 sept. — La minorité du délinquant est-elle une excuse légale? 6, 28 déc. — Y a-t-il lieu à cumul des peines en cette matière? 28 déc. — Les maîtres sont-ils responsables des délits de leurs serviteurs? 10 janv. — Est-ce un délit que d'arracher du bois mort, à l'aide d'une coguée? 8 mars. — Lorsqu'un enlèvement de bois se fait au moyen d'une charrette, doit-il être puni d'après le nombre des fagots? 12 avril. — Le propriétaire délinquant, qui y fait lui-même *paître* son troupeau, n'est-il passible que d'une amende? 4 mai. — N'y a-t-il lieu qu'à surseoir lorsque le délinquant prétend que le *pacage* a eu lieu sur une autre commune? 7 sept. — *Quid* s'il prétend que le chemin où le délit a été commis n'appartient pas à la forêt? 30 sept. — Le fermier d'un *pacage* dans un bois ne peut-il en user qu'après défensabilité? 6 avril, 31 août. — A-t-on pu céder, après le nouveau Code, le droit antérieur qu'on avait d'y faire *paître* des bêtes à laine? 17 nov. — L'*affouage* accordé à des communes par un arrêté des représentans peut-il être modifié par les Tribunaux? 21 avril. — Les rôles des taxes communales, pour frais *d'affouage*, sont-ils passibles du *timbre*? 6 juin. — Les agens voyers peuvent-ils couper des *arbres* pour une route sans commettre de délit? 3 avril. — Ne peuvent-ils, dans ce cas, être poursuivis sans autorisation? 7 sept. — Le juge peut-il décider que des forêts ne sont pas comprises dans l'engagement d'un domaine de l'Etat dont elles dépendent? 10 avril. — L'autorisation d'établir une ferme dans la zône d'une forêt autorise-t-elle à y faire du feu? 12 avril. — Délits, contraventions et peines en *Allemagne*, 4 mai, 12 nov. — V. *Arbres*, *Chasse*, *Faux* (*inscription de*), *Lapins*, *Mutation* (*droits de*), *Pacage*, *Revendication*, *Usage*, *Vente*.

Bois-le-Comte (de), 23 avril. — *Bois-Héroult*, commune, 31 mars. — Boisménard (de), 13 oct. — Boisrioult, 23 juil. — Boissarie, 18 déc. — Boissat, 15 janv. — Boisseau, 4 janv. — Boissier, 7 avril. — Boissière, 9 fév. — Boissin, 3 déc. — Boissonnet, 18 sept., 14 déc.

Boissons. Inspection des débitans, 28 août. — V. *Octroi*.

Boissy (de), 26 juin, 4, 10 juil., 17 nov., 15 déc. — Boistel, 5 mars. — Boitard, 23 avril. — Boitel, 13 janv. — Boiteux, 7 nov. — Boixo, 31 mars, 28 juil. — Boizard, 31 mars, 2, 18 avril, 6 juin, 17, 23 juil., 6, 20 août. — Bolack, 16 août. — Boldéro, 3 juil. — Bole, 18 déc. — *Bologne*, ville, 23 fév., 19 nov. — Bolucet, 19 oct. — Bombésy (Héléna), 22 mars. — Bon, 28 juil., 17 sept. — Bonacorsi, 30 sept. — Bonafous, 28 mai. — Bonald (de), 20 fév., 3, 5, 8, 9, 10, 12, 29 mars, 7, 23 avril, 19 mai. — Bonaparte (Lœtitia), 31 août, 23 oct. — Bonar, 13 août. — Bonardeau, 30 janv. — Bonardel, 9 fév. — Bonatre, 13 nov. — Bondu, 21 nov. — Bongars (Esther de), 19 déc. — Bonham, 3 juil. — Bonhomme, 27 oct. — Bonnaire, 1, 15 janv. — Bonnal, 28 mai. — Bonnard, 29, 30 mars, 27 avril, 22 mai, 19 juin, 18 sept., 10, 19 nov. — Bonnard (femme), 17 déc. — Bonnare, 25 oct — Bonnefoy, 24 déc. — Bonnerot (Ve), 10 mai. — Bonnes (de), 10 déc. — Bonnet, 28 déc. — Bonneval (de), 9 mai. — Bonneville, 3 fév. — Bonnier, 9 janv., 26 juin. — Bonnin, 11 oct. — Bonnin (fille), 7 août. — Bonpant, 25 avril. — Bontems, 15 juin. — Bontoux, 31 mars. — Bonvalet, 30 sept. — Boquelet, 30 juil. — Boquet, 20 avril, 25 août, 19 sept. — Borain, 15 nov. — Bordas-Dumoulin, 9 janv. — Bordeaux (duc de), 3 fév., 7 mars, 23 août. — Bordelais (femme), 25 août. — Bordenave-Dabère, 28 juil. — Bordes, 17 fév., 25 sept. — Bordier, 18 juin. — Bordinck, 7, 10 avril. — Boreau-Lajanadie, 15 nov. — Borel, 10 janv. — Borelli, 31 août. — Borelly (Ve), 31 janv., 1 fév. — Borghèse (princesse de), 1 nov. — Borgnis-Gallanty, 31 janv., 1 fév.

Bornage. Lorsque les titres sont contestés, le juge de paix cesse-t-il d'être compétent? 7 mai. — *Quid* s'il ne s'agit que de les appliquer? 20 nov. — Le juge de paix peut-il connaître d'un déplacement de bornes posées par conventions? 24 déc.

Borniche, 2 janv., 6 déc. — Borrani, 22 juin. — Borrell, 15 juin. — Borty, 30 avril. — Bory, 7 juil. — Borzan, 30 juin. — Bosc, 9 fév., 2 août. — Boscher-Delangle, 25 mai. — Bosse, 2 avril. — Botel, 30 sept. — Botherel (de), 17 janv., 27 juin. — Bothurie, 1 août. — Botler, 15 mars, 26, 27 oct., 1 nov. — Botz, 15 fév. — Boucaumont, 5 fév. — Bouchard, 30 juil., 21 août. — Bouchardon, 13 oct. — Boucher, 27 mars, 28 avril, 1 juin, 18 sept., 26 oct., 9, 15 nov. — Boucher, employé 21 à 27 juil., 7 déc.

Boucherie. Un juif peut-il se livrer à cette industrie, du moment qu'il n'enfreint pas les droits du *schoet* reconnu? 16 août, 12 déc.

Bouchon, 20 nov., 4 déc. — Boucly, 5 nov. — Boudard, 6 fév. — Boudas, 9, 31 mai. — Boudaud, 29 nov. — Boudet, 24 avril. — Boudignot, 12 fév. — Boudin, 20 nov. — Boudin (femme), 8 août. — Boudrot, 26 oct. — Boudry, 14 fév., 12 avril. — Boué, 9 fév. — Bouelle, 19 mai. — Bouët-Willaumez, 11 oct. — Bouffard, 11 janv. — Bouflers (de), 28 nov., 19 déc. — *Bougies de l'Etoile*, 23 juin. — Bouglé, 18 déc. — *Bougue*, commune, 24 déc. — Bouhgton, 6, 15 nov. — Bouhier, 8 oct. — Bouillé (de), 26 fév., 13 oct. — Bouillerie (de la), 13 oct. — Bouillon, Gérin et Ce, 30 juil. — Bouillon (de), 26 nov. — Bouis, 6 janv. — Bouisson (Ve), 29 janv. — Bouju, 25 déc. — Boulanger, 20 fév., 8 oct.

Boulangerie. Le maire peut-il fixer un *minimum* de farine dans chaque établissement? 9 mars. — Le juge du lieu où le pain a été fabriqué est-il seul compétent pour juger de son poids? 8 mars. — Le pain de fantaisie doit-il avoir le poids indiqué? 24 oct. — Celui qui porte le pain doit-il avoir avec lui une série de poids? 13 nov. — Le maire de *Bordeaux* peut-il abandonner à la simple police le pouvoir qu'il a en cette matière? 30 juin.

Boulard, 22 fév., 17 juil. — Boulard (femme), 12 oct. — Boulay, 6 mars. — Boulbonne, 17 nov. — Boulé, 5 avril, 5 juin. — Bouleau, 6 janv. — Bouleau (femme), 26 janv. — Boulen (de), 10 nov. — Boulingre, 14 juil. — Boullemier, 15 juin. — Boullet, 27 nov. — Boulogne, 26 oct. — Boulon, 20 juin. — Boulouse-Baraqua. — Bouloustreau, 17 déc. — Boulow, 12 nov. — Bou-Maza, 19, 26 déc. — Bounicaud-Gémond, 28 déc. — Boura, 30 juil. — Bourand, 15 oct. — Bourbevelle (de), 11, 13 janv. — *Bourbons*, leur exil, 27 avril. — Bourcier (femme), 13 juin. — Bourda (femme, 9 juin. — Bourdaloue, 17 fév. — Bourdau, 5 juil. — Bourdin, 31 juil., 29 nov. — Bourdon, 13, 25 avril, 8 sept. — Bourdonneau, 30 nov. — Bourdot, 10 juil. — Bourgade, 14 août. — Bourgain, 7 mai. — Bourgeois, 15 janv. — Bourgeois (femme), 2 mai, 20 nov. — Bourgeois de Richemont (femme, 17 déc. — Bourgeon, 16 mai. — Bourgeret, 8 sept. — Bourgier, 5 fév., 8 mars.

Bourgmestre. Expulsé en Allemagne par ses administrés, 7 juillet.

Bourgogne (duc de), 27 janv. — Bourgoin, 16 janv., 3, 10 août, 24, 26 oct. — Bourgon. — Bourguignon. — Bourjoly, 23 août. — Bourjuge, 9 nov. — Bourlet, 17 fév. — Bourlon, 17 avril, 28 mai, 28 août, 12 sept. — Bourmont (de), 15 juin. — Bournat, 6 avril. — Bourrassé, 22 mars.

Bourriche. Se trompant d'adresse, 1 fév.

Bourrin, 19 sept., 8 déc. — Boursaint, 2 juil. — Boursault, 26 fév., 5 mai.

Bourse (jeu de). Les joueurs ont-ils droit de poursuivre en répétition les agens de change? 2 fév. — Le mandataire d'un joueur peut-il le poursuivre pour les avances qu'il a faites? 28 fév., 10 mars. — Nullité d'obligation, 29 janv. — Fièvre d'opérations de bourse, à *Paris*, 30 août. — Arrestations de courtiers marrons, 24 oct. — V. *Chemin de fer.*

Boursicot, 1 janv. — Bouscarrat, 3 juil. — Bousquet, 25 avril, 2, 10 mai, 28 juil., 18 déc. — Boussac, 7 avril. — Bouteiller, 19 déc. — Bouterige, 26 mars. — Boutigny (Ve), 18 janvier.

Boutique. Son locataire peut-il la sous-louer et en changer la destination? 1 sept. — Est-ce au juge seul qu'il appartient de fixer les dommages dus pour bris de sa devanture par accident? 1 fév. — V. *Contributions.*

Bouton, 8 mars, 7 avril, 18, 31 déc. — Boutraingrain, 6 janv. — Boutré (de), 21 mars. — Bouts, 12 fév. — Bouttes, 8 mars. — Bouvart, 23 avril, 10 mai. — Bouvart (Ve), 25 juin. — Bouvery (Dlle), 27, 28 fév., 1 à 6 mars. — Bouvier, 27 fév., 30 mars, 27 avril. — Bouvret, 13 janv. — Bouzenot, 6 mars.— Bowers, 12, 13 avril, 30 mai, 14 août.

Boxeurs. A Rouen, 14 mai. — A Shrewsbury, 30 juil.

Boxler (Ve), 18 juin. — Boyen (de), 26 avril. — Boyenval, 31 juil. — Boyer, 12 juin, 12, 17 nov., 11, 13 déc. — Boyer (femme), 26 déc. — Braconnier (Ve), 26 sept. — Braconnot, 30 janv. — Brager, 17 fév. — Bragis, 17 janv. — Braillard, 15 fév. — Braillé, 13 fév. — *Brain*, commune, 5 fév.—Braissard, 11 déc. — Brambilla (femme), 27 avril. — Brandy, 10 juil. — Branger, 7 mai. — Brassard, 9 juil. — Brasseur, 22 août. — Brassey, 19 avril, 1, 5 mai, 4 oct. — Brassine, actrice, 31 juil., 14 août. — Brault, 14 juin. — Brave au feu, 11 déc. — Bray, 14 mars. — *Bray*, marais, 25 déc. — Brazais (de), 22 janv. — Bréant, 11 mai. — Bréard, 19 juil. — Bréauté, 2 fév. — Bréchot, 25 janv. — Brechtenstein (de), 26 oct. — Brée, 1, 13 déc. — Breger, 3 juil. — *Brehémont*, commune, 20 mars. — Brehen, 24 oct. — Breittmager, 11 avril. — Brémont, 22 mai. — Brenner, 12 fév. — Bréquerard, 30 juil., 17 oct. — Brescas, 11 août. — Breschu, 27 mars. — Bresdin, 8 déc. — Bressan, 7 août. — Bresson, 16 juil. — Bretagne, 13 déc. — *Breteuil*, commune, 2 avril. — Brethon, 14 sept. — Breton, 9 juil., 4, 6 oct., 4 déc. — Bretonnière, 27 août.

Brevet d'invention. Est-il valable lorsqu'il s'agit de la mise en pratique d'un procédé scientifique déjà publié? 10 sept. — Sa validité dépend-elle de l'utilité pratique plus ou moins réelle du perfectionnement? 31 déc. — Lorsqu'un brevet commun est exploité séparément, chaque copropriétaire a-t-il un droit exclusif à ses perfectionnements? 7 déc. — L'acquéreur d'une chose brevetée peut-il y faire des changemens, réparations ou modifications, sans l'intervention de l'inventeur? 1 oct. — Sa vente est-elle nulle lorsqu'il n'y a pas véritable invention? 26 juil. — Sa cession, sans garantie, emporte-t-elle celle des faits personnels du cédant? 23 fév. — Le Tribunal civil, saisi d'une question de nullité, peut-il se dessaisir et renvoyer au correctionnel? 15 janv. — Le jugement de déchéance est-il nul s'il ne mentionne pas que le ministère public a été entendu? 1 août, 9 nov. — Sa déchéance pour non paiement de la taxe, peut-elle être opposée avant sa publication? 13 juin. — Peut-elle être invoquée par un tiers? 22 nov. — Le brevet pris en *Ecosse* empêche-t-il d'en délivrer un semblable en *Angleterre?* 18 août.— Avis aux brevetés, 5 nov. — Poursuites pour non garantie légale, 12 janv. — V. *Contrefaçon.*

Briant, 9, 22 août, 21 sept. — Briard, 8 mai. — Briault (Ve), 9 mai. — Bridel (femme), 6 juin. — Bridge, 5 avril. — Bridoux, 16 fév. — Brière, 7 mars. — Brifaut, 30 mars. — Brifford, 17 fév. — Brimont. 9 juin.—Brimot (femme), 15 janv. — Brindeau, 11 sept., 27 oct., 15 nov. — Brineau, 5 avril. — Bringal, 30 janv. — Brion, 12 déc. — Briquet, 2 mars, 5 avril, 31 juillet.

Bris. De vitres, des Anglaises, 23 juin, 11 sept. — D'un vase, au Musée de *Londres*, 16, 17 fév. — D'ornemens d'église, 3 août. — De travaux en prison, 17 mai. — D'une glace pour se faire arrêter, 12 fév.

Brispot, 6, 13, 14 juin, 10 août. — Brisez, 31 mars.—Brisso, 6 janv. — Brisson, 18, 19 juin. — Britche, 12 sept.—Brizard, 28 mars, 11 avril. — Brize-Cadet, 10, 19 nov.

Brocanteurs. Ordonnance qui les concerne, 21 déc.

Brocart (femme), 16 juin. — Brocchieri, 1 janv., 2 août. — Brochot, 13 août. — Broglie (de), abbé, 6 avril. — Brohé, 25 janv. — Brossard, 13 juin, 23 août, 24 sept. — Brosses (de), 20 janv., 18 sept. — Brothers (Mary), 30 mai, 7 juin. — *Brothers de Walaboro*, navire, 3 juil. — Brouet, 27 oct. — Brough, 17 avril. — Brougham, 26, 30 juil., 1 nov. — Broughton (Sarah), 17 fév. — Brouillard (femme), 19 mai, 24 déc. — Broussais, 18 déc. — Brouzès, 3 juil. — Brown, 6 mars, 30 juil. — Brown (mistriss), 1 juin. — Broyer, 28 juin. — Bru, 30 oct.—Bruart, 8 juin. — Brugniart (fille), 25 juin. — Brugniet, 2 août. — Brugnot, 8 mai.

Bruits mystérieux, à *Bourg*, 4 août.

Bruite, 23 avril. — Brujaud (Ve), 7 avril. — Brûlefer (fille), 19, 20 sept. — *Brûleur de café*, 21 sept. — Brulon, 31 oct.— Brument (femme), 28, 29, 30 nov. — Brun, 31 mars, 21 août, 4 sept. — Brune de Mous, 1 fév. — Bruneau, 28 juil. — Brunel, 11 mai, 11 août. — Brunet, 26 janv. 22 mars, 30 avril, 14 juin. — Brunet (femme), 29 juin, 31 août. — Brunfaut, 25 sept. Bruni, 15 janv., 11 juil. — Bruno, 20 nov. — Brunswick, 20 janv. — Brunswick (duc de), 5 mars, 14, 17 avril, 13 juin, 16 août, 1, 24 déc. — Bruxelles, 16 juin. — Bryon, 17 fév., 8 déc. — Bucau, 17 nov. — Buchet, 12 juil. — Buchey, 28 avril, 21 à 27 juil. — Budé, 17 nov. — *Budget de la justice*, 2 janv. Buffart, 14, 16 août. — Buffet, 15, 23 juin. — Buffon (de), 13 avril. — Bugeaud, 28 mars. — Bugnet, 16 juil. — Buhau, 8 fév. — Buis, 18 déc. — Buisson, 31 mars, 27 oct. — Bullen, 29 janv. — Bullot, 15 sept. — Bumann, 4 mai. — Buon-Compagne, 28 nov. — Burdelot, 22 mai. — Bureau, 2 janv., 1 déc. — Bureaud-Riofrey, 1 nov. — Burette, 21 juin. — Burger, 23 janv. — Burgess, 4 janv.—Burguin, 3 fév. —Burillon, 8, 22 oct. — Burnell, 13 août. — *Burnhaupt*, commune, 14 sept.— Burnier, 23 août. — Burns, 16 juin. — Burton, 11 avril. — Busch, 22 mai, 5, 12 juin, 2, 9 juil. — Bussault, 28 avril. — Bussière, 22 janv. — Bustel, 20 nov. — But, 7 nov. — Butler, 19 juin. — Byse, 1 juin.

C

C..., 5 janv. — C..., instituteur. 9 août. — C..., notaire, 5 oct. — C..., de *Meudon*, 13, 14 juil. — Cabanès, 6 janv. — Cabaret, 22 à 26 sept. — Cabet, 6 mars. — Cabit, 7 mai, 16 juin, 1 sept. — Cabouret, 15 fév. — Cabrera, 23 juin, 21 août. — Caccia, 24 déc. — Cacheux, 6 mars. — Cacqueray de Valmenier, 18 déc. — Cadieu, 17 oct. — Cadiou, 31 mars. — Cadot, 22 fév., 10 oct., 21 nov., 5 déc. — Cadrès, 25 oct.

Cafés. V. *Bail, Brûleur.*

Caggiano, cardinal, 5 fév. — Cagnat, 16 juil. — Cahel, 17 fév. — Cahen, 20 avril, 4 juil. — Cahez, 29 août. — Cail, 18 juin, 26 juil. — Caillard, 2 juil. — Caillaut, 5 fév., 24 déc. — Caillet, 2 fév. — Cailleux, 7 juin. — Caillot, 24 juil. — Cailloux, 10 avril. — Cailly, 6 mars. — Caire, 28 sept. — *Caisse d'agriculture*, 4 janv.

Caisse des consignations. Doit-elle exécuter les jugemens par provision? 19 nov. — Est-elle suffisamment libérée en payant sur mandement de justice rendu entre une portion des intéressés? *Quid* de sa subrogation? Peut-elle faire revenir en cassation sur l'imprudence dont la Cour l'a taxée? 24 juil.

Caisse d'égargnes. Loi nouvelle, 2, 3 janv., 14 à 20 avril, 21 mai, 20 juin.

Caisse hypothécaire, 3 avril, 18 mai. — Cajan, 7 déc. — Cajani, 6 mars. — Callet, 28 fév. — Callot, 11 juil.—Calmant, 25 janv. — Calmels, 17 avril, 11 août. — Calmetes, 14 août. — Calon, 10 déc. — Calvimont (de), 13 mars. — Calzavano, 5 juil. — Camajou, 2 août. — Cambacérès (de), 15 sept. — Cambertin, 5 mai. — Cambronne, 7 juil. — Camescasse, 17 fév. — *Camille*, navire, 16 avril. — Camille, 10 août. — Camolera, 5 janv. — Campagne, 27 janv., 18, 29 sept. — Campagnol, 20 mars. — Campaignac, 27 mars. — Camper, 9 mars. — Camus, 7 avril. — Camuset, 21 fév.

Canal. L'adjudication de son curage est-elle résiliée par la mort de l'entrepreneur? 13 juin. — Peut-on en revenir sur l'indemnité pour inondation imprévue, lors de l'expropriation? 18 janv. — Peut-on appliquer à un nouveau canal (celui du *Nivernais*) le tarif de l'édit de 1704? 16 juil. — Son *péage* est-il suffisamment promulgué par la transmission aux autorités locales de l'ordonnance qui l'établit? 4 août. — Des conditions privées à leur sujet, sont-elles du ressort administratif? 2 août. — Loi sur le rachat des actions des canaux, 15 fév. — *Canal maritime* de Paris, 15 juin. — *Canal de l'Ourcq*, sa vente, 1 mars. — Procès pour le chemin de fer, 20, 27 juil. — Contestation sur son mode de navigation et de celui du canal *Saint-Martin*, 19 oct. — *Canal de Roanne*, 19 fév.

Canard, 12 oct. — Candrillier, 7 déc. — Cantal, 1 mai. — Cantin, 30 avril. — *Canton*, ville, 4 oct. — Cantuern, 4 janv. — Canus, 1, 22 nov. — Capedeville, 4 juin, 18 juil. — Capel, 11 sept. — Capella, 15 nov. — Caphiot, 20 sept. — Caplain, 6 juil. — Capmas, 23 nov.— Capoue (prince de), 1 janv.— Capperon, 5 mars. — Caradant, 15 nov. — Carbet, 21 nov. — Carbon, 14 juin. — Carbonnel, 13 mars, 30 avril. — Cardero, 8, 11 août. — Cardingley, 14 août. — Cardon, 16 avril, 18 déc. — Cardoso de Magalhaës, 17 oct.— Carère, 4 mai.— Carette, 10, 15, 16 fév. — Carez et Vacossin, 22 janv., 3 fév. — Carles, 27 juin. — Carlet, 11 oct., 19 nov. — Carlier, 23 fév. — Carlier (Claire), 5 mai. — Carlos (don), 11 janv. — Carmano, 17 sept. — Carmejane (de), 14 août. — *Carmélites*, 14 fév. — Carnap (Ve), 12 nov. — Carnier, 23 mars. — Caral, 17 fév. — Caroline, 14 juil. — Caroline, reine, 20 mars.—Caron, 6 janv., 18 mai, 28 juin, 1 août, 8, 26 sept., 9 nov. — Caron (fille), 19 nov. — Carpentier, 22 janv., 1, 13 juin, 11 août, 7 sept. — Carr, 30 janv. — Carrascal (Marie), 17 déc. — Carré, 7 mars, 18, 19, 24 déc.—Carrère, 31 oct.—Carrette, 13 fév.—Carretto (de), 23 mars. — Carriba, 8 nov.—Carrié, 27 août. —Carrière, 25 avril.

Carrières. La cession du droit de les exploiter doit-elle l'*enregistrement* de vente? 9 mai. — Les *amendes* qu'elles occasionnent appartiennent au budget départemental? 12 oct. — Les contraventions de celles à ciel ouvert, aux arrêtés des préfets, ressortissent-elles de la simple police? 15 oct. —V. *Mines, Tourbe.*

Carrigel, 31 janv. — Carriole (femme), 5 sept. — Carron-Duvilard, 4 avril. — Carter, 26 fév., 9 oct. — Carteret, 17 décembre.

Cartes biseautées. V. *Jeu.*

Cartier, 4 janv.— Cartigny (demoiselle), 19 janv. — Carton, 13 janv. — Caruel, 22 à 26 sept. — Carvainosa, 10 nov. — Casadejus, 29 oc. — Casanave, 14 août. — Casas, 30 sept. — Casenave, 16 avril. — Casimir-Compans, actrice, 20 sept. — Casquant, 24 janv.— Cassaigne, 26 mars. — Cassan, 11 août. — Casse, 14 nov. — Cassegrain, 10 mai. — Cassen, 17 mai. — Cassidou, 28 juil. — Castaings, 21 fév. — Casteja, 24 déc. — Castel, 28 fév., 5, 16 mai. — *Castel-Jaloux*, marais, 11 oct.— Castellane (de), 2, 25 juin, 6 sept. — Castelli, 13 avril, 3 oct.— Castellon, 23 avril. — Castex, 9 mars, 21 avril. — Castille (de), 22 janv., 29 mars. —Castlereagh, 27 avril.

Castration. Sur un lieutenant de marine, 1 sept.

Castrillo, 27 juil. — Castro, 6, 13 août, 17 sept. — Castro (Joanna de), 22 juin. — Castros, 25 juin. — *Catacombes*, 5 oct. — Cataigne, 26 janv. — Catarecha, 21 août. — Cathala, 13 fév. — Cathenot, 8 oct.— Catoire, 15 sept. — Catteau, 7 juin. — Cattierrozé, 7 mai. — Caubert, 2 mai. — Caubet, 21 mai, 18 déc. — Cauchemetz, 28 mai. — Cauchois, 3 déc.—Caumont-Laforce, 7, 21 déc.— Caunes, 27 mars, 18 avril.— Caussé, 15 nov. — Caussin de Perceval, 14 août, 13 nov.

Caution. Peut-on l'étendre à des sommes prêtées antérieurement à sa date? 16 juil. — Est-elle déchargée si le créancier n'a pas pris inscription sur le débiteur? 25 déc. — V. *Contrainte par corps, Contrefaçon, Etranger, Faillite, Garantie, Lettre de change, Réméré, Transfert, Usufruit, Vente.*

Cautionnement. Un officier ministériel peut-il valablement le transporter s'il n'est grevé, ni de faits de charge, ni de privilége de second ordre? 19 avril. — Quel *enregistrement* est dû pour le cautionnement du prix d'un office ministériel? 22 fév. — V. *Office ministériel.*

Cauvel de Beauvillé, 31 mars. — Cauvet, 16 avril.—Cauville frères, 15, 21, 26, 27 fév., 22, 26, 31 mars, 6, 12, 13 avril.— Cavaillon, 28 juil. — Cavaillier, 22 mars, 5 avril.— Caveillès-Lamothe, 17 oct. — Cavelan, 17 avril. — Caviglia, 13 déc.— Cayasse, 15 sept.— Caye (Emma), 31 janv., 7, 15 fév., 17, 19, 22 mars, 21, 28 juin, 16, 29 août, 18, 20 oct.—Caylus (femme), 9, 13 fév., 31 mai, 1 juin, 31 juil., 8 août. — Cayrolle, 26 juin. — Cazain, 5 avril. — Cazalens, 23 août. — Cazaux, 28 nov.— Cazelles-Villard, 1 mai. — Cazenave, 18 juil. — Cazes, 6 juin. — Cebrian-el-Rey, 10 oct. — Cefray, 6 janv. — Celestin (Fe), 16 nov. — Celliez, 15 janv. — Cénac, 2 août. — Cendrier, 17 sept. — Céphas-Brault, 8 mars. —Cerani, 25 juil. —Cercilly, 19 oct. — Cerclier, 2 juil. — *Cerf*, navire, 1 novembre. — Cerbeer, 24 fév. — Cerioli, 21 mai. —Cernisson, 15 oct., 14 nov., 18 déc.— Cès-Caupenne, 11 déc.

Cession de biens. Peut-elle être refusée à celui qui a signé légèrement des billets de commerce? 21 sept.

Cette, ville, 8 sept. — Chabal, 11, 25 juin. — Chabannes, 21 sept., 13 oct. — Chabert, 2 fév., 4 déc. — Chabot, 30 oct. — Chabot (de), 23, 26 mai. — Chabran, 27 oct. — Chabre, 21 sept. — Chabrier, 9, 21 avril. — Chabrillant (de), 7 sept. — Chabrol-Chaméane, 11 oct. — *Chacals arabes*, 27 fév. —Chachouin, 7 déc. —Chadenet, 28 déc.—Chagnet, 17 nov.—Chagot, 1 juin, 7 nov. — Chaillet, 22 fév.— Chaine frères, 9 mai.— Chaix, 23 janv., 19 juil. — Chaix-d'Est-Ange, 15 janv., 2 mai. — Chalamel, 2 oct. — Chales, 10 juil., 15 oct. — Chamart, 6 juil., 7 août. — Chambaudie (Jeanne), 3 oct. — Chambellan, 1 août, 19 oct. — Chamberlain, 1 oct. — Chambers, 10 mai. — Chambéry, 12 janv. — Chamblain, 16 sept. — Chambol, 24 oct. — Chambon, 24 janv., 2 août, 4 déc. — *Chambord*, domaine, 3 fév., 7 mars.

Chambre du commerce. Elections, 25 déc.

Chambres législatives. Discussion de l'adresse chez les pairs, 15, 17, 19 janv. — Chez les députés, 3, 22, 24, 26 janv.— Proposition d'incompatibilité, 10, 24 mars, 7 avril.— Modification du scrutin, 10 fév., 19 mars. — Observations sur une indemnité à leur allouer, 23 mars.—Voyage autour de la Chambre, 28 avril. — Clôture, 21 juil. — Convocation, 21 nov. — Ouverture et discours du Roi, 28 déc. — Présidence, 29, 31 déc.

Chambron, 2 août. — Champagne, 16 août. — Champeaux, 15 janv.— *Champlive*, commune, 18 juin. — Chanal, 29 août, 4 sept. — Chandellier, 17 sept. — Chandenier, 25 avril. — Chanoine, 20 avril, 22 nov. — Chantagru, 2 mai. — Chante-Grellet, 27 mars. — Chantreau, 9 janv. — Chanudet, 30 janv., 27, 28 août. — Chapais, 10 fév. — Chape, 24 fév. — Chapé, 17 oct. — Chapel-Croizet, 2 mai. — Chapelle, 8 sept. — Chapellier, 4 août, 23 oct. — Chepelon (Ve), 9 août. — Chaper, 16 janv., 2 mai, 4, 7 déc. — Chapitelle, 21 mai. — Chaplin, 8 juin. — Chapon, 13 juil. — Chappuis, 19 janv. — Chapsal, 12 sept.— Chaptal (demoiselle), 4, 26 mai.—Chapuis, 7, 20 mars. — Chaput, 1 juin. — Chapuzeau, 25 oct.

Charbon. Celui des usines doit-il l'octroi? 3 sept.

Charbonnel, 28 juil. — Charbonnier, 19 juin.— Charbonnier de la Guesnerie, 8, 22, 28 juin, 14, 23, 26 nov. — Charbouré, 18 janv. — Chardin, 12 mai. — Chardon, 18, 19 janv.

Charivari. Soufflet donné par une femme, 17 fév.

Charles, 12 janv., 4 août, 4 déc.— Charles (femme), 16 avril. — Charles X, 23 août.— Charles-Jean, Roi, 16 fév. — Charlet, 3, 10 août. — Charlot, 2 mai, 14 août. — Charlot (Dlle), 27 août. — Charpeaux, 9 mars. — Charpentier, 12 janv., 6 mars, 18, 27 juil., 23 oct., 9 nov. — Charpentier (comte), 20 juil. — Charpillon, 30 juin, 25 juil. — Charpiot, 19 juin. — Charrier, 20 janv., 25, 30 avril. — Charriot, 10 juil.— Charron, 10 sept., 29 nov. — Charruel, 5 sept. — Chartier, 1 janv., 3 fév. — Chartran. 18 déc. — Chassaigne, 28 déc. — Chassan, 21 août.

Chasse. Quelle est la publication nécessaire aux arrêtés des préfets, pour être exécutables? 6, 14 juil. — L'infraction à la loi est-elle excusable par la *bonne foi?* 10 janv., 13 avril. — Le *mineur* de seize ans peut-il, en cas de discernement, invoquer le bénéfice de la loi? 4 janv. — Est-on punissable pour prendre un gibier égaré, hors le temps de chasse? 5 juil. — *Quid* lorsque ce gibier est pris hors des temps, par des chiens courans? 4 août. — N'y a-t-il qu'une simple contravention dans le fait de chasser sur un terrain non récolté par le fermier, avec la permission du propriétaire du sol? 6 nov. — Le terrain nouvellement ensemencé, peut-il être considéré comme celui non encore dépouillé de ses récoltes? Est-ce au chasseur à justifier qu'il avait un permis antérieur pour chasser sur ces terrains? 10 janv. — Celui qui chasse sans permission dans un terrain excepté, est-il passible des mêmes peines qu'en temps prohibé? 19 juil. — La chasse en temps de neige, avec permis, entraîne-t-elle la confiscation du fusil? 20 janv., 4 juil. — *Quid* dans un terrain non récolté? *Quid* dans un champ de pommes de terre? 30 janv. — L'exception du temps de neige, pour le littoral de la mer, est-elle applicable aux communes qui ne sont submergées qu'accidentellement? 6 avril. — La vente du gibier est-elle licite en temps de neige? 17 janv., 23, 31 mars, 19 avril. — Dans le silence d'un *bail*, la chasse reste-t-elle au propriétaire? 5 juil., 1 août. — Le locataire de la chasse d'un bien d'*hospice* peut-il la mettre en société? 1 juin, 20 juil. — Le maître est-il responsable du fait de chasse d'un *lévrier?* 30 janv., 21 nov. — *Quid* d'un chien couchant? 30 janv. — Les *lévriers* doivent-ils être tués ou confisqués? 10 janv. — Des *traqueurs* non armés ont-ils besoin de permis? 10 janv., 9 mars, 27 avril. — La *traque* est-elle un moyen de chasse défendu? 30 nov. — Faut-il un permis pour la chasse des oiseaux de passage (les *alouettes*) par des moyens exceptionnels? 19 avril, 2 mai. — *Quid* pour la chasse des petits oiseaux sédentaires, au filet? 11 juin, 4 août, 18 oct. — Cette chasse est-elle permise à la glue? 4 janv. — *Quid* hors des temps de chasse? 7 mars. — Est-il délinquant celui qui chasse au fusil des *lapins* dont la destruction n'est autorisée qu'au filet? 13 nov. — La simple déclaration du chasseur, qu'il détruit des animaux malfaisans, suffit-elle? 20 janv. — Peut-on se servir de panneaux pour la chasse aux bêtes fauves? 25 déc. — Y a-t-il délit dans le fait de détruire des *pigeons* sur le lieu du dégât? 8 mars. — Peut-on chasser le *renard* en temps prohibé? — Le chasseur de *renards*, en *Angleterre?* 6 oct. — Est-il punissable le détenteur d'engins prohibés qui peut s'en servir dans un enclos où toutes chasses sont permises? 8 fév. — *Quid* de celui qui s'en sert dans un enclos? 27 avril, 10, 14 mai, 13 nov. — Quand est-ce qu'un filet peut être considéré comme prohibé? 10 janv. — Faut-il un mandat spécial pour saisir à domicile des filets prohibés? 19 déc. — Quelle autorité peut faire ces visites? 5 fév. — Ce délit dans un bois *communal* est-il un délit *forestier?* 27 avril. — Dans la *prescription* mensuelle de ce délit, doit-on comprendre le jour où il a été commis? 11 janv. — Ordonnance sur la chasse, 14 mai. — Quatre prévenus pour un lièvre, 26 avril. — Rébellion de chasseurs, à *Sainte-Baume*, 5 sept. — Cailles pêchées dans la Gironde, 10 oct. — Saisies considérables et destructions de panneaux, à *Pontoise*, 28 sept., 17 nov.

Chasseloup, 27 juil. — Chasson, 14 août. — Chastaing, 20 août. — Chasteler (de), 14 mai. — Chastellux (de), 7 mai, 21 décembre.

Chat. Procès pour un chat volé, 23 mai.

Chataigneraie (de la), 3, 10 janv. — Chatard, 15 nov.— *Château-Renard*, commune, 26 fév. — Château-Villard (de), 11, 13 janv. — Châtelet, 21 avril. — Chatenay-le-Magnifique, 6 fév. — Chatillon, 25 oct. — Chaubart, 7 mars. — Chauchat-Bazar, 19 fév. — Chauchat-Texier, 23 juil. — Chauchefoin, 7 juil. — Chaudière, 21 mai. — Chaudreau, 11 oct. — Chaumont-Guitry (de), 15 août. — Chausson, 21 nov. — Chauvassaigne, 30 août. — Chauveau (Ve), 21 août. — Chauveau de Morblin, 31 juil. — Chauvet, 18 juil. — Chauvet (femme), 2 juil. — Chauvet-Froger, 26 oct. — Chauvin, 22 mars, 3 sept., 24 nov. — Chauvin (Dlle), 12 juin. — Chauviteau, 2 fév. — *Chaux*, forêt, 21 avril. — Chavagnac, 17 nov. — Chavagny (femme), 27 juin. — Chavaroz, 1, 28 nov. — Chazournes (de), 14 juin. — Chédeville, 28 fév., 28 août. — Cheffer, 2 août.

Chemins communaux et vicinaux. Pour prononcer les *expropriations* demandées à leur sujet, les Tribunaux peuvent-ils examiner la régularité arrêtés ou des ordonnances? 8 janv. — Le juge peut-il refuser une *expropriation* lorsque le tracé n'est pas encore approuvé par l'autorité supérieure? 3 avril. — Y a-t-il nullité si, pour l'ouverture d'un chemin, il n'y a pas eu des arrêtés distincts pour son parcours. et pour la désignation des terrains à *exproprier?* 1 mai. — Un habitant peut-il intenter une *action possessoire* au sujet du terrain désigné par le préfet pour élargissement d'un chemin? 3 mars. — Juge-t-il en dernier ressort le *juge de paix* qui fixe une indemnité à un riverain pour cet élargissement? 7 sept. — L'administration est-elle juge des dommages réclamés par les propriétés riveraines qui sont abaissées? 2 août. — *Quid* au sujet de leur terrassement? 28 sept. — *Quid* lorsqu'il s'agit de dommages causés par des travaux d'étude? *Quid* lorsqu'il s'agit de fouilles nécessaires? 14 juil. — *Quid* lorsqu'il s'agit d'un plantage de bornes que le maire y a fait placer? 9 juin. — Le préfet seul peut-il en autoriser l'enlèvement des terres ou du gazon? 22 fév. — Est-ce une contravention que d'y prendre de la terre pour combler un fossé et rendre praticable l'entrée d'un champ? 11 avril. — Lorsqu'un voiturier a traversé un champ voisin, le Tribunal est-il juge de l'impraticabilité du chemin? 7 sept. — Est-ce au préfet qu'il appartient de régler les charges de chaque commune à son établissement? 18 juil. — Les *facteurs* ruraux leur doivent-ils la prestation en nature? 13 juin. — *Quid* d'une femme veuve avant l'ouverture d'un exercice, ne doit-elle cette prestation qu'en vertu d'une rôle supplémentaire? 2 janv. — Les conseils de préfecture ne peuvent-ils statuer sur des usurpations qu'autant que le chemin est établi légalement? 18 juil. — Le juge peut-il surseoir à statuer sur une inondation, si elle résulte d'un droit de barrage des *eaux?* 11 mai. — Lorsqu'un chemin est déterminé par un arrêté du préfet, le juge peut-il surseoir à son exécution pour une question de propriété? 2 mai. — *Quid* lorsqu'il s'agit d'une contravention et que le délinquant se prétend propriétaire du chemin? 29 sept. — Peut-on réclamer une sente et en établir l'usage, comme d'un chemin communal? 29 nov.— Un maire peut-il seul se désister d'une décision concernant un chemin? 7 avril. — Observations sur les transports par cette voie 29 janv. — V. *Arbres, Route, Rue.*

Chemins de fer. Loi sur leur police, 1, 2, 3 fév., 17, 18 avril, 28, 29 mai, 26 juin, 3, 5, 21 juil.—Projet de loi sur leur agiotage, 14, 16 fév., 26 à 31 mars, 2 avril. — Leurs abords sont-ils libres à toutes espèces de voitures? *Quid* des *dommages-intérêts* réclamés à ce sujet? 30 juil., 27 nov. — Quel est le juge des *indemnités* pour les dommages permanens qu'ils occasionnent? 30 août. — L'*exproprié* peut-il toujours reprendre son terrain en cas d'inexécution du chemin? 13 août.—Doivent-ils un droit aux maîtres de poste pour le transport des voyageurs? 7 sept. —Peuvent-ils transporter des voyageurs avant une autorisation tarifée? 18 janv. — Ceux qui ne transportent que des marchandises doivent-ils le faire immédiatement et à toutes réquisitions? 30 janv. — Pour les marchandises expédiées par la Loire et le chemin de fer d'Orléans, les frais de mise à terre doivent-ils être supportés par le chemin? 15 oct. — Leurs bulletins d'expéditions doivent-ils être *timbrés?* 25 sept. — Leur exemption de *timbre* et d'*enregistrement*, pour leurs expropriations, s'étend-elle à la transcription? 22 fév., 5 avril. — L'*assignation* donnée au Tribunal d'une de leurs directions est-elle valable? 25 oct. — Un préfet peut-il valablement défendre de fumer dans les wagons? 4 mai. — Peut-on forcer une société provisoire de délivrer à ses souscripteurs des promesses d'*actions?* Cette société peut-elle opérer fusion avec d'autres? Y a-t-il lieu à tribunal *arbitral?* 23, 25, 28 août, 1, 4, 8, 12 sept., 2, 13, 15 oct., 14, 27 nov., 31 déc.—*Quid* des actions des membres du conseil? 28 août, 12 sept. — Peut-on, pour réclamer ces actions, s'appuyer sur une soumission non répondue? 3 déc. — Les souscripteurs qui retirent leurs versemens doivent-ils des frais d'administration? 1, 28 nov., 17 déc. — Ces promesses d'actions, en cas d'obtention du chemin, sont-elles transférables par endos? *Quid* de leur remboursement en cas de perte? 7 août.— Les opérations de bourse sur promesses d'actions sont-elles nulles? 22 oct., 4, 18 déc.— Arrestation à *Paris* de spéculateurs d'actions, 24 oct. — Tentative d'arrestation à *Londres*, 25 oct. — Vœu du conseil général de *Paris* sur les associations, 17, 26 nov. —Nullité d'une société lyonnaise pour illégalité? 4, 5, 12 avril, 8 mai. — Proposition sur leur surveillance, 16 juil. — Loi et *adjudications*. De celui du *Nord*, 27 août. — De *Fampoux*, 10 sept. — De *Nantes* et *Strasbourg*, 26 nov.—De *Saint-Quentin* et *Creil*, 21 déc. — De *Lyon*, 8 juin, 22 déc.— Pots-de-vins pour adjudication en *Angleterre*, 3 juil. — ACCIDENS. A Alais, 4 janv. — A Birmingham, 4 sept. — A Beaucaire, 20 oct. — A Croydon, 2 nov.— A Douvres, 1, 13 août. — A Fives, 1 déc.—A Gateshead, 1 fév.—A Great-Werstern, 8 nov., 21 juin. A Harrisbourg, 6 janv. — A Hans-Bank, 8, 12 fév. — A Londres, 25, 26, 27 oct. — A Rouen, 26 mars, 2 juil., 30 sept., 6 nov. — A Saint-Etienne, 25 juin, 27, 28 sept., 10 oct., 3 nov. — A Saint-Germain atmosphérique, 12 sept. — A Strasbourg, 2 nov. — A Tours, 22 août. — A Valenciennes, 18 avril, 1 nov. — Versailles (gauche), 14, 16 mars.—Statistique des accidens en Angleterre, 4 mai. — *Ashton*, écroulement d'un viaduc, 24 avril. — *Corbeil*, refus de places découvertes, 13 nov. — *Havre*, rixe entre ouvriers, 25 avril, 17 mai.— *Londres*, une espièglerie, 9 oct. — Cause de faillites, 9 nov. — *Mons*, une glace cassée, 16 janv. — *Nord*, expropriation, 28 avril.— *Rouen*, débats avec celui de Saint-Germain, 15 mai. — Fissures aux tunnels, 23 juil. — Un passager ivre, 8 oct. — *Sceaux*, expropriations, 11, 19 avril, 21 mai, 16 juil. —*Strasbourg*, réclamation Kœchlin frères, 10, 24 nov. — *Suffolk*, cause d'incendie, 6 juin.— *Villers-Cotterets*, discussion avec le canal de l'Ourcq, 20, 27 juil. — V. *Carrières, Contrefaçon, Diffamation, Hypothèque, Mines, Octroi, Utilité publique.*

Chenal, 1 juin. — Chenault, 13, 31 août. — Chenavard, 11 avril. — Chené, 2 mai. — Cheneau, 30 juin. — Chenu (Marguerite), 23 nov. — Chepeleff, 15 juin. — Chérault, 10 déc.— Chermeuf, 7 avril. — Cheron, 15 oct. — Chéronnet, 25 juil. — Chertier, 22 juin. — Cheux (Dlle de), 17 avril. — Cheval, 4, 24 janv.

Cheval. Sa vente à la livre est-elle valable? 10 déc. — Prenant le mors aux dents, aux Champs-Elysées, 20 sept. — Responsabilité en cas de louage, 2 janv.

Chevalier (Michel), 30 janv., 25 juil. — Chevalier, 26, 28 février, 5, 16 mars, 13 avril, 11 oct., 18 déc. — Chevalier-Tivet, 23 avril.— Cheveau (femme), 4 mai.— Chevreau, 29 nov., 6 déc. — Chevret, 13 juin. — Chevriteau, 27 avril. — Chevrolat, 23 mai.— Chicandard, 22 sept.

Chiens. Loi sur leur vol en Angleterre, 15 juin, 12 juil., 13 août. — Volé par un factionnaire, 25 oct. — Vendu pour commettre un vol, 13 août.— Procès pour le tombeau d'une chienne, 28 déc. — Femme poursuivie par un *boodhunds*, 28 sept. —V. *Chasse.*

Child, 13 nov. — *Chiniau*, commune, 13 fév. — Chirol, 11 oct. — Chivart, 4 déc. — Chodron-Junot, 24, 25 avril, 3, 10 août, 4 sept. — Choiseul-Praslin (de), 10 avril. — Choisy, 14 août. — *Choisy-le-Roi*, château, 20 nov. — Chol, 8 déc. — Chollet, 20 avril, 18 mai, 9 oct. — Chomel, 16 oct. — Chonet de Bollemond, 28 déc. — Chopin, 24 oct., 17, 19 déc. — Chopin (Euphémie), 18 janv. — Chopinet, 13 déc. — Choque, 1 oct. — Choquel, 7 fév. — Choquet, 30 juil., 27 oct.

Chose jugée. Peut-on l'opposer à une partie qui a agi dans une autre qualité? 9 janv. — Ne peut-on l'opposer qu'à la personne qui a agi comme partie dans le procès? 4 août. — Est-elle invocable parce qu'une Cour s'est décidée par d'autres motifs que le jugement? 26 nov.

Choulet (veuve), 6 fév. — Chouquet, 30 janv.— Chovet-Delachance, 12 fév. — Chrétien, 5 janv. — Christofle, 9 janv., 26 fév., 7 juin. — Christophe, 16 juil., 31 déc. — Christy, 24 mai. — Churé, 10 juil. — Ciattoni, 7 déc. — Cierlans, 6 mars.

Cimetière. Quel enregistrement est-il dû pour les concessions qui s'y font? 6 mai. — Seconde femme forcée d'y prier pour la première, 10 mai. — Cimetière de *Puteaux*, 12 juin.

Cimini (Eleonora), 6 nov.

Circonstances aggravantes. Peut-on en poser une seule pour plusieurs accusés? 25 juil. — Y a-t-il nullité si le jury en y répondant affirmativement, n'indique pas la majorité? 7 juin.

Circonstances atténuantes. L'addition que le jury y fait peut-elle annuler sa déclaration? 21 avril. — Peut-on les appliquer à des contraventions? 7 déc. — Observations sur leur application absolue, 18, 22 déc. V. *Ecole.*

Cirier (femme), 20 oct. — *Citadines*, voitures, 31 déc.

Citation. Un jugement contradictoire peut-il la contenir et en dispenser? 1 janv. — V. *Assignation.*

Ciuffa, 14 juin. — Civet, 9 août. — Clairet, 1 janv. — Clairiau, 21 mai. — Clairotet, 6, 13 août. — Clanricarde (de), 2 mai. — Claparède, 22, 28 mai. — Clara (de), 9 juil., 8, 11 août. Clarck, 10 janv. — Clary, 9 nov. — Classez (Désirée), 17 déc. — Clausels de Montals, 3 avril. — Claverie, 2, 19 fév., 3, 12, 13 mars, 9 avril, 11, 13, 16 juillet, 24, 26 nov. — Clavey, 10, 15 sept. — Clavière, 2 août. — Clay, 24 sept. — *Cléder*, commune, 7 mai. — Cleirch, 8, 9 nov. — Clément, 7 déc. — Cléret, 6 sept. — *Clermont-Ferrand*, ville, 6 mars. — Cléry, 2 avril. — Clicquot (veuve), 13 juil., 17 nov. — Cloménil, 7 juin. — Clotilde, actrice, 25 mai. — Clouet, général, 29 mai, 23 juil., 10 août. — Clough, 5 avril. — *Club des Chasseurs*, 11 janv. — Cluzel, 5 juin.

Coalitions. Boulangers, à *Rochefort*, 20 janv.— Charpentiers, à *Paris*, 11, 21 juin, 13, 18, 19 juil., 10, 21 à 27 août, 9, 10 oct., 27 nov. — Maçons, 29 nov. — Marchands de bois, 8 juin. Mégissiers, 5 sept. — Menuisiers, à *Clermont*, 22 août. — Ouvriers de l'arsenal, à *Toulon*, 9 mars. — Ouvriers imprimeurs, à *Lyon*, 7 juin. — Ouvriers en papiers peints, 5 janvier, 12 mars. — Scieurs de long, 18, 20, 23, 24 août, 17, 24 oct. — Tonneliers, à *Nantes*, 24 oct. — Les acheteurs à la foire de *Verfeil*, 7 juil.— V. *Assurances maritimes.*

Cobden, 1 déc. — Cochart, 22 mars. — Coche, 16 oct. — Cochet (veuve), 12 déc. — Cochin, 6 oct. — Cochin de Cléry (femme), 14, 28 fév.

Code de commrece, à *Brême*, 8 sept. — Code pénal en *Russie*, 30 oct., 6 nov.

Coen-Albiter, 5 mai. — Cœur, abbé, 10 mars. — Coffinières, 25 déc. — Cognac, 7 déc. — Cognat (femme), 26 janv. — Cogniard, 23 oct. — Cogniat, 23 avril. — Cogniat (Marie), 12 janv. — Cohue, 4 août. — Coiffier, 8 mai, 30 août. — *Coïmbre*, ville, 23 avril. — Coin, 16 mars. — Coindet (Dlle), 15, 21 mai, 26 nov. — Coisnon, 21 nov. — Colarusso, 6 juil. — Colas, 15 janv., 27 mars. — Colaud de la Salcette, 31 mars. — *Colbert*, passage, 21 fév. — Colette, 7 fév. — Colin, 11 mai. — Colin (Prosper), 8, 10 janv., 13, 16, 17, 19, 20, 23 avril, 16 mai, 25 juin, 2, 5, 12, 16 juil. — Colin (fille), 3 janv. — *Collandre*, commune, 18 juin. — Collard, 23 juin, 3, 27 août, 18 oct. — *Collége de France*, 14 avril. — *Collége Henri IV*, 29 juin. — Coller, 24 mai. — Collet, 10 janv., 7 fév., 13 avril, 31 juil. — Collet (Victorine), 9 avril. — Collet-Roger, 24 oct. — Collette, 11 oct. — Colleuil, 3 oct. — Colliau-Carment, 7 mai. — Collier-Mailleur, 30 mai.— Collignon, 6 fév. — Collin, 2 août. — Collinet, 12 déc. — Collins (femme), 17 fév. — Collomb-Primat, 23 mai. — Collomp, 17 fév. — Collot, 24 déc. — Colomb, 1 oct. — Colombau, 21 avril. — Colombe, 3 sept. — Colombel, 13 oct. — Colombet, 18 janv. — Colombier, 7 mars. — Colomès de Jullian (femme), 31 déc.

Colonie. V. *Arrêt, Compte-rendu, Cour royale, Esclavage, Exploit, Succession.*

Colons (Indemnité des). L'agent d'affaires peut-il réclamer ses honoraires à un cessionnaire? 24 déc.

Colpitz-Granger, 31 oct. — Colson, 26 juil. — Colsoul, 2 juil. — Colwell, 13 août. — Combes, 8 juin, 6 oct., 4 déc. — Combier, 25 janv. — Cometti, 6 juin, 19 juillet. — Comitis (femme), 24 juil.

Command. Sa déclaration faite par acte sous seing privé doit-elle l'enregistrement proportionnel de la vente? 18 avril, 1 nov. — V. *Vente.*

Commis-négociant. Le Tribunal de commerce est-il compétent pour juger leurs différends avec leurs patrons? 14 juin. — Le Tribunal peut-il modérer la clause pénale convenue entre un négociant et son *voyageur?* 21 août. — Un commis-voyageur peut-il garder le matériel qu'on lui a confié, en garantie de ce qu'on lui doit? 18 sept. — V. *Faux, Lettre de change.*

Commissaire-priseur. Un notaire peut-il leur enlever le droit de procéder aux ventes volontaires de meubles par des stipulations de termes, de cautionnement ou autre? 7 juil. — Celui qui a loué en cette qualité peut-il, outre ses panonceaux, placer un cadre d'affiches sous l'entrée de la maison? 26 janv. — Renouvellement de leur chambre, 22 mai. — V. *Vente mobilière.*

Commissionnaire. A-t-il privilége pour ses avances avant la consignation des marchandises, si elles ont été faites à leur sujet? 20 mars. — *Quid* si elles ont été faites sur simple connaissement? 30 avril. — Doit-il *l'intérêt* du prix des ventes qu'il a opérées, s'il l'a employé à son usage? 9 mai.

Communauté. Le juge peut-il d'office déclarer qu'on est déchu du bénéfice d'y renoncer? 7 mai.— Peut-il déclarer qu'elle a été acceptée tacitement? 10 novemb. — Peut-elle être *saisie* contre la *femme*, solidaire des dettes de son mari failli-concordataire, par les créanciers de la *faillite?* 3, 5 octobre. — Une *femme*, qui y a renoncé, peut-elle, sans un titre spécial, réclamer contre la *faillite* de son mari un immeuble acheté pendant le mariage? 24 juillet. — Peut-on, sous ce régime, frapper d'inaliénabilité les biens de la *femme*, sans les rendre *dotaux?* 9 août. — Le légataire du mari, acquéreur de l'immeuble commun insuffisant pour remplir la veuve de ses droits, ne doit-il

l'enregistrement, que sur la moitié? 2 octobre. — Lorsqu'elle est abandonnée au survivant, les héritiers de l'époux décédé peuvent-ils reprendre ses apports? 26 mai. — V. *Donation*, *Hypothèque légale*, *Office ministériel*, *Séparation de corps*, *Transcription*, *Usufruit*.

Communauté religieuse. V. *Dot*, *Legs*, *Contributions*.

Commune. Est-ce à l'administration seule qu'il appartient de décider si une dette communale a été nationalisée? 9 janvier. — Peut-elle consentir tacitement l'abrogation d'une convention? 10 novembre. — Malgré *transaction*, une commune peut-elle demander le partage de biens indivis? Ce partage doit-il être fait par feux? 19 fevrier. — Est-elle déchue de sa revendication de *terres vaines et vagues*, contre l'ancien seigneur, si elle était en possession en 1792? 26 février. — Doit-elle les fruits d'un immeuble vendu, et qu'elle a retenu jusqu'au débouté de son opposition? 5 février. — Lorsqu'une adjudication *d'emprunt* a été *enregistrée*, et qu'elle doit être réalisée par billets, est-il dû un pour cent sur les sommes constatées par les registres de la commune? 17 nov. — Le jugement pris contre elle est-il nul tant qu'elle n'est pas autorisée? 19 juillet. — Peut-elle former un *appel* incident sans autorisation? Y a-t-il lieu à sursis jusques-là? 17 nov. — En cas de refus de la préfecture de l'autorisation de plaider, est-ce dans les trois mois qu'elle doit se pourvoir au Conseil d'Etat? 6 juillet. — Observations sur leur origine, 3 nov. — V. *Alignement*, *Insurrection*, *Prescription*, *Travaux publics*.

Commutations de peine. Observations historiques, 15, 16 mai. — Abd-Allah, 26 déc. — Bagnol. — Ben-Deronch, Ben-Galem, 17 oct. — Bouzeid, 18 mai. — Burdallo, en *Espagne*, 17 juillet. — Caron, 19 mars. — Chastel, 16 fév. — Cheneau, 18 mai. — Chevreuil, 29 janv., 2 fév. — Craffk, 17 oct. — Demarteau, 18 mai. — Dru, 3 fév. — Duquay, 27 juil. — Geslin, 18 mai. — Gibot, 17 oct. — Giranor, *nègre*, 9 juil. — Grison, 6 janv. — Guyot, 7 déc. — Hess. — Hurell, 18 mai. — Langlé, 17 oct. — Martin, 18 mai. — Moisson, 3 fév. — Mouton, 18 mai. — Pain, 12 avril. — Perrot, 18 mai. — Peyrusse, 13 avril. — Potier, 26 sept., 18 oct. — Rémy, 18, 31 mai. — Saget. — Sirop, 18 mai. — Viénot, 16 oct. — En *Suède*, 16 févr.

Compagnonage. Ses abus, 27 janv., 30 mars, 21 mai, 27 août, 31 déc.

Compans, 14 août. — Compas, 21 mai.

Compendium des Jésuites, 22 mai, 5, 12 juin.

Compensation. Un héritier bénéficiaire peut-il l'opérer? 13 juil. — V. *Loyers*, *Société*.

Comptable. L'autorisation du Conseil d'Etat est-elle nécessaire pour le poursuivre au sujet de faits antérieurs à sa révocation? 15, 28 nov.

Compte. Peut-on y faire des rectifications en *appel*? Son exécution appartient-elle au Tribunal de première instance? 5 mai. Peut-on toujours demander sa révision pour cause *usuraire*? L'usure y existe-t-elle s'il contient à chaque relevé un droit de commission, pour une même somme? 3, 14 juil., 23 août.

Compte-courant. Les billets à ordre encaissés à ce titre n'y figurent-ils que sauf encaissement? 24 mars. — Son redressement est-il une action civile? — Est-ce sur les *intérêts* que doivent d'abord s'imputer les à-comptes? 17 avril. — Peut-on dans les relevés y capitaliser les intérêts? 23 août. — Le banquier peut-il réclamer les effets qu'il a envoyés à son correspondant, s'il ne pouvait plus les recevoir personnellement par décès ou par *faillite*? 13 juillet. — V. *Crédit*, *Hypothèque*.

Compte de retour. V. *Billet à ordre*.

Compte-rendu. De la justice criminelle, 12, 13, 16, 30 avril. — De la justice civile, 30, 31 mai, 2 juin. — De la justice coloniale, 23, 25 juin. — De la justice militaire, 27 janv. — Des crimes et délits à *Londres*, 8 fév. — De la justice sarde, 9 oct.

Comptoir général du commerce, 29 nov. — Compton, 12 avril. — Comtable, 6 juin. — Comte, 10 janvier. — Conan, 21 mars, 16 juin, 11 juil. — Conard, 6 mars. — *Concerts-Vivienne*, 30 mars, 3, 16 juil., 31 août. — Conchet, 12 sept. — Conchy (de), 5 mai, 12 juin.

Conciliation. Le président du Tribunal peut-il en dispenser, sans appel? 24 déc.

Conclusions. V. *Arrêt*.

Concordat. V. *Faillites*, *Intérêts*.

Concussion. Existe-t-elle de la part d'un fermier de halle qui perçoit un autre droit que celui du tarif? 10 oct. — Clavey, greffier, 10, 15 sept.

Condamine, 9 nov. — Condé (princesse de), 22 oct. — Condurat, 2 oct. — Conérardy, 6 fév.

Confession. L'engagement de restituer des biens, attesté par un confesseur, est-il légal en *Espagne*? 30 avril.

Conflit. Est-il prématuré lorsque le Tribunal n'ordonne qu'une simple vérification de lieux? 4 août. — La négligence d'un officier du parquet peut-elle le paralyser? 6 oct. — Quand il a été rejeté pour tardivité, ne peut-on ne le renouveler qu'au greffe? 9 janvier. — Peut-il être élevé après des jugemens préparatoires *acquiescés*? 13 oct. — Peut-on encore l'élever lorsqu'une Cour a prononcé sur le fond et sur la compétence, après un déclinatoire régulier? 28 sept.

Congé. Le délai de grâce appartient-il au locataire dont l'expulsion est fixée par jugement? 11 juil.

Congrégation religieuse. V. *Dot*, *Legs*, *Contribution*.

Connard-Lavallée, 16 mai — Conor, 8 fév., 2 août. — Conquérant, 18 déc. — Conrat-Bigi, 31 août. — Conray, 8 nov.

Conseil-d'Etat. — Loi d'organisation. 26, 27, 28 fév., 1, 2, 17 mars, 9 mai, 21 juillet. — Compte-rendu de ses travaux, 26 mars. — Examen des auditeurs, 4 décembre. — V. *Garde nationale*.

Conseil de guerre. L'outrage qui lui est fait est-il punissable par les lois ordinaires? 1, 7 fév., 9 mars. — Modification de son personnel à Paris? 28 fév., 14 avril, 10, 13 oct.

Conseil judiciaire. A quel compte est soumis celui qui a administré? Doit-il des intérêts? 23 janv.

Conseils-généraux. Ordonnance sur leur session, 30 juil.

Considère, 1 déc.

Conspiration. V. *Association*, *Insurrection*.

Constant, 26 mars, 12 nov. — Constant (femme), 31 août. — Constantin, grand-duc, 17, 18 juil.

Constructions. Le crédit ouvert à leur sujet peut-il être supprimé, 9 fév. — Le juge peut-il accorder un délai pour la démolition ordonnée de celles qui menacent ruine? 5 octobre. — Peut-on reconstruire et réparer une ancienne maison au-delà de la hauteur déterminée aujourd'hui? *Quid* de l'amende? 21 sept. — Peut-on opposer à l'entrepreneur la *prescription* d'un an? 11 juillet. — Le cessionnaire de l'entrepreneur peut-il s'opposer aux réductions pour malfaçons? 16 juil. — L'entrepreneur qui a construit pour un locataire, dont le proprietaire a la faculté de conserver les bâtisses, peut-il les faire *vendre* dans la *faillite* de son client? 24 février. — La *vente* de celles faites par un locataire pour en jouir pendant le *bail* doivent-elles un *enregistrement* immobilier? 2 juil., 3 sept. — V. *Alignement*, *Couverture*, *Ouvriers*, *Utilité publique*.

Contant, 20 août. — Contenot, 8 sept. — Contenson, 26 fév. — Contrafatto, 5 mai.

Contrainte par corps. Peut-on y condamner le non-négociant qui ne s'y est pas formellement soumis en *cautionnant* un négociant? 4 janv., 10 sept. — *Quid* une *femme* pour dommages-intérêts? 17 février. — *Quid* contre un détenteur de valeurs qui se les est appropriées au moyen d'un *mandat* du propriétaire? 4 mai. — Le jugement civil qui la prononce est-il nul, s'il n'en fixe pas la durée? 7 mai. — Lorsque le juge correctionnel n'a pas fixé cette durée, peut-il être appelé de nouveau à en connaître? 7 déc. — Lorsqu'elle est prononcée pour *usure*, suffit-il pour fixer sa durée de citer le texte de la loi? 14 juin. — L'arrêt qui la prononce pour *frais*, doit-il en contenir une taxe définitive? 5 sept. — La partie civile est-elle aux droits de l'Etat, à raison de cette contrainte, pour les *frais* qu'elle a payés? 19 juillet. — Celle prononcée au profit d'une *société* peut-elle être exécutée par chaque associé? 24 juil. — Peut-on la prononcer pour plusieurs billets qui forment ensemble plus de 200 francs? Des à comptes peuvent-ils en paralyser l'exécution? 10 mai. — *L'opposition* à l'ordonnance d'*exequatur* d'une sentence *arbitrale* suspend-elle cette voie d'exécution? 11 oct. — Peut-on la réexercer sans nouveau commandement contre celui qui a été mis en liberté sans novation? 12 juin. — Le débiteur peut-il exciper de ce que son créancier, qui reprend ses poursuites n'a pas continué le dépôt des alimens pendant le cours de sa *faillite*? 2 juil. — Les alimens peuvent-ils se composer de fractions provenant de différens dépôts? 14, 27 fév. — Quelle que soit la régularité de l'ordonnance, la mise en liberté est-elle à l'abri de toute attaque, si les alimens manquaient au moment de la demande? 16 janvier. — Suffit-il au garde du commerce d'être porteur des pièces au moment de l'arrestation? 7 avril. — L'erreur dans une arrestation est-elle une *détention arbitraire*? 17 avril. — Peut-on en dresser l'écrou pendant la détention disciplinaire d'un *garde national*? 4 avril. — Ouvrier se reconstituant prisonnier pour garantir un avoué responsable, 28 fév. — V. *Acteur*, *Etranger*, *Minorité*.

Contravention. Doit-on notifier le procès-verbal au prévenu? 9 fév. — Le *mineur* de moins de seize ans est-il excusable? 8 mars, 9 mai. — L'*appel* déclaré au greffe suffit-il pour *prescrire* l'action publique à défaut de poursuites dans l'année? 30 juin. — V. *Circonstances atténuantes*.

Contrebande. L'engagement de livrer à l'étranger des marchandises françaises, rend-elle le fabricant responsable de leur saisie? 4 janv. — Femme Fauvette, 12 juil. — Chez un tailleur, 1 août. — Un cerf-volant, 18 août. — Sous des trains de bois, 17 sep. — Dans un maillot d'enfant, 2 nov. — Dans un cabriolet de place, 6 déc. — Une bande à *Anor*, 21 août. — Des cigares à *Pontoise*, 11 août. — Lutte avec un hercule contrebandier, 19 avril. — Lutte de douaniers et de contrebandiers espagnols, 15 no . — V. *Octroi*, *Tabac*.

Contrefaçon commerciale. Peut-on sans *brevet* faire statuer sur la propriété d'une invention ? 13 fév. — La découverte annoncée avant l'obtention du *brevet*, annulle-t-elle son effet? 17 avril. — Le contrefacteur de dessins peut-il exciper de leur copie sur une étoffe étrangère ? — La *confiscation* est-elle une peine? 7 fév. — Le président peut-il, aux risques et périls de qui de droit, ordonner une simple description, et autoriser la continuation de la fabrication contestée? 9 mars. — Le président est-il juge sans *appel*, du permis d'opposition, de saisie et de *cautionnement*, à ce sujet? 3 sept. — Le Tribunal civil peut-il statuer sur une main-levée de saisie d'objets contrefaits? 9 jan. — Le Tribunal correctionnel doit-il surseoir jusques après le jugement de déchéance élevé par une nouvelle partie? 26 fév. — Le défaut donné contre le plaignant peut-il être relevé par la voie d'*opposition*? 24 mai — Ce délit est-il indépendant de celui de la tromperie sur la nature de la chose vendue? 13 juil. — Un *étranger* peut-il poursuivre en France la contrefaçon de ses marques et *étiquettes*? 10 mai, 12, 26 juin. — Loi au sujet des dessins de fabrique? 5 fév. — Annonces de poudre de Seltz, 17 nov. — Assainissement des appartemens, 9 fév. — Biscuits de Reims, 5 janv. — Cartes géographiques en relief, 23 fév. — Chemin de fer atmosphérique, 18 août. — Dorure par immersion, 26 fév., 7 juin, 14 août, 10 sept. — Foulage de draps, 19 janv. — Harmonium, 15 janv., 11 juil. — Marque de vins de Champagne, 13 juil., 17 nov. — Mélophone, 7 déc. — Moulin à café, 31 déc. — Parapluie à canne excentrique, 17 avril. — Portrait de Napoléon de Delaroche sur étoffes, 27 avril. — Saponine pour les gants, 8 fév. — Teinture ombrée, 3 sept. — Tours en cheveux à raies de chair, 6, 9 juil. — V. *Brevet d'invention*.

Contrefaçon littéraire. L'acquéreur d'une édition d'un ouvrage peut-il en empêcher toute reproduction avant l'épuisement de celle qu'il a achetée? 5 avril. — Existe-t-elle dans la publication de l'analyse d'une *prédication*? 7 sept. — L'*étranger*, acquéreur d'un ouvrage français peut-il en poursuivre la contrefaçon dans un autre pays que le sien? 14 juil., 1 août. — Existe-t-elle dans la publication d'un ouvrage musical tombé dans le domaine public, avec les additions faites par un tiers? 7 mars. — Peut-on reproduire une musique ancienne arrangée qui a été introduite dans une composition? 11, 25 juin. — *Quid* de l'introduction d'une musique nouvelle dans une composition? 16 juil. Conférences de l'abbé Lacordaire, 14 mars, — Un feuilleton du *Commerce*, 27 fév. — Leçons de chimie, traduites en France, 9 nov. — Maniement de la bayonnette, 18 janv., 25 mai. — Mathieu Laensberg, 19 juin. — Romans reproduits en feuilletons, 5 avril, 5 juin. — Vaste atelier de contreføçon à *Angoulême*, 10 sept. — Traité avec la *Sardaigne*, 11 avril, 14 mai. — V. *Journaux*, *Musique*.

Contre-lettre. Peut-on considérer comme telle, une déclaration faite dix-sept ans après une vente? 18 juil.

Contribution (distribution par). Faut il que toutes les parties soient citées en *appel*? 30 juin. — V. *Ordre*.

Contributions directes. Le renouvellement des évaluations immobilières doit-il être opéré par des propriétaires classificateurs? 2 janv. — Celui-là seulement qui est inscrit au rôle, a-t-il droit de réclamation? 2 janv. — En déchargeant un citoyen inscrit par erreur dans une commune, le conseil de préfecture peut-il lui substituer un autre contribuable? 18 mai. — *Quid* pour un changement de cote? 13 juin. — Une *boutique* changée de destination cesse-t-elle de devoir son impôt? 1 juin. — Peut-on en exempter une *Congrégation* propriétaire du local qu'elle habite? 3 juil. — L'impôt des *portes et fenêtres* est-il dû quand une maison est habitable? 18 juil. — Une *tannerie* doit-elle cet impôt? — *Quid* d'une dégraisserie? 12 juin. — *Quid* d'une fabrique de bas? 13 juin. — Peut-on soumettre à la cote personnelle les *officiers* attachés à des écoles? 18 janv. — *Quid* des *officiers* de recrutement? 18, 28 mai. — V. *Marais*.

Contributions indirectes. — V. *Octroi*.

Contumace. L'ordonnance de se représenter peut-elle être valablement affichée le dimanche subséquent à sa date? 1 oct. — La Cour doit-elle procéder seule à la constatation de son identité? 14 mars.

Conversion d'une jeune protestante, 3 janv. — V. *Détournement*.

Conway, 6 mars. — Coquet, 14 août. — Coquille, 16 fév., 16 oct. — Corbe, 26 mai. — Corbel, 22 mai, 27 oct. — Corbière, 24 sept., 3 déc. — Corbineau, 28 avril. — Corcelette, 27 avril. — Corcelle (de), 5 déc. — Cordier, 21 mai, 26 nov. — Cordova, 13 avril. — Cordoviallo, 16 nov. — Corlet, 9 mars. — Cormenin, 10, 23, 24, 26, 27 fév., 19 mai, 18, 31 déc. — Cormon, 6 janv. — Cornac, 17 fév. — Corne, 22 mai. — Cornillon, 16 juin. — Cornisset-Lamothe, 12 sept. — Cornuau (Dlle), 30 juin, 19 juil. — Cornud, 17 janv. — Corréard, 7, 29 déc. — Correnson, 28 juil., 6 août. — *Corsaire-Noir*, bateau, 7 nov. — Cortina, 10, 15 oct. — Cosme, 27 janv. — Cossan, 7 mars. — Cosson, 18 juin. — Cossonnet, 28 mai. — Costan, 6 avril. — Coste, 20 janv., 3, 28 fév., 10 mars, 15 sept. — Costeau, 26 juin. — Costello (femme), 26 sept. — Coster (de), 13 oct. — Costerate (veuve), 9 nov. — Cottin, 2 oct., 21 nov. — Cottineau, 12 sept, 15 nov. — Cotton, 20 nov. — Cottun, 26 avril. — Couché, 14, 16 août. — *Couches*, commune, 3 fév. — Couchies, 4 juin. — Couchot, 21 mai. — Couchoud, 10 nov. — Coudan, 1 mars. — Couder, 19 janv, 7, 9 à 15 fév. — Coudert-Lavillatte, 28 déc. — Couette (Geneviève), 15 nov. — Couleaux, 31 déc. — Coulët, 11 déc. — Coulomme, 28 juil. — Coulon, 10 avril. 14, 16 août, 16 oct.

Cour de cassation. Observations sur ses audiences, 15 fév. — Rentrée, 3 nov.

Cour royale. Celle qui a jugé une affaire après cassation, peut-elle statuer en appel sur un jugement qui en est la conséquence? Doit-elle se réunir en audience solennelle? 26, 27 mars. — Les conseillers auditeurs des *colonies* peuvent-ils participer aux arrêts? 27 juin. — Cour de *Paris*; quatrième chambre temporaire, 30 oct., 5, 8 nov. — Roulement, 13 août. — Rentrée, 5 nov. — RENTRÉES. Agen, 10 nov. — Amiens, 7 nov. — Bourges, 6, 10 nov. — Bruxelles, 22 oct. — Caen, 7, 13 nov. — *des Comptes*, 3 nov. — Dijon, 13 nov. — Limoges. — Montpellier. — Nancy. — Nîmes, 10 nov. — Orléans. — Poitiers. — *Prusse rhénane*, 8 nov. — Rennes, 7 nov. — Rouen, 5 nov.

Cour commune. Un des copropriétaires peut-il en user pour le passage de matériaux de constructions, etc., sauf le droit des autres pour le préjudice qui peut leur être causé? 10 nov.

Courbabesse (veuve), 11 août. — Courbaillon, 7 déc. — Courbec, 26 fév. — Coureuil, 15 mai. — Courly, 8 nov. — Cournon, 12 déc. — Courrat, 30 mai. — Court, 14 fév.

Courtage clandestin. Y a-t-il autant de délits que de faits dénoncés? 13 déc. — Poursuites, 24, 26 oct.

Courteille, 26 oct. — Courtemieux, 4 janv.

Courtier. Peut-on considérer comme valable la division qu'ils ont faite entre eux de l'exercice de leurs fonctions? 15, 29 déc.

Courtet (femme), 28 juin. — Courtois (Estelle), 15 nov. — *Courtry*, commune, 29 nov. — Courty, 21 sept., 16 nov. — Courveille, 19 juin. — Courvoisier, 24 janv. — Cousin, 23 avril. Cousin (Germaine), 15 fév. — Coussemaker (de), 17 fév., 18 mai, 31 août. — Cousteix, 1 janv. — Coutable, 27 oct. — Coutard, 25 mai. — Coutelas, 14 fév. — *Coutras*, commune, 17 janv. — Couturier, 18 janv., 8 mars, 15 mai.

Couvent de femmes russes envoyées en Sibérie, 18 sept. — V. *Dot*, *Legs*.

Couverture des maisons. Les préfets peuvent-ils faire des réglemens à ce sujet? 13 sept. — Le couvreur et le propriétaire sont-ils solidaires pour la contravention de couvrir en chaume? 29 sept.

Couvret, 17 sept. — Coventry (lord), 30 janv., 6, 24 fév., 10 juil., 19 sept., 24, 28 déc. — Cozent, 16 nov. — Craissac (Marie), 28 mai. — Crapez, 1 janv., 26 juil. — Crawford, 3 juil.

Créance de la guerre de Trente-Ans, réclamée à *Stockholm*, 23 janv.

Crécy, forêt, 20 juil.

Crédit. En est-ce un, et en doit-il l'*enregistrement*, le prêt conditionnel fait par la caisse hypothécaire? 3 avril, 18 mai. — Son ouverture doit-il l'*enregistrement* d'obligation? — De quelle époque ce droit se *prescrit-il*? 5 avril. — V. *Hypothèque*.

Crépault (femme), 23 avril, 10 mai. — Crépin, 11 avril, 12 juin. — Cresp, 28 fév., 10 mars, 14 nov. — Crespo, 25 sept. — Crestin, 8 mars. — Cretey, 15 juin. — Crétineau-Joly, 10 fév. — Creton, 14 août. — Crétot de Mirecourt (femme), 5 fév. — Cretté de Palluel, 9 juin. — *Creusot*, vapeur, 30 juil. — Cristofini, 17 fév. — Cristy, 10 avril. — Croce-Spinelli, 21 fév., 8 août. — Croissant, 3, 5, 6 fév., 25 déc. — Croizat, 6 juil. — Croizet, 22 août. — Crombach (Louise), 31 mai, 1 juin, 8 août, 28 nov., 29 déc. — Crompton, 5 avril. — Crosnier, 24 fév., 13, 30 avril, 3 août. — Crosnier de Laffichère, 18 déc. — Crouëzaud, 23 mai. — Croulebois, 14 fév. — Crouseilhes (de), 7 mai. — Crouy, 31 août. — Crouset, 17 fév. — Croset, 7 nov. — Crozier, 27 nov. — Cruchet, 20 oct. — Crucy, 8 déc. — Cuendias, 6 juin, 17 juil. — Cugnet, 28 avril, 26 mai. — Culot, 30 août.

Cultes. Le ministre anglican qui se déclare dissident est-il encore soumis à la discipline de son évêque? 16 nov. — Procès à *Londres* pour introduction d'usages catholiques dans l'église anglicane, 14 juin, 6 juil. — Projet de loi pour la liberté du culte catholique romain en Angleterre, 13 juill. — Partage des biens d'église entre les communions protestante et catholique de *Sundoffen*, 19, 29 nov. — Nomination d'un curé, à la *Nouvelle-Orléans*, 24 oct. — Déportation pour abjuration, en *Suède*, 23 juil., 27 août. — Culte outragé par des brigands, au *Canada*, 27 janv. — Offices troublés à *Saint-Denis*, 6 fév. — A *Spitalfields*, 17 déc. — A l'église Saint-Roch, par une explosion, 6 mars. — V. *Diffamation*, *Elections*, *Escroquerie*, *fabrique*, *Legs*.

Curt, 7 août. — Cusson, 12 déc. — Cutmel, 26 mars. — Cuvècle, 27 août. — Cuvelier (Dlle), 20 mars. — Cuvillier-Fleury, 3, 29 mars. — Cuzin, 7 juil. — Czartoriska (de), 5, 13, 15, 16 fév.

D

Dableir (fille), 28 avril, 26 mai. — Dabos, 5 sept. — Daburon, 8 déc. — Dachaux, 2 août. — Dager, 26 oct. — Dagnaux, 21 nov., 22 déc. — Dagory, 8 janv. — Dagu, 7 juin. — Dague, 30 juin. — Daguerre, 13 août. — Daguin, 18 avril, 11 oct. — Dailly, 11 avril, 13 oct. — Daire, 15 sept. — Dajon, 9 mars. — Dalbé (Ve), 11, 18, 19 mai. — Dalifol et Ce, 18 janv., 30 mai, 7, 12 juin, 27 juil. — Dallemagne, 16 août. — Dallens, 6 nov. — Dallot, 10 nov. — Dalloz, 12 juin, 3 déc. — Dalouzy, 30 mars, 3, 16 juil., 31 août. — Dalté, 5 mai. — Daly et Ce, 7 fév. — Damas-Lepelletier, 30 août. — Damiani, 10 déc. — Damiron et Ce, 19 avril. — Damois, 24 oct. — Damon, 6 juin. — Damotte, 19 juil. — Danay, 9 mars. — Danelle, 2 août. — *Danemarck*, royaume, 13 août. — Daney de Marsillac, 18 déc. — Dangicourt, 21 mars. — Danglard, 8 fév. — Dangremont, 23 janv. — Dangreville, 6 fév. — Danguin, 26 mai. — Danian, 5 mars. — Daniel, 8, 10 août, 31 oct., 15 nov., 12 déc. — Daniel (fille), 6 juil. — Danneberg, 12 sept.

Danse immorale. Augustine, 23 janv. — Louise, 20 juin.

Danteuil, 6 fév. — Danthenay, 21 juin. — Darbas, 31 mars. — Darboureix (Ve), 27 oct. — Darcet (Ve), 9 mars. — Darche, 22 janv., 9 mars. — Darcy, 22 août. — Dard, 2 oct. — Dardaine, 8 nov. — Dardan, 31 mars. — Dardé, 11 août. — Dardel, 17 nov. — Dargaud, 26 juil. — Daria, 13 déc. — Darmon, 7 nov. — Darriel (femme), 31 oct. — Daspy, 2 mai. — Dassier, 6 juil. — Dassy, 13 déc. — Dassy (Ve), 3 sept. — Dastras, 23 janv. — Dastrug, 27 oct. — Daubagna, 24 mai. — Daubrée, 30 janv., 23 fév., 16, 17, 22 mars, 27 avril, 19 juil. — Daudenard, 7 avril. — Daudier, 5 avril. — Dauglas, 12 juin. — Daugny frères, 11, 22 août, 11 sept. — Daumas, 9 janv. — Daumesnil, 24 déc. — Daumier (femme), 30 sept. — Daunant (de), 17 fév. — Daunos, 12 janv., 1 fév. — Daune, 8 mai. — Dauray de Saint-Pons, 25 avril. — Dausse, 8 juin, 19 juil. — Dauthenay, 7 fév. — Dauvet, 26 nov. — Daux, 31 janv., 1 fév., 21 juin. — Davalis, 31 déc. — Davejean, 9 janv. — Davenay, 11 sept. — David, 1 janv., 1 fév., 13 juin, 21 août, 10, 12 sept. — David (Félicien), 8, 10 janv., 13, 16, 17, 19, 20, 23 avril, 16 mai, 11, 25 juin, 2, 5, 12, 16 juil. — Davidoff, 4 janv. — Davignon, 12 sept. — Davis (Elisa), 10 mai. — Davost, 13 avril. — Davoust, 18 janv., 14 sept., 2 oct. — Dawson, 4 juil., 30 août. — Dax, 20 mars. — Déal, 15 oct. — Dearne, 13 avril. — Debain, 15 janv., 16 mai, 25 juin, 11 juil. — Debaive, 12 nov. — Debart, 7 juil., 31 déc. — Debas, 20 oct. — Debas (Marie), 22 juin.

Débauche (excitation à la). Le fait de recevoir des mineurs de vingt et un ans dans une maison de tolérance, constitue-t-il ce délit? 8 juin. — La loi ne punit-elle que le proxénète? 20 juil., 8 août. — Blondel. — Demaire. — Durier, 3 juil., 8 août. — Grégère (femme), 7 mai. — Guéret, 24 juil. — Jourdan, 3 juil., 8 août. — Latgé (femme), 20 janv. — Lemaignain (femme), 8 juin. — Lesablé, instituteur, 20 juil. — Miné, 24 juil. — Paget (Ve), 18 juin. Richard (femme). — Vibat, 18 avril. — V. *Outrage aux mœurs*.

Debelleyme, 10 juil., 24 oct. — Deberly, 26, 29 nov. — Deberny, 1 nov. — Debladis, 16 juin, 11 août. — Deblangy, 15 sept. — Deblin, 16 fév. — Deboismilon, 9 mai. — Debraux, 11 avril. — Debray et Ce, 7 mars, 4 sept. — Debrène (femme), 20 mai. — Debuire, 2 oct. — Decan, 6 janv., 5 nov., 24 déc. — Decasse, Miége et Ce, 22 janv. — Déche, 26 mai. — Déchet, 7 février.

Déclaration des condamnés. Est-ce par le magistrat du lieu de l'exécution ou par le juge délégué du Tribunal qu'elle doit être reçue? 4, 5 janv.

Declercq (Ve), 22 janv., 6 juin. — Decombe, 31 mars. — Decourdemanche, 4 janv. — Decroix, 14 juil. — Dedecker (femme), 19 juil. — Déduc, 19 nov. — Defauconpret, 27 juil. — Deffaudis, 7 mai. — Defontaine, 26 janv. — Degeorges, 31 août. — Degineste, 7 fév. — Deglande, 2 nov. — Deglanne (Julie), 14, 16 août. — Degousée, 14 juil., 15 nov. — Degrez, 30 juil., 15 déc. — Dehaynin, 16 juin. — Dehors, 3 janv. — Deibl, 25 déc. — Dejaham (Ve), 13 juil. — Dejardin (Dlle), 20 janv. — Dejazet, actrice, 12 avril, 13 nov. — Dejean, 24 oct., 8 nov. — Delabarre, 20 mars. — Delabry, 24 déc. — Delachâtre, 11 janv. — Delachaume, 9 fév. — Delacour (femme), 14 nov. — Delacroix, 26 juin, 4 juil. — Delafaye, 1, 7, 21 juin, 19 juil. — Delafond, 5 déc. — Delage (femme), 5 sept. — Delaguépierre, 22 mars. — Delahaye, 20 mars, 4 avril. — Delahoutre, 24 octobre.

Délai. Peut-il courir si l'exploit n'est pas daté et que rien ne supplée dans l'acte à ce défaut? 19 juin, 9 juil. — Lorsque pour une revente il est fixé par un jugement, part-il de ce jour? *Quid* en cas d'*appel*? 13 mars. — V. *Assignation*.

Delair, 30 août, 24 nov., 24 déc. — Delalande, 2 fév., 20 nov. — Delaloge, 3, 10 août. — Delamarche, 22 fév. — Delamarre, 12, 16 janv., 8 fév., 14 mars, 19 juil., 15 nov. — Delamarre (femme), 15 mars. — Delamotte, 28 fév., 1, 9 juin, 20 juil., 2 nov. — Delanchy, 27 nov. — Delangle, 12 juil. — Delangle (marquis), 21, 28 fév., 14 mars. — Delanoue, 13 sept. — Delanoue (Agathe), 30 mai. — Delaon, 7 mars. — Delapierre, 3 fév. — Delaplace, 29 mars, 11 sept. — Delaplane, 12 fév. — Delaporte, 7 fév., 7 déc. — Delaroche, 1 mars, 27 avril. — Delarue, 1, 8 mars, 14, 17, 28 avril, 1 mai, 7 sept., 31 oct., 8 nov. — Delas, 27 août. — Delasalle, 8 fév. — Delassaulx, 2 juin. — Delaunay, 21 avril, 10 mai, 1 juin, 19 juil., 14 août, 11 oct. — Delaunay (femme), 20 nov. — Delavarde, 5 janv., 25, 26 mai. — Delavau, 21 déc. — Delaverne, 2 fév. — Delavigne, 2, 7 mai. — Delaville, 5 oct. — Delay (fille), 3 avril. — Delbeuf, 16 juin. — Delbrel, 15 nov. — Delcambre, 29 janv., 14 sept., 1, 13 déc. — Deldal, 9 janv. — Deldat, 29 juin. — Delécluse, 18 juin. — Deleforterie, 6 nov.

Délégation. Doit-elle un *enregistrement* celle qu'on indique dans une vente comme libération? 1 fév.

Délerue, 27 juin. — Delessert, 10 juil. — Deleuse, 14 juin. — Délié, 19 janv., 21 sept. — Deligne (Dlle), 17 sept. — Delille, 26 juin, 20 sept.

Délit. La somme versée en commun, et qui a pour cause un délit, est-elle sujette à répétition ? 30 avril.

Dellon, 8 nov. — Delmar (baron), 27 mars. — Delmas, 20 mars. — Delmas (femme), 17 fév. — Delonchamps, 15 janv. — Delongpré, 1 nov. — Delor, 19 nov., 13, 28 déc. — Delorme, 5 avril, 9 juin, 28 juil., 27 nov., 21 déc. — Delpech, 13 avril, 12 nov. — Delplanque (fille), 26 avril. — Delpuget, 13 déc. — Delton, 24 nov. — Deluen, 25 fév. — Delugin, 24 nov. — Dulume, 11 avril. — Delvincourt, 31 juil., 11 oct. — Delzers, 21 sept. — Demaire, 3 juil., 8 août.

Demande reconventionnelle. Le Tribunal de la demande principale peut-il la juger, s'il y a désistement? 15 janv.

Demar de Villemont, 31 oct. — Demarçay, 31 janv. — Dumarsy, 31 mars. — Demartinécourt, 30 nov. — Demay (fille), 21 mars. — Demay de Goustine, 22 août. — Demenc, 27 sept.

Démence. Sur qui retombe la charge de l'entretien des aliénés dans les hospices? 26 sept. — Observations du conseil général de la Seine sur les maisons d'aliénés? 16 nov. — C... (fille), à Saint-Lazare, 27 juil. — Casas, se brûlant pour ressussiter, 30 sept. — G... (Narcisse), 1 août. — Oliveira, 9 mai. — Serle, frère de la reine Victoria, 10 sept. — Femme se croyant assassinée, 3 fév. — La femme d'un médecin, 23 avril. — Folle échappée, boulevard Bourdon, 2 nov. — Par suite d'un héritage à *Vincennes*, 2 janv. — Fou trouvé mort à *Luzy*, 4 août. — Un spéculateur de sous à l'N, 7 sept. — 24 cas de folie à *Paris*, 27, 30 avril, 11, 14 juil., 7 sept. — Divers cas dans le Calvados, 20 sept. — V. *Homicide*, *Hospice*, *Meurtre*, *Vente*.

Demesmay, 16 mai. — Demeulles, 8 nov.

Démolition. Celle ordonnée par un maire n'est-elle susceptible que d'un recours administratif? 12 juin.

Demoly, 18 déc. — Demondésir, 17 juil. — Demons de Monchaton, 1 août. — Demoury, 10 janv. — Demur, 9 nov. — Demy-Doineau, 7 fév. — Denager, 23 mai. — Deneux, 6 sept. — Denière, 30 avril. — Denis, 19 janv., 2 oct. — Denis de Saint-Pierre, 13 déc. — Denizot, 28 déc.

Dénonciation calomnieuse. Celle faite à un ministre est-elle punissable comme faite à un officier judiciaire? 13 fév. — Existe-t-elle dans des assertions contre un maire, insérées dans un mémoire adressé en défense à l'autorité administrative? 24 septembre.

Denoyer, 27 juin. — Denré (femme), 1 août. — Denthmenth, 6 juil.

Dentiste. Peut-on exercer cette profession sans être gradé en médecine? 17 déc. — Procès pour un râtelier, 20, 30 mars, 28 juin, 18 juil.

Dentrevaux, 31 oct. — Denys, 13 janv., 2 mai. — Depaillères, 18 juin. — Depardieu (femme), 4, 24 janv. — Depasseur et Ce, 6 juin. — Depeyre, 16 avril. — Deplace, 5 sept.

Déportation. Son existence et son état avant 1789, 16 juil. — En Angleterre, avant 1786, 21, 25 sept.

Dépôt. L'acquéreur qui a la faculté de l'opérer peut-il y être forcé? 26 mars. — Celui fait entre les mains d'un juge et remis à un attorney, préjudicie-t-il au créancier qui ne le touche pas? 1 janv.

Depouilly, 7 juil. — Dequaye, 9 avril. — Dequer, 9 fév. — Deriberprey, 25 oct. — Deriez, 15, 19 fév. — Derigny, 16 juin. — Derogniat (Ve), 31 déc. — Derosier, 10 juil. — Derosne, 26 juil. — Derouet, 28 juil. — Derre frères, 6 juil. — Desachines, 20 sept. — Desaines, 23 mars. — Desancé, 10 nov. — Desarnault, 15 nov.

Désaveu de paternité. Un forçat peut-il y être admis pour un enfant né pendant sa détention? 15 janv. — L'adultère de la femme peut-il n'être établi que par induction? La cohabitation au moment de la conception, est-elle un motif suffisant pour repousser cette action? 26 oct. — Desharnoux, 9 mars, 14, 28 déc. — George, 16 fév.

Desbelot, 17 déc. — Desbirons, 18 mai. — Desbois, 13 avril. — Desbordes, 9 oct. — Desbrus (Dlle), 3, 4 juil. — Desch, 8 nov. — Deschamps, 22 sept., 24 déc. — Deschamps (femme), 17 nov. — Deschères, 24, 29 janv., 20 août. — Descolles, 9 mai. — Descombes (Jeanne), 3 avril — Descroix, 3 juil. — Desdyn (Clémence), 2 juin. — Deseigne, 10 janv.

Désertion. Aguilera, 14 avril. — Auguste, 8 mars. — Bantignier, 20 oct. — Delille, 21 fév. — Desmont, 15 déc. — Devic, 21 fév. — Duperrier. — Faisses, 10 oct. — Ferrère, 11 juil. — Homps, par piété filiale, 28 mai. — Laroche, 6 sept. — Lasabatié, 1 sept. — Poupard, 30 janv. — Prunière, 18 déc. — Rabache, sergent-major, 17 sept. — Un garde municipal, 3 avril.

Désessarts (Emilie), 15 fév. — Desgodins, 18 déc. — Desharnoux, 9 mars, 14, 28 déc. — Deshayes, 13, 29 nov. — Désingly, 6 fév. — Désiré (femme), 16 avril. — Désirée, actrice, 12 juil., 14, 21 août.

Désistement. Peut-on encore le retirer quand la partie adverse en a payé les frais par convention? 23 août. — V. *Elections*.

Desjardins, 17 fév, 31 mars, 13 avril, 2, 5 oct. — Desjardins de Morinville, 30 janv., 1 fev. — Desmanet, 3 nov. — Desmarest, 20 déc. — Desmazes, 14 août. — Desmedt, 28 fév. — Desmes, 21 avril. — Desmesliers, 22 août. — Desmirail, 10 janv., 13 avril. — Desmortiers (femme), 15 oct. — Desmousseaux, 22 janv. — Desnoyers, 23 août. — Desnys, 6 oct. — Despêchers, 24 déc. — Despiet, 20, 23, 30 janv., 15 fév., 4 juin. — Desplaces, 12 janv., 2 oct. — Desplats, 1 mai, 20 nov. — Desplon (femme), 2 août. — Desprades, 17, 19 déc. — Despréaux, 17 avril. — Desprez, 4 mai, 20 sept., 16 nov. — Descone, 18 juin. — Desrousseaux, 24 oct. — Desroziers, 17 janv., 19 sept. — Desrues, 12 nov. — Dessaigne, 7 juil. — Dessaules, 24 avril. — Dessessarts, 25 juil. — Dessouches, 21 mars. — Dessus-Lamare, 2 mai. — Destigny, 8 juin. — Destombes, 28 déc. — Destort, 19 nov. — Destrac, 31 déc. — Destrais, 3 sept. — Destrem, 1 mai. — Destrès, 17 fév. — Destrumel, 2 avril. — Desturmenie, 11 janv. — Desurmont, 11 mai. — Desvaulx, 19 avril, 7 juil. — Desvernay, 31 août. — Desvigues, 25 déc. — Detouche, 4 avril, 8 mai.

Détournement. D'une mineure protestante, 3, 4 juil. — V. *Conversion*.

Detrez, 13 juin.

Dettes. Mesures prises en Prusse pour celles des employés, 3 novembre.

Deugby, 9 oct. — Deuzy, 5 avril. — Devalory, 13 juil. — Devanlay, 12 sept. — Devaux, 26 mars, 7 mai, 26 oct. — Devergie, 17 mai. — Devienne, 5 fév. — Devillart, 23 janv. — Deville, 13, 16 fév., 9 oct., 5 déc. — Devilleneuve, 15 fév. — Devillers, 6 janv.

Devis. L'enregistrement proportionnel de ces marchés ne peut-il être perçu que d'après les déclarations estimatives à exiger des parties? 18 juin.

Devolx, 15 déc. — Devouges, 14 juil. — Deyraud, 3 juil. — Deyries, 1 août. — Dez-Maurel, 1 juin. — Dezaubris, 26 oct. — Dhaine, 12 mai. — Dhennin, 18 mai. — Dhérent, 26 nov. — Dhormay, 19 déc. — Dianis, 7 avril. — Dida, 30 sept. — Didelet, 8 fév. — Didier, 5, 29 sept. — Didiot, 18 déc. — *Diétry*, 15 nov. — Dieul, 29 déc.

Diffamation. En est-ce une que d'annoncer dans un *journal* la vente d'une créance au-dessous de sa valeur? 3 fév. — *Quid* d'imputer à quelqu'un d'avoir reçu des soufflets sans les avoir rendus? — Le corridor d'un *greffe* est-il un lieu public? 8 avril. — *Quid* de généralités de faits énoncés dans un *journal*? 13 oct. — Des *lettres-missives* peuvent-elles la constituer? 26 fév. — *Quid* de l'adresse d'une *lettre*? 29 juin. — Des *lettres* anonymes non reconnues peuvent-elles être prises pour pièces de comparaison dans une vérification d'*écritures*? 30 janv. — Le reproche dirigé contre un magistrat d'avoir fait des démarches pour un poste supérieur, est il une diffamation de la compétence correctionnelle? 8 mars. — *Quid* de celle dirigée contre une administration de *chemin de fer*? 12, 19 nov. — *Quid* de celle dirigée contre un ministre du *culte*, même par la voie de la *presse*? 23 fév., 25 avril. — Celle qui a lieu pendant une instance, dans un acte judiciaire, ne peut-elle être poursuivie que par suite de réserves? 7 août. — Le prévenu est-il obligé de se présenter en personne? 26 janv. — Le ministère public peut-il qualifier ainsi le fait autrement dénoncé par le plaignant? 6 juin. — Y a-t-il lieu à sursis lorsqu'il s'agit de l'inculpation d'un *faux* qui n'est pas encore prescrit? 10 mai. — *Quid* afin d'établir l'existence du délit reproché? 19 sept. — La Cour de cassation peut-elle examiner les faits appréciés par le Tribunal précédent? 30 nov. — Y a-t-il lieu à cassation lorsqu'une Cour a déclaré que la rectification apportée à un passage incriminé d'un livre suffit à la réparation? 10 fév. — Procès des artistes de l'Odéon, 19 fév. — V. *Injures*.

Digler, 22 nov.

Digues. Toutes actions qui les concernent sont-elles du ressort administratif? 12 juin.

Dillon, 2 avril, 14 juil.

Dimanche. Les lois qui le concernent sont-elles encore exécutoires? 7 déc.

Dimitria, religieuse, 18 sept. — Dimpre, 22 sept. — Dinant, 31 mars. — Disch, 9 nov. — Disdier, 10 avril. — Disdier (fille), 9 nov. — Dissandes-Lavillatte, 28 déc. — Ditte, 5 mai. — *Dive*, marais, 13 oct.

Divorce. Quel est son effet à l'égard d'un Français qui l'a fait prononcer en *Suisse*? 18 janv. — Quelle est la validité du mariage contracté après le divorce d'une femme, obtenu en *Suisse*? 11 juil., 8 août. — Heaviside, 23 juin. — Webb, 6 janvier.

Dodel (Victorine), 24 nov., 19 déc. — Doin, 19 mai, 9 août. — Doin (Ve), 13 sept. — Dolivier, 16 janv., 4 mai, 20 juin. — Dolman, 9 mai. — Dolter, 21 mars, 16 juin.

Domaine congéable. Malgré le remboursement de la rente, peut-on en être dépossédé par une loi postérieure? 2 juil.

Domaine engagé. Ses lois sont-elles applicables aux immeubles échangés? 18 juin. — Quel est le point de départ de sa *prescription*, d'après la loi de nivose an VII? 26 fév. — Le tiers-détenteur peut-il *prescrire* par dix ans après une sommation du domaine? 3 avril.

Domange et Ce, 10 nov. — Dôme, 11 mai. — Domenget, 27 juin. — Domergue, 11 août.

Domestique. Une déclaration d'inventaire interrompt-elle la prescription de ses gages? 7 août.

Dominé, 6 avril, 7 déc.

Dommages-intérêts. Peut-on les réclamer au civil après acquittement en Cour d'assises? 12 fév. — La transaction faite au sujet d'un quasi-délit empêche-t-elle d'en demander de nouveaux? 23 fév. — En est-il dû par le propriétaire pour location à un commerce analogue à celui d'un autre locataire? 5 avril. — Demandés pour voisinage d'une boulangerie, 15 juin. — Pour une bataille d'enfans, 20 avril. — V. *Bail*, *Bois et forêts*, *Contrainte par corps*, *Dot*, *Douane*, *Eau* (*cours d'*), *Etablissement insalubre*, *Mariage*, *Utilité publique*, *Vente*.

Donation. Le statut réel de *Normandie* rend-il nulle une donation mutuelle entre époux, après la loi de nivose? 28 avril. Est-elle valable, celle faite en vue de la *fin du monde*? 30 juil. — Est-ce une donation ou un contrat onéreux de la *communauté*, l'abandon d'immeubles fait par des père et mère moyennant des obligations viagères? 29 oct. — Est-elle annulée entre époux, par le prédécès du donataire? 19 juin, 9 juil. — Un donataire a-t-il pu transporter l'objet donné, malgré une pré-

cédente donation, non encore définitivement annulée? 22 août. — Est-elle nulle celle faite par le mari à l'*enfant naturel* de la seconde femme? 7 avril. — Une licitation de l'immeuble donné, annulle-t-elle le droit de retour que le père donateur s'était réservé? — *Quid* de l'*usufruit?* 28 avril. — Celle faite à une femme, d'un *usufruit* excédant la *quotité disponible*, la dispense-t-elle de rendre compte si on ne l'a pas fait réduire? 23 avril. — Son importance sur la *quotité disponible*, est-elle réglée par la loi du jour du contrat? Peut-on dans une telle donation, réduire à une somme fixe la réserve *successorale* des père et mère? 26 sept. — L'héritier donataire en avancement d'hoirie qui renonce à la succession, peut-il retenir sur le don, sa portion dans la réserve légale, et dans la *quotité disponible*? 30 sept. — Un donataire peut-il demander la nullité d'une donation contre un codonataire qui n'a pas rempli les conditions du contrat? 4 juin. — Lorsqu'on l'attaque pour interposition de personnes, est-ce devant le juge du donateur décédé que l'on doit porter cette demande? 25 janv. — Est-elle parfaite et exigible celle d'une somme d'argent payable au décès du donateur? 8 janv. — Les créanciers du donateur peuvent-ils faire annuler celle qu'il a faite dans un *contrat de mariage*? 1 fév. — La mention d'un don manuel dans un *contrat de mariage*, doit-elle un *enregistrement*? 19 nov., 13 déc. — *Quid* si cette donation faite par *contrat de mariage* et avec *hypothèque*, est payable après le décès du donateur? 2 janv. — Doit-elle un double droit celle faite par des père et mère dans un *contrat de mariage*, d'une maison par l'un, et d'une somme avec hypothèque par l'autre? 18 mai. — *Quid* si elle est faite dans un *contrat de mariage*, par un père, pour le cas où il cesserait de vivre en commun avec son fils? — *Quid* si elle y est faite pour égaliser une dot précédemment donnée? 25 sept. — Celle faite par une mère à son fils, de sa part de la *communauté* où l'on n'a compris que des meubles, doit-elle un *enregistrement* immobilier proportionnel? 2 oct. — Quel droit est dû par deux *légataires* universels, en vertu de deux *testamens*, s'ils transigent sur leurs donations? 6 juin. — Quel est l'*enregistrement* d'un *usufruit* donné à des père et mère à titre d'*alimens*? 21 mars. — Peut-on considérer comme une *vente*, et en percevoir l'*enregistrement*, la donation d'un immeuble à charge d'en payer le prix restant dû, ou une valeur quelconque? 18 avril, 17 juil. — Quelle espèce d'*enregistrement* est due sur un jugement qui annulle une donation? 1, 21 fév., 6 juin. — L'*enregistrement* n'est-il dû que lorsqu'elle fait le sujet d'un acte? — 31 juil. — Le délai d'*expertise* est-il de deux ans pour l'*enregistrement*? 22 fév. — Donation déguisée au profit d'un prêtre, 30 juil. — Formalités des donations en *Sardaigne*, 9 oct. — V. *Enregistrement*, *Mariage* (*contrat de*), *Notaire*, *Partage anticipé*, *Rente viagère*, *Séparation de corps*.

Dondey-Dupré, 2 fév., 4 avril. — Doney (veuve), 1 juin. — *Donges*, marais, 30 août, 4 sept., 15 oct. — Donizetti, 27, 29 nov. — Donnadieu (veuve), 1 juin. — Donnat, 14 mai. — Donnat-Damesmay, 8 mars. — Donon, 19 juil. — Donzelot, 23 janv. Dorchy, 28 fév., 5 mars. — Dordane, 1 fév. — Doré, 28 avril, 23 nov. — Doré (femme), 26 mars. — *Doris*, navire, 19, 20 sept., 19 oct. — Dormancey, dit *Fréjaque*, 1 janv. — Dormoy, 21 mars, 18 mai. — Dornier, 19 avril, 25 juil, 13 nov. — Dorr, 9 janv., 30 juil. — Dorsy, 15, 16 fév. — Dorval (femme), 3 janv. — Dory, 17 juil. — Dossion, 29 janv.

Dot. Sous la loi de nivose an II, les époux *Normands* pouvaient-ils déroger aux statuts dotaux de la localité? 27 janv. — La femme, mariée sous ce régime, en pays de *droit écrit*, frappe-t-elle d'inaliénabilité, les capitaux de droits successifs postérieurs au Code? 30 avril. — *Quid* des immeubles? 4 août. — Sont-ils dotaux les biens qu'une femme non dotée, recueille dans la *marche*, comme héritière de sa mère? 2 juil. — L'immeuble dotal provenant d'une *succession*, n'a-t-il cette qualité que pour ce qui en reste après l'acquittement des dettes et des legs? 6 juil. — Lorsque la dot est mobilière, peut-elle être employée au paiement des dettes du mari? 16 janv. — Une dot mobilière est-elle aliénable? — *Quid* de l'immeuble acquis avec cette dot? 27 oct. — Les revenus dotaux d'une femme *séparée de biens*, sont-ils inaliénables? 6 oct. — La dot, ou au moins son revenu, peut-il être employé au paiement des *frais* faits pour la femme qui a succombé en *séparation de corps*? 13 juin — Y a-t il remploi suffisant lorsqu'il consiste en une *rente viagère* au profit des époux? 4 janv. — L'autorisation de *vendre* un bien dotal, emporte-t-elle le droit de l'aliéner à *rente viagère*? 2 août. — Le remploi d'un bien dotal par suite d'expropriation pour *utilité publique*, doit-il un *enregistrement*? 11 déc. — Compromet-elle sa dot, la femme qui en achetant un immeuble pour remploi, reconnaît les *hypothèques* inscrites? 13 fév. — La femme peut-elle, pour doter un enfant, *aliéner* son *hypothèque* légale? 2 avril. — L'immeuble dotal peut-il être *vendu* pour condamnation, ou pour *dommages intérêts* encourus par la femme? 6 mars. — L'*acquéreur* d'un bien dotal *prescrit-il* par dix ans, contre la femme, ou ses héritiers? 12 juin, 1 déc. — Lorsque l'immeuble dotal est *vendu* dans une condition légale, l'acquéreur peut-il être inquiété, par l'effet d'une contre-lettre? 6 juil. — Un *vendeur* peut-il en cas de résolution du contrat, retenir comme indemnité, la partie du prix payée, si elle provenait de la dot de la femme de l'acquéreur? 18 sept. — Le père a-t-il action sur les biens dotaux de sa fille pour répétition d'une cession annullée de droits successifs? 14 fév. — Les frais de *transcription* pour substitution d'immeubles dotaux, sont-ils restituables, si cette formalité était convenue? 2 juin. — Une dot peut-elle être utilement *transcrite*, entre le jour de la *faillite* et celui du report ultérieur? 27 nov. — Comment la dot d'une *religieuse* peut-elle être acquise à sa communauté? 4 déc. — V. *Arbitrage*, *Communauté*, *Enclave*, *Partage*, *Séparation de biens transcription*.

Dotation. Une veuve peut-elle obtenir contre son fils, devant la justice ordinaire, une pension alimentaire, sur le majorat de son mari, et se la faire payer directement? 29 sept.

Dottin, 14 août.

Douane. Y a-t-il lieu à surtaxe quand les marchandises, provenant du Levant et entreposées à *Marseille*, ne sont pas consommées dans le port d'arrivée? 5 mai, 12 juin. — Des coupons d'étoffes dans les bagages d'un voyageur français doivent-ils un droit d'un port à un autre? 25 août. — Au lieu de se borner à visiter un *navire*, la douane a-t-elle pu, sans procès-verbal, l'occuper et le transporter dans un autre port? Est-elle passible de *dommages-intérêts*, dans ce cas? 12 nov. — Doit-elle mainforte à l'exécution d'un arrêté municipal illégal, pour l'exportation du *poisson frais?* 25 août. — Ses préposés ont-ils droit de rouanner les tonnes de *morues*, après le repacage? 13 fév. — Rectification d'une erreur du *Moniteur* dans une loi de douane, 18 juin. — Primes, au *Havre*, par fausses déclarations, 31 août. — Tableau du commerce en 1844, 1 nov. — Douaniers assassinés à *Flehrsberg*, 3 oct. — V. *Contrebande*, *Pacage*, *Savon*.

Douaissé, 25 août. — Douay, 5 avril. — Doublet, 2 juil., 20 août, 3 oct. — Doublet de Boisthibault, 4, 30 août. — Doudement, 23 mai. — Doudier, 19 mai. — Doudot, 21 fév. — Doudoux, 2 nov. — Douet, 6 avril. — Douglas, 9 oct., 1 déc. — Douine, 16 mai. — Doumère, 13 janv. — Doussel, 24 sept., 3 déc. — Doux, 13 janv., 8, 14, 28 fév. — Dowling, 18 janv. — Downshire, 9 oct. — Doze, 6 avril. — Doze, actrice, 13, 31 juil. — Drago, 14 nov. — *Draguignan*, ville, 28 sept. — *Drapfeutre*, 7 juil.

Drapeau prussien, incendié sur un navire, 17 sept.

Draux, 24 mai, 23, 25 juil. — Drelin, 19 juin, 9 juil. — Dreptin, 25 sept — Drevet (femme), 23 fév., 27 mars. — Drevon, 28 déc. — Dreyfus, 10 juil., 13 déc. — Drieux, 13 nov. — Driolet, 11 déc. — Drion, 24 avril. — Droit, 7 nov. — Dromery, 16, 30 janv., 16 mai. — Drouet, 10 juil. — Droubin, 5 déc. — Drouot, 21 déc. — Droz (Claudine), 13 août. — Druais, 21 nov. — Drugeot, 7 déc. — Drumart, 11 avril. — Drummont-Baring, 13, 31 janv., 7, 15 fév., 17, 19, 22 mars, 16, 29 août. — Drut, 15 janv., 13 août. — Druyn de Luys, 15 janv. — Dubail (veuve), 23 mai. — Dubarry, 28 août, 20 déc. — Dubeux, 16 nov. — Dubisson-Dussaussay, 14 août. — Dublocq, 9 nov., 24 déc. — Dubochet, 23, 28, 29 mai. — Dubodan, 29 oct., 1 nov. — Dubois 26 mai, 17 juil., 8 sept., 10 oct., 17 déc. — Dubois (A), 24, 26 fév., 12 juil. — Dubois, éditeur, 8 fév. — Dubois, juge, 25 oct. — Dubois de Jardeley (veuve), 17 janv. — Dubos, 16, 18 avril, 31 déc. — Dubost, 26 sept. — Dubouard, 4 août. — Dubouchage, 9 janv. — Dubouchet, 29 oct. — Dubouil, 21 avril. — Dubourdieu, 29 déc. — Dubourg (Sophie), 30 juil., 17 oct. — Duboys, 14 déc. — Dubret, 14, 16 août. — Dubreuil, 22 juin. — Dubrut, 22 mars. — Dubuisson (veuve), 26 janv. — Duburle, 26 déc. — *Duc de Sussex*, navire, 7 mai. — Duca, 25 août. — Ducas, 12 oct. — Ducel, 16 mai. — Duchastain, 6 janv. — Duchatel, 7, 23 mai. — Duchatelard, 4 oct. — Duchatenet, 6 nov. — Duchauffour, 27 nov. — Duchemin, 16 fév., 13 nov. — Ducher, 2 mai. — Ducherray, 26 fév. — Duchesne, 24 avril, 18 juin, 17 juil., 30 sept. — Duchesne-Sauton, 18 juin. — Duchesnoy, 14 août. — *Duchesse de Nemours*, vapeur, 30 mai. — Duchoux, 9 juil. — Ducis, 24 juil. — Duclef, 12 avril. — Duclos, 2 fév., 21 avril, 16 juil. — Ducoin, 23 janv. — Ducoster, 23 juil. — Ducoudray (femme), 23 fév., 10 mars, 24 avril, 11 sept. — Ducouëdic, 3 juil. — Ducouret, 10, 16 janv., 19 mai. — Ducousso, 25 déc. — Dudevant (femme), 14 juin. — Dudoux (Césarine), 21 déc.

Duel. Nos lois actuelles le proscrivent-elles? 4, 5 janv., 5, 20 fév., 7, 26, 27 mars, 14 avril, 26 mai, 30 juin, 12, 14 juil., 4, 15, 18 août, 17 nov. — Projet de loi, 14, 26, 27 avril. — Tribunal d'honneur des étudians d'*Iéna*, 23 mai. — Bell et lord Tullamore, 27 mars. — Boissier et Souillard, 7 avril. — Bourgon et Bourjoly, généraux, à *Alger*, 23 août. — Dujarrier et de Beauvallon, 12, 13 28 mars, 6 avril, 12, 14 juil, 18 août, 15 sept. — Dumas et Talhouern, 4 août, 17 nov. — Goblet d'Alviéla, et Vanderlinden, dans un salon, 14, 26 mai. — H... D... et L... D..., *à Toulouse*, 30 juin. — Hawkey et Seton, 8, 21 juin. — King et Spalding, 17 fév. — L... (de), capitaine russe, et R.. (de), ex-capitaine en Afrique, 13 avril. — Léonard, juge, et un plaideur, en *Amérique*, 21 mai. — Servien et Delavarde, 5 janv., 20 fév., 7, 26, 27 mars, 25, 26 mai. — Uzès (duc d'), et C... (marquis), député, 4, 17 avril. — Deux officiers étrangers, à *Nice*, 9 janv. — Un officier et un employé, à *Vincennes*, 20 juin. — Deux sergens-majors à *Toulouse*, 8 août. — Duel remis indéfiniment pour mariage et survenance d'enfant, 4 oct.

Duemet, 5 sept. — Dufaud, 1 janv., 17 fév., 26 sept. — Dufort, 31 déc. — Dufosset, 20 fév. — Dufou, 14 avril. — Dufour, 23 janv., 16 fév., 10 avril, 11 oct. — Dufour (baron), 15 oct. — Dufour (Jeanne), 13 juil. — Dufoy, 13 avril. — Dufraysse-Lafeuillade, 29, 30 août. — Dufresne, 25 oct. — Dufresnoy, 28 juil., 14 août. — Dugast, 2 juil. — Duhamel, 8 fév., 26 mars. — Dujardin, 1 nov. — Dujarrier, 6 janv., 12, 13, 28 mars, 2, 6, 13 avril, 30 mai, 12, 14 juil., 15, 18 août, 15 sept. — Dulac, 14 nov. — Dalandreau (Dlle), 18 janv. — Dulignon (Dlle), 25 déc. — Dulioust, 14, 16 août, 16 oct. — Dulip, 14, 16 août. — Dulier, 28 nov. — Dulong, 5 mai. — Dumaine, 18 janv., 10 sept. — Dumarest, 30 août. — Dumas, 15 août, 22 sept., 15 oct., 17 nov., 29 déc. — Dumas (A.), 24, 26 janv., 15 fév., 27 mars, 10, 17, 26 avril, 15, 29 mai, 4, 10, 18, 24 oct., 6, 27 nov. — Dumas, médecin, 15, 20 mars. — Dumas (femme), 28 mars. — Dumas de Pollart, 17 janv. — Dumazeille, 3 déc. — Dumeige, 3 fév. — Dumelly, 30 juin. — Dumès (femme), 21 mai. — Dumesnil, 7 mai, 22 août. — Dumolin, 21 mai. — Dumoncel, 4 août, 21 déc. — Dumont, 12, 26 janv., 5 avril, 5 juin, 2, 23 juil., 31 août — Dumont, *de Genève*, 6 oct. — Dumoret, 16 juin. — Dumoulin, 15 janv., 8, 22 oct., 3, 29 déc. — Dumoulin (femme), 10 fév. — Duncombe, 6 fév. — Dunn, 30 janv. — Dunoyer, 3 déc. — Duparc, 19 nov. — Dupaty, 28 juil., 18 août. — Duperrier de Larsan, 14 août. — Duperron, 13 fév. — Dupeyre, 3 avril — Dupin, 5 sept., 10 déc. — Dupin aîné, 20 fév., 3, 5, 8, 9, 10, 12, 29 mars, 7, 23 avril, 19 mai, 5 déc. — Dupin (Ph.), 17 nov. — Dupin (baron), 12 avril. — Duplan, 18 août. — Duplantier, 2 mai, 14 août. — Duplâtre (Dlle), 17 avril. — Duplessis, 10, 27, 31 mars. — Duplouy (Julie), 7 juil. — Dupont, 9 janv., 18 juil., 11 déc. — Dupont (Alexis), 10, 31 mars. — Dupont, évêque, 13 juin. — Dupont (femme), 12 oct. — Duport, 13 juin, 22 nov. — Duport (femme), 10, 17 janv. — Duport-Lavillette, 31 mars. — Duporzon, 9 mai, 6 juin. — Dupray, 25 août. — Dupré, 17 mai, 18 déc. — Dupré-Lasale, 8 déc. — Dupuis, 26 janv., 19 sept. — Dupuis (femme), 20 déc. — Dupute!, 2 oct. — Dupuy, 16 janv., 26 juin, 30 juil. — Dupuy (femme), 26 fév., 2 juin. — Duquais, 8 nov. — Duquay (femme), 12, 17 fév., 16 mars, 29 mai. — Duquesnel, 24 déc. — Durand, 18 janv., 28 mars, 14 juin, 13 août, 20 sept., 18 déc. — Durand (femme), 28 avril, 20 déc. — Durand-Brayer, 12 mars. — Durand-Mathieu, 14 août. — Durand-Saint-Amand, 11 oct. — Durand-Vaugaron, 25 mai. — Durden, 16 avril. — Durel, 18 mai, 12 juin. — Durencq, 20 déc. — Duret, 12 janv. — Durier, 3 juil., 8 août. — Durieu, 14 nov. — Durin, 30 juil. — Duris, 27 juin. — Duroc, 8 fév. — Duroussy, 8 janv. — Durupt, 9 août. — Dussac, 15 fév., 5 oct. — Dusseaut, 20 à 27 juil., 21 sept. — Dutacq, 28 mars, 6 juin, 10 juil., 20, 21, 28 nov., 5, 20 déc. — Dutaillis, 16 juin. — Duteil (femme), 11 janv., 1 fév., 1 mars. — Dutemple de Beaujeu, 12 déc. — Dutemps, 23 juin. — Dutour, 20 avril. — Dutrône, 31 août. — Duval, 21 avril, 18, 22 mai, 6, 18 juin, 6 juil., 5 sept., 6 oct. — Duval (Léon), 28 juil. — Duval et Lecoq, 9 fév. — Duvaltier, 8 juin. — Duverdier, 11 déc. — Duvergier, 5 janv., 22 fév., 14 déc. — Duvernoy, 10 mai. — Duvernoy (veuve), 10 juil. — Duverny, 29 août. — Duveyrier et Ce, 20 nov., 4 déc. — Duvignau, 8 fév., 13 oct. — Duvillé, 21 mai. — Duvivier, 25 août.

E

Eastwood, 30 juillet.

Eau (Cours d'). Peut-on, sans autorisation, nettoyer un canal de dérivation? 2 janv. — Du moment où l'on ne nuit pas au fond inférieur, peut-on modifier le cours d'eau sur le fond supérieur? 9 juil. — Un riverain peut-il se plaindre de l'abus qu'on fait d'un affluent supérieur? 4, 15 déc. — Peut-on recourir en cassation contre le refus du juge d'admettre la preuve du dommage d'un riverain supérieur? 17 janv. — Le curage d'un cours d'eau peut-il rendre passible de *dommages-intérêts*? 23 janv. — Des riverains peuvent-ils demander, au civil, des *dommages-intérêts* pour inexécution de travaux indiqués par l'administration? 18 déc. — Le non riverain qui prétend à une prise d'eau, doit-il la justifier par titres? 25 déc. — Le propriétaire d'une prairie qui n'est pas en contact direct avec un cours d'eau, et qui ne l'a qu'accidentellement peut-il réclamer un réglement d'eau? 16 avril. — Sans sortir du *possessoire*, le juge de paix peut-il ordonner une vérification du canal? 16 avril. — L'*action possessoire* est-elle admissible dans une plainte sur la hauteur d'un déversoir? 29 janv. — L'autorité judiciaire peut-elle régler les déversoirs, entre *Moulins*, d'après les ordonnances? 26 fév. — Peut-elle déterminer l'importance d'une concession d'eau, faite pour l'usage d'une ville? 1 mai. — Le dommage causé *aux champs* par une rupture de digues, ou par insuffisance de barrières, est-il du ressort du juge de paix ou de l'administration? 9 mai, 9 juin. — Indépendamment de la suppression d'un *barrage*, accordé pour inexécution de clauses, est-on soumis à la simple police? 1 juin. — Celui qui en première instance se plaint d'un *barrage* et qui succombe, peut-il, en appel, demander des *dommages-intérêts?* 20 janv. — Les vestiges d'un *barrage* sont-ils suffisans pour conserver cette *servitude?* 11 déc. — Est-ce administrativement qu'on doit s'opposer à des prises d'eau exclusives? 24 janv. — L'abaissement du niveau donne-t-il droit à une *indemnité*, au profit de l'*usine* qui prouve son existence avant 1535? 3 juil. — L'*usine* détruite par arrêt du Parlement, sur un cours d'eau, peut-elle y être reconstruite par arrêté du préfet? 20 janv. — Peut-on *prescrire* le droit d'amener des eaux chez soi au moyen d'une rigole? 27 janv. — Faut-il des travaux apparens pour *prescrire* l'usage d'une source, si le propriétaire du fond où elle prend naissance vent en disposer? 16 avril. — V. *Chemin communal*.

Eau pluviale. Peut-elle faire la matière de conventions entre voisins? 23 juillet.

Eau de Seltz, 22 janv. — Eau de Spa composée, 28 nov.

Eaux thermales. Son mobilier vendu avec les constructions, appartient-il aux créanciers chirographaires? 19, 24 nov., 1er décembre.

Ebechaler (Marie), 1 sept.

Eboulement. Est-ce administrativement que le Domaine peut poursuivre le paiement des travaux qu'il a fait faire, à la charge des propriétaires, afin de l'empêcher? 5 oct. — Au canal de *Roanne*, 14 fév. — A un temple juif, 28 mai. — Dans une sablière, à *Romainville*, 27 août. — A la houillière du Cré, 19, 30 octobre.

Eckmuhl (d'), 5 fév., 15 sept. — *Eclair*, navire, 17 oct. — Ecochas, 5 avril.

Ecole. Peut-on appliquer les *circonstances* atténuantes au fait d'avoir tenu école sans autorisation? 30 juin. — Celui qui a cessé ne peut-il reprendre une école, ou pension, qu'avec de nouveaux certificats? 23 août. — Quelle est la durée de la jouissance de bourse Grégory à *Londres?* 17 juil. — Ordonnance constitutive de l'Université? 11, 12, 15, 18 déc. — Modification au droit universitaire, 30 sept., 4 oct. — ÉCOLES DE DROIT. Ordonnance sur la commission des études, 20 mars, 21 nov. — *Concours de chaires*, à Dijon, 21 mars, 7 avril, 22 juin. — A Aix, 25 mai, 10 août, 30 nov. — A Strasbourg, 19 juin, 6 août, 3 sept. — A Caen, 4 déc. — Concours pour le doctorat, à *Paris*, 23 avril. — Distribution des prix à *Paris*, 8, 13 août. — Suspension des cours à *Toulouse*, 3 avril. — Inauguration de l'école de *Londres*, 1, 2 nov. — INSUBORDINATION. A l'École polytechnique, 24 avril. — Au collége de *Metz*, 24, 25 avril. — V. *Instruction publique*.

Ecot, commune, 19 juin.

Ecritures. — V. *Diffamation*.

Ecroulement. Un pont, à *Lyon*, 5, 11, 18, 19 mai. — Un pont, à *Yarmouth*, 5, 9, 26 mai. — Un hippodrôme, à *Nantes*, 14, 16 août. — Un échafaudage, aux courses de *Nantes*, 11 déc. — Une maison aux Champs-Elysées, 24 sept. — Une maison, rue des Ecouffes, 7 déc. — Une maison, à *Londres*, 1 oct. — La justice de paix de *Pouillon*, 26 juillet.

Ectot-Louber (d'), 22 janv. — Edeling, 13 août. — *Edimbourg*, ville, 25 janv. — Edwars, 17 déc. — Egrillard, 1 août. — Eichhorn, 5 fév. — Eisenstrich, 30 janv. — Ekel, 10 avril. — Elder, 4 janvier.

Elections législatives. Un ministre du *culte* peut-il se prévaloir des impôts qu'il paie pour les biens dont il jouit comme pasteur? 14 avril. — Des *associés* anonymes peuvent-ils revendiquer leur part des contributions sociales? 5 mai. — L'*associé* qui transporte son domicile dans le lieu de l'établissement, a-t-il droit à la moitié de la *patente?* 19 sept. — L'*associé* qui réclame une part des impôts de la société, doit-il représenter l'acte social? 1 nov. — Un père ne peut-il se faire compter l'impôt des biens de ses enfans *mineurs*, que tant qu'il en a la jouissance légale? 22 nov. — L'achat en commun d'une pièce de terre est-il un acte sérieux suffisant pour autoriser le transport du domicile électoral? 6 janv., 4 déc. — Est-ce au propriétaire et non au *fermier* que profite l'impôt pour le garde champêtre? 16 oct. — Le *fermier* ne peut-il faire valoir son bail que lorsqu'il est de neuf années consécutives? 6, 20 mars. — Un *fermier* peut-il prendre son domicile politique dans un arrondissement où il paie 25 francs pour le tiers de son impôt? 22 nov. — Peut-on en cassation, présenter contre un *fermier* un moyen qui n'a pas été soumis à la Cour royale? 5 mai. — Le *fermier* cessionnaire d'un bail authentique peut il réclamer son inscription? 5 mai, 13, 31 août. — *Quid* si cette cession est faite à un fils, par un contrat de mariage, et du consentement du bailleur? 15 nov. — L'héritier détenteur des biens d'un *failli* peut-il être électeur? 3 sept. — Peut-on devant la Cour demander l'expertise d'un immeuble exempté d'impôts temporairement? 5 mai. — Le préfet peut-il radier l'électeur qui n'a point fait de déclaration de changement de domicile? — *Quid* pour un *fermier* qui change de ferme? 9 oct. — L'établissement du domicile peut-il résulter des circonstances? 16, 17, 24 oct., 15, 22 nov. — L'électeur qui a changé son domicile d'arrondissement, peut-il y changer de canton? 21 mai, 11, 25 oct., 17 nov., 10 déc. — Loi sur le domicile politique, 13, 14 mars, 16, 30 avril. — La demande en radiation faite par un tiers est-elle nulle, si la preuve de la notification à la partie est fournie après le délai légal? 19 fév. — Cette action n'est-elle recevable qu'avant le 30 septembre, et après notification à la partie et au préfet? 10 déc. — Le tiers intervenant peut-il porter directement devant la Cour royale sa réclamation de radiation? 21, 23 avril, 13, 31 août. — Est-ce à lui de prouver le fait qu'il dénonce? 22 nov. — Y a-t-il lieu, en cette matière, à défaut profit-joint devant la Cour royale? *Quid* d'un compulsoire? *Quid* du serment décisoire? 5 mai. — Observations sur les frais mis à la charge des électeurs qui consentent à leur radiation? 15 nov. — Contestations électorales en *Angleterre*, 9 juillet.

Elections municipales. Faut-il un bail authentique de neuf ans pour rendre un fermier électeur? 3 sept. — L'inscription d'office faite par le maire, sur la seconde liste, de l'électeur rayé sur la première, avec cette condition, est-elle valable? 3 juil. — L'arrêté du maire qui statue sur un domicile, doit-il, à peine de déchéance, être déféré au Tribunal dans les dix jours, malgré un recours au préfet? 23 mai. — Le maire peut-il se pourvoir contre une inscription ordonnée par le préfet? 18 janv. — Y a-t-il *abus de blanc-seing*, de la part d'un maire qui remplit un cadre signé en blanc, avec d'autres noms que ceux contenus sur la liste officielle? 18 mai, 12 juin. — Lorsque deux conseillers deviennent parens au degré prohibé, un des deux doit il quitter le conseil? 28 mai. — Les Tribunaux sont-ils seuls juges des questions de parenté? 13 juin. — *Quid* des questions d'incompatibilité? 10 mars. — La validité de l'élection d'un contrôleur est-elle du ressort administratif? 8 oct. — Une élection est-elle nulle si l'on a admis dans le collége des femmes comme électeurs? 30 mai, 9 juin. — *Quid* s'il y a encore majorité après la déduction des voix contestées? 3 oct. — Doit-on écarter l'attaque dirigée contre un conseil dissous? 13 juin. — Celui qui s'est désisté d'une action en nullité d'élections, peut-il revenir sur ce *désistement?* 6 nov. — Est-il nul l'arrêté du conseil de préfecture qui statue sur une nullité dont les motifs sont produits plus de cinq jours après l'élection? 3 oct.

Ellenborough, 13 oct. — Elliott, 22 sept. — Elkington, 9 janv., 26 fév., 7 juin, 14 août, 10 sept. — *Elne*, ville, 24 janv. — Emanuelli, 5 janv.

Embaumement. Par l'arsenic, observations, 26 déc.

Emerique, 20 fév. — Emerson, 20, 21 juil. — Emery, 15 septembre.

Emeute. Les Rappellistes, à *Cork*, 25 juil. — Les Rongistes, à *Halberstad*, 16 août. — A *Pibrac*, pour la canonisation d'une sainte, 15 fév. — A *Mauléon*, pour le prix du maïs, 30 juin, 6 juil., 1, 23 août. — Les femmes de *Ferrol*, pour un matelot fouetté, 10 oct. — Pour un journal abolitionniste, en *Amérique*, 24 sept. — V. *Insurrection*, *Insubordination*, *Rixe*.

Emigré. Peut-il s'opposer aux réparations projetées sur des immeubles publics dont le fond non vendu lui a été restitué? 7 septembre.

Empaire, 29 octobre.

Emphytéose. Le preneur a-t-il droit, pendant sa durée, de conserver l'indemnité accordée à l'immeuble pour *utilité publique?* 13 mars. — Son transport doit-il l'*enregistrement* d'une vente? 1 nov.

Empoisonnement. Doit-on rechercher si la quantité de poison administrée suffisait pour donner la mort? 21 juin. — Loi sur la vente des poisons, 5, 16 juin, 2, 14, 26 juil. — Projet de loi sur les substances vénéneuses, 1 mai. — Observations sur les poisons et les empoisonnemens, 27 nov., 26 déc. — Condamnation sur simple plainte, en *Russie*, 13 août. — Antenet père et fils, 23 mars, 27 juin. — Arrault, 23 juin. — Ayme (femme), 4 sept. — Biard (femme), 21 sept. — Boullet, 19 déc. — Bourra (femme), 30 juil., 8 août. — Brument, 28, 29, 30 nov., 26 déc. — Cantuern (femme), 4 janv. — Collignon (*verre pilé*), 6 fév. — D... (abbé) et femme C..., 3 avril. — Dean, 12 juin. — Ferrand (veuve), 2 juin. — Fortier (femme), 15 déc. — Foucaux (femme), 28, 29, 30 nov., 26 déc. — Gaumerais, 6 déc. — Gineston, 17 janv., 26 juin, 27 juil., 9, 10 août. — Godard (veuve), 10 fév., 5 à 10 mars. — Gras (femme), 28 juil., 30 août, 4 sept. — Gruet, 12 déc. — Heudrel (femme), 19 nov. — Hogu (veuve), 31 janv. — Lagarde, 2 fév., 23 mars. — Landais, 13 sept. — Lardeux, 22 août. — Leclère (femme), 21, 22, 23 fév., 19 mai. — Lejeune, 17, 20 fév., 28 mars. — Loursel, 27, 28 fév., 1 à 6 mars. — Marès (veuve), 2 fév. — Mathieu, 10 fév., 5 à 10 mars. — Maurice, 23 juin, 17 juil. — Paré, 10, 22, 23 janv. — Pennoyer, 12 juin. — Perrot (veuve), *blanc de Céruse*, 13 août. — Potier (femme), *herbe-pain-frais*, 22 août. — Prieur (veuve), 13, 20 juin. — Prost de Saint-Léger (Dlle), *des gâteaux*, 7 mars, 8 sept. — Raymond, 21 mars. — Reed (femme), 26 juin. — Rémy, 10 fév., 5 à 10 mars. — Riche (femme), 1 janv., 2 fév. — Rougier, 31 janv. — Rousseau (femme), 6 déc. — Rudhardt (femme), 4 juil. — Tadic, 29 janv. — Tawel, *acide prussique*, 16 janv., 23, 31 mars, 3 avril. — Watier (Barbe), 24 avril. — Envers une veuve, à *Paris*, 21 fév. — Envers un médecin, à *Saint-Pons*, 31 mars. — Envers toute une famille, 2 mars. — A *Argueil*, 11 janv. — Un puits, à *Carlsruhe*, 27 mars. — V. *Parricide*.

Emy, 10 sept. — Enard, 24 mai. — Enault, 16 fév.

Enclave. A-t-on droit de continuer sur un fond *dotal* le passage pratiqué depuis trente ans? 17 nov. — Peut-il y avoir cassation contre la déclaration d'enclave que fait une Cour? Y a-t-il nullité si l'arrêt ne fixe pas le passage, quand déjà il en existe un? L'indemnité peut-elle être annuelle? 26 nov. — V. *Action possessoire*.

Enfant. Est-il légitime celui inscrit pendant le mariage, comme né de père inconnu? 11 avril. — *Quid* s'il est indiqué comme né d'un père autre que le mari, et que la mère désignée le reconnaît plus tard? 5 sept. — En absence des livres de l'état civil, peut-on prouver la légitimité d'un enfant par témoins? 12, 26 janv. — L'*enfant naturel* est-il légitimé par le fait du mariage de ses père et mère, même en pays étranger? 31 oct., 2 nov. — Le père *naturel* a-t-il droit d'en réclamer la garde? 24 août. — La mère *naturelle* qui l'abandonne peut-elle être punie comme *tutrice?* 17 sept. — Lorsqu'il y a séparation de fait entre des époux, la mère peut-elle réclamer la direction de sa fille? 26 nov. — Faut-il le déclarer au commissaire avant de le déposer au Tour d'un hospice? 19 nov. — Observations sur le réglement des enfans trouvés, 11 déc. — Observations sur le travail des enfans dans les manufactures, 26 juil. — Enfans *brûlés*, chez une blanchisseuse, 17 janv. — A Feuilly, 2 mars. — A Apt, 4 sept. — *Perdus* et *abandonnés*, à Lyon, 19 juin. — A Paris, 3, 16, 27 août, 10, 14 nov. — A Charonne, 9 août. — Cinq frères, à Puteaux, 13 nov. — Rose-Marie, 7 déc. — Abandonné et adopté, à Troyes, 17 oct. — Soustrait à son tuteur datif, 5 janv. — Disputé, en Amérique, 16 juin. — Vendu à Londres et repris par les hospices, 28 mai. — Réclamé par sa mère à ses maîtres, 28 juil. — Tombant d'un troisième et sauvé, 14 fév. — Sauvé par des Arabes, 27 fév. — Trouvé dans la Tamise, dans une jarre d'esprit de vin, 7 mars. — ENFANS (SUPPRESSION), Elisabeth Suchet, 2 avril. — Jeanne Plazat, 11 avril. — Veuve Villedieu et Emilie Tardif, 26 mai. — V. *Donation*, *Mariage*, *Pension alimentaire*, *Phénomène*, *Rapport*, *Succession*.

England, navire, 25 sept. — Enguerrand, 13 sept. — Enjolras, 2 août.

Enlèvement. Ibbetson et lady Villiers, 13, 15, 22 nov. — Lemaire, 11 sept. — Monraisin, 11 mai, 12, 30 juin. — T... (de), sa cousine, 6 sept. — D'un jeune fermier, 4, 8 juin. — D'un sieur Moulin, commis, 14, 17, 19, 28 déc. — Supposé par un instituteur, 29 nov.

Enne, 14 juin.

Enquête. Le juge peut-il la refuser lorsque le fait est certain pour lui? 29 janv. — En ordonnant la comparution des parties en personnes, le juge peut-il appeler les témoins des faits? 26 mars. — Celle qui est nulle à l'égard d'une des parties, l'est-elle aussi à l'égard des autres? 14 août. — Peut-on en écarter comme reprochables des conseillers municipaux, dans une affaire communale? 13 fév. — La Cour de cassation peut-elle critiquer les faits admis par une Cour comme résultant d'une enquête? 7 juil. — Peut-on, lorsqu'on est encore dans les délais, recommencer celle dont on s'est désisté? 1 mai. — Lorsque le délai est expiré peut-on en demander la prorogation? Les juges peuvent-ils l'ordonner d'office? 18 mai. — V. *Poursuites disciplinaires*, *Saisie-immobilière*.

Enregistrement. Y est-elle soumise la copie collationnée de la minute qu'un *notaire* se trouve obligé de déposer? 1 fév. — Ce droit est-il exigible d'un demandeur pour le jugement qui le renvoie de sa demande? 21 fév. — Doit-on prendre en considération les *loyers* perçus d'avance ou abandonnée que l'acquéreur paie en moins? 22 fév., 18 avril. — Un *marché* pour l'enlèvement des boues ne doit-il que le droit de *bail?* 6 sept. — Le *revendeur* des débris d'un *navire* doit il un droit proportionnel? 2, 18 avril. — Quel est le droit à percevoir sur la transmission d'une *nue-propriété?* 16 fév. — Dans quels cas les droits perçus sont-ils restituables? 17 juil. — Le délai d'*expertise* pour évaluer une *donation* est-il de deux ans? 9 mai. — Le Tribunal peut-il nommer un *tiers expert* quand les deux premiers ne l'ont pas désigné? 2 août. — Lorsqu'un tiers experts n'a pas partagé l'avis des deux premiers, le Tribunal est-il libre de s'arrêter à l'avis qu'il lui convient? 6 janv., 21 fév., 1 mai. — *Quid* si le tiers a partagé un des deux avis? 4 août. — Lorsque le Tribunal n'admet l'avis d'aucun des trois *experts*, peut-il en nommer trois autres pour procéder ensemble? 7 juil. — Les instances, en cette matière, ne peuvent elles s'instruire que par mémoires? 13 fév. — Est-il nul le jugement rendu s'il constate qu'il y a eu *défense orale?* 16 avril. — Ces jugemens doivent-ils constater qu'ils ont été rendus au rapport d'un juge? 8 mars, 3 nov. — Est-ce par une contrainte qu'on doit poursuivre l'exécution d'une soumission. — L'opposition à une contrainte doit elle être motivée? 21 fév — V. *Acquiescement*, *Acte sous seing privé*, *Assurances maritimes*, *Bois et Forêts*, *Carrières*, *Cimetière*, *Cautionnement*, *Command*, *Communauté*, *Commune*, *Constructions*, *Crédit*, *Délégation*, *Devis*, *Donation*, *Dot*, *Emphytéose*, *Faillite*, *Fournitures*, *Gaz*, *Greffier*, *Hospices*, *Hypothèque*, *Juge de paix*, *Jugement*, *Legs*, *Mandat*, *Notaire*, *Partage*, *Pension alimentaire*, *Ponts*, *Poste* (*maîtres de*), *Prêt*, *Quittance*, *Réméré*, *Remplacement militaire*, *Rente*, *Route*, *Serment*, *Société*, *Succession*, *Tourbe*, *Transcription*, *Vente*, *Usufruit*.

Enseigne. Un *associé* a-t-il droit d'y conserver le nom de l'ancienne maison? 23 août. — Bazar chirurgical, 31 août. — Chatenay-le-Magnifique, 6 fév. — Le *Dix-Bleu*, 7 avril. — Glacier napolitain, 14 juin. — Hôtel de Bayonne, 20 sept. — Le Bon et le Galant Jardinier, 19 juil. — Le Pigeon Ramier, 26 mai. — Régisseur, *société*, 25 août.

Eon, 30 juil., 9 oct. — *Entrecenne*, commune, 19 juin. — *Enveloppes-Annonces*, 26 juil. — *Enczel*, commune, 19 fév. — Epinay Saint-Amand (d'), 20 mars. — Epinay Saint-Denis (femme de), 30 mai. — Epinay Saint-Luc (d'), 9 janv. — *Eppeville*, commune, 18 sept. — Erat Oudet, 7 déc. — Erdeven, 12 sept. — *Erdre*, rivière, 19 juin. — Ernoul, 9 juin.

Erreur judiciaire. Bonafous, 28 mai. — Lord Coventry, 19 sept., 28 déc. — Desvaux, 7 juil. — Filippi, 10 avril, 15 mai. — Pérez, en *Espagne*, 30 sept. — Perry, en 1660, 18 oct. — Staats (Marie), à *Brunswick*, 7 sept.

Ertel, 8 mars. — Escaille, 19 juil. — Escars (d'), 17 fév., 8, 22, 28 juin, 14, 23, 26 nov. — Escard, 24 oct. — Eschasseriaux, 3 sept. — Eschbach, 2, 9 juil.

Esclavage. L'esclave *mineur* et libre par la loi de l'an VIII, n'a-t-il que dix ans pour demander compte à son *tuteur* de sa liberté et de ses biens? 7 avril. — L'esclave mère qui rachète sa liberté emporte-t-elle la liberté de son enfant impubère? 2 mai. — *Quid* du legs de la liberté fait à une esclave ou bien de son affranchissement? 30 mars, 6 avril, 4 août. — L'affranchissement énoncé dans un acte de baptême, est-il valable? 10, 13, 27 mars. — Quels sont les droits de la femme par suite de l'affranchissement fait par son mari d'un esclave propre? 27 mars. — En matière d'affranchissement, le ministère public peut-il se *pourvoir* directement en *cassation?* Les juges peuvent-ils, en l'absence d'une liquidation, décider que le testateur a dépassé la *quotité disponible* par des affranchissemens? 10, 12, 14 mars. — Loi sur les affranchissemens, 4 à 13 avril, 30, 31 mai, 1 à 5 juin. — Ordonnance sur le rachat des esclaves, 1 nov. — Fuite d'esclaves favorisée; peine, 6 janv. — *Assassinats* d'abolitionistes, en *Amérique*, 12 janv. — Esclave restituée à son maître, à *Marseille*, 14 sept.

Escriba (Vicenta), 30 oct.

Escroquerie. Un endos de complaisance peut-il la constituer? 11 janv. — *Quid* de l'émission de *valeurs commerciales* dans le seul but de se procurer des fonds? 6 mars. — *Quid* du fait d'un *acteur*, même *mineur*, qui abandonne un engagement pour en prendre un autre, en gardant la somme qu'il a reçue? 11 juil. — *Quid* d'un agent d'*assurances* qui inspire des craintes chez les assurés dont il se dit faussement l'employé de la compagnie? 6, 13, 14 juin, 10 août, 7 nov. — Existe-t-elle dans le fait de mensonges concertés? 20 mars, 5 juil. — *Aigle*, assurance, 6, 13, 14 juin, 10 août, 7 nov. — Aquetaz, 9 août. — *Association*, tontine, 18 avril. — Ballain-Perrain, 13 sept. — *Banque militaire*, 18 avril. — Bardou, 21 août. — Baumann, 18 oct., 7 déc. — Behulière (*faux greffier*), 21 mai, 14 juin. — Bellanger, 23 fév. — Brabant, 18 oct., 7 déc. — Brosselles, 6, 13, 14 juin, 10 août, 7 nov. — Brostin-Desfontaines, 2 fév. — Cardon, 8 mai. — Castro, 6, 13 août. — Caylus (femme), 19 janv., 9 mai. — Céret mère et fille, 5 sept. — Charbonnier, 6, 13, 14 juin, 10 août, 7 nov. — Chavoutier, 2 mai. — Cheminade, 19 janv. — Chevalier, 13 juil. — Carotet, 6, 13 août. — Compayre, 28 déc. — Costa (*frère*), 27 mars. — Danjean, 16 juin. — David (*des amendes*), 25 mai. — Delarue (Musée national), 7 sept. — Deledicque, 13 juil. — Delille, *jésuite*, 27 avril. — Dubois, 30 mai. — Dupont, 23 janv. — Duvigné, 8 juin. — Eléonore, *danseuse*, 14 juil. — Emelaude (d'), 8 mai. — Eugène, 26 sept. — Fagot, 30 janv. — Fremaux, 21 nov. — Geanty-Baudouin, 4 avril. — Granier, 18 janv. — Grumeaux de la *Loïère*, soldat, 15 nov. — Guillochon, *femme de lettres*, 29 janv. — Guesdon de Freneuse, 18 oct., 7 déc. — H..., *courtier*, 23 mai. — J.., à *Amiens*, 3 déc. — Jennesson, 30 mai. — L.. (de *Rome*), 25 janv. — Lecarpillier, 18 oct., 7 déc. — Lécusson, 13 avril, 21 mai. — Leduc. — Letourneau, 25 mai. — Lévy, 8 juin. — Loicq, 1 juin. — Louis, 18 avril. — Mangin, 20 mars. — Maquin, au festival de *Reims*, 26 mars. — Markreich, 23 fév. — Massa (*frère*), 27 mars. — Mayer, 8 juin. — Mégros, 17 juil. — Menghi-d'Arville, *prêtre*, 20 mars. — Meunier, *comte de Parsonge*, 27 janv. — Millet, 23 fév. — Moreau, 23 fév., 18 avril. — Morel de Rubenpré, 30 sept., 26 oct., 1 nov. — Multhon, 13 juil. — Pilloy, 8 nov. — Pivet, 10 sept. — Quinard (femme), 20 mars. — Raxis, 9 août. — Reveillechien, 18 oct., 7 déc. — Rheims, 3 déc. — Richard, 10 janv. — Rigat frères, 13 juil. — Roucelle, 26 avril. — Rumpf et Ce, 18 oct., 7 déc. — Sanglier, 21 fév. — Saulnier, *détenu*, 7 mai, 8 juin. — Serreau, 19 juil. — Simon (Ve) envers des curés, 28 sept. — Smith, *prêtre*, 6, 10, 30 août. — Solms, 6, 13 août. — Thomas, 6, 13, 14 juin, 10 août, 7 nov. — Toudouze, 13 juil. — Trevès, 23 mars. — Tulski (de), 6 sept., 17 oct. — Vallée, 13 déc. — Valory (femme), veuve *de la Ferté*, 3 oct. — Des faux commissionnaires, 22, 23 fév. — Envois simulés de vins, 16 avril, 2 mai. — Cadeau de gibier, 5 sept. — Exploits d'huissiers, volés. — Une comtesse et sa maison, 2 avril. — Une monomane de successions, 16 avril. — Une jeune coquette, 30 mai. — Des Polonais et des diamans, 12 sept. — Des acheteurs de mobiliers, 14 sept. — Un marin de la *Belle-Poule*, 1 nov. — Les *chineurs* et leurs toiles, 13 avril, 22 mai. — Pour le *Texas*, 6, 13 août. — Le directeur d'un *théâtre* ambulant, 12 mai. — Les catéchumènes, à *Rome*, 27 juin. — V. *Abus de confiance*, *Jeu*, *Sorcellerie*.

Escudié, 13 avril. — Escudier frères, 10 janv., 16 avril, 16 mai, 11, 25 juin, 15 juil., 12 sept., 23 oct., 7 nov., 3 déc. — Esnault, 25 avril, 8 déc. — Espagnac (d'), 27 oct. — Espartero, 7, 21 août. — Espérance (Dlle), 3 juil. — Espérandieu (d'), 31 mars, 5 mai. — Espéronnier, 28 juil. — Espitallier (Ve), 25 oct. — *Esquiale*, commune, 6 nov. — Esselin, 19 nov. — *Essonne*, commune, 1 fév. — Esterhazy (d'), 28 mars. — Estèves, 7 nov. — Estimbaum, 16 juin, 11 août. — Estrade, 14 nov.

Etablissement insalubre. Quelle peine peut-on appliquer à celui qui l'ouvre sans autorisation? 1 juin. — Les Tribunaux doivent-ils surseoir à statuer à leur sujet jusqu'à ce que l'administration ait reconnu leur autorisation? 5 oct. — Le préfet peut il imposer, à peine de suppression, des conditions dont ne parle pas l'ordonnance royale d'autorisation? 18 juil. — Quoique autorisé, doit il *dommages intérêts* à ses voisins pour l'écoulement de ses eaux? 1 juin. — *Quid* pour les odeurs qu'il crée aux (le gaz)? 18 juil. — *Quid* pour son bruit? 26 juil. — Peut-on *prescrire* contre une infraction à une condition d'établissement? 22 fév.

Etampes (d'), 7, 10 avril.

Etançons. Sont-ce des travaux confortatifs? 2 fév.

Etang. Lorsqu'il a changé de nature, une simple prescription de trente ans suffit elle pour l'acquérir? 29 déc.

Etat civil. V. *Enfant.*

Etat (Question d'). Bordes, 17 fév.

Etchegoyen (d'), 13 oct. — Etienne, 3 mars, 14 nov. — Etienne (femme), 6, 23 janv., 13 oct.

Etranger. Les Tribunaux peuvent-ils s'opposer aux mesures administratives prises pour leur expulsion? 10 nov. — Doit-il la caution *judicatum solvi*, lorsqu'il se porte partie civile dans une affaire correctionnelle? 17 avril. — *Quid*, lorsqu'il demande la nullité d'une *arrestation* provisoire? 16 juil. — *Quid* envers un défendeur également étranger? 17 déc. — V. *Contrefaçons, Faillite, Garde nationale, Lettre de change, Minorité, Nationalité, Saisie-arrêt, Séparation de corps, Testament.*

Euler (femme), 8 juil. — Eustelles (vierge), 15 sept. — *Euthimènes*, navire, 12 nov. — Eutrope (saint), 15 sept. — Evain, 16 juin, 18 août. — Evain (Marie), 21 mars. — Evanno, 12 mars.

Evasion. Celle des forçats est-elle, ainsi que les faits qui la préparent, du ressort des Tribunaux maritimes? 20 mars. — N'y a-t-il de peine applicable, pour l'avoir favorisée, qu'autant que l'évadé est condamné? 8 août. — Le directeur de la dette à Paris est-il responsable de l'évasion favorisée par des gardiens qui lui sont imposés? 14 août. — La tentative d'*incendie*, faite pour faciliter une évasion, n'est-elle qu'un bris de prison? 22 août. — Autain et Toudie, à *Nantes*, 21 août. — Boissard et Faure, à *Cognac*, 22 août. — Bourse et Luton, à *Beauvais*, 25 janv. — Bowers et King, à la dette de *Paris*, 12, 13 avril, 14, 31 août. — Briard et Chartier, à *Rochefort*, 18 juin. — Caylus (femme), à Saint-Lazare, 9, 13 fév., 31 mai, 1 juin, 8 août, 28, 29 nov. — Claudel, à *Nancy*, 9 janv. — Delcouderc, à *Périgueux*, 17 à 20 avril, 26 mai. — Drouet et Loutre, à *Brest*, 10 mars. — Gerry, en route, 27 nov. — Gros, au *Puy*, 15 mai. — Lamure, à *Toulouse*, 5 sept. — Piot, à *Châlons*, 30 avril, 11, 14 mai. — Renard, au *Mont-Saint-Michel*, 29 janv. — Roche, à *Riom*, 2 juil. — Silva (da), à *Lisbonne*, 28 sept. — Steiger, en *Suisse*, 25 juin. — Violain, à *Rennes*, 6 mars. — Evasion pour un vice de forme, en *Angleterre*, 8 juin. — A *Auch*, 13 janv. — A *Rochefort*, 13 sept. — A *Trévoux*, 2 fév. — V. *Signalemens.*

Even, 17 nov. — Everett, 6 janv. — Evette, 23 oct.

Evocation. Une Cour peut-elle évoquer le fond d'une affaire de moins de 1,500 fr.? 13 août.

Evrard, 16 juin, 18 août.

Excuse. Y a-t-il nullité si le jury déclare cette question résolue à la simple majorité? 2 fév.

Exécutions capitales. Ordre de n'admettre aucun étranger dans la prison des patiens, à *Londres*, 9 juin. — Condamné à mort demandant la place d'exécuteur, 12 avril. — Relevé comparatif de huit années, 4 sept. — Premier usage de la *guillotine*, 4 déc. — Avisse, à *Rouen*, 16 mars. — Azcarate, à *Tafalla*, 24 oct. — Ben-Ahmed, à *Cherchell*, 26 sept. — Ben-Ahmed-Reghiona, à *Alger*, 3 oct. — Ben-Fregoul, à *Alger*, 12, 14 juil. — Ben-Kenedil, par le glaive, à *Oran*, 12 juin. — Berger, à *Barcelone*. 15 oct. — Bonnaire, soldat, à *Alger*, 11 juil. — Bou-Maza, à *Alger*, 3 oct. — Burrhus, à *Colmar*, 23 août. — Cirier, à *Laon*, 20 oct. — Connor, à *Londres*, 7 juin. — Coste, à *Aubenas*, 9 mai. — Courtot, à *Melun*, 30 oct. — Coutas, à *Privas*, 27 fév. — Delcouderc, à *Périgueux*, 20 avril. — Delton, à *Versailles*, 10 fév. — Ducoudray, à *Paris*, 24 avril. — Eager, à *New-York*, 6 juin. — El-Azazi, à *Alger*, 27 août. — Ferrer, à *Valence*, 30 mars. — Fourrier, à *Paris*, 9 fév. — Gallop (Marie), à *Chester*, 3, 12 janv. — Gil, à *Madrid*, 1 sept. — Gilet (Hélène), à *Dijon*, en 1625, *affreux détails*, 12 oct. — Gondrand, à *Nevers*, 28 avril. — Cordon, à *Providence*, 21 mars. Grasset, à *Versailles*, 10 fév. — Haby, à *Colmar*, 26 oct. — Hocker, à *Londres*, 1, 2 mai. — Hogu (Ve), à *Blois*, 28 fév. — Lainé, à *Alençon*, 10 mars. — Lazaro, à *Carthagène*, 30 sept. — Leclère (femme), à *Laon*, 19 mai. — Leseure, à *Riom*, *affreux détails*, 12 oct. — Mac-Curry, à *Baltimore*, 30 juil. — Maginot, à *Versailles*, 16 oct. — Migoz, à *Grenade*, 8 nov. — Mosnier, à *Reims*, 18 oct. — Orchuela, à *Madrid*, 30 juil. — Ould Sadi, à *Alger*, SANS JUGEMENT, 3 août. — Pirès, à *Beira*, 22 juin. — Prost, à *Reims*, 18 oct. — Reventos, à *Barcelone*, 4 oct. — Riego, à *Madrid*, 3 sept. — Rougier, à *Blois*, 28 fév. — Rudhardt (femme), à *Stuttgard*, fausse alerte de grâce, 4 juil. — Sylvestre, à *Cayenne*, exécuteur improvisé, 24 nov. — Tapping, à *Londres*, 27 mars. — Tawel, *Aylesbury*, 31 mars, 3 avril. — Yahhca-ben-Aïssa, à *Alger*, 12 juil. — Treize brigands, à *Barcelonne* 4 oct. — Sursis réitérés, à *New-York*, 19 juin. — V. *Déclaration.*

Exhumation. Est-elle un délit si elle est faite, sans autorisation, d'un lieu non destiné aux sépultures, pour transférer le cadavre dans un cimetière? 5 janv. — *Quid* lorsqu'elle est faite pour rendre des honneurs religieux? 11 avril. — Exhumation clandestine d'un curé, à *Lyon*, 13 juil.

Expert (veuve), 26 nov.

Expertise. Un expert doit-il prêter *serment* en cette qualité, s'il est assigné comme témoin? 3 avril. — Le jugement qui l'ordonne, au correctionnel, ne peut-il, comme préparatoire, être soumis à l'*appel* qu'avec le fond? 6 avril. — La partie qui y a assisté volontairement, peut-elle *appeler* du jugement qui l'a ordonnée? 19 nov. — Lorsqu'elle est ordonnée hors des cas légaux, peut-on la critiquer si l'on y a assisté? 7 juin. — Peut-on *appeler* de celle ordonnée par un juge de paix, si le jugement n'est pas sur la feuille? 13 juil. — Y a-t-il lieu à cassation lorsqu'en *appel* l'arrêt n'a pas statué sur une nouvelle expertise demandée? 16 juil. — Peut-on, après jugement, en faire ordonner une seconde sur le même objet? 24 juil. — Une *Cour d'assises* peut-elle faire faire par un expert celle pour laquelle l'accusé en réclame trois? 21 avril. — Est-ce au greffe de la justice de paix que le rapport sur un domaine congéable doit être déposé? 10 avril. — V. *Enregistrement, Jugement, Mutation* (*droit de*).

Experton (Eléonore), 4 sept.

Exploits. Quelles sont les formalités à remplir pour ceux faits aux colonies à des non domiciliés? 19 juin. — V. *Délai*

Explosion. Une mécanique, à *Sotteville*, 22 août. — Une chaudière, à *Anzin*, 28 sept. — De l'éther chez un pharmacien, 14 sept. — V. *Gaz.*

Exposition de malfaiteurs. A *Paris*, 17, 18 avril, 5, 7, 8 mai, 16, 17, 18, 19 juil., 3 oct. — Supprimée, en *Autriche*, 31 mars.

Expropriation. V. *Canal, Chemins communaux, Saisie-immobilière, Utilité publique.*

Extorsion de signatures ou de titres. Peut-on poser au jury des questions spéciales de voies de fait qui ont accompagné l'extorsion? — Allauzen, 7 juil. — Aubert (Pauline), 22 déc. — Cluzan, 12 avril. — Cros, 22 déc. — Longay, 12 sept. — Longis, 6 juin.

Extradition. Doit-elle être demandée pour être régulière? 5 juil., 1 août. — Doit-on surseoir au jugement du fond jusqu'à ce qu'il ait été statué sur la validité de l'extradition? 12 mars, 17 avril, 10, 11 mai, 16 août, 6 sept. — Peut-on juger en France celui qui y a été réintégré pour un fait non prévu par le traité? 26 janv., 2 fév. — Traité avec la *Prusse*, 10 sept.

Eyraud, 26 déc. — Eyriès, 14 mai. — Ezquerdo, 30 août.

F

F... (Jules), 9 nov. — Fabbry et Ce, 9 fév. — Fabre, 23 avril, 12 juin, 5 juil., 6, 11 sept. — Fabre, notaire, 10 juil., 6 sept. — Fabre (Jeanne), 13 sept. — Fabre et Ce, 5 juil. — *Fabrique*, société, 16 mai.

Fabrique d'église. Faut-il qu'elle soit formellement autorisée pour intenter un procès, même lorsque ses membres garantissent personnellement les frais? 1 mai. — *Quid* lorsque c'est son créancier qui l'attaque? 9 août. — V. *Legs.*

Fabrizi, 31 mars. — Fabry, 22 fév., 12 oct. — Fabvier, 5 oct. — Fabvre, 7 nov. — Fâche, 10 avril.

Facture de commerce. V. *Assignation.*

Faget, 4 janv. — Fagianelli (Marie), 5 juil. — Fagniez, 7 mai. — Fagot, 12 avril.

Faillite. Peut-on y constituer le négociant qui refuse de payer une dette civile? 12 nov. — Y en a til deux, lorsqu'un individu failli en France est également failli en *Afrique* avec ses enfans? 12 fév. — Le Tribunal de la faillite est-il compétent pour tout ce qui s'y rattache? 19 fév. — Est-ce par voie de requête au Tribunal civil que doit être rendue exécutoire en France une faillite *étrangère*? 14 sept. — Le commerçant français déchu en *Russie*, dans la faillite d'un Français, de sa créance par une loi du pays opposée à celle de France, peut-il encore exercer son action en France? 2 oct. — Le *bailleur* d'une ferme n'a-t-il, après faillite, que les droits des créanciers ordinaires s'il n'a pas été entièrement payé sur le mobilier privilégié? 13 sept. — Le créancier qui a reçu un à-compte de la *caution* ne peut-il prétendre aux dividendes qu'en proportion de ce qui lui reste dû? 8 oct. — La *caution* d'un *concordat* est-elle déchargée par la souscription d'effets pour l'exécuter? 19 juil. — Le créancier dont le paiement est annulé par suite d'un *report*, recouvre t-il ses droits contre la *caution*? 30 juil. — Le transport de travaux dans les dix jours qui précèdent la faillite, est-il valable? 13 fév. — Lorsqu'un failli fait, par *concordat*, un abandon général de ses biens meubles et immeubles, les tiers qui y ont des droits ne peuvent-ils plus agir que contre le syndic? 13 fév. — Le *concordat* est-il obligatoire pour les créanciers qui ne l'ont pas signé et qui n'étaient pas portés au bilan? 4 juin. — *Quid* sous le Code de 1808? 14 sept. — Peut-on opposer en France le *concordat* qu'on a obtenu à l'*étranger*? 16 fév. — Un mari peut-il opposer celui accordé à sa *femme*? 22 fév., 28 mars. — Un gérant peut-il opposer celui de sa *société* à ses créanciers personnels? 10, 19, 24 nov. — Les créanciers peuvent-ils, après *concordat*, poursuivre dans sa communauté la *femme* caution solidaire de son mari? 13 sept. — Nonobstant le *concordat* du mari, la *femme* ou ses héritiers conservent-ils la plénitude de leurs droits pour ses reprises? 29 déc. — Y a-t-il lieu à rapport du montant d'une *lettre de change*, touché avant faillite, s'il y a eu *report*? 9 mai. — Est-il punissable le créancier avantagé avant faillite? 3 août. — Y a-t-il *appel* possible contre le jugement d'admission, comme privilégiée d'une créance de moins de 1,500 fr.? 14 nov. — Le juge-commissaire peut-il autoriser la cession de l'achalandage du *fonds de commerce* et du *bail* du failli? 9 nov. — La *vente* de meubles et marchandises faite par le syndic définitif, ne doit-elle qu'un *enregistrement* de 2 pour 100? 25 sept. — Les syndics sont-ils obligés de faire la livraison de la *vente* commencée par le failli? 19 juil. — Y a-t-il nullité d'*union* lorsqu'on a clôture les affirmations nonobstant réclamation, et sans que le juge-commissaire ait pu faire son rapport? 4 août. — Un commerçant peut-il, après *contrat d'union*, déposer un nouveau bilan? 4 sept. — Le failli *réhabilité* peut-il renoncer à sa position pour payer un créancier omis d'après son concordat? 28 mai. — Sinistres nombreux, à *Londres*, 9 nov. — Relevé et aperçu des faillites de l'année, 21 juil., 4 août. — V. *Appel, Communauté, Compte-courant, Contrainte par corps, Dot, Elections, Gaz, Hypothèque, Intérêt, Nantissement, Office ministériel, Rapport, Revendication, Société, Surenchère, Transport.*

Faisses, 10 oct. — Falampin, 7 déc. — Falcou, 21, 22 nov., 18 déc. — Falkenbjerg, 17 sept. — Falletans (de), 15 déc. — Falluel, 27 août. — Farganel (Ve), 4 oct. — Farina, 2 fév. — Farjon, 25 avril. — Farrenc (femme), 7 mars. — Fasquet, 12 nov. — Fatéma, 2 mai. — Fau, 13 nov., 26 déc. — Faucon, 30 mars. — Faudin, 14 août. — Faugé, 21 août. — Fauque, 20 janv. — Fauguez, 3 oct — Faure, 23 janv., 22 nov. — Faure (femme), 4 sept. — Fauriez, 13 fév. — Fauverni. 6 déc. — Fauvette (femme), 12 juil.

Faux. Y a-t-il faux préjudiciable dans le certificat d'admission d'un *remplaçant*? 22 août. — Est-il authentique si l'on a intercallé un fait étranger dans un certificat de libération de service militaire? 30 mai, 7, 12 juin. — Existe-t-il dans la confection de *bank notes* en Amérique? 11 juil. — Le *banquier* est-il responsable des faux commis par ses employés avec les timbres de sa maison? 26 nov., 1 déc. — La circonstance de l'usage fait sciemment doit-elle faire la matière d'une question spéciale comme constituant le délit? 8 mars. — Y a-t-il nullité de condamnation si l'on a considéré comme auteur principal celui qui n'était que complice? 25 mai. — Abraham, 17 janv. — Adam, 11 mai. — Affnaer, 9, 10 avril. — Ahmed-ben-Daly-Bey, 6 août. — Ancel (femme), 11 avril. — Archer, 7, 8, 9 mai. — Arrault, 16 août. — Autropp, 10 mars. — Ayhens, 12 juil, 12, 22 août, 11 oct. — Aymès, 11 janv., 8 mars. — Azemard (*faux poinçons*), 21 à 27 juil. — Barbert, 12 déc. — Barthélemy (*faux poinçons*), 11, 23 avril, 6 juin. — Baude, 9 fév., 10 mars. — Baudon, 22 à 26, 28 sept., 29 nov. — Bauvière, 12 sept. — Béharelle, 6 déc. — Berghes (prince de), 21, 22, 25 juin, 26 juil., 2, 7, 10, 15, 16 août, 29 nov. — Bernadas, 23 juin, 18 juil. — Berthaut de la Peisonnière, 29 sept. — Bertrand, 9 nov. — Bical, 7, 8, 9 mai. — Bladanet, 25 mai. — Blanc, 12 sept. — Blanchard, 12 juin, 18 juil. — Blondel, 31 janv., 5 fév. — Boot, 26 sept. — Boucher (*faux poinçons*), 12, 21 à 27 juil., 26 nov., 7 déc. — Bourgeois, 26 nov. — Bouscarrat, 7, 8, 9 mai. — Boyer, 7, 8, 9, 26 mai. — Briard, 10, 18 oct. — Brouzès, 26 juin, 3 juil. — Buchey, 21 à 27 juil. — Buchon, 6 juin. — Buffet, 26 sept. — Capitaine, 16 août. — Carenet-Lablaquière, 24 janv. — Carrière, 7, 8, 9 mai. — Cartier, 11 mai. — Cautez, 3 janv. — Cayrolle, 26 juin, 22 août. — Chanoine, 5 sept. — Chantreau, 27 oct. — Chartier, 10, 18 oct. — Chassagny, 7, 8, 9 mai. — Chassy, 28 déc. — Chatelier, 18 avril. — Chaumeil (fille), 12 juin. — Chaylus (Victorine), 31 juil. — Chedaille, 11 janv. — Chemin, 11 mai. — Chessé (Marie), 25 juin. — Chesseneau (femme), 31 juil. — Chevalier, 13 nov., 14 déc. — Clawes (Elisa), 11 avril, 11, 21 mai, 30 juin. — Cœuret, 27 juil., 24 août, 29 sept. — Colomès de Julian (femme), 31 oct., 9, 26 nov., 14, 31 déc. — Combes, 7, 8, 9 mai. — Coppin, 12 juil., 10, 22 août. — Coudray, 26 nov., 3 déc. — Courlet, 19 juil. — Crévot, 12 juin. — Crombach, 26 janv., 2 fév. — Crouzet, 12 juil. — D..., des *bank-notes*, 16, 17, 20 fév. — Dalifol, 30 mai, 7, 12 juin. — Dallemagne, *notaire*, 24 janv. — Damare (*timbre*), 22 juin. — Damay, 11 avril. — Delaguette, 11 mai. — Delmas, 13 sept. — Denis, 19 janv. — Deschevaux-Dumesnil, 31 juil. — Deslandes, 30 mai. — Desnoyers, 10, 18 oct. — Dhaine, 12 mai. — Drouhin, 9 mars. — Duflo, 20 juin. — Dulon, 28 déc. — Durand, 13 nov. — Dusseaut (*faux poinçons*), 21 à 27 juil., 21 sept. — Duval, *huissier*, 20 à 24 nov. — Ettlinger, 20 juin. — F..., carrier, 7 fév. — Fabré, 10, 19 oct. — Favrais, 11 janv., 8 mars. — Fedrespile, 14 déc. — Feger, 11 juil — Feugères, 12, 21 à 27 juil. — Fillion, pour remplacer quelqu'un en *prison*, 26 mars. — Flamand, 26 nov. — Fleurisson, 28 mars. — Fossier, 12 sept. — Frère, 11 janv. — Froment, 12 juin. — Frotin, 26 mai. — G......, forçat-remplaçant, 27 juillet — Gaillard, 7, 8, 9 mai, 3 juillet, 5 septembre. — Gall, 26 mai, Gannay, 2 juil. — Gaucher, pour remplacer en *prison*, 10 janv — Gaston, 10 août. — Genestier, 6 juin. — Germain, 22, 26, 28 sept., 29 nov. — Girard, *notaire*, 18 avril. — Godard, 12 sept. — Gorre, 12, 17 juil. — Gourdon, 16, 26 mai, 8 juin. — Grangeon-Béranger, 30 juin. — Grasse (de), 11, 23 janv. — Grimbert, 11 juil. — Henry (femme), 26 mai. — Hérault, 21 à 27 juil. — Herbelin (Marie), 13 juin. — Hurel (fille), 13 nov. — Jacquet, 12, 21 à 27 juil., 21 sept. — Jaegy, 7 juin. — Jamarin, 8 août. — Jauze, 12 juil. — Jeannin, 2 fév. — Jérôme, 2 janv. — Jouanne, 28 déc. — Kramer, 26 sept. — Lachat, 3 janv. — Lafon, 7, 8, 9 mai. — Lagrost, 20 juin. — Lohnstein, 11 janv. — Lamarre (*timbre*), 12 juin. — Leclerc, 26 sept. — Lecoq (fille), 26 juin. — Lecrosnier, 6 juin. — Ledantec, 25 mai. — Lefaure, 26 nov. — Leloup, 9 fév., 11 avril. — Leroux, 31 oct., 8 nov. — Leroy, 2 fév. — Leroy (fille), 31 janv. — Lesbre, 12 déc. — Letanche, 10 août. — Levaux, 26 sept. — Lévy, 18 juil. — Lourdeault, 28 déc. — Manucci, 27 juil., 7, 24 août, 5, 10 sept. — Marquis, 16 août. — Masséna, 7 nov. — Matifas, 28 mars. — Ménestret, 11 avril. — Menghi-d'Arville, *abbé*, 26 juin, 22 août. — Merle, 12 sept. — Métral, 11 janv. — Milani, 12 sept. — Miquel dit *Fabre*, 26 mai, 26 juin, 3 juil. — Moca, 10 août, — Moison, 19 déc. — Moullerot, 11 avril. — Myelle (*faux poinçons*), 11, 23 avril. — Nefissa (Ve), 6 août — Neil, 24 janv. — Nicolet (femme), 13 nov. — Nivet, 24 août — Nombel, 12 juil. — Nounkèle, 21 à 27 juil. — Olivier (F.), 15 nov. — Parquet (fille), 25 nov. — Pelissier, 11 janv. — Péret, 9 fév., 10 mars. — Perrot, 28 mars. — Personnaz, 14 nov. — Petard-Mariette, 13 sept. — Picard, 31 oct. — Pichard, pour remplacer en *prison*, 26 nov., 3 déc. — Pingot, 25 janv. — Piraubeza, 19 déc. — Poignié, 8 mars. — Pourtout, 28 mars. — Prieur, 21 à 27 juil. — Pristleintein, 26 juin, 13 juil — Prunet, 7, 8, 9 mai. — Pujolle, 13 sept. — Quevinot, 11 mai. — Ravier, 21 à 27 juil. — Raynard, 13 nov. — Rey, 17 janv. — Richer, *capitaine*, 6 août. — Rieu, 14 nov — Rigoulat, 3 oct. — Rivage (*timbre*), 12, 22 juin. — Rodier, 7, 8, 9 mai, 3 juil, 9 août. — Rommetin, 9 fév., 21 à 27 juil. — Roux, 7, 8, 9 mai, 12 sept. — Rozot, 11 janv. — Sazy (de), 22 à 26, 28 sept., 29 nov. — Schevenon (femme), 12 juil. — Ster, 7, 12 juin, 22 août. — Sylvain, 7, 8, 9 mai. — Thomas, 20, 24 janv. — Thouleu, 7, 8, 9 mai. — Thuriau, 11 janv. — Tillon, 26 mai. — Tissier, 14 déc. — Topet, 12 sept., 21 déc. — Trassard (fille), 10 mars. — Tressens, 15 nov. — Untherhalt, 22 août. — Vaudray, 4 avril. — Vigneron, 30 mai, 7, 12 juin. — Vincent, 9 août. — Vivier, *notaire*, 30 juin, 6 août. — Un jeune Grec, 8 nov. — Un Prussien à *Londres*, 15 nov. — Des billets de banque anglais, 7 nov. — En matière de recrutement, 7, 8, 9 mai — Envers un facteur de la halle, 20 août. — Transaction de 31,600 fr. pour un billet faux de 200 fr., 31 juil. — V. *Diffamation, Or.*

Faux (inscription de). Peut-on s'y inscrire devant la Cour de cassation contre des jugemens et arrêts? 29 janv. — Y a-t-il lieu à admettre cette exception lorsqu'un *huissier* est inculpé de n'avoir pas remis lui-même un exploit? 13 juin. — Cette action est-elle admissible après jugement définitif? 30 juil. — Cette procédure doit-elle toujours faire surseoir au jugement du fond? 15 juin. — L'arrêt qui admet cette action, tous autres droits réservés, est-il définitif et peut-il être frappé d'un *pourvoi en cassation*? 30 juil. — Cette action est-elle admissible lorsqu'elle n'est pas dirigée contre la partie du procès-verbal où l'on a avoué le fait? 23 fév. — Est-elle *périmée* en matière *forestière*, si le plaignant a dans le mois fait connaître au greffe ses moyens et ses témoins? 27 avril. — Y a-t-il lieu à amende contre celui qui y succombe vis-à-vis de l'*octroi*? 9 fév. — *Quid* envers celui qui y succombe en matière criminelle? 21 juin. — Le ministère public doit-il, à peine de nullité, être entendu en cette matière? Le juge peut-il statuer sur le fond sans surseoir, malgré les réserves du ministère public? 20 nov. — V. *Arbitrage, Requête civile, Testament.*

Fauvergeat (Geneviève), 17 fév. — Favre, 19 nov. — Favre-Gilly, 13 avril. — Favrel, 11 mai. — Fayet, 31 mars. — Fayet (femme), 11 sept. — Fearnon, 10 janv. — Féau, 16, 30 janv., 16 mai. — Féburier et Ce, 17 nov., 15 déc. — Féges-Kerguel, 17 mai. — *Felicidad*, navire, 14, 31 juil., 4, 7 août, 26 nov., 10 déc. — Féline, 10 fév., 23 juin. — Félix (Raphaël et Rebecca), 19, 27 fév., 4 mai. — Fellens, 10 avril.

Femme mariée. L'obligation de celle d'un laboureur est-elle nulle, si elle n'y a pas mis son *bon* ou *approuvé*? 28 fév. — L'acceptation d'une *succession* est-elle forcée de sa part, malgré le mari, s'il y a eu spoliation? 23 mars. — La femme *normande*, mariée en l'an II, a-t-elle pu *aliéner* ses propres? 24 nov. — Peut-elle, en *minorité*, vendre une *action* de tontine avec l'autorisation de son mari? 22 mars. — La femme *mineure*, autorisée par conseil de famille à emprunter pour construire, est-elle engagée au-delà, si elle a profité des fournitures? 24 avril. — Peut-elle opposer, même en cassation, le défaut d'autorisation d'ester en justice? Cette autorisation pour le Tribunal de première instance suffit-elle pour l'*appel*? 6 mars. — Peut-on opposer la *prescription* trentenaire à sa demande de reprises matrimoniales, quoiqu'elle ait été usufruitière des biens de son mari? 7 avril. — V. *Communauté, Dot, Elections, Faillite, Interdiction, Ordre, Séparation de biens, Société.*

Fenn, 16 juin. — Fenot, 13 janv.

Féodalité. V. *Mines.*

Féraud, 17 fév., 2 juil. — Ferchelle, 22 janv. — Ferdinand, 17 déc. — Ferdinand VII, 3 sept. — Féréal, 17 juil. — Feret (femme), 14, 16 août, 6 oct. — Ferey, 20 nov. — Fériau, 16 nov. — Fernbach, 20 juin. — Ferney (Victorine), 20 déc. — Ferrand, 2 juin. — Ferrer (femme), 30 mars. — Ferrère, 15 déc. — Ferri-Pisani, 17 mai. — Ferriaud, 8 mars, 16 mai, 10, 18 déc. — Ferrière, 22 oct., 29 déc. — Ferronnays (de la), 13 oct. — Ferrus, 4, 6 juil. — Ferry, 5 oct. — Ferry-Lagrange, 9 mars. — *Feu-Feu*, 19 mai. — Feuchères (baronne de), 2 mars. — Feugères, 28 avril, 21 à 27 juil. — Feugueur, 24 sept. — Feuillade, 1 sept. — Feuillerel (veuve), 21 avril. — Feuillolais, 17 fév. — Feutrier, 5 oct. — Fevez, 10 nov. — Fèvre, 22 janv., 6 juin, 17 nov. — Février, 31 mars. — Ficheux (veuve), 30 juil., 17 oct. — Fidry (femme), 11 oct. — Fiévée, 18, 21 avril, 14 juin. — Figeac, 29 déc. — Figeac (Batilde), 14 juin, 5 juil. — Filhol, 12 mai. — Filippi, 10 avril, 15 mai. — Filleau, 27 août. — Fillette, 3 nov. — Filleul, 24 janv. — Fillion, 3 juil. — Finelle, 8 nov. — Finot, 20 janv. — Firmin, 25 janv., 31 mai. — *Firminy*, mines, 3, 10 août. — Fissont, 10 oct. — Fitte, 16 oct. — Fitzgerald, 22 déc. — Fitzjames (Lœtitia), 12 mars. — Fitzjames (comtesse de), 7, 9 nov., 13, 17 déc. — Flachat, 15 juin. — Flageat, 6 nov. — Flamant, 17 déc. — Flammermont, 5 avril. — Flécheux, 23 oct. — Fleischmann, 19 juin. — Flers, 6 avril, 12 juin. — Fleuriau, 20 juil. — Fleury, 13 avril, 27 août, 21 nov., 21 déc. — Fleury (femme), 29 août. — Flobert, 9 nov. — Florentin (Dlle), 2 mai. — Florien, 14, 16 août. — Flos (de) et Ce, 27 juin. — Floury, 13 sept. — Floux, 4 sept. — Fœlix, 17 déc. — *Foicy*, commune, 18 juil. — Foignet, 16 janv. — Foignet (Dlle), 11 juil. — Foisy, 18 juin. — Foliot-Lenoir, 23 mars.

Folle-enchère. Celle qui se rapporte à une vente antérieure à la loi de 1841, doit-elle être suivie d'après les lois de l'époque? 3 nov. — V. *Surenchère.*

Folmont, 10 déc.

Fonctionnaires publics. Projet de loi sur leur avancement, 7 février.

Fonds de commerce. A-t-on le droit d'y conserver le nom du prédécesseur? 13 fév., 17 mai. — Lorsqu'en le vendant, on ne s'est réservé qu'un article, l'acquéreur peut-il se qualifier de successeur? 15 janv. — Peut-on faire une nouveauté qui se rapporte au fonds qu'on a vendu avec interdit personnel? Le paiement de l'indemnité stipulée libère-t-elle de cette interdiction? 18 juin. — V. *Faillite, Notaire.*

Fonds secrets, 22 janv.

Fontaine, 11 juil., 29 oct., 1, 9 nov., 28 déc. — *Fontaine*, commune, 27 mars. — Fontanillas, 4 oct. — Fontenelle, (Dlle de), 17 octobre. — Forbin-Janson, 12 déc. — Forcade (de), 14 déc.

Forçats. A qui et comment, pour leur transport, doit-on faire les réquisitions de la voiture cellulaire? 25 août. — Départs de convois, 6 fév., 20, 24 avril, 28, 29 mai, 7 juil., 3 août, 12, 16 oct., 8 nov. — Un acte de dévoûment, 9 oct.

Ford, 25 juil. — Ford (Marie), 21 mai. — Forestier, 25 juin, 26 juillet, 15 nov. — Forgeon, 19 juillet — Formont, 7 août. — Forneret, 30 nov. — Forteau, 7 déc. — Fortel, 5 mars. — Fortier, 15 déc.

Fortifications. Les contestations avec les villes, sur leur étendue, sont-elles du ressort administratif? 27 mars, 3 avril. — *Quid* lorsqu'il s'agit de la revendication de forts démantelés? *Quid* pour les indemnités qui peuvent dériver de ces faits? 27 oct. — Le refus de supplément de leur prix fait par le ministre empêche-t-il toute réclamation au conseil de préfecture? 6 juil. — Les fournisseurs et entrepreneurs qui y ont travaillé peuvent-ils critiquer le *transport* fait par le concessionnaire de ce qui lui est dû par l'Etat? 4 avril. — Dans l'état actuel de celles de *Paris*, ne peut-on que réserver aux propriétaires leurs droits à indemnité pour *servitudes militaires*? 21 avril. — Le droit de conserver un bien jusqu'à démolition ne s'applique-t-il qu'à ceux qui sont adjacens aux remparts? 25 avril. — Expropriations pour celles de *Paris*, 3, 7 avril. V. *Utilité publique.*

Fortin, 3 déc. — Fortome, 5 oct. — Fossati, 27 août. — Fossin, 2 fév. — Fouard, 8 nov. — Foubert, 24 janv. — Foucault, 13 fév. — Foucaux, 28, 29, 30 nov. — Fouchecourt (de), 24 fév., 17 avril. — Foucher, 21 mai, 30 juil., 24 déc. — Foucier, 18 mai. — Fouet, 30 août.

Fouet. Infligé pour vol à *Londres*, 6 juil.

Fougère, 14 nov. — Fougeron, 28 nov. — Fougeron-Laroche, 31 mars. — Fouilloux, 16 mai. — Fould, 8 mai, 17, 31 déc. — Foulon, 15 janv., 4 avril. — Foulonque-Lecoq, 14 déc. — Fouquet, 4 juil. — Fouquier, 2 août. — Fourcade (Louise), 17 juil. — Fourchon, 15 sept. — Fourdinier, 18 déc. — Fourment (de), 11 juil. — Fournes, 15 nov., 28 déc. — Fournier, 8 mars, 16 avril, 23 juin, 20 oct. — Fourniols, 16 janvier, 25 mai, 18 déc.

Fournitures. Le marché verbal fait avec une commune et approuvé par le préfet, doit-il un *enregistrement*? 21 mars.

Fournot, 18 juin. — *Fourques*, commune, 13 juin. — *Fourrages malsains*, 30 juin. — Fowler, 24 avril. — Foyssac, 25 septembre.

Frais. La partie condamnée qui les paie a-t-elle droit aux pièces de la procédure? 7 nov. — Peut-on y condamner un officier public agissant dans un intérêt général? 10 nov. — Le juge peut-il rechercher dans les faits et les actes de la procédure si la partie a renoncé au droit de les *prescrire*? 11 juin. — La *prescription* d'un an n'est-elle qu'une présomption de paiement? La preuve contraire peut-elle résulter des pièces restées chez l'officier ministériel? 12 juin. — V. *Bijoux, Contrainte par corps, Désistement, Dot, Notaire, Pourvoi en cassation, Référé, Séparation de corps, Serment, Vente.*

Fraissengues, 2 mai. — Français, 17 févr. — *Française*, assurance, 18 janv., 15 sept. — *France*, assurance, 18 janv. — Franceschi, 19 avril. — Franchet, 20 déc. — Franchi, 18 déc. — Franck, 23 avril. — François, 10 avril, 13 août, 19 oct, 18 nov., 31 déc. — Franconi, 31 janv. — Frangeul, 24 déc. — *Franois*, commune, 22 fév. — Frantz, 6 déc. — Fraser, 13 avril. — Fraser, *joueur*, 31 janv., 7, 8, 15 fév., 17, 19, 22 mars, 21, 28 juin, 16, 29 août. — *Fraternelle*, assurance, 6, 13, 14 juin, 10 août. — Fraticelli (veuve), 14 sept.

Fratricide. Brough, 17 avril. — Castrillo, 27 juil. — Daniel, 8, 10 août, 31 oct., 15, 16 nov., 12 déc. — Guillermin, 30 mai. — Maillet, 17 oct. — Mirès, 30 août. — Riche, 22 mars. — Tramini, 1, 2 mai.

Fréjaque, 1 janv. — Frekin, 1 fév. — *Frémery-Fontaine*, commune, 28 fév. — Frémicourt, 30 juin. — Freminville (de), 25 oct. — Fremondeau, 24 mars. — Fremyn, 7 mai. — French, 26, 30 juil. — Frène, 27 avril. — *Frères des Ecoles*, 15 fév. — Fresch, 27 juil. — Freslon, 11, 23 mai. — Fresneau, 18 mai. — Fressier, 5 sept. — Fréville, 15 janv. — Freyssenel, 7 août. — Freytag, 20 juil. — Frezet, 8 nov. — *Friede*, navire, 9 oct. — Friedlein, 29 mai. — Friloux, 28 mai. — Frimont, 22 fév. — Fritz, 7 nov. — Froger, 8, 10 août, 19 oct. — Froidefond de Bellisle, 28 avril, 24 déc. — Froidefond de Florian, 12 oct. — Froidefond-Duchâtenet, 6 nov. — Froissard, 12 janv. — Frolich, 6 sept., 17 oct. — Fromage, 1 févr. — Fromageot, 25 avril.

Fromagerie. Les principes de société en cette matière peuvent-ils différer de ceux de la loi? 19 mai. — Doit-on s'y servir des poids et mesures indiqués par l'autorité? 26 juil.

Froment, 14, 16 août. — Froment-Meurice, 5 fév. — Frontin, 6 sept.

Fruits. A-t-on pu en ordonner la restitution, depuis l'indue jouissance, sans la fixer ni la qualifier? 17 nov.

Fuller-Boller, 5 oct. — Furne, 27 janv. — Fusillier, 7 mai. — Fyg, 6 fév.

G

G..., terrassier, 17 mai. — G.... (Narcisse), 1 août. — G.... (Emma de), 6 sept. — Gabillé, 12 fév. — Gabory (veuve), 7 août. — Gache, 1 oct. — Gaduel, 23 août. — Gaffney, 3 août. — Gagel, 27 nov. — Gagelin, 16 juin. — Gagné, 28 mai. — Gaignard, 26 mars. — Gaillard, 3 nov. — Gaillard (femme), 10 juil. — Gaillard de Kerbertin, 23 avril, 17 oct. — Gaillard et Pénicaud, 4 janv. — Gaillardet, 8 fév., 7, 14 nov. — Galand, 5 mars. — Galavielle, 14 août. — Galère, 10 déc. — Galichet, 12 janv. — Galichy, 26 nov. — Galiffet (de), 14 fév. — Galinier, 11 déc. — Galitzin (de), 20 juin, 18 juil. — Gallais, 8 oct. — Galland (Dlle), 22 fév. — Gallard, 21 mars, 8 juin, 13 déc. — Gallay, 14 fév. — Galle (veuve), 7 août. — Gallegos (Marie), 29 sept. — Gallien, 28 fév. — Galline et Ce, 30 mai. — Gallois, 18 juin, 11, 25 sept., 26 oct., 18, 20, 28 déc. — Gallois (femme), 27 août, 18 sept. — Gallois (de), 17 fév. — Gallop, 3, 12 janv. — Galwin, 16, 18 janv. — Galy, 7 déc. — Gamay (Gilberte), 20 fév. — *Gambais*, commune, 19 juillet. — Gambon, 28 déc. — Gandichon, 27 juin. — Gando, 6 fév. — *Gange*, ville, 1 mai. — Gannal, 19 janv., 6 fév. — Ganneron, 6 mars, 14, 15 sept., 29 nov. — Gansberg, 10 mai. — Gaquoin, 17 déc.

Garantie. Celui pour qui on se porte fort, ou garant, est-il partie à l'acte? Le défaut de ses qualités rend-il le *notaire* passible d'une amende? 30 juil., 6 août. — V. *Saisie-Arrêt.*

Garant (Reine), 22 mars. — Garay (Madeleine), 3 janv., 3, 4 juil. — Gardain, 13 juin. — Gardais, 9 nov.

Garde-champêtre. Doit-il prêter deux *sermens*? 20 mars. — Est-ce devant le Tribunal civil qu'il doit les prêter? 16 juil. — Son procès-verbal suffit-il pour établir une injure contre lui? 15 juin. — Observations des conseils-généraux, 20 oct.

Garde-forestier. V. *Bois et Forêts.*

Garde municipal. Est-il punissable pour avoir emmené son cheval? 30 avril.

Garde nationale. Les membres du Conseil d'Etat en sont-ils exempts? 29 janvier. — *Quid* d'un prud'homme? 8 mars, 2 avril. — *Quid* d'un conseiller de préfecture? 13 avril. — La réclamation de tiers sur les inscriptions aux contrôles n'est-elle admissible que lorsque le fait leur porte préjudice? 4 janvier. — Le citoyen rétabli sur les contrôles, bien que les fonctions qui l'avaient fait exempter n'aient pas changé, est-il punissable pour infraction? 13 avril. — Peut-on refuser le service pendant le pourvoi au conseil de recensement? 9 mai. — Celui qui a plus de cinquante-cinq ans peut-il être condamné pour refus de service? 16 fév. — Le Tribunal correctionnel peut-il dispenser un *étranger* de ce service, 10 déc. — Une inspection d'armes est-elle un service d'ordre et de sûreté? 13 avril. — *Quid* du service du Roi, au château de *Neuilly*? 28 déc. — L'officier commandé pour un service religieux et pour y maintenir l'ordre, est-il punissable pour refus d'accompagner les autorités dans l'église? 9 nov. — L'officier suspendu peut-il rentrer dans sa compagnie, s'il n'y réside pas? Le jury de révision est-il compétent à ce sujet? 2 mai. — Le jury de révision doit-il, à peine de nullité, énoncer dans ses jugemens les noms et qualités des membres qui le composent? 30 juin. — Le jury de révision de la garde nationale à cheval a-t-il moins de droit que ceux des autres légions? 20 juillet. — Y a-t-il insubordination dans le fait de manquer à une revue? 9 novembre. — *Quid* de passer le temps de la faction en *citadine*, près de la guérite? 1 mai. — Les ordres qu'on donne aux chefs doivent-ils leur être transmis par écrit? 13 avril. — Le chef qui a signé le rapport peut-il faire partie du conseil de discipline qui doit en connaître? 26 janvier. — Le juge suppléant d'un Tribunal peut-il être officier-rapporteur? 16 février. — Le conseil de discipline peut-il connaître d'injures proférées par un citoyen contre son sergent-major, sans uniforme, mais au sujet du service? 18 avril. — Le conseil de discipline peut-il prononcer autant de trois jours de prison qu'un garde national a commis de récidives? 2 oct. — Y a-t-il nullité si une peine de prison est prononcée là où il n'y en a pas? 14 sept. — Lorsqu'il n'y a pas de prison spéciale, cette peine peut-elle ne pas être convertie en amende? 6, 12 décembre. — Doit-il deux amendes en cassation pour son *pourvoi*, lorsqu'il est dirigé par un citoyen contre deux jugemens rendus le même jour contre lui? 9 mai. — Les *élections* doivent-elles, à peine de nullité, être présidées par le maire et deux membres du conseil de recensement? 7 juillet. — L'officier résidant hors de la légion, avant la loi de 1837, peut-il toujours être réélu dans sa compagnie? *Quid* des élections d'officiers et de sous-officiers résidant dans l'arrondissement, mais non dans le bataillon? 30 juin. — Celui qui fait son service dans une autre légion que la sienne, peut-il y participer aux élections? Le maire peut-il annuller les bulletins qui lui sont favorables? 12 mars. — Nouveau projet de service en province, 31 août. — Mode du service dans la banlieue de Paris, 15 déc. — Abandon d'un poste à *Rouen*, 21 mai. — Voies de fait dans une revue à *Rouen*, 20 juin. — V. *Contrainte par corps.*

Gardechair, 29 nov. — Gardère, 20 juin. — Gardet, 17 mai. Gardevaux, 25, 26 avril. — Gardihane, 30 avril. — Garella, 11, 18, 19 mai. — Garidel, 11 déc. — Garié, 28 juil. — Garilhe, 9 mai. — Garnereau, 11 mai. — Garnier, 1, 15 fév., 14 juin, 5 sept., 1 nov. — Garnier, commis, 31 mars, 2, 18 avril. — Garnier de Falletans, 15 déc. — Garnier de Kéragant, 16 fév. — Garnier-Raunet, 6 fév. — Garnot, 19 oct. — Garon, 20 janv., 9 juil. — Garraud, 8 janv., 24 avril. — Garros, 2 mai. — Gary, 8 mars, 24 oct. — Gasc, 28 avril. — Gaspard, 26 juin. — Gasquet, 31 juil. — Gasqueton, 17 fév. — Gasse, 21 sept. — Gassin (veuve), 18 juil. — Gassion, 26 déc. — Gast, 15 sept. — Gaston, 2 juil. — Gatineau, 8 nov. — Gattier, 15 oct. — Gaubert, 13, 20 juin, 11 oct. — Gaucher, 10 janv. — Gaudin, 25 sept. — Gaudin de Vilaine, 22 janv., 3, 24, 25 avril, 4 mai, 10 août, 4 sept. — Gaudissart, 29 janv. — Gaudoit, 28 juillet. — Gaudon, 24 mai. — Gaudy, 31 déc. — Gaugé, 7 août. — Gaugeard, 18 juin. — Gaugué, 12 juin. — Gaulier (veuve), 16 mai, 8 juin. — Gaulot, 6 janv. — Gaume, 27 oct. — Gaumier, 11 juin. — Gaumont, 4 mai, 28 nov. — Gaussin (Héléna), 3, 19, 29, 30 mars, 27, avril, 9, 22 mai, 15, 18, 19 juin, 7 août, 11, 18 sept. — Gaussuron-Despréaux, 12 mai. — Gausturon, 27 juin. — Gautherin, 28 déc. — Gauthier, 24 mars, 9, 10 mai, 8 août, 3, 11 oct. — Gauthier, abbé, 28 sept. — Gauthier-Bouvier, 24 déc. — Gauthier d'Hauteserve, 9 juil. — Gauthron, 28 juil., 2 août. — Gauthrot, 25 août. — Gautier, 25 janv., 14 juin, 7, 23 juil., 6 sept. — Gautier (femme), 30 oct. — Gavanzo, 30 avril. — Gavarret-Rouaix, 4 août. — Gavaudan (femme), 12 oct. — Gaveau, 2 mai. — Gavignot, 12 janv., 4 avril, 24 oct. — Gavila, 21 août. — Gavin, 23 nov. — Gavoisier, 28 sept. — Gay, 25 avril, 9 juil., 11 oct. — Gay (veuve), 8 juin.

Gaz hydrogène. Une compagnie peut-elle refuser l'éclairage à un consommateur qui la paie; qu'il soit en *faillite* ou non? 28 mai. — *Quid* parce qu'elle n'a pas posé et préparé elle-même les appareils? 29 mai. — Peut-on attaquer son évaluation d'abonnement? 5 juil. — Quand est-ce que commence et finit la soirée d'éclairage? 29 octobre. — Le marché qu'elle fait avec une commune doit-il être *enregistré* dans les vingt jours? 23 janv. — Fuite occasionnant une asphyxie à *Belleville*, 27 juil. — Gaz volé par un abonné, 23 avril. — Explosion rue Saint-Martin, 4 avril. — V. *Etablissement insalubre.*

Géant (veuve), 1, 7, 21 juin, 19 juil. — Geffroy (femme), 24 avril. — Gelez, 10 oct. — Gélineau, 28 déc. — Gellé, 20 fév., 12 sept., 13 oct. — Gelly. — Géminal, 28 décembre. — Gendarme, 15 mars. — Gendrin, 26 mars. — *Généalogiste*, 12 oct. — Genest, 1 janv. — Genestal, 18 juil. — Genet, 22 fév., 5 mai. — Genevay, 2 mars. — Genevet (veuve), 18 déc. — Génevois, 31 mars. — Genin, 9 mars. — Gennes (de), 11 oct. — Génois, 27 oct. — Genoude (de), 6 avril. — Genteur, 9 juin. — Gentil, 31 mars. — Gentil et Fol, 17, 31 déc. — Geoffroy, 13 fév., 28 avril, 15 juin, 2 oct. — Georges, 16 fév., 16 nov. — Georges (femme), 28 avril, 7, 8, 10 mai, 20 déc. — Georges (veuve de), 13 janv. — Georget, 3 août. — Georgi, 11 avril. — *Gérance*, société, 23 avril. — Gérarbourg, 7 nov. — Gérard, 13, 15 janv., 5 juil., 2 oct. — Gérard (femme), 11 juin. — Gérard (Dlle), 8 mai. — Gerard-Cheray, 14 fév. — Gerbé de Thoré, 31 mars. — Gerbier, 5 janv., 30 juin. — Gerbolès, 30 oct. — Gerbout (fille), 27 juil. — Gerdum, 27 août. — Gérente (de), 19 fév. — Gergeres, 27 août. — Gergondey, 1 juin. — Gérig, 21 sept. — Germain, 16 juil. — Germiny (de), 21 déc. — Germon, 15, 16 fév. — *Gerotype*, 13, 20 juin. — Gersot, 16 mai. — Gerusez, 1, 7 fév., 25 avril. — Gervais, 16 janv., 12. 30 juin. — Gervaise, 7 août. — Gerzat, 1 octob. — Gestat, 30 avril. — Gianolio, 6 juillet. — Gibalon (Jeanne), 23 mai. — Gibert, 22 janv., 16 juin, 11 août. — Gibus, 30 sept. — Gicquiau, 14 sept. — Gifflig, 17 janv. — Gigard, 12 déc. — Gigault, 6 fév. — Gil, 30 août, 1 sept. — Gilardin, 6 janv., 13, 15 nov. — Gilbert, 5 fév., 18 juil., 26 nov. — Gilet (Hélène), 12 oct. — Gillardet, 10 avril. — Gilles, 2 fév. — Gillet, 16 fév., 7, 8 juin, 15 oct. — Gillet (femme), 5 fév. — Gillet de Grandmont, 7 mai. — Gillibert, 4 sept. — Gilliland, 12 janv. — Gilloc, 7 juin. — Gilson,

13 fév. — Gimbert, 27 nov. — Gimenès (Manuela), 1 nov. — Gineste, 29 sept. — Giniez, 16 janv., 16 mai. — Ginot, 13 juil. — Giorgi, 4, 5 janv. — Giranor, 12 avril — Girard, 18 juin, 6 oct., 14 nov. — Girard, maire, 7 mai. — Girard, notaire à *Moulins*, 18 avril. — Girard, notaire à *Nantes*, 18, 24 avril, 8 mai. — Girard (veuve), 2 août. — Girardeau, 26 déc. — Girardin, 9 nov. — Girardin (de), 6 août, 20, 27 nov., 4 déc. — Girand, 21 fév., 11 mai, 14, 27 juil., 14, 16 août, 20, 28 sept., 20, 24 oct. — Giraud (Ch.), 1 déc. — Giraudeau (de Saint-Gervais), 8, 10 mars. — Girod, 13 juil. — Girou (veuve), 15 fév. — Girouard, 19 avril. — Giroux, 4 avril. — Giudicelly, 9 janv. — Giustiniani, 10 août. — Givois, 14, 17, 19, 21 avril. — Givry (de), 28 juin. — Gjoedwad, 17 sept. — Glasdstone, 12 sept. — Glaze, 31 déc.

Glanage. Les prairies artificielles y sont-elles soumises? 18 janvier.

Glandaz, 27 janv., 11 mai, 5 nov. — Glandul, 22 fév. — Glénard, 9 oct. — Gloecker, 10 nov. — Gloria, 25 août. — Glorieux, 3 fév. — Gobert (veuve), 1 juin, 3 oct. — Gobillard, 23 fév. — Goblet d'Alviéla, 14, 26 mai. — Gobleteau, 12 avril. — Gobry, 14 juil. — Godard, 6, 26 janv., 10 fév., 5 à 8, 10 mars, 17 mai, 16 juil. — Godard, aubergiste, 8 juin. — Godard (femme), 17 juil., 3 oct. — Goddart, 18 mai. — Godefroy, 1 juin, 4 sept. — Godel, 8 fév., 29 mars. — Godet des Marais, 3 avril. — Godiniaux, 12 nov. — Godinot, 11 juil. — Godoy, 29 mai, 6 juin, 19 juil. — Goezalkoswki (femme de), 5 fév. — Goguelat, 12 sept. — Goguely, 25 juin. — Goguet, 29 sept. — Gohier, 17 fév. — Goin (femme), 29 nov. — Gojon, 16 fév. — Golard, 3 juil. — Goldenberg, 31 déc. — Goldsmith, 3 août. — Godstuker (femme), 12 juil., 14, 21 août. — Golfert, 6 oct. — Golowine, 16, 18 janv., 10 déc. — Gombert, 23 oct. — Gomès, 22 juin. — Gondouin, 20 nov. — Gonet, 7 juin, 8, 11 oct. — Gontaut-Biron (de), 13 oct., 27 nov. — Gonthier, 16 juil. — Gontier, 4, 21 mai, 27 oct. — Goodall, 18 sept. — Gordon, 6 sept. — Gorre et Daux, 31 déc. — Gorse, 9 mars, 13 sept., 6 oct. — Gosse, 29 oct. — Gosselin, 11 janv., 27 juil., 27 août, 17 sept., 17 déc. — Gosselin (veuve), 14 sept. — Gossett, 19, 30 mai, 13, 30 juin, 7 juil. — Gouache, 4 déc. — Gouazé, 15 nov. — Goubert, 21 juin, 18 déc. — Gouchon, 21 nov. — Goudard, 16 janv., 16 mai. — Goudchaux, 13 juil. — Goudolle, 17 oct.

Gouësmon. Peuvent-ils le récolter, ceux qui possèdent des biens au bord de la mer, mais qui n'y habitent pas? 8, 9, 16 novembre.

Gouet, 8 janv. — Gougenheim (femme), 24 oct. — Gough, 31 déc. — Gouin, 6 avril, 28 juil., 12 sept. — Gouin et Ce, 3 oct. — Goujet, 11 oct. — Goujon, 6 juin, 10 juil. — Goulet, 6 fév. — Goulley, 9 janv. — Goumand, 12 janv. — Gounot, 17 juil. — Goupil, 27 avril, 19 juil. — Goupil-Louvigny, 31 mars. — Goupilleau, 30 avril. — Gourdiat, 13 juil. — Gourdin (Rose), 22 fév., 16 mars. — Gourdon, 8 mars, 16 mai, 18, 19 juil. — Gourjeot (femme), 27 avril. — Gournay, 15 sept. — Goussard, 5, 6 janv. — Goussens, 22 fév. — Gouttière (veuve), 18 juin. — Goville, 9 oct. — Goya, 19 janv. — Goyer, 28 juil. — Goyer de Sennecourt, 4 juin. — Gozlan, 16 mai. — Gozon, 17 oct.

Grâces des condamnés. Observations historiques, 15, 16 mai.

Grados, 25 déc. — Graindorge, 14 nov. — Grall (femme), 4, 5 janv. — Gramain, 8 mars. — Grammont (de), 4 mai. — Grancey (de), 25 déc. — Grand, 25 juin. — Grand-Roqueblave, 28 déc. — Grandamy, 22 janv. — Grandchêne, 7 sept. — Grandin (veuve), 18 oct. — Grandjanin, 7 sept. — Grandjean, 6 mars, 5 mai, 13, 31 août, 7 nov. — Grandmoyen, 2 janv. — Grandpair, 8 sept. — Grandsire, 7 sept. — Grangeon, 3 sept. — Granger, 7 juin. — Granier de Cassagnac, 13 mars, 18 oct., 22 nov., 11 déc. — Granjet, 1 oct. — Grappe, 10 janv. — Gras, 2, 28 juil. — Gras-Préville, 4, 8 janv., 30 juin. — Grasser, 29 juin. — Grasset, 1 juin. — Grassot, 2 juin. — Grassy, 17 fév. — Graston, 3 août. — Gratien, 19 oct. — Grattepain, 15 nov. — Gratterand, 5 fév. — Gravelines, 3 fév. — Gravier, 20 janv., 30 mars, 3, 16 juil.

Gravures. Peut-on mettre en vente, sans autorisation, des anciennes gravures autorisées? 31 déc. — *Quid* lorsqu'on les reproduit? 31 janv., 14 fév. — Déchirées par un capitaine espagnol, 30 oct. — V. *Outrage aux mœurs*.

Graziani, 5 janv. — Grazide, 11 déc. — Grecey, 30 nov.

Greffier. Leur décime par franc est-il passible de la remise accordée à l'enregistreur? 6 juin. — Observations sur leur traitement, 12 janv., 5 juil. — Nouveau tarif de leurs droits, 5 juil. — Ordonnance sur leur traitement, en *Algérie*, 7 mars. — Suspendu, à *Lisbonne*, pour une procédure contumace, 10 avril. — V. *Arrêt, Diffamation, Vente mobilière*.

Grégoire, 15 fév. — Grégory, 17 juil., 1 déc. — Grellet, 27 oct., 17, 19 déc. — Grellet-Desprades, 18 janv. — Grenaud, 18 avril. — Grenier, 3 sept., 7, 28 nov., 1 déc. — Grenier-Roger, 19 oct. — Grenouilla, 1, 18 janv. — Grenouillet (Marguerite), 30 juin. — Grésan, 29 mars. — Gressier, 27 janvier. — Greuze, 22 fév. — Gréville (de), 1, 18 janv. — Grey, 17 janv. — Grezard, 13 nov. — Gricourt, 31 juil. — Griffiths, 18 août. — Grillon-Deschapelles, 24 juil. — Grilly, 6 déc — Grimard, 14 sept. — Grimauld-Breton, 25 janv. — Grimoult, 19 oct., 16 nov. — Grimwood (Elisa), 11 sept. — Grineblot, 25 sept. — Griolet, 17 nov. — Grisi (Giulia), 5, 10, 24, 27 avril, 16 août. — Grison, 29 janv., 2 fév. — Grizard, 3 avril. — Grond, 9 janv. — Gros, 28 juil., 11 août, 26 oct., 27 nov. — Gros (Ve), 8 oct. — Grosenski, 16 juil. — Grosmas, 16 mai.

Grosse. Le président du Tribunal civil peut-il seul ordonner l'expédition d'une seconde grosse d'une sentence commerciale? 25 août. — V. *Honoraires*.

Grousset, 18 déc. — *Growler*, navire, 4 avril. — Grubis, 30 août. — G'seguet, 26 déc. — *Guano*, engrais, 18 déc. — Guardier, 11 août. — Guedde, 9, 10 avril. — Guédon, 2 août. — Guégot de Traouleu, 8 sept. — Guéland, 13 janv., 12 juin. — Guenalle (Ve), 30 août. — Guenard, 8 mai. — Guenaut, 1 déc. — Guenin, 10, 17, 24, 31 janv., 7, 14, 21 fév., 13, 18, 20, 21, 23, 24, 31 juil., 3 août. — Guénon (Louise), 15 nov. — Guénot, 29 mai. — Guérard, 18 avril, 11 oct. — Guerchet, 2, 6 mars. — Guéret, 24 juil. — Guérin, 1 janv., 3, 13 fév., 31 mars, 21 juin, 30 sept., 12 nov., 12 déc. — Guérin (Ve), 12 mai. — Guernon (de), 22 mai. — Guerrier, 30 avril, 2 juil., 25 oct. — Guéry-Lebon, 14 sept. — Guerzaguet, 26 déc. — Guesdon, 18 oct. — Guesnier, 6 janv. — Guesnot, 13 janv. — Guestier, 7 mai. — Guibeja, 3 oct. — Guichard, 12 janv., 31 mars. — Guidi, 5 sept. — Guigard, 31 mars. — Guignard, 5 juil. — Guignard (Ve), 14, 27 juin, 4 juil. — Guignebard, 16 juin, 11 août. — Guilbar, 27 oct. — Guilbaud, 30 avril. — Guilbert, 12, 17, 22 mai. — Guilbert et Finot, 5 nov. — Guilgot, 7 août. — Guilhaud, 20 déc. — Guilhot, 16 juil. — Guillard, 28 déc. — Guillaume, 22 mars, 18 avril, 26 oct., 3 déc. — Guillaume (Frosine), 5 déc. — Guillaume et Durand, 28 mars. — Guillebout, 24 janv. — Guillemain (Uranie), 2 mai. — Guillemeau, 9 août. — Guillemin, 31 janv., 1 fév., 9 mars, 12 oct. — Guillerand, 28 déc. — Guillermin, 30 mai. — Guillet, 30 avril, 23, 24 juil., 26 oct. — Guillevic, 12 sept. — Guillez, 19 oct. — Guillois, 9 juin. — Guillon, 18 juil. 31 août, 1 sept. — Guillot, 4 avril, 18 juin, 19 oct. — Guillotin, 30 juil., 15 nov. — Guillout, 5 janv. — Guilly, 26 nov. — Guilpin, 13 nov. — Guimaraës, 23 avril. — Guimard, 14 sept. — Guinet, 10 mars. — Guisard, 16 janv. — Guiset, 13 août. — Guitton, 5 janv. — Guntzberger, 17 déc. — Guzet, 21 avril. — Gurney, 1 fév., 10 mars. — *Gustave*, navire, 22 août. — Guy, 15 janv. — Guy (femme), 13 sept. — Guy Fawkes, 9 nov. — Guyard, 17, 24 fév. — Guyen, 11 sept. — Guyho, 8 sept. — Guyon, 7 juil., 8 sept., 17 nov., 4 déc. — Guyonnet, 30 juin. — Guyot, 20 juin, 26 juil. — Guyot (femme), 30 janv. — Guyot et Guillemot, 18 déc. — Guyot et Michel, 7, 21 fév. — Guyot et Scribe, 8 janv.

H

Haasz, 8 nov. — Habasque, 18 déc. — Haby (Ve), 7 sept. — Hachette, 24 fév. — Hacquart, 26 mars. — Hacquin, 14 déc. — Hacquin (Ve), 8 déc. — Hadj-Ahmed, 1 août. — Hadj-ben-Abd-el-Kader, 27 juin. — Haffif, 28 juil. — Haillecourt, 31 mars. — Hainguerlot, 1 mars, 28 avril, 20 juil. — *Haïti*, république, 19 mai, 11 août. — Halbert, 15 sept. — Hallaire, 6 avril. — Hallette, 28 nov. — Halley (du), 24, 26 fév., 3, 15, 29 mars, 18 juin. — Halloy, 31 mars. — Halphen, 16 août. — Hamedon, 20 mars. — Hamelin, 1 mars, 18 mai, 8 sept. — Hamelincourt, 9 janv. — Hamilton, 29 déc. — Hamon (Marie), 4 mars. — Hamonnière, 18 juin. — Hamonville (d'), 16 oct. — *Hangeuviller*, commune, 29 déc. — Hannoncelle (d'), 28 déc. — Hanotte (fille), 6 juil. — Hanrouard, 6 juin. — Hansard, 13 juin. — Hansen (femme), 1 mars. — Hapeire, 31 janv. — Hardouin, 20 sept. — Hardy, 23 mai. — Harel-Badaroux, 26 juin. — Harent-Gresard, 12 avril. — Harigon, 16 fév. — Harmand-d'Abancourt, 17 mars. — Harnepon, 11 août, 8 sept. — Harper, 29 juin, 11 juil. — Harrison, 18 oct. — Hart (Sarah), 16 janv., 23, 31 mars. — Hartard, 3 janv. — Hartleb, 17 fév. — Harzet (femme), 24 déc. — Hasenfed, 7 nov. — Hasenloer, 31 déc. — Hassan, 28 juil. — Hasses, 13 août. — Hatch, 28 avril. — Hau, 21 mai, 14 juin. — Hauchecorne, 13 juil. — Haudebourg, 2 janv. — Haudecœur, 2 juil. — Hauder, 2 août. — Haudry, 26 oct. — Hauguy (Elise), 17 nov. — Hauroy, 25 mai. — Haury, 10 déc. — Haussmann, 13 mars. — Hautefaye, 22 fév. — Hauterive (d'), 30 juin. — Hautoy, 22 janv., 4 mai. — Havart et Avoyne, 2 fév. — *Havre*, port, 4 oct. — Hawkey, 8, 21 juin. — Haymonet, 5 avril. — Hazard (femme), 24 sept. — Hazel, 7 nov. — Hearn, 7 août. — Heath, 17 oct. — Heaviside, 23 juin — Hébert, 11, 23, 24 janv., 18 juil., 12 nov. — Hébert (Ernestine), 26 janv. — Hédouin, 8 fév. — Heislin, 10 juil. — Heiss, 20 oct. — Helbert, 13 déc. — Helde, 24 juil. — Hélie (Faustin), 21 mars. — Helland, 5 mars. — Hello, 7 avril. — Hellot-Vimard, 24 sept. — Helmich, 2 avril. — Helsner (femme), 28 juin. — Hémée, 27 nov. — Hémon, 6 janv., 24 déc. — Hénault, 15 janv. — Hénin (d'), 18 juil. — Hennecart, 3 mars, 16, 23 avril. — Hennedouche, 6 mars. — Hennequin, 14 avril, 18 déc. — Henou, 20 septembre. — Henriet, 20 mars. — Henrion, 21 août. — Henriot (fille), 20 décembre. — Henriquet, 18 déc. — Henry, 21 août, 18 sept. — Henry IV, 22 oct. — Hérard-Rivière, 19 mai. — Hérault, 19 janv., 28 avril, 21 à 27 juil. — Héreau, 4 janv. — Herford (de), 22, 29 nov. — Hérisse, 28 nov. — Hérisson, 28 avril. — Héritier, 2 août. — Hermann, 30 juin. — Hermant, 10 fév. — Hermion, 23 juil., 18 déc. — Hernschem, 2, 4 oct. — Héron, 12 sep.. — Héron, Decque et Ce, 29 sept. — Hérouin, 19 sept. — Herpin-Delacroix, 18 sept. — Herreng, 7 août. — Hersant, 16 fév. — Hervé, 28, 29 juin. — Hervé de Kergorlay, 21 sept. — Hervé-Roquinarch, 2 juil. — Hervo, 17 fév. — Heslin, 31 oct. — Heudier, 10 fév. — Heudrel, 19 nov. — Heyman, 21 déc. — Hézard, 15 fév. — Hiardot (Victorine), 12 fév. — Hignett, 3 juil. — Hilbey, 18 oct., 22 novembre. — Hildebrand, 6 septembre, 17 octobre. — Hill, 8 février, 30 août, 11 sept., 16 oct. — Hiller, 3 juil. — Hillerin, 16 avril. — Hillier, 18 juil., 17, 31 oct. — Hilpert, 18 avril. — Hiltenbrand, 24 nov. — Hingray, 30 janv., 30 mars, 12, 26 juil., 14, 25 déc. — Hintzi, 10 sept. — *Hirondelle*, vapeur, 30 mai. — Hisson, 2 août. — Hitorff, 9 janv. — Hobey, 30 mars. — Hochard, 30 nov. — Hoche, 6 oct. — Hocquart, 11 janv., 21 déc. — Hodicq (d'), 1 mai. — Hofbauer (femme), 21 sept. — Hoffmann, 8, 10 mars. — Hogu, 28 fév. — Holding, 26 mai. — Holebrook, 16 juin. — Holhé-Barrois, 22 mai. — Holinski, 17, 19, 22, 24 fév., 1, 2, 5 mars. — Holland, 2 avril. — Hollande, 1 mai.

Homicide par imprudence. Le ministre de la guerre est-il responsable de celui commis par le cheval d'un militaire? 6 avril. — *Quid* de celui causé par un militaire en faisant l'exercice? 18 août. — Delaville, 5 oct. — Signoret, par la médecine Leroy, 27 août. — Par suite du traitement médicinal d'un fou, 26 mai. — Dans une rentrée tardive, 2 août. — Par des instrumens aratoires, 8 oct. — En simulant un revenant, 26 oct. — Six jeunes gens en bateau. Des surveillans de bains, 7 nov. — Relevé de ceux d'*Angleterre*, en 1844, 15 sept. — V. *Infanticide*.

Homme des bois, 14 août.

Honoraires. Est-ce devant le Tribunal civil qu'un *notaire* doit porter sa demande pour le reliquat d'honoraires convenus à l'amiable? 21 avril, 10 mai. — Est-ce par *opposition* devant le Tribunal, et non par *appel* qu'il faut se pourvoir contre la taxe faite pour un *notaire* par le président? 21 avril, 10 mai, 8 oct. — La remise de la *grosse* faite par un *notaire*, en fait-elle supposer le paiement? 18 avril. — V. *Arbitrage, Huissier, Mariage*.

Honoré, 17 fév., 24 nov. — Honvenaghel, 15 janv. — Hooghe (d'), 22 mai. — Hope, 31 mai. — Horgans, 6 janv. — Horiot, 13 juin. — Horn, 19 juin.

Hospices. Leurs administrateurs ont-ils le droit d'en retirer le service aux religieuses qui les desservent? 2, 26 avril. — Peuvent-ils interjeter *appel* sans autorisation? 26 nov. — L'acte, pour y recevoir un *aliéné*, ne doit-il qu'un droit fixe? 6 juin. — V. *Legs, Théâtre*.

Hospitalières de Saint-Joseph, 2, 26 avril. — Hottot, 18 juil. — Houard, 21 nov. — Houat, 12 déc. — Houdain (d), 31 mars. — Houdard, 5 janv. — Houdebine (Ve), 16 août. — Houel, 12 janv. — *Hougly*, navire, 3 juil. — Houillier de Villedieu, 2 mai. — Houillon, 28 déc. — Hourdequin, 8 nov. — Hourdoux, 4 oct. — Hours, 17 fév. — Housemann, 23 mai. — Houssaye, 6 janv., 27 mars, 26 sept. — Housset, 15 sept. — Houteville, 6 oct. — Houtin, 19 nov. — Hovelt, 9 juil. — Howard, 19, 30 mai, 13, 19, 30 juin, 7 juil. — Hozier (femme), 19 sept. — Huart, 23 fév., 7 mars, 17 avril. — Huart (femme), 15 janv. — Hubert, 2 août, 3 sept., 21 nov., 21 déc. — Hudeau, 2 juil. — Huet, 9 janv., 10 mars, 19 juin, 9 juil., 25 sept. — Huet-Dubignon, 26 juil. — Huet et Lepoigneux, 13 nov. — Hugo, 5 avril, 25 déc. — Hugo (Victor), 17 avril. — Hugon (femme), 12 sept. — Hugonnet, 13 sept. — Huguenard (Ve), 20 oct. — Hugues, 16 juin. — Huguet (Adèle), 24 juil. — Huguier, 15 sept. — *Huismes*, commune, 8 mars, 1 mai.

Huissier. Doit-il énoncer la *patente* d'une assurance lorsqu'il agit à la requête d'un agent? 18 mai. — Est-il passible d'amende s'il agit en vertu d'un acte sous seing privé qu'on ne lui représente pas? 1 mai. — Est-il responsable de l'outrage contenu dans l'exploit qu'on lui fait notifier? 21 déc. — La *prescription* qu'il encourt pour ses actes ne frappe-t-elle que ses émolumens? 20 sept. — A-t-il seul droit aux copies de pièces signifiées en dehors d'une instance? *Quid* de celles pour purge d'hypothèques? A-t il, en concurrence avec les *avoués*, les certificats de pièces pour appel de simple police et de police correctionnelle? 22 août, 18 oct. — Doit-il le prix de la place qu'il occupe dans un *marché* où il procède à une vente? 14 août. — Sont-elles valables leurs conventions sur des remises d'*honoraires*? 29 déc. — Poursuites pour défaut de remise d'exploit par eux-mêmes, 10 sept. — Renouvellement de leur chambre, 13 oct., 24 déc. — *Avoués, Exploit, Faux* (*Inscription de*), *Hypothèque, Jugement, Office ministériel, Opposition à jugement, Patente, Récoltes, Saisie-arrêt, Vente mobilière*.

Hulck, 30 mars. — Humann, 11 déc. — Humbert (femme), 1 janv. — Humblodt, 17 déc. — Humet, 12 janv., 19 oct. — Hunel, 6 oct. — *Huningue*, ville, 27 oct. — Huntingdon, 1 juin. — Huot, 7 avril. — Huret, 18 oct., 13 déc. — Hurst, 9 mai. — Husse (Ve), 25 oct. — Husson, 4 sept., 2 oct. — Hutin, 14 nov. — Huvet, 17 nov.

Hypothèque. Peut-elle exister en vertu d'une obligation passée devant un *juge de paix* sous la forme judiciaire? 6 janv. — Le consentement des autres créanciers suffit-il pour valider une inscription légalement nulle? 26 fév. — Est-elle valable celle prise en vertu d'un arrêt rendu contre le propriétaire apparent? 17 juil. — *Quid* si elle est consentie par un *mineur* et ratifiée à sa majorité? 27 juin. — Est-elle nulle celle prise en vertu d'un jugement après cessation de paiement d'un *failli*? 16 juil. — Celle donnée pour garantie d'une *dot* est-elle valable quoique inscrite dans les dix jours de la *faillite* du débiteur? 26 fév. — Continue-t-elle de frapper la partie de terrain expropriée mais non employée pour *utilité publique*? 9 fév. — Y a-t-il lieu à l'inscription d'office du propriétaire exproprié pour *utilité publique* par une compagnie de *chemin de fer*? 28 mai. — Tant que l'immeuble est dans les mains de l'acquéreur, le *vendeur* peut-il toujours y faire inscrire son privilége? 24 déc. — La femme *séparée de biens* peut-elle consentir une antériorité, sans engagement personnel, pour une dette de son mari? 13 oct. — L'hypothèque consentie pour l'ouverture d'un crédit ou *compte-courant* ne doit-elle qu'un *enregistrement* fixe? 16 janv. — Quand est-ce, dans ce cas, que le droit proportionnel est exigible? 2 oct. — Un seul bordereau d'inscription peut-il être présenté pour plusieurs créanciers? 18 déc. — L'hypothèque générale a-t-elle le droit de faire porter sa créance sur l'immeuble qu'il lui convient? 15 fév. — Leur *purge* exige-t-elle le ministère d'un avoué? Les *huissiers* peuvent-ils exiger le droit de copie de pièces? 18 oct. — Peut-on, devant le juge de paix, actionner un conservateur pour avoir une copie d'inscription? 11 déc. — Le conservateur peut-il comprendre dans un état l'inscription prise, après *partage*, sur un co héritier qui n'a rien eu de cet immeuble, s'il figure dans l'établissement de propriété? 24 janv., 8 oct. — Le conservateur a-t-il droit à un salaire pour le certificat de non inscription du chef de l'Etat, précédent propriétaire? *Quid* pour les subrogations et pour les prorogations de délais? *Quid* pour les notifications de radiation de *saisie-immobilière*? 2 janv. — Projet de réforme, 28 juil., 11 août. — V. *Acquiescement, Avoué, Dot, Intérêts, Succession, Transcription*.

Hypothèque légale. Peut-elle frapper du chef de la femme un immeuble *social* acquis par *concordat* à son mari, et remis de nouveau en société? 10 nov. — *Quid* sur l'immeuble acquis par la *société*, tant qu'elle existe? 20 nov. — Peuvent-ils la faire valoir, les héritiers de la femme qui ont accepté la communauté sans faire inventaire? 30 janv. — Celle d'une femme, transportée à un tiers qui l'a fait inscrire, se *purge-t-elle* par la voie ordinaire? 31 mars. — Le *mineur* devenu majeur peut-il en consentir la réduction avant d'avoir reçu son compte de *tutelle*? 30 avril. — Peut-on considérer comme une réduction le droit d'antériorité concédé par la femme? 31 juil. — Le ministère public a-t-il droit d'interjeter *appel* d'un jugement de restriction d'une hypothèque légale? 4 janv., 15 fév. — V. *Dot, Minorité, Ordre*.

Hyrvoix, 17 avril, 24 déc.

I

Ibbetson, 13, 15, 22 nov. — Icher, 13 mars. — Iglesias, 18 déc. — Iller, 17, 31 oct. — Imbert, 26, fév., 5, 31 mars, 3 août, 29 déc.

Imprimerie. Les typographes ont-ils seuls droit de se qualifier d'imprimeurs? 26 déc. — L'imprimeur doit-il son nom et sa demeure aux circulaires et aux *bilboquets*? 6, 16 juil. — L'amende pour défaut de dépôt est-elle applicable aux imprimés de quelques lignes? 2 fév. — Le droit de faire plusieurs tirages d'un ouvrage, comporte-t-il celui de le réimprimer lorsque les formes sont brisées? 15, 30 mars, 6 août. — L'imprimeur peut-il faire vendre et se faire payer par privilége sur des exemplaires qui lui restent quand il a été couvert par des billets? 7 mai. — Une imprimerie devient-elle clandestine si elle est exploitée au nom du titulaire par le successeur? 16 fév., 12, 17 oct. — Le *Gérotype*, 13 juin. — V. *Timbre*.

Incendie. La circonstance d'habitation doit-elle toujours faire l'objet d'une question spéciale? 17 janv., 12 avril, 20 juin. — Lorsqu'il s'agit de la maison de l'accusé lui-même, la question d'habitation est-elle constitutive? 25 avril. — Les militaires sont-ils, en cette matière, soumis aux lois ordinaires? 12, 29, 30 mars, 18 avril, 1 mai. — Avis de la police sur le mode de secours, 13 fév. — V. *Bail, Chemin de fer, Evasion*. — Arnaud, 10 janv. — Ausquier, 1 août, 28 nov. — Barrère, 2 mai. — Bonnal, 7 juil. — Boyer, 1 août, 28 nov. — Bredersck, 14 fév. — Charliac (Léonarde), 12 avril. — Cirier, 5, 12 sept. — Coadou, 29 oct., 14 nov. — Coureuil, 15 mai. — D..., à *Ferrière*, 21, 22 sept. — Daburon, *assuré*, 12, 20 juin, 10 oct. — Dauget, *assuré*, 30 oct., 21 nov. — Descamps, 6 déc. — Doussin, 2 juin, 5 juil. — Draignaud, 4 avril. — Espitallier, 25 oct. — Fassart mère et fils, 7 août. — Féron (Albertine), 26 mars. — Fontaine, 25 avril. — Gaillard, 19 janv. — Gatinel, 29 janv. — Geoffroy, 26 nov. — Guerre, 28 déc. — Juvenon, 21 avril, 21 déc. — L... (Célestine), *menaces*, 23 avril. — Laporte, 1 août, 28 nov. — Lebourne (Félicité), 12, 29 sept. — Lecomte, 28 mars. — Leprestre, 30 mars, 2 avril. — Lhermier-Desplantes, 10 oct. — Macaire, 13 juin. — Marchand, 5 sept. — Marigny, 26 nov. — Mazier. — Millet, 7 juil. — Napoléon, *monomane*, 6 janv. — Noyal, 30 juin. — Paulon, *soldat*, 12, 29, 30 mars, 18 avril, 1 mai. — Picourt, 9 mai. — Piquet, 1 août, 28 nov. — Poincignon (Charlotte), 6 juin. — Racine, 25 mai. — Rappe, 12, 25 sept. — Remyon, 18 juil. — Ribière, 24 août, 15 sept., 18 oct. — Sauviat, 17 janv. — Staats (Marie), 7 sept. — Tabareux (Angélique, 17 janv., 29 mai. — Thévenot, 20 avril. — Thueux, 17 janv., 29 mai, 20 juin. — Yzon (Marie), 16 juin, 7 juil. — A *Avignon*, le temple des juifs, 1 déc. — A *Bercy*, 25 sept. — A *Berlin*, l'opéra, 14 fév. — A *Besançon*, 13 juil. — A *Bordeaux*, 24 à 27 août. — Au bois de *Boulogne*, 2 avril. — A *Burnhaupt*, 14 sept. — A *Canton*, au théâtre, 4 oct. — A *Colmar*, l'hospice, 3 nov. — A *Coutras*, 17 janv. — A *Eauplet*, 29 sept. — A *Edimbourg*, un couvent, 25 janv. — A *Eppeville*, 18 sept. — A *Essonne*, 1 fév. — Au *Havre*, 10 janv. — En *Irlande*, par réjouissance, 6 mars. — Les fermier irlandais, 19 mai. — A *Londres*, l'hôtel Ragget, 1 juin. — Chez un marchand d'huiles, 20 sept. — A *Lyon*, des bateaux de paille, 28 août. — A *Muncheberg*, 12 sept. — A *New-Port*, un hôtel, 3 sept. — A *Paris*, rue des Brodeurs, 10 déc. — Rue Rochechouart, 22 juin. — A *Plouhinec*, 12 nov. — A *Quebec*, 2, 3 août. — A *Rambouillet*, 17 janv. — A *Saint-Pierre-de-Chartreuse*, 25 oct. — A *Soulaines*, 21 sept. — A *Toulon*, le Mourillon, 6, 7, 9 août, 12 sept. — A *Vanves*, 9 janv. — A *Wasington*, le théâtre, 11 avril. — A bord du *Jacques*, 21 avril. — A bord du *Bangor*, 1 oct.

Incourt (d'), 30 août.

Index. De Rome, 23 avril, 19 nov. — En *Prusse*, 15 oct.

Infanticide. Peut-on traduire l'accusé, pour homicide, au correctionnel, lorsqu'il a été acquitté de ce chef par le jury? 20 fév., 2 mai, 6, 19 juil. — Barbary (Mariette), 12 sept. — Becker (Anne), 1 juin. — Bertin (Emilie), 4 avril. — Bouchet (Marie), 28 nov. — Cédon (Anne), 8 mars. — Chervin (femme). — Chet (femme), 16 août. — Conrier (Anne), 12 sept. — Cortosse, 3 janv. — Dasque (Marie), 18 avril, 2 mai. — Deluen père et fille, 19 juin, 18 juil., 2 août. — Ditte (Charlotte), 5 sept. — Doucet (femme), 16 août. — Durand (femme), 12 déc. — Egrot (Cécile), 16 août. — Fontaine (Louise), 12, 19 sept. — Fontanier, 30 juin. — Gilet (Hélène), en 1625, 2 oct. — Guignard mère et fille, 27 juin, 4 juil. — Guillaume (Antoinette), 30 juin. — Isnard (Ve), 10 août. — Jamet (Ve), 3 oct. — Lainé (Marie), 21 mars. — Leclerc (fille), 6 juil. — Lenain (fille), 1 déc. — Levrel mère et fille, 13 nov. — Recht (Ve), 3 janv., 9 mars. — Samson, 3 oct., 1 déc. — Saunier, 10 déc. — Simonnin (époux), 29 déc. — Singot, 2 mai. — Sinzolle (fille), 19 juil. — Verruzzo (Maria), 9 juin. — Vidonne (Louise), 21, 27 août. — Wenger (Anna), 13 juin. — Une Espagnole réfugiée, 27 juin. — V. *Enfant* (*Suppression*), *Tours*.

Ingrand, 15 novembre.

Inhumation. En contravention, à *Londres*, 2 avril.

Injures. Celles prononcées contre un maire dans un conseil municipal peuvent-elles être établies, quoique secrètes, par les conseillers municipaux? 18, 23 mai. — Le jugement est-il nul si, lorsqu'elles résultent d'une lettre, ils ne la relatent pas? 12 déc. — Par des lettres de *faire part*, envers la maîtresse d'un étudiant, 31 oct. — Un marchand de vins qui se croit enfermé, 20 janv. — Envers un factionnaire, 23 mars. — V. *Diffamation*.

Inondation. à Ecot, 19 juin. — V. *Canal*.

Insubordination. Au collége de *Metz*, 24, 25 avril. — A l'Ecole polytechnique, 24 avril.

Insurrection. L'atteinte portée aux propriétés par l'autorité militaire, pour la réprimer, est-elle à la charge de l'Etat? 14 juin. — A *Alicante*, 10, 15 oct. — A *Coïmbre*, 23 avril. — En *Gallicie*, 25 janv. — A *Haïti*, 19 mai, 11 août. — A *Hecho* et *Anso*, 21, 30 août, 1 sept. — A *Malaga*, 6, 8, 11, 23 août. — A *Madrid*, 13, 15 à 18, 25 sept., 1, 4, 6 oct. — A *Rimini*, 12 oct., 19 nov. — En *Suisse*, 19 janv. — Une garnison russe contre son général, 14 sept. — A bord du *Friede*, 9 oct. — A bord du *Tory*, 16, 19, 23 nov., 7 déc. — V. *Emeute, Prison*.

Instruction publique. Collation de ses lois, 28 août.

Interdiction. La chambre des vacations peut-elle en connaître comme affaire urgente? 13 sept. — Faut-il une autorisation à la femme pour poursuivre l'interdiction de son mari? 7 mars. — Austin, fils naturel de la reine Caroline, 20 mars. — Berghes (de), 31 août. — Chappuis, 19 janv. — Chenu (Marguerite), 23 nov. — Cottun, 26 avril. — Doin (Ve), 13 sept., 5 oct. — Gallien, 28 fév. — Grassot, 2 juin. — Hacquin (Ve), 8, 28 déc. — Huart, 23 fév. — Laforey, 31 mars, 10 avril, 11 août. — Lan, 31 oct., 1, 9 nov., 22, 29 déc. — Magaud, 20 avril. — Mansbendel, 25 déc. — Tremeau (femme), 4 mai. — V. *Billet à ordre, Mariage*.

Intérêts. Est-elle valable la convention qui stipule leur capitalisation annuelle avec intérêts nouveaux? Est-ce une renonciation indirecte à la *prescription*? (ANATOCISME), 4, 8 janv. — La *tutrice* légale doit-elle l'intérêt des intérêts des sommes qu'elle doit à ses enfans devenus majeurs? 15 janv. — La demande devant un juge incompétent empêche-t-elle de les *prescrire*? 25 juin. — Peut-on capitaliser ceux d'une créance non encore liquidée? 13 août. — *Quid* après une mise en demeure à la suite d'un jugement? 25 août. — Le *mandataire* peut-il demander à son mandant l'intérêt des avances qu'il a faites? 6 juil. — Le pouvoir du *mandataire* est-il excédé si l'obligation qu'il signe est jugée commerciale et porte un intérêt de 6 pour 100? 1 juin. — Peut-on exiger ceux des dividendes d'un *concordat* du jour de son homologation? 4 mai. — Le créancier *hypothécaire* qui ne les a pas fait inscrire peut-il les réclamer sur la masse chirographaire? 13 juil. — Faut-il de nouvelles *inscriptions* pour conserver ceux d'une créance colloquée dans un *ordre*, après l'extinction d'une rente viagère? 7 août. — Ne sont-ils dus que du jour de la sommation de payer faite au tiers-détenteurs par les hypothécaires, s'il s'en est acquitté envers le vendeur? 12 mai. — V. *Commissionnaire, Compte-courant, Conseil judiciaire, Fruits, Légitime, Ordre, Rente, Succession, Usure, Utilité publique*.

Interlocutoire. Peut-on juger avant son exécution? 5 fév.

Interprète. Faut-il, à peine de nullité, en nommer un à l'accusé pour son interrogatoire spécial par le président des assises? 25 juil. — Y a-t-il nullité s'il n'a pas prêté *serment* en Algérie? 5 sept.

Intervention. Les parties civiles intervenantes sont-elles solidaires de tous les frais, faute de désistement, dans les vingt-quatre heures? 7 mai. — Le civilement responsable peut-il intervenir en appel? 11 mai.

Inventaire. V. *Notaire, Succession*.

Irrigation. Loi nouvelle, 12, 13, 14 fév., 20, 23 avril, 2 mai, 1 nov. — Observations sur ce droit, 13 sept.

Isaacson, 17 oct. — Isambert, 24, 26, 27 fév. — Isidor, 20 janv. — Isnard, 19 janv. — Isnel, 14, 16 août. — Isot, 5 juil., 11, 13, 31 déc. — Itier, 21 sept. — Iviza (Vicenta), 30 oct.

Ivrognerie. Circulaire du ministre de la guerre, 29 janv. — Noyade simulée à *Charolles*, 24 sept. — Conseillers municipaux pris pour des forçats, 12 nov.

Ivry, commune, 7 avril.

J

Jacob, 23 juin, 26 oct., 17 déc. — Jacob (Bibliophe), 24, 29 janv., 20 août. — Jacomet, 14 août. — Jacquemart, 27 avril, 12 nov. — Jacquemin, 5 oct. — Jacquemin (femme), 29 janv. — Jacqueminot, 21 mai. — Jacques, 9, 10 janv., 31 juil., 18 sept., 17 nov. — *Jacques*, navire, 21 avril. — Jacquet, 28 avril, 21 à 27 juil., 13, 21 sept. — Jacquier, 24 juil. — Jacquim, 23 avril, 19 juil. — Jagon, 3 sept. — Jagou, 2 juil. — Jallade, 4 déc. — Jalouset, 10 mars. — Jame, 9 août. — Jamin, 9, 10, 24, 31 janv., 7, 14, 21 fév., 13, 18, 20, 21, 23, 24, 31 juil., 3 août. — Jamin (Ve), 2 juil. — Jandiy, 12 nov. — Janitz, 23 mai. — Jannesson, 17 fév. — Jannisset, 31 janv., 1 fév. — Jannon (de), 2 oct. — Janvier, 27 janv., 8 sept. — Jard-Panvilliers, 5 oct. — Jardin, 6 août, 30 nov., 7 déc. — *Jardin-des Plantes*, 19 fév., 13 avril. — *Jardin du dey d'Alger*, 28 juil. — Jarjaies, 15 mai, 15 oct. — Jarry, 18 déc. — Jaubert, 28 juil. — Jauretche, 25 mai. — Jautin, 26 mars. — Jauvin, 28 août. — Jayet, 10 janv. — Jayr, 12 juil. — Jean, 26 janv., 14, 29 août, 15, 29 nov. — Jean (femme), 16 avril. — Jeanne, 1 fév. — Jeanneton, 24 janv. — Jeannin, 30 juin. — Jeanson, 9 mars. — Jeantrel, 9 août. — Jeauffrau (Jeanne), 23 mars. — Jeffumet, 10 sept. — Jégat, 21 mars. — Jehenne, 10 fév. — Jelens-Sperger (Ve), 30 nov., 7 déc. — Jemmy-Cesbron et Ce, 22 janv., 3 fév. — Jemyfrnm, 4 déc. — Jenvrin, 13 avril. — Jersey (de), 13, 15, 22 nov. — Jessé de Charleval, 16 juil.

Jésuites. Observations et interpellations sur leur séjour en France, 14 avril, 2, 4 mai. — Leur existence en *Suisse*, 20 fév. — Vol commis dans leur maison à Paris, 7 fév., 9, 10 avril, 7, 13 juin. — Demande en restitution, 24 août. — Leur *Compendium*, 22 mai, 5, 12 juin.

Jésus, 30 nov. — *Jeune-Hélène*, navire, 3 avril.

Jeux. Le jeu déloyal, et notamment avec des cartes préparées, est-il une *escroquerie*? 25, 31 janv., 7, 8, 15 fév., 17, 19, 22 mars, 21, 28 juin, 16, 29 août, 18, 20 oct., 19 nov. — Le baron D... et autres, 17, 19, 22, 24 fév., 1, 2, 5 mars. — Association pour y tromper, 23 avril. — *Jeux prohibés*. A Belleville, 11 juil. — A Naples, 30 juil. — A la Bastille, 6 déc. — *Maisons clandestines*. D... (époux), 5 avril. — Victorine Dodel, 24 nov., 19 déc. — Femme Dedecker, 19 juil. — Femme Leduc, 2 oct. — Femme Lointier, 12 juil. — Mallet, aux Batignolles, *Le creps*, 8 mai. — V. *Bail*.

Jimeno (Francisca), 16, 17 juil. — Joannis, 27 nov. — Jobert, 22 janv., 4 mai. — Johnson, 16 juin, 11, 30 août. — Johnson, pharmacien, 30 août. — Johnstone, 16, 19, 23 nov., 7 déc. — *Jockey-Club*, 21, 22, 25 juin, 15 août. — Jolivet, 24, 26 fév., 21 mai, 10 oct., 4 déc. — Jolly, 7 août, 22 sept. — Joly, 8, 12 sept. — Joly, député, 13 juin. — Jond (Victoire), 17 oct. — Jones, 19 janv. — Jorand, 3 déc. — Jordy, 4 mai. — Jordy (femme), 2 juil. — Joriot (femme), 20 sept. — Jorna (de), 16 janv. — Joseph, 13 août. — Josse, 9 juin, 10 juil., 8 oct., 28 déc. — Josué (femme), 18 juil., 24 oct. — Jouannard, 12 avril. — Jouannet, 16 janv. — Joubert, 8, 31 mai. — Jouffroy (de), 27 juin. — Jourdain, 4 janv., 24 juil., 29 août. — Jourdain, évêque, 30 avril. — Jourdan, 31 mars, 18 mai, 5 juin, 25, 29 sept., 12 déc. — Jourdan, avocat, 3 juil., 8 août. — Jourdan (L.), 23 avril. — Jourdan et Ce, 3 sept. — Jourlain, 7 juil.

Journaux. Le gérant est-il obligé d'insérer la *critique* d'une critique qu'il a faite d'un ouvrage? 7, 14 mars, 25 avril, 8 mai, 22, 28, 30 nov. — *Quid* d'insérer la réponse d'un *journal* à un article qui le concerne? 6 avril. — Peut-il être poursuivi en *dommages-intérêts* pour la critique d'un projet de *prospectus* d'un autre journal? 20 sept. — *Quid* si cette critique accompagne l'insertion de l'annonce du journal nouveau? 20 nov., 4 déc. — Les Tribunaux sont-ils juges de l'appréciation et de l'insertion des réponses exigées au sujet d'un article? 11 oct. — Peut-on l'obliger à publier l'*annonce* d'un ouvrage? 6 août. — *Quid* d'un feuilleton qu'il ne juge pas digne de ses lecteurs? 18 avril. — Jusqu'où son droit de *critique théâtrale* s'étend-elle à l'égard des acteurs? 19 juil. — Un journal peut-il reproduire sans *contrefaçon* des sermons et conférences publics? 9, 13, 14, 15 juin, 21 juil., 7 sept. — Peut-on considérer comme *supplément* l'imprimé qui ne s'y rattache pas et qui n'est pas signé par le gérant? 5 oct. — Un journal d'*annonces* doit-il une *patente*? 5 mai. — Peut-on considérer comme gérant sérieux celui dont les pouvoirs financiers et politiques sont restreints par la société? 11, 14 juil. — La rectification de déclaration faite le lendemain du délai imparti rend-elle le journal punissable comme non autorisé? 12 juil. — En Hollande, l'offense envers le Roi n'est-elle punissable qu'en ce qui concerne le Roi régnant? 8 nov. — Reproduction de *romans* donnés en prime aux abonnés, 4, 10, 18, 24 oct. — Dispense de *timbre* pour les rapports officiels, 8 janv. — Proposition sur leur timbre, 16 mars. — Amende payée en *Danemarck* par la vente d'un seul des livres du journaliste condamné? 17 sept. — V, *Diffamation, Transfert*. — Abeille Britannique, 26 janv. — Abeille littéraire, 10 avril, 25 sept. — Affiches (Petites), 5 mai. — Ami du Peuple, 3 oct. — Annales de la Charité, 2 mars. — Asmodée, 13 août. — Avenir, 25 avril. — Boulogne Guardian, 3 fév. — Bourdon, 13 fév. — Boussole, 18 juil. — Censeur Lyonnais, 22 nov. — Censeur Normand, 22, 28 août, 13 déc. — Cigogne (*Ooyevart*), 8 nov. — Clochette, 11 oct. — Commerce, 1 juin, 24 oct., 5 déc. — Compilateur, 10 avril, 25 sept. — Concorde, 27 sept. — Constitutionnel, 8 janv., 28 fév., 7, 14 mars, 25 avril, 8 mai, 10, 24 oct., 22, 28, 30 nov. — *Correo de ultra mar*, 8 fév. — Corsaire-Satan, 5 mars. — COURRIER d'Annonces, 20 juin. — Des Etats-Unis, 8 fév. — Français, 20 sept. — Du Haut-Rhin, 12, 19 nov. — Des Hôtels, 28 nov. — Démocratie pacifique, 20 sept. — Echo de la Prusse, 25 sept. — Du Tarn, 5 oct. — Des Villes polonaises, 31 janv., 2 fév. — Eclaireur 11, 14 juil. — Emancipation de Toulouse, 27 fév., 12 juil. — Epingle, 13 juin. — Epoque, 12 déc.; ses porteurs et vente de ses numéros, 6, 8, 13, 20, 21 nov.; ses presses, 8, 14, 28 nov.; ses commis-voyageurs, 21 nov., 19 déc. — Critique de son apparition, 20 nov., 4 déc. — Espectador, 2 juil. — Espérance, 4 avril, 12 mai, 18 juil. — Esprit public, 24 oct. — *Faedrenelandet*, 17 sept. — France théâtrale, 12 janv. — Frondeur, 13 fév. — *Gardian*, 13 juin. — Gazette de France, 6 avril, 16 août, 3 déc. — De Lyon, 7 juin. — Médicale, 1 janv. — Des Tribunaux, Annonces légales, 15 janv.; de 1784, 4 oct. — *Gitano*, 15 oct. — Glaneur d'Eure-et-Loir, 15 fév. — Globe, 6, 8 janv., 6 fév., 2 avril, 11 août, 12 déc. — Illustration, 23 mai. — Impartial du Nord, 13 oct. — Indicateur du Nord, 19 juil. — Indicateur universel, 9 janv. — Insulaire, 16 août. — Journal des Chemins de fer, 17 avril. — Des Débats, 6 avril, 16 août, 4, 10, 18 oct. — De la Mayenne, 7 nov. — Des Théâtres, 19 fév. — Lecture et Censure, 13 août. — Législature, 10 juil., 17 nov., 15 déc. — Mercure parisien, 28 nov. — Messager de Wert-Riding, 26 fév. — Moniteur judiciaire, 7 juin. — National, 21, 28 fév., 8, 14 mars. — *Nowa-Polska*, 31 janv., 2 fév., 9 mai, 25 déc. — Office de Publicité, 16 janv., 1 mars, 9, 17 avril. — *Ooyvaar*, 8 nov. — Paris industriel, 6 avril. — Patrie, 7 mars, 10, 24 oct., 28, 29 nov. — Patriote de la Meurthe, 23 fév., 25 avril. — Presse, 6, 15 janv., 28 mars, 2, 18 avril, 6, 11, 20 août, 10, 24 oct., 20, 27 nov., 4 déc. — Progrès de la Loire, 7 fév. — Progressif, 16 août. — Quotidienne, 28 mars. — Rabelais, 25 juin. — *Railway-Cronicle*, 1 sept. — Récapitulateur, 13 fév., 20 avril. — Réveil, 11 août, 4 déc. — Revue Britannique, 26 janv. — De la Côte-d'Or, 30 nov. — Populaire, 17, 27 nov. — De Paris, 15 janv. — Rhône, 9, 13, 14, 15 juin, 21 juil., 9 nov. — *Satirist*, 1 déc. — Sentinelle de l'Armée, 14 juin, 19 juil., 28 août, 20 nov. — Sentinelle des Pyrénées, 19 fév., 3, 12, 13 mars, 9 avril, 11, 13, 16 juil., 24, 26 nov. — Siècle, 4, 10, 18, 24 oct. — Silhouette, 26 déc. — Soleil, 24 oct., 28 nov. — Tam-Tam, 30 sept. — *Thief* (voleur), 1 sept. — *Times*, 26, 30 juil. — Union d'Auxerre, 15 fév. — Union provinciale, 30 juin, 13 août. — Univers religieux, 7 fév., 25 avril, 22 mai, 5, 12 juin.

Journé, 13 sept. — Journet, 1 fév., 2 août. — Joussenel, 4 mai. — Jouve, 2 août. — Jouvet, 17 sept. — Jouvin, 20 avril. — Jouynes, 31 mars. — Joyeux, 5 fév. — Jozon, 9 oct. — Juban (femme), 31 juil. — Jubert, 9 août. — Jubié, 28 juil. — Judd, 17 avril. — Juffret, 11 mai.

Juge de paix. Sa compétence se décide-t-elle d'après la citation donnée devant lui, et non par celle donnée devant une autre juridiction, pour le même objet? 31 mars. — Loi nouvelle à leur sujet, 24 fév., 15, 19, 21, 23, 26 mars, 14, 23, 24, 25 mai, 15, 23 juin. — Nouveau tarif de l'*enregistrement* des actes de leur compétence, 11 sept. — Tarif de leurs transports, 15 déc. — Ordonnances de nominations, 16 janv., 21 fév., 5, 31 mars, 17 avril, 2 mai, 2 juin, 5, 28 juil., 11 août, 7 sept., 11, 27 oct., 15, 27 nov., 1, 10, 18, 28 déc. — V. *Chemin, Eau* (*cours d'*), *Ecroulement, Hypothèque*.

Jugement. Doit-il, pour sa validité, contenir la mention expresse de sa publicité? 16 janv. — Suffit-il, au correctionnel, d'indiquer que les audiences d'une affaire ont été publiques,

sans donner le procès-verbal de chacune d'elles? 14 juin. — Une fois signé, peut-il être rectifié par le Tribunal qui l'a rendu? 29 nov. — Lorsque dans un jugement un *avocat* remplit les fonctions du ministère public, faut-il, pour qu'il soit valable, constater le motif des empêchemens et le mode d'appel dudit avocat? 15 janv. — Est-il nul s'il n'explique pas que l'*avocat* qui y a concouru a été appelé à défaut de juge-suppléant? 22 fév., 18 juil. — Celui rendu avec le concours d'un *avoué* doit-il mentionner l'empêchement des *avocats*? 3 déc. — Un jugement par *défaut* peut-il mettre des frais de *timbre* et d'*enregistrement* à la charge du demandeur? 7 déc. — Ce jugement ne peut-il être valablement signifié que par l'*huissier* commis? 3 déc. — Est-il suffisamment exécuté par la vente des meubles du débiteur? 31 juil. — *Quid* par un procès-verbal de carence connu du débiteur? 7 avril. — Est-il nul celui qui, en statuant sur deux jugemens rendus par deux juges sur une même matière, n'indique pas de nouvelle juridiction? 8 mars.—Peut-il y avoir cassation pour la généralité de ses *motifs*? 23 janv.—Est-il suffisamment *motivé* s'il déclare régulier un rapport d'*expert*? 5 fév. — Lorsqu'après jugement on convient d'un *arbitrage*, et que cette convention expire sans résultat, le jugement reprend-il sa force? 13 mars. — Les jugemens rendus à l'*étranger* n'ont-ils besoin de l'*exequatur* français que pour les dispositions qui seraient contraires aux lois? 3 déc. — V. *Chose jugée*, *Enregistrement*, *Qualités*, *Succession*.

Jugement de Dieu en Angleterre, 13 oct.

Juglet, 29 mars. Juhel, 26 nov. — Juif (Julie), 25 avril.

Juifs. Peut-on poursuivre le recouvrement de leurs dettes d'ancienne communauté par voie de contrainte? 10 juil., 13, 20 déc. — Suppression de la succion des nouveaux circoncis, 1 août. — Ordonnance d'organisation, en *Algérie*, 16 nov. — Incendie de leur temple, à *Avignon*, 1 déc. — V. *Boucherie*, *Serment*.

Juilliard (Jeanne), 4 mai. — Juliac (de), 8 mai. — Julien, 13 fév., 3 avril, 24 nov. — Julin, 23 août. — Jungeon, 19 oct. — Junquières (de), 24 fév.

Jury civil. La désignation du président peut-elle être faite avant la clôture des débats, au sujet d'un incident? 6 mars. — Doit-il nommer son président avant de se transporter sur les lieux? La publicité de sa décision résulte-t-elle de son procès-verbal? Est-il nul par la citation d'un texte erroné de loi pour sa formation? 22 fév., 7 avril. — Leur opération est-elle nulle s'ils se sont reposés entre la fin des débats et leur délibération? *Quid* s'ils l'ont interrompue pour leur repas? 8 janv. — Y a-t-il nullité si un juré abandonne la réunion, malgré le président, pour s'entretenir avec une tierce personne? 21 août. — Un citoyen absent au commencement de la session, peut-il y figurer plus tard? 3 juil. — Son caractère cesse-t-il au renouvellement des listes? — Le juge-directeur a-t-il pu délibérer avec le jury sur un transport de lieux? 7 avril. — Y a-t-il nullité si ce magistrat n'a pas signé la délibération? 30 août. — V. *Utilité publique*.

Jury criminel. Les membres du greffe de la Cour des comptes en sont-ils exempts? 17 mars. — *Quid* d'un juge-suppléant? 4 juil. — La signification de la liste est-elle nulle si un juré supplémentaire y est omis? 31 janv. — *Quid* si l'exploit de leur notification a été enregistré vingt jours après sa date? 25 juil. — Outre l'amende encourue par son absence, peut-il être condamné aux frais qu'elle occasionne? 12 sept. — Le procès-verbal de tirage peut-il être imprimé? 28 nov. — L'erreur sur le nom du magistrat qui en fait le tirage aux assises est-elle une cause de nullité? 28 mars. — Ce qui concerne les récusations peut-il avoir lieu à huis-clos? Un accusé peut-il se plaindre d'avoir eu une part de récusations plus forte que celle accordée par la loi? 23 mars. — Sa réponse est-elle nulle si une surcharge non approuvée se trouve dans les questions? 21 mars. — Peut-il y avoir nullité pour une réponse incomplètement écrite? 4 avril. — *Quid* pour une rature non approuvée? 12 avril. — *Quid* si les affiches de leur salle étaient fautives? 25 juil., 8 août. — *Quid* si le procès-verbal ne constate pas que sa déclaration a été lue à l'accusé par le greffier? 28 nov. — L'annulation de sa décision à l'égard d'un accusé infirme-t-elle les réponses au sujet des autres? 21 avril. — La Cour peut-elle le renvoyer pour compléter sa délibération sans entendre le ministère public? 2 mai. — Le président peut-il ordonner seul ce renvoi? 12 sept. — TIRAGES, de Paris, 6, 20 janv., 3, 17 fév., 3, 24 mars, 7, 21 avril, 5, 19 mai, 2, 23 juin, 4, 18 août, 1, 15 sept., 6, 24, 27 oct., 17 nov., 8, 22 déc. — Pour Aube, Eure-et-Loir et Yonne, 16 fév., 25 mai, 27 juil., 19 nov. — Pour Marne, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, 5 fév., 27 avril, 20 juil., 19 oct. — *Excuses*, 3 janv., 2, 17 fév., 2 mars, 2, 17 avril, 2, 17 mai, 2, 16 juin, 2, 17 juil., 2, 16 août, 1, 17 sept., 2, 17 oct., 6, 17 nov., 1, 17 déc. — *Collectes*, 3, 12 janv., 1, 9, fév., 1, 31 mars, 2, 16 avril, 1, 16 mai, 1, 15, 30 juin, 16 juil., 1, 16, 31 août, 17 sept., 1, 16 oct., 1, 16, 30 nov., 15 déc. — Annulations de verdicts, 10 avril, 27 juin. — Affaire renvoyée pour cause de sollicitations auprès des jurés, 2 juin. — Malheureux exemple d'omnipotence, 18, 22 déc. — Allocution, à *Beauvais*, 12 sept. — Jury mixte établi en *Portugal* pour les étrangers, 18 avril. — Juré anglais frappé d'apoplexie, 14 fév. — Juré anglais ivre, 12 juil. — V. *Assises (Cours d')*.

Jussieu (de), 19 juil., 12 déc. — Juteau, 19 avril, 7 mai. — Juveneton, 14 juin. — Juveny (Claudine), 13 juil. — *Juvincourt*, commune, 26 sept.

K

Kalbfleisch, 6, 13, 14 juin, 10 août. — Kantorowiez, 13 juill. — Kasthoffer, 3 oct. — Kauffmann, 6 sept., 2 oct. — Kedelmann, 8 oct. — Keller, 4 avril. — Kelnell, 28 mai.—Kerdall, 22 sept. — Kennart, 12 sept. — Kennebel (Virginie), 31 janv. — Kennedy, 14 fév., 28 avril. — Kenworthy, 1 sept. — Keranval, 18 déc. — Kergorlay (de), 10 fév. — Kermaingui, 9 mars. — Kernighem, 22 fév. — Kersaint-Gilly, 7 mai. — Kersausie, 26, 27 avril, 1 juin, 10, 16 août. — Kialmarck, 28 avril. — Kieffer, 11 mai. — King, 12 janv., 17 fév., 12, 13 avril, 14, 31 août. — Klecker, 28 déc.—Klein, 12 fév.—Klein (Madeleine), 13 déc. — Klié, 15 sept. — Klippel, 18 déc. — Klose, 18 juin. — Knut, 7 nov. — Kœchlin frères, 10, 24 nov. — Kœchlin, Bastard et Favre, 13 fév. — Kœllner, 12 fév. — Kœnig, 12 mars. — Kolermann (Philomèle), 14 juin. — Konigswarter, 17 déc. — Koulm, 16 juin. — Kreittmayer (de), 6 nov. — Kreutzer, 27 janv. — Krosnowski, 25 mai, 12, 16, 28, 29 juin. — Kubler, 5 mai. — Kugelmann, 17 juil. — Kulezicki, 22 janv., 4 mai. — Kunzel, 1 oct.

L

L..., colporteur, 22 janv. — L... ex-notaire, 26 déc. — Labadie, 9 juin, 14 juil. — Labainville, 16 nov. — Labarie (femme de), 3 déc. — Labarre, 12 sept., 23 oct., 7 nov., 3 déc. — Labarthe-Mousson, 1 juin. — Labastie, 4 août. — Labat, 4, 7 mai. — Labbe (Albine), 25, 26 mai. — Labbé, 11, 20 sept. — Labédoyère (de), 5 déc. — Labelle, 8 juin.—Labélonge, 25 janv. — Labia, 26 mars. — Labille, 8 janv. — Laboëssière (de), 31 juil. — Laborne, 21 mars. — Laboulais (Thérèse), 25 août. — Laboulaye, 7 mai. — Laboullaye (de), 22 janv. — Labourel, 7 avril. — Labrouche, 17 avril. — Labrune, 8 fév. — Laburthe, 7 mars. — Lacaille-Montaigne (femme), 7 août. — Lacanaud, 26 mai, 17 sept. — Lacarrière, 26 mai, 25 juin. — Lacatam (Joséphine), 7 avril. — Lacave-Laplagne-Barris, 8 sept., 24 oct. — Lacaze (Pèdre), 10 avril. — Lachaise, 10 juil., 7 nov. — Lacharrière (de), 18 déc. — Lacombe, 21 avril, 30 juil., 20, 26 nov. — Lacomme, 4, 5, 7 avril, 22 juin, 8 sept. — Lacordaire, 14 mars, 9, 13, 14, 15 juin, 21 juil., 7 sept. — Lacosta, 29 oct. — Lacoste, 7 mai. — Lacour (Ve), 10 janv., 5 mai. — Lacretelle, 15 mai. — Lacroix, 19 janv., 27 mars, 11 avril, 31 mai. — Lacroix (Paul), 24, 29 janv., 20 août. — Lacroix (Ve), 14 mars. — Lacugne, 28 nov. — Lacurie, 15 sept. — Ladouez, 8 fév. — Ladrière, 8 mars. — Lafargue, 8, 20 mars. — Lafaye, 13 oct., 1 déc. — Lafayette, 6 oct. — Laferrière, 19, 30 juil. — *Laferrière*, commune, 24 nov. — Lafeuillade, 29 nov. — Laffitte, 28 déc. — Laffitte (Jacques), 7, 30 avril, 29 mai, 16 juin, 14 juil., 3, 31 octobre, 13 décembre. — Laffitte (Ve), 13 décembre. — Laffitte-Blount, 17 décembre. — Lafforgue, 21 avril. — Lafont, 23 juin, 25, 28 juillet. — Lafontaine, 11 décembre. — Lafontan, 19 sept. — Laforey, 31 mars, 10 avril, 11 août, 22 déc.— Laforge, 18 janv. — Lafosse, 15, 19 sept. — Lafous, 4, 13 juil. — Lagard, 18 déc. — Lagarde, 26 janv., 6 mars. —Lagarrigue, 12 oct. — Lagermann, 7 sept. — Laghèse, 14, 16 août. — Lagniau, 21 déc. — Lagoguey, 19 juil. — Lagoudeix, 25 août, 2 oct. — Lagoutte, 13 janv. — Lagrange, 4, 6 janv., 2 mars, 19 avril. — Lagrange (de), 13 avril.—Lagrave, 10 mai.—Lagrenée, 28 fév., 5, 16 mars. — Lagroy de Croutte, 18 déc.—Lagueyte, 27 août. — *Lahaycourt*, commune, 27 oct. — Lahitte (femme), 9 juin, 2 à 5 nov. — Laigneau, 6 mars. — Laillet, 28 déc. — Lainé, 23 janv., 7 fév. — Lainel, 10 fév. — Lairard, 3 juil.

Lait. Falsifié et sain, pur et mortel, 5 janv.

Latzeau, 18 juil. — Lajoie, 2 mai, 6 juin, 23 août. — Lajolais (Nathalie de), 23 avril. — Lajonquière, 6 fév.— Lajas (Ve), 16 fév. — Lalan, 3 sept. — Lalande, 13 avril, 10 sept. — Lalanne, 30 juin, 28 juil. — Lallemand, 25 avril, 19 oct., 12 déc. — Lallié, 12 oct. — Laloue (Ferdinand), 18 juin, 11 sept. — Laloue fils, 25 sept. — Lamache, 22 août. — Lamarque (Eugénie), 14 juil. — Lamarre, 4 juin, 13 sept. — Lamartine (de), 28 mars, 26 avril, 9, 22 mai, 4, 11 juin, 12 juil., 27 nov. — Lamathe, 12 déc. — Lambert, 22 janv., 17 fév., 18 avril, 2, 18 mai, 16 juin, 30 août, 15 nov. — Lambert, adjudant, 28 mars. — Lambert, joueur, 31 janv., 7, 8 fév., 17, 19, 22 mars, 21, 28 juin, 16, 29 août, 18, 10 oct. — Lambert, publiciste, 26 juil. — Lambert (femme), 14 nov. — Lambert (baron), 30 mai. —Lambruski, 19 juin. — Lamé, 17 nov. — Lameignère, 14 août. — Lameth (de), 3 juil. — Lami, 22 fév., 2 juil. — Lami-Housset, 11 mai. — Lamidiaux, 14 nov. — Laminault (femme), 8 oct.— *Lamollière*, village, 12 fév.— Lamothe, 19 fév., 22 mars. — Lamoureux, 19 oct. — Lamouroux, 18 janv., 9 juil. — Lamure, 12 juin. — Lamy, 6 oct. — Lan, 31 oct., 1 nov., 22, 29 déc. — Lanci, 19 nov. — Lanciaux, 31 oct. — Lancasme de Brevès, 11 janv. — Landais (femme), 13 sept. — *Landanges*, commune, 1 juin. — Landragin, 2 août. — Landrodie, 26 juil. — Laneuville, 22 juin. — Lanfroy de Villiers, 28 nov.—Lang, 15 sept.—Langan, 21 mai. — Lange (femme), 13, 16 juin.—Lange-Levy, 12 janv., 14 juin, 5 oct. — Langle-Beaumanoir (de), 23, 24 juil., 3 août. — Langlet, 28 mai. — Langlois, 1 fév., 31 mars, 25, 30 juin, 28 déc. — Langlois (Dlle), 25 août. — Langlois (Ve), 18 avril. — Lanjuinais, 5 déc. — Lannes, 23 août. — Lanoue, 25 janv., 19, 20 mars. — Lansac, 11 déc. — Lanvin, 6, 11 déc. — Lapayre, 9 oct. — Laperche, 20 janv. — Lapierre, 13 janv.

Lapins. Le propriétaire des bois où ils ont établi leur terrier est-il responsable de leurs dégâts? 1 janv.

Lapologue, 9 août. — Laporte, 13 mars. — Larcher, 12 fév., 19 sept. — Larcy (de), 24 janv. — Lardenet, 27 nov. — Larderet, 26 fév. — Lardeur, 28 juil. — Lardner, 23 juin. — Lareck, 1 oct. — Larieu, 28 mai. — Larnac (de), 30 sept. — Laroche, 12, 23 janv. — Larochefoucauld (de), 1 nov. — Larochejacquelein (de), 20 mars, 1 mai. — Laroze (femme), 17 fév. — Laroulandie, 5 fév. — Laroze, 29 mars. — Laroze-Pillou et Ce, 30 avril. — Larralde (de), 15 sept., 18 déc. — Larrea, 19 déc. — Lartigues, 26 avril. — Lasalle (de), 7 déc. — Lasséré, 27, 28 sept., 20 oct. — Lasserre, 22 mai, 14 sept. — Lasson, 16 juin, 10 août. — Lastours (Ve de), 16 juil. — Laigé (femme), 20 janv. — Lathieunois, 4 juin. — Laton, 8 nov. — Latour (femme), 14 août. — Latour-Maubourg (de), 23 avril. — Lattier, 10 déc. — Laubespin (de), 3 juil. — Laugé, 12 mars. — Laugier (Dlle), 1 juin. — Laumallier, 14 sept. — Launay, 21 mai, 16 juil. — Launay, Hautin et Ce, 7 août, 22 sept. — Launay-Leprovost, 12 déc. — Launer, 18 juil. — Launoy, 9, 10 janv. — Laurain, 12 avril. — Laurain (Dlle), 9, 11 avril. — Laurans, 31 mars, 11 juin. — Laure, 19 janv. —Laureau, 7 mai, 10 nov. — Laurence, 5 fév. — Laurencin, 27 août. — Laurens-Humblot, 5 oct. — Laurens de Peyrelongue, 24 déc. — Laurent, 12, 27 janv., 8 fév., 1 juin, 6, 20 juil., 20, 28 août, 12 sept., 1, 15 déc. — Lauret, 1 nov. — Laurey, 22 fév. — Lauriston, 31 mars. — Laury-Smyth, 10 juil. — Lausseure, 15 janv. — Lauth, 16 juil. — Lauvergnat, 22 fév., 8 mars. — Lavalette, 1 fév., 24 mai, 15 oct. — Lavallée, 4 mai. — Lavance, 11 oct. — Lavinchy (Pierrette), 11 juil., 8 août. — Lavenant, 10 déc. — Lavenne (Pauline), 6 fév. — Lavergne, 1 juin, 23 oct.—Laverne, 11 oct., 6, 8, 22 nov. — Lavielle, 4 août. — Lavigny, 11 juil. — Lavguerie, 28 juil. — Laville, 12 juil., 10, 12 déc. —Lavin, 17 sept. — Lavocat, 17 juil.

Lavoir. Est-ce une servitude discontinue? 24 déc.

Lavoisier, 30 nov. — Lavoisse, 9 mars. — Lavrard, 4 juil. — Laya, 21 fév. — Lazare, 13 déc. — *Lazaristes*, 3 mars, 16, 25 avril. — Lazaro (femme), 3 sept. — Leau, 18 juil. — Léautaud, 19 sept. — Lebarbey, 6 janv. — Lebas, 13 juin. — Lebastier, 14 sept. — Lebègue, 1 mars. — Lebel, 12 avril. — Lebesley, 21 juin, 9 août. — Lebeuf et Ce, 8 sept.— Lebezot (Ve), 24 déc. — Lebigot, 10 déc. —Leblanc, 2 avril, 2, 10 mai, 22 sept. — Leblanc-Duvernoy, 18, 20 déc. — Leblond, 20 janv. — Leboteux, 31 mars. — Lebon, 9 mars. — Lebos, 26 sept. — Leboucher, abbé, 28 sept. — Leboucher (femme), 13 oct. — Leboulanger, 19 déc. — Lebourgeois, 26 mai. — Leboutellier, 21 nov. — Lebrasseur, 28 juil. — Lebrecque, 10 oct. — Lebreton, 19 avril, 4 sept., 2 oct. — Lebrun, 25 janv., 10 fév., 23 juil. — *Lebrun*, galerie, 16 nov. — Lebruny, 30 juin. — Lebugle, 7 juil. — Leca, 3 oct. — Lecacheux, 24 déc.—Lecanus, 28 mars. — Lecarpentier, 9 janv. — Lecauchois-Férand, 13, 15 nov — Leccia, 30 janv. — Lecerf-Chédeville, 24 sept. — Lechardonné, 3 nov. — Lechat, 16 juil — Lechesne, 3 avril, 27 août. — Lechevalier, 8 janv., 11 oct. — Léchevin (femme), 12 oct.—Leclair, 28 juil., 25 août. — Leclerc, 17, 21, 22, 23 fév., 12, 19, 23 avril, 12, 19 mai. — Leclerc, médecin, 27 juin. — Leclerc, pair, 22 mai. — Leclerc (Clara), 30 sept. — Leclerc-Lagarenne, 27 avril. — Lecocq, 22 janv., 22 nov. — Lecœur, 30 janv., 21 mars. — Lecointe, 31 janv., 1 fév., 18 juin, — Lecointe (Ve).— Lecompte, 8 sept. — Lecomte, 13 fév., 28 mai, 8 oct., 7, 28, 29 nov., 6, 20 déc. — Lecomte (Adrienne), 8 mai. — Leconte d'Ymonville, 14 août. — Lecoq et Ce, 9 fév. — Lecorbeiller, 28 juil. — Lecorgne (Dlle), 19 juin, 9 juil.— Lecoulteux, 1, 26 nov. — Lecourbe, 16 juin. — Lecusson, 21 mai, 30 juin.— Leddet, 31 mars. — Ledonné, 7 avril.—Ledoux, 19 sept., 20 oct. — Ledru (Ch.), 17, 19, 22 mars, 1 mai, 21 déc. — **Ledru** (Hilaire), 6 sept. — Leduc (femme), 2 oct. — Lefaucheux, 5 déc.— Lefaure, 13 août. — Lefebure, 30 août. — Lefebure de Sancy, 1 janv. — Lefebvre, 22 fév., 7, 28 mars, 21 avril, 4 juin, 7 août. — Lefebvre (femme), 11 juil., 13 sept. — Lefebvre d'Aumale, 7 mars. — Leferron, 24 déc. — Lefeuvre, 20 juin, 7 déc.— Lefevre, 3 janv., 14, 31 mars, 7 juin, 7 juil., 9, 22 nov. — Lefèfevre, fermier, 18 sept. — Lefort, 11 août, 24, 26, 31 oct., 4 déc. — Lefort (femme), 25 janv. — Lefortier, 24 janv. — Lefoulon, 24, 29 mai, 5 oct. — Lefranc (Ve, 26 nov. — Lefranc de Pompignan, 4, 15 déc. — Lefur, 26 nov — Legagneur, 5 oct. — Legendre, 10 janv., 2 mai, 7 sept. — Legentil, 2 mai. — Léger, 21 mai, 11 sept.

Légion-d'Honneur. Une amnistie autorise-t-elle celui qui en est l'objet à reporter la décoration? 26, 27 avril, 1 juin, 10, 16 août. — Promotion importante de magistrats, 10 mai. — *Port illégal* de la décoration: Gonet, 11 oct. — Massé, 15 fév. — N..., rue Saint-Honoré, 2 mars. — Pannetier, 31 déc. — Pilloy, 8 nov. — Secrétain, 13 fév. — Tessot, 11 avril. — Vallée, 13 déc. — Un marin de la *Belle-Poule*, 1 nov.

Légitime. Les intérêts en sont-ils dus à l'ayant-droit? 4 août. — A-t-il droit à l'augmentation de valeur de la masse héréditaire? 1 mai.

Legomanie, 10, 23, 24, 26, 27 fév. — Legonidec, 31 oct. — Legoutre, 5 fév. — Legoutre (femme), 11 juil. — Legouvre, 4 janv. — Legoux, 8 mai. — Legrain, 21 mai, 12 juin.—Legrand, 2 mars, 17 avril, 2 mai, 28 août, 15 sept., 25 oct. — Legrand de Meilleray, 1 janv. — Legras de Bordecôte, 18 juin.—Legros, 6, 25 janv., 30 mars.

Legs. Ceux faits à des intermédiaires, en faveur de classes pauvres déterminées, sont-ils sujets à l'autorisation du gouvernement? 28 mars. — *Quid* en faveur d'enfans de chœur? La fabrique de l'église peut-elle les réclamer? 3 oct. — *Quid* en faveur d'*établissemens religieux* non autorisés? 30 juin, 14, 17, 19 juil., 4 déc. — Comment peut-on léguer valablement à une *communauté religieuse*? 4 déc. — Quel *enregistrement* est-il dû quand le legs n'existe pas en nature dans la succession? 1 fév. — La *transaction* entre le légataire universel et le légataire d'un précédent testament doit-elle un *enregistrement* proportionnel? 1 mai. — V. *Donation*, *Rapport*, *Substitution*, *Succession*.

Leguay, 12 sept. — Leguerney, 31 mars. — Leguerrec, 19 janv. — Leguin, 25 juin. — Leharanger (Dlle), 20 nov. — Lehault de Bainville, 28 juil. — Lehérard, 14 juil. — Lehodey, 6 oct. — Lehon, 4, 6 juin. — Lehoult, 14 août. — Lehr, 18 janv. — Lehupe, 31 mars, 9 avril. — Leissèdre (Sophie), 16 fév. — Lejard, 10 fév. — Lejeune (femme), 17, 20 fév. — Lejolivet, 24, 26 oct. — Lejosne (Cécile), 8 oct. — Lelarge, 20 juin. — Lelaurier, 24 déc. — Leleu, 13 fév., 20 avril. — Lelièvre, 13 août, 21 nov. — Lelong, 10 nov. — Lelong (Adèle), 10 sept. — Leloutre, 2 juil. — Lemachois, 19 nov., 1 déc. — Lemaire, 23 janv., 16 fév., 30 juin, 11 sept., 23, 31 oct. — Lemaire (femme), 29 sept., 23 nov. — Lemaître, 15 janv., 13, 19 nov. — Lemaître-Bailleul, 9 janv. — Lemaréchal, 4 janv. — Lemarois, 21 avril, 7 déc. — Lematte, 7 à 10 nov. — Lemaur, 13 avril. — Lemée, 4 janv. — Lemelle, 5 fév. — Leménager, 25 mai. — Lemenuet, 10, 21, 23 mars. — Lemercier, 23 avril, 6, 12, 28 juil., 13 déc. — Lemerle, 21 nov. — Lemesle, 20 nov. — Lemeunier, 9 janv. — Lemière, 31 mars. — Lemire, 10 déc. — Lemoine, 16 fév., 30 mars, 16 mai, 19, 20, 21 sept. — Lemonnier, 24 déc. — Lemonnier-Gouville, 31 mars. — Lempert, 1 août. — Lempois (femme), 19 janv. — Lenadier, 6 mars. — Lenaour (Marie), 21 avril. — Leneveu (Ve), 16 fév. — Lenfant, 23 nov. — Lenglet, 12 mai. — Lennon, 13 déc. — Lenoir, 12, 13 janv., 9, 21 mars, 9 mai, 25 oct. — Lenormand (femme), 1 janv. — Lenormand (Dlle), 5 avril, 25 déc. — Lenormant, 21 mai, 11 oct. — Lenouard, 3 janv. — Lentz, 8 oct. — Léon, 7, 21 fév., 20 avril. — Léon (comte), 9, 16, 23 oct. — Léonard, 2 avril, 21 mai, 19 juil., 15 oct. — Léonarde (Cath.), 10, 12, 14, 27 mars. — Lepage (Ve), 26 avril. — Lepareur, 12 déc. — Lepavec, 10 mai, 16 juin. — Lepelletier, 9 juin. — Lepesant, 5 oct. — Lepesqueur, 22 fév. — Lépine, 8 fév. — Lepine (Ve), 3 août. — Lepinette, 7 fév. — Lepinoy, 14, 16 août. — Lepou, 22 août. — Lepreux, 14 août. — Leprevost, 4 janv. — Lequin, 18 mai, 12 juin. — Leract, 28 nov. — Lerat de Magnitot, 22 nov. — Leray, 30 janv., 6 fév., 10 juil., 19 sept., 28 déc. — Lerendu, 16 avril. — Lerbène, 10 déc. — Leriche, 26 juin. — Leridais, 26 fév. — Lerose Cadet, 7 juil. — Leroux, 28 mars, 19 avril, 28 juil. — Leroux (J.-A.), 7 août. — Leroux (Anne), 29 oct — Leroux (femme), 29 nov. — Leroux (Pauline), 1, 15 fév. — Leroux de Lens, 6 janv. — Leroux de la Routière, 2 juil. — Leroy, 19 fév., 11 juin, 7, 18, 29 sept. — Lesablé, 20 juil.— Lesage, 17 sept., 16 oct. — Lesage (Ve), 14 juin, 5 juil. — Lesant, 14 sept. — Lescalier, 1 mars. — Lescameur, 26 nov. — Lescuo, 2, 19 fév., 3, 12, 13 mars, 9 avril, 11, 13, 16 juil., 24, 26 nov., 14 déc. — Lescure, 25 avril, 14 juil. — Lescuyer, 7 mars. — Lesdiguières (de), 17 janv. — Lesergent de Monnecove, 22 mai. — Lesieur, 5 avril, 21 déc. — Lesourt, 10 janv. — Lespagnol, 14 août. — Lespinois (de), 8, 22, 28 juin, 14, 23, 26 nov. — Lestamy, 13 janv. — Lestang (Virginie), 19 sept. — Lestibaudois, 6 juil. — Lestocquoy, 31 mars. — Lestourbillot, 23 déc. — Lestrade, 20 sept. — Lestre, 29 nov. — Lestre-Gaulherin, 28 déc. — Lesueur (Dlle), 20 nov. — Lesueur de Surville, 28 avril. — Lesur (Ve), 17 déc. — Lesurque, 3, 28 août. — Letaire, 9 août, 13 déc. — Letault, 1 fév. — Letellier, 9 mars, 12, 24 juil., 18 déc. — Lether, 16 fév. — Letournel, 9 mai, 6 sept. — Letourneur, 16 juin, 11 août, 11 oct. — Letrosne, 6 oct. — Lettré, 7 fév.

Lettre de change. Celle causée valeur en moi-même n'est-elle complète que par un endos régulier? 6 janv. — Le *cautionnement* consenti à son sujet est-il un acte de commerce? 6 nov. — Quel est l'effet de l'*endos* en blanc? 21 août. — Est-elle annulable si elle est la conséquence de l'abus de la faiblesse du débiteur? 4 avril. — Sont-elles suspectées tirées d'un lieu supposé quand elles sont datées de *Versailles*, etc.? 22 fév. — Peut-elle être tirée par un patron sur son commis? Ce dernier ne s'y oblige-t-il que par son acceptation? Suffit-il, pour la *provision*, que le tiré soit redevable lors de l'échéance? Cette provision appartient-elle au porteur à l'exclusion de tous autres, et l'*opposition* qu'il pratique sur elle est-elle à ses frais? 24 sept. — Les juges français peuvent-ils juger la propriété de la *provision*, lorsque le tiré seul est Français? 7 juil. — Le *transport* notarié fait à un Français d'une lettre de change *étrangère* donne-t-il les mêmes droits que l'endos? 1 août. — Le négociant français est-il responsable du défaut de *timbre* à l'étranger de la lettre de change *étrangère*? 22 janvier. — Est-il attaquable l'arrêt qui fixe un délai pour attaquer l'accepteur d'une lettre de change *adirée*? 20 mars. — Un simple *protêt* tardif en suspend-il la *prescription*? 5 juin. — Quand est-elle *prescriptible*, lorsqu'elle est à vue, à défaut de *protêt*? 2 juil., 8 août. — V. *Aval*, *Billet à ordre*, *Faillite*.

Lettre missive. Appartient-elle à celui à qui est-elle adressée? 22 fév. — V. *Diffamation*.

Lettres de voiture Faux timbre, 16 août, 13 sept., 14 nov.

Lettres (Poste aux). Lorsqu'il y a procès-verbal de contravention, le Tribunal peut-il ordonner l'apport des lettres saisies pour examiner si elles sont relatives au service du voiturier? — *Quid* de la preuve testimoniale? 21, 23 avril. — Est-il messager et soumis à perquisition celui qui, dans des voyages non périodiques, transporte sa propre marchandise? 7 nov. — Tout papier cacheté, même une facture à recevoir, est-il une contravention chez un voiturier? 19 déc. — Un paquet cacheté, renfermant la minute d'un acte, peut-il être considéré comme un *sac de procédure*? 7 nov. — *Quid* pour des actes d'huissier sous enveloppe, sans indication? 14 nov. — Les voitures de transport des dépêches sont-elles, comme les malles, dispensées d'observer les réglemens municipaux? 21 sept. — Cette administration est-elle responsable des accidens causés par la vitesse qu'elle impose aux courriers? Est-ce une affaire administrative? 3, 16 avril. — Le *serment* d'employé peut-il être prêté par un *mineur*? 6 juil. — L'ouverture d'une lettre par l'entrepreneur de la poste aux *colonies*, le rend-elle passible des peines de l'article 187? 27 juin. — Projet de loi sur la taxe des lettres, 8, 9 fév. — Projet de loi sur leur secret en *Angleterre*, 2 juin. — Cabinet noir à *Londres*, 6 fév. — Fusées jetées dans les boîtes de *Londres*, 3 oct. — Fraude d'un exilé polonais à *Paris*, 7 août. — *Serment* des employés, 5 juil. — Vol de valeurs par un employé (Vaubazon), 26 mai, 21 nov. — V. *Chemins*, *Serment*.

Leu, 25, 26 juil., 6, 7, 16 nov. — Leuchtemberg (duc de), 27 mars. — Levacher, 16 avril, 2, 9 oct. — Levaigneur, 26 janv. — Levainville, 14 mai. — Levasseur, 20 mars, 19 nov. — Levassor, 9 mai. — Levavasseur, 15, 30 mars, 19 juin, 6, 30 août, 1 sept. — Levé, 7 déc. — Leveau, 18 juil. — Lévêque, 22 fév., 9, 11 mai. — Levergneux, 4 janv. — Levieil, 6 janv. — Levieil de la Marsonnière, 24 nov. — Levoir (Elisabeth), 2 janv. — Levot, 13 août. — Levoy, 6 oct. — Levy, 2 fév., 1 août, 19 sept. — Lévy frères, 4 oct. — Lévy (demoiselle), 11 juin. — Levy-Lebrun, 17 janv., 9, 10 août. — Levylies, 1 déc. — Lewerki, 8 juin. — Lewis, 22 août, 18 sept. — Leydier, 4 sept. — Leyland, 29 janv. — Lhéritier, 16 janv. — Lhermier-Desplantes (femme), 20 sept., 10 oct. — Lhermitte, 6 déc. — Lhomme, 25 juil. — Lhote, 4 avril. — Lhuillier, 23 fév., 21 déc. — Liautard, 24 fév. — Libéra, 13, 27 avril.

Libérés. Leur surveillance, 6 fév.

Librairie. Peut-on poursuivre le libraire non breveté? 14 fév. — L'auteur peut-il poursuivre son éditeur pour vente de son ouvrage au-dessous du prix convenu? 9 juin, 23 juil. — Expulsion de *Leipzick* pour une *action* de librairie, 6 oct. — V. *Index*, *Licitation*.

Licitation. Peut-on l'ordonner pour un ouvrage de littérature? 12 janv.

Liedekerke (femme de), 11 juil. — Lieftern (de), 26 oct. — Liénard, 23 nov. — Lieutaud, 24 nov. — Ligeron, 7 déc. — Lignon, 2 juil. — Lihard, 20 nov. — Lilly, 8 mars. — Limandat, 16 août. — Limoges, 16 janv. — Limonot, 31 déc. — Limouzin, 21 nov. — Linard, 6 janv., 18, 19 juil., 29 août. — Lindsay, 27 mars. — Linget, 25 oct. — Linguay, 6 fév. — Linossier, 19 sept., 5, 6, 15, 26 déc. — Lion, 16 fév.

Lion combattu en Afrique par un militaire, 2 oct.

Liotard, 11 juin, 11 déc. — Lioult, 8 mai. — Liozon, 14 sept.

Liquidation. Celle d'une succession bénéficiaire peut-elle parfois être renvoyée devant notaire? 13 juil. — Un nouveau *tuteur* peut-il *appeller* d'un jugement de liquidation approuvé par un tuteur précédent? 7 déc. — V. *Séparation de biens*, *Société*.

Lireux, 12 janv., 7 mars.

Lit de justice, en 1784, 4 oct.

Livernay (femme), 4 août. — Livres de Moïse, 6 fév.

Livrets. Loi à leur sujet, 5 fév., 22, 27 mars. — Là où il n'y a pas de prud'hommes, les contestations qui les concernent sont-elles administratives ou judiciaires? 25 janv.

Livron, 31 août. — Lizan, 17 nov. — Lizot, 30, 31 mars, 7 avril, 23 oct. — Lloyd (W.), 16, 17 fév. — Lockwood, 28 fév. — Lodie, 14 juil., 11 déc. — Lodwick, 4 avril. — Lœwemberg, 27 oct.

Logement militaire. Est-ce une contravention que de s'y refuser? 13 juin.

Logier, 3 janv. — *Loi de Lynch*, 26 juin. — Lointier, 9 mars, 12 nov. — Lointier (femme), 12, 19 juil., 10 déc. — Loir, 8 sept. — Loïse, 19 juil. — Loiseau (Ve), 29 nov. — Loisillon, 16 juil. — Loison, 14, 16 août. — Loll, 28 déc. — Lombard (femme), 14 mai. — Lombriasque (de), 8 janv. — Lonc, 8 oct. — Londe, 8 sept. — Longchamps, 24 fév., 25 déc. — Longuet, 7 sept. — Longueville, 11 mai. — Lopez, 10, 15 oct. — Lorain, 6 juil. — Loreau, 8 janv. Lorente (Margarita), 30 oct. — Lorentz, 12, 18 juin. — Loring, 15 nov. — Loriot, 2 juil., 24 sept. — Lorop, 16 nov.

Loterie. Pour l'orgue de Saint-Eustache, 11, 12 mai. — illégale, à *Edimbourg*, 12 mai. — Etrangère, à *Lyon*, 8 oct.

Loture (de), 18 juin. — Loubet, 17 fév. — Louet, 13 juin. — Louis, 18 avril, 14 juin, 4 juil. — Louis-Philippe, Roi, 22 juin. — Loureiro, 17 déc. — Lourichesse, 1 juin. — Loursel (femme), 27, 28 fév., 1 à 6 mars. — Louvet, 1 déc. — Louvet (femme), 19 nov. — *Louviers*, île, 2 janv., 6, 20, 26 déc. — Lowther, 25 oct. — Loyal, 3 nov. — Loyau de Lacy, 28 fév., 7, 14 mars, 25 avril, 8 mai, 22, 30 nov. — Loyer, 16, 17, 20 fév.

Loyers. Ceux réglés en billets, par anticipation, sont-ils dus aux tiers-porteurs si on les a payés judiciairement aux créanciers inscrits à la suite d'une *saisie immobilière*? 28 avril. — Peut-on les compenser en justice avec une indemnité non réglée pour défaut de jouissance? 6 janv. — V. *Enregistrement*, *Mutation (droit de)*, *Vente*.

Loys et Ce, 13 juil. — Lozé, 25 janv. — Luard (de), 9 mai. — Lubin, 9 fév. — Lucas de Beauvillain, 28, 29 nov. — Luce, 31 août. — Lucias, 14 avril. — Luckin et Clara, 9 juil. — Lucotte, 27 janv., 31 oct. — Lucresse, 26 nov. — Lugnet, 22 nov. — Luigi, 10 déc. — Luinon, 9 janv. — *Luiz d'Albuquerque*, navire, 18, 20 août. — Luna, 15 juin. — Luneau, 14 août. — Lusurier, 23 nov. — Lutel, 31 oct. — Luxbourg (comtesse de), 9, 16, 23 oct. — Luzarche, 28 août. — *Lyon*, ville, 18 janv, 5 mai, 10 nov.

M

M... (Eugène), 20 sept. — Mabille, 27 avril, 13 sept., 5 nov. — Macferlane, 4 août. — Machard, 26 déc. — Machin, 7 déc.

Machine infernale. Dans la voiture d'une dame, 1 janv. — Au bal de *Bologne*, 23 fév. — Au Musée, 23 mars. — Contre un notaire, 9 oct.

Machine à vapeur. Celle à haute pression, peut-elle être autorisée au milieu d'habitations? 24 sept. — Son vendeur non payé peut-il la saisir spécialement, sans égard à l'immobilisation qui l'a atteinte, par sa fixation à une usine? 28 nov.

Mackay, 15 nov. — Mackensie, 19 avril, 1, 5 mai, 1, 28 août, 12 sept., 4 oct. — Macko, 10 fév. — Madon, 24 nov. — Madoré, 13 nov. — Madoz, 21 août, 10, 15 oct. — *Madrid*, ville, 13 sept. — Maffé, 5 avril. — Magan, 8 fév. — Magaud, 20 avril. — Maginot (femme), 9, 11 avril, 10 juil., 30 août.

Magistrature. Le ministère public peut-il assister à la réunion d'une Cour délibérant sur la retraite forcée d'un de ses membres? 17, 20 mars. — Observations sur les promotions, 25 juil., 3, 8 sept.

Magloire, 7 avril.

Magnétisme. V. *Médecin*, *Somnambulisme*.

Magniez, 7 sept. — Magnin, 15 mars.— Magnol, 10 déc. — Mahier, 19 nov. — Mahoudeau, 1 déc. — Maignan, 29 sept. — Maigret, 11 janv., 6 juil. — Mailhard Dufays, 31 mars. — Maillard, 8 mai. — Maillet, 12 fév., 15 juin, 17 oct. — Maillier, 21 mars. — Mainbourg, 13 nov., 7 déc. — Maine, 13 fév. — Mainguet, 15 déc. — Mainvielle, 28 déc. — Maire, 30 janv., 28 décembre.

Maire. Son arrêté est-il obligatoire quoique non approuvé par le préfet? 21 avril. — Son secrétaire ne peut-il être poursuivi qu'avec autorisation? 15 oct. — V. *Commune*.

Mairet, 19 janv. — Maisonneuve, 7 mars, 20 nov. — Maistre, 18 déc. — Maître, 8 nov. — Majaval, 31 juil., 4, 7 août.

Majorat. Peut-on en saisir le revenu? 4 déc. — Prestation de serment; Barrois, 12 nov. — Bouët-Willaumez, 11 oct. — Chasseloup, 27 juil. — Chovet-Delachance, 12 fév. — Cretté de Palluel, 9 juin. — Evain, 18 août. — Martineau-Deschesnez, 16 avril. — Pasquier, 15 fév. — Paultre de Lamotte, 23 avril. — Poirson, 13 avril. — Seillière, 18 juin, 14 juil. — Tellier de Blanriez, 12 avril. — V. *Dotation*.

Malaga, province, 6, 8, 23 août. — Malbec (femme), 4 août. — Malcouronne, 13 juil. — Maldant, 2 nov. — Malluson, 12 déc. — Malhéné, 18 juin. — Malin, 17 sept. — Malingre, 2 avril. — Malivert, 14 juil. — Mallaire, 7 déc. — Mallet, 3 janv., 14 mars, 23 avril, 8 mai. — Mallet frères, 22 janv. — Malleville (de), 17 nov. — Maloine, 21 sept. — Malon, 8 nov. — Malrieux, 12 fév. — Malteste, 27 janv. — Malvezin, 25 août. — Malvin, 22 mai, 26 déc. — Mamereau, 2 fév. — Mamy, 16 mai. — Manceau (Dlle), 8 mars. — Mancel, 8 mars, 2 avril, 31 oct. — Manchon-Desrivières, 17 avril. — Mandaroux-Vertamy, 27 janv.

Mandat. Celui donné par un négociant pour son commerce est-il gratuit? 22 fév. — Celui donné à plusieurs personnes conjointes pour une affaire est-il dissous par le décès d'une seule? La *prescription* encourue, quant à un des mandataires, l'est-elle aussi à l'égard des autres? 24 déc. — Est-ce au mandataire à établir qu'il ignorait le décès de son mandant? 30 avril. — Lorsqu'un mandataire est déchargé d'un prix de vente qu'il a reçu, est-il dû un *droit de quittance*? 4 mai.—V. *Bourse (jeu de)*, *Contrainte par corps*, *Intérêts*, *Mariage* (*contrat de*).

Mandet-Deslamis, 5 mars. — Manerge, 14, 16 mai. — Manfray, 21 juin. — Mangé, 10 avril, 21 à 24 déc. —Mangeard, 14 fév. — Mangin, 8 janv., 31 mai, 20 nov. — Manigot (Elisa), 29 mai. — Mannecier, 5 oct. — Manoury, 1 janv., 21 mai. — Mansbendel, 25 déc. — Mansiot, 1 mai. — Mantellier, 11 oct. — Mantoux, 24 oct. — Manuela, 20 déc. — Maquet, 15 mai. — Marabotti, 27 août, 21 sept — *Marabout*, navire, 12 avril. — Marais, 20 août.

Marais. L'autorité administrative est-elle seule juge des taxes et de leurs exemptions en matière de desséchement? *Quid* de la qualité des desséchemens et des plus-values? 30 août, 4 sept., 15 oct. — Est-elle juge des traités des propriétaires avec les conducteurs des ponts-et-chaussées pour l'occupation des terrains et les travaux de desséchemens? 11 oct. — Peut-elle seule déterminer les indemnités dues à une compagnie anciennement autorisée, soit par partage, soit par délaissement? 13 oct. — Le propriétaire qui n'a pas été appelé à un partage après desséchement, y est-il obligé? 15 oct. — La réception des travaux de desséchemens est-il un titre de propriété pour les dessécheurs? 25 déc. — V. *Terres vaines et vagues*.

Marande, 2 oct. — Marbeau, 27 avril, 16 juin. — Marbot, 10 avril. — Marbotin, 18, 25 déc. — Marc, 25 sept. — Marcadé, 14 nov. — Marcdargent, 19 juin. — Marcé (de), 6, 10 août. — Marcel, 12, 17, 18 janv. — Marcel (femme), 4 août. — Marcelier, 18 juin. — Marcellange (de), 10 août. — Marcet, 21 avril, 18, 25 oct. — Marchadier, 30 mai. — Marchal, 15, 16 janv., 23 fév., 18 sept., 26 déc.—Marchal (Ch.), 15, 21, 22, 26, 27 fév., 22, 26, 31 mars, 6, 12, 13 avril. — Marchand, 13, 23 fév., 30 juin, 21 sept.

Marchandises. Le retard dans leur livraison est-il une cause absolue de nullité? 16 avril. — Leur réception et le paiement de la lettre de voiture empêche-t-elle la nullité de la vente pour défaut de qualité? 6 nov. — Lorsqu'on les poursuit comme *gâtées*, la simple police doit-elle renvoyer à l'administration pour décider si elles sont vendables? 4 août. — V. *Assignation*, *Revendication*, *Vente mobilière*.

Marché. Sa création, ou sa suppression, peut-elle être attaquée par la voie contentieuse? 2 janv. — V. *Concussion*, *Enregistrement*, *Huissier*.

Marchis, 21 juin. — Marchot, 26 juil. — Marcillet, 8 juin, 5, 11 sept., 11 oct. — Marcilly (de), 17 janv. — Marcou, 27 août. — Marcouire, 8 déc.— Maréchal, 7, 11, 30 avril, 27 juil., 4 août, 23 nov. — Marel, 14 fév. — Marès, 2 fév. — Marestier, 7 sept. — Maret, 6 oct., 21 déc. —Marey-Monge, 29 déc. — Marganne, 17 janv. — Marguenot, 24 mai. — Marhe, 16 avril. — Mariage, 11 juil.

Mariage. Un prêtre qui renonce à son ministère peut-il le contracter? 1 sept., 21 déc. — Le Français *naturalisé* étranger est-il obligé, pour la validité de son mariage à l'*étranger*, de suivre les lois de France, s'il y épouse une Française? 31 oct., 2 nov. — Peut-on contester en France la validité de plusieurs mariages contractés en *Suisse*, avant la dissolution d'un mariage précédent, par un Français qui s'y est fait *naturaliser*? 17, 19 déc. — Est-il valable celui contracté à l'*étranger*, sans publications en France, s'il y a eu possession d'état aux yeux de qui de droit? 5 juin. — Peut-il être valablement contracté par un épileptique? 6 janv. — L'officier en activité de service peut-il ne le faire publier qu'à son régiment, après son domicile d'origine? 17 janv. — La femme a-t-elle besoin de l'autorisation de son mari pour en demander la nullité pour défaut de consentement? 20, 23, 30 janv., 15 fév., 4 juin. — L'annullation de celui d'un *interdit* l'oblige-t-elle au remboursement de la somme indiquée comme reçue dans son *contrat*? 14 juin.— Dans les *dommages* réclamés pour refus peut-on prendre en considération l'enfant né de la séduction, sans statuer sur la paternité? 26 mars. — Est-elle valable l'obligation d'*honoraires* pour sa réussite? 29 août.—L'usage met-il le repas des noces aux frais des beaux-pères? 26 déc. — Forcé par justice, à *Copenhague*, 5 sept. — Célébré malgré toute une commune, 13 sept. — Manqué pour un garçon d'honneur, 25 sept. — Ensanglanté, à *Saint-Pétersbourg*, 5 oct. — Consenti après enlèvement et abandon, 10 août. — Contracté par une *interdite*, en *Angleterre*, 16 juin.— Requête d'un célibataire au maire de *Macon*, 3 sept. —Statistique de ceux de *Paris*, 3 oct. — Ses formalités à *Gretna-Green*, 15 nov. — Edit d'un cardinal italien, 5 fév. — Proposition sur les mariages clandestins des *mineurs*, en *Portugal*, 28 mai. — *Dommages-intérêts* pour refus, 22 mars. — Nullité demandée après vingt ans, comme contracté à l'*étranger*, 21 août. — Poursuite en nullité, en *Espagne*, 17 déc. — Nullité Touleau, 3 déc.

Mariage (contrat de). Celui d'un pharmacien doit-il être affiché? 7 juil. — Le mandat d'y intervenir pour faire une donation est-il rempli, si elle a lieu postérieurement? 8 janv. — V. *Donation*, *Notaire*, *Quotité disponible*, *Séparation de corps*.

Mariani, 11 avril.— Maricot, 13 juil. — Marie, 17 déc. — Marielle, 16 oct. — Marilley, 10 juil. — Marin, 30 mars. — Mario, 24, 25, 27 avril. — Marion, 17 fév., 23 nov. — Marion de Brésillac, 2 mai. — Marion-Bourguignon, 23 août. — Mariotou (femme), 13 oct. — Mariotte, 21 mai. —Marix, 15 janv., 14 juil. — Marle, 7 sept., 9 nov. — Marlé, 2 mai. — Marlheins,

3, 4 juil. — Marlhiou, 1 juin. — Marlier, 23 avril, 13 déc. — Marmier (de), 10, 18 juil. — Marmone, 12 sept. — Marnège, 27 juil.

Marque de commerce. V. *Contrefaçon*, *Nom*.

Marque d'or et d'argent. La justice ordinaire est-elle compétente pour décider si elle doit être appliquée à du jaseron? 8 mars. — V. *Bijoux*.

Marquet, 11 mai. — Marquis, 12 avril, 13 juin. — Marrast, 2, 19 fév., 3, 12, 13 mars, 9 avril, 23, 24 mai, 11, 13, 16 juil., 24, 26 nov., 14 déc. — Marrault, 2 mai. — Mars, 27 janv., 16 novembre. — *Marseille*, ville, 21 mars. — Marshall, 24 septembre. — Martel, 5 mars, 17 avril. — Martenot, 7 juillet. — Marterot, 11 oct. — Martial, 15 juin. — Martigny (de), 13 juil., 17 nov. — Martin, 8, 20 mars, 18, 25 mai, 5 juil., 9, 13 août, 10 sept., 31 déc. — Martin, avoué, 30 avril. — Martin, beurrier, 17 déc. — Martin, charpentier, 16 déc. — Martin, gendarme, 27 nov. — Martin, huissier, 12 mai. — Martin, professeur, 30 nov. — Martin, propriétaire, 19 nov. — Martin, quincaillier, 26 mai. — Martin (*de Cergy*), 14 mai. — Martin et Ce, 16 avril. — Martin-Puech, 6 avril. — Martin-Saint-Ange, 14 août. — Martine, 2 juil., 8 août. — Martine (Eugénie), 27 juin. — Martineau, 29 janv., 7 juil. — Martineau-Deschesnez, 16 avril, 8 nov. — Martinelli, 25 mai. — Martinet, 24 janv., 12 avril. — Martinez, 11 sept. — Martinez (Carlotta), 12 janv. — Martins, 28 sept. — Marty, 24 déc. — Mary, 18 janv. — Marzuzi, 6 juin. — Mas, 28 déc. — Mas-Latrie, 27 nov. — Mascaras (de), 14, 31 déc. — Masin, 21 avril. — Mason, 26 sept. — Masse, 13 janv., 13 déc. — Massé, 15, 17 fév., 30 avril. — Massiani, 12 janv., 16 avril. — Massicot, 7 déc. — Massif, 3 oct. — Massiot, 6 janv. — Masson, 8, 15, 22 janv., 11, 12, 19 avril, 28 déc. — Masson (vins), 13, 14 mars. — Massonnet, 25 oct. — Massot, 15 nov., 18 déc. — Massot (femme), 1 sept. — Massot de Darnius, 30 juil. — Mathat. — Mathelat, 15 sept. — Matheron, 20 juin. — Mathieu, 16 janv., 9, 23 mars, 25 juin, 7 juil. — Mathieu de Vienne, 8 sept., 24 oct. — Mathon, 14 nov. — Mathot, 22 mai. — Mauduit, 8 janv., 15 fév., 14 juin, 28 août, 20 nov. — Maufay, 22 mai. — Maugé, 15 mars. — Mauger, 16 avril, 7 mai, 4 sept., 6, 20, 26 déc. — Mauger (femme), 11 oct. — Mauguin, 4 janv., 6 fév., 15 sept., 1, 6 oct. — Maujour, 15 nov. — Maulde, 31 janv. — *Mautéon*, ville, 30 juin, 6 juil., 1, 23 août. — Maumigny (de), 15 janv. — Mauny, 5 déc. — Maupas, 8 mai. — Maupérin, 15 fév. — Maupres, 30 oct. — Mauras, 27 mars. — Maurel, 14 fév. — Maurette, 23 avril. — Maurice, 31 mai, 3 août, 26 oct. — Maurin, 18 janv. — Maurouard, 25 mai. — Maury, 21 mai, 9 août. — Maussac (femme de), 20 janv. — Maxime (Dlle), 7, 19 fév. — Maxwell, 26 sept. — May (Ve), 18 mai. — Mayer, 5, 13, 15, 16 fév., 2, 9 juil., 14, 16 août, 28 nov. — Mayer-Torris, 26 fév. — Mayliand, 11 à 17, 19 janv., 14 mars, 7 juil. — Maynard (de), 17, 19 déc. — *Maynooth*, collége, 21 avril. — Maynwood (Augusta), 27 avril. — Mayot, 13 novembre. — Mazarin (de), 27 avril. — Maze, 17 juil. — Mazet, 2 mai. — Mazier-Verrier, 13 nov. — Mazure, 13, 20 juin, 1 sept. — Mazurier, 12 sept. — Mazzini, 6 fév. — Méchin, 9 janv., 5 mai.

Médecin. L'officier de santé qui s'est fait assister d'un docteur, dans un cas grave, peut-il encore encourir une responsabilité? Le juge ne doit il examiner que le fait et non la théorie médicale? 2 janvier. — Le médecin est-il responsable de la saignée qu'il fait pratiquer? 6 fév. — *Quid* des médicamens qu'il ordonne? 26 juin, 27 août, 6 déc. — Peut-on le forcer de déposer en justice? 27 juillet, 2 août. — Observations du Congrès médical sur cette profession? 14 nov. — Commission, 21 nov. — Honoraires demandés pour *magnétisme*, 2 février. — Un berger médecin malgré lui, 11 mai.

Médecine (exercice illégal). Charpeaux, 9 mars. — Delamarre (femme), 15 mars. — Delille, 26 juin. — Joubert, *rebouteur*, 31 mai. — Sabatier, 25 juil., 13 nov. — Un meunier *rebouteur*, 2 janv. — Des charlatans, au *Mont-d'Or*, 26 octobre. — V. *Homicide*.

Mège, 8 sept. — Mégissier, 31 janv., 1 fév. — Mehl-Dubuisson, 16 nov. — Meillonas, 5 fév., 9 mai. — Meinel, 10 juil. — Melin, 28 juil. — Meline, 14 juil., 1 août. — Mélis, 31 mars. — Melleris-Meller, 31 janv., 1 fév. — *Mélusine*, assurance, 27 oct. — Melvil-Blancourt, 25 mai.

Mémoire administratif. Le produit-on utilement avant toute défense de l'Etat? Est-il nul pour défaut de *timbre*? 20 janv.

Ménars (de), 18 janv. — Menassier, 16 juil., 27 août.

Mendicité. Circulaire ministérielle au sujet des familles espagnoles, 25 juin. — Bagot (femme), perdeuse de monnaie, 6 juil. — Becker, 12 sept. — Bertrand, 27 nov. — Besol, 10 janv. — Bessières (femme), 2 août. — Bétris, 11 déc. — Brulé, 6 mars. — Brune, 5 fév. — Budos, 9 nov. — Calligari (femme), 15 juin. — Carville, avec des *gravures*, 5 sept. — Charluet, 5 fév. — Coqueau, 26 juin. — D..., agent d'assurances, 3 avril. — Dauvilliers, 27 nov. — Delaporte, 6 sept. — Duchauffour (femme), 8 oct. — Dupin, 29 mai. — Dupuis, 10 oct. — Frémigeot (Ve), 26 juil. — Gaumart (femme), 2 juil. — Gennevin (femme), 2 août. — Gonet, 11 oct. — Gru (fille), 27 avril. — Guilbert, 15 nov. — Hottot, peintre, 18 juil. — Joly, 22 sept. — Ladrée, 12 janv. — Leblanc (femme), 29 mai. — Lebras (femme), 2 juil. — Lejeune, 20 fév. — Maneuvrier, 24 oct. — Marodant, 4 juin. — Mercier (Ve), 18 juin. — Michu (femme), 2 juil. — Mijonnet (femme), 17 mai. — Monduit (fille), 15 juin. — Moreau, 11 juil. — Moulin, *décoré de juillet*, 7 mai. — Mouton, 24 déc. — Poitou. — Proust (femme), 29 mai. — Radis, 12 déc. — Regnault, *antiquaire*, 18 janv. — Réné, *poète*, 19 juil. — Robin, 5 fév. — Rosoy, *décoré de juillet*, 7 mai. — Rouquenelle, 23 mai. — Sinval (par *souscription*), 4 oct. — Trottard, 15 déc. — Une ouvrière, 9 juin. — Un couvreur, 28 juil. — Un propriétaire trop humain, 24 oct. — En simulant la faim, 22 janv., 5 fév., 24 oct., 27 nov. — Un individu en uniforme militaire, 18 mai. — Avec menaces, place du Châtelet, 2 janv. — Arrestation de Savoyards, 3 sept. — V. *Vagabondage*.

Menel, 24 oct. — Menelly, 29 sept. — Menezès, 9 juin. — Menghi-d'Arville, 20 mars. — Mengin, 2 août. — Ménier, 16 avril, 19 oct. — Mennesson, 3 avril. — *Menuiserie*, son tarif, 9 juil. — Menut, 23 mai. — Meny, 8 oct. — Mercier, 10 avril, 13 juin, 29 nov., 18 déc. — Mercier (Victoire), 2 avril. — Mereau, 17 fév. — Merger, 13 août, 11 sept. — Mérijot, 5 juil. — Mérilhou, 28 mai. — Mérinville (de), 29 oct., 1 nov. — Merle, 13 déc. — Merle (Dlle), 20, 23, 30 janv., 15 fév., 4 juin. — Merlier 24 fév. — Merlin, 27 mars. — Merlin (comtesse de), 5 avril. — Mermet, 8 sept., 24 oct. — Mermetti (de), 7 août. — Merruau, 20 fév. — Mersanne (de), 30 avril. — Merville (de), 6 déc. — Mésirard, 15 nov. — Mesnard, 5 oct. — Mesnier, 13 janv. — Messent, 23 juin. — Messonnier, 1 août. — Mestre, 17, 25 mai, 15 nov. — Métallat, 12 avril. — Métivier, 18 juil. — Métivier-Duval, 14 déc. — Metman, 8 déc. — Métrat, 30 sept. — *Mettray*, colonie, 18, 23 juin. — Metzinger, 14 juin. — Meunié, 7 mars. — Meunier, 7, 26 avril, 12 juin, 23, 26 juil., 8, 10, 31 oct. — Meunier (femme), 18 déc. — Meunier-Quinzac, 4 août. — Meurdrac, 28 avril.

Meurtre. L'autre crime qui s'y rattache doit-il faire, à peine de nullité, la matière d'une question principale? 6 juin. — Y a-t-il contradiction dans la réponse du jury qui, en outre du meurtre, déclare l'accusé coupable de blessures qui ont occasionné la mort? 13 sept. — Aupreter, 31 déc. — B..., maçon, 19 janv. — B..., féculier, 15 fév. — B..., porteur aux marchés, 30 avril. — Boucault, 28 mars. — C..., marchand ambulant, 17 mai. — Carrion, 18 juil. — Charbonnet. — Chartier, 5 avril. — Chiatoni, 8 août, 7 déc. — Courtès, 3 fév. — Denous, 11 déc. — Dervieux, 4 avril. — Desbois, 12 nov. — Desontis, 31 janv. — Dion, 9 juil. — Dousset, prêtre, 24 sept. — Durin, 30 juil. — Etienne, mousse, 4 juil. — Frémiot, 9 juil. — Gaucher, 5 avril. — Gaudeani, 9 janv. — Giacomoni, 21 sept. — Goussot, 7 juil. — Hill, envers un mousse, 30 août. — Krosnowski, 25 mai, 12 juin. — Lafargue, 18 juil. — Langlois, *un coup de parapluie*, 23 avril. — Lasseur, 10, 27 mars. — Lautriqi, 9 janv. — Leboucher, 13 sept. — Leglouet, 29 sept. — Léraut, 28 déc. — Letaire, enfant, 9 août. — Louis, 21 avril. — M..., *aliéné*, 20 sept. — Marseille, 2, 16 août. — Mayas, 19, 20, 21 sept. — Meunier, 5 avril. — Morigny (de), 19 sept. — Nicolaï, 2 fév., 14 mai. — Nollent, 3 fév. — Normand, 10, 26 mars. — Normand, *soldat*, 7 sept. — Orabona, 16 avril. — P..., au pont Louis-Philippe, 31 déc. — Page, 9 juil. — Paoli, 11 juil., 8 août, 19 oct., 7 déc. — Peretti, 9 janv. — Pétrequin, 4 août. — Pinsard, 16 août. — Plantin, 15 mai, 15 oct. — Poirot, 11 avril. — Praisseau, 12 déc. — R... (Nicolas), 3 nov. — R..., marchand de légumes, 25 juil. — Ribière, 22 août. — Robert, *soldat*, 24 avril, 20 juin. — Rosalès, *malade*, 30 juil. — Salsan, 6 juin. — Sanseverino, 9 janv. — Savy, 4 déc. — Tourin, 4, 24 janv. — Vincenti. — Zuccarelli, 7 juil. — Un *fou* envers un ivrogne, au violon, 14 mai. — Un *fou*, à Clermont, 29 oct. — Deux charretiers, 27 juil. — Pour s'essayer à un tir, 30 juin. — Pour une plaisanterie politique, à *New-York*, 18 sept. — Transaction, en *Corse*, avec le meurtrier, 16 avril. — V. *Assassinat*, *Blessures*.

Meyer, 12 fév., 14 juin, 11 déc. — Meyniel (femme), 20 déc. — Meyrueis, 2 mai, 6 juin, 23 août. — Miannay, 18 déc. — Michaëlis, 17 fév. — Michaud (Ve), 31 mai. — Michaux, 21 fév., 28 juil., 9, 14 août, 12 sept. — Michel, 30 avril, 1, 8, 28 mai, 1, 23 août. — Michel, avocat, 2, 11 mai. — Michel (femme), 12 avril. — Michel (baron), 7 juil. — Michelet, 3, 26 mars, 3, 14, 23 avril. — Michelet-Doiné, 8 mars. — Michelini, 21 sept. — Michon, 24 avril, 8 juin, 17 sept. — Michoud, 17 fév. — Midy, 20 juin. — Miel, 23 avril, 10 mai. — Miette, 13 oct. — Migeon, 6 août. — Migeon (Dlle). — Mignac, 21 août. — Mignat, 21 avril. — Mignet, 17 sept. — Mignot, 11 août. — Migoule, 14, 16 août. — Miguel, 18 avril. — Mikkelson, 5 sept. — Milati, 17 déc. — Milesi (Bianca), 2 mars. — Milet, 22 janv., 24, 29 oct. — Millagou, 18 sept. — Millart, 13 juin. — Millaud, 12 avril. — Millecamps, 12 juin. — Miller, 11 janv., 30 juil. — Milleret, 25, 31 janv., 7, 8, 15 fév., 17, 19, 21 mars, 21, 28 juin, 16, 29 août. — Millevoy, 22 mai. — Mills, 8, 12 fév. — Milly (de), 23 juin. — Milon, 8 nov. — Milory (Herminie), 7 juin. — Minard, 25 janv. — Minaud, 20 juin. — Miné, 14 fév., 24 juillet.

Mine. L'extraction de *minerai* par un ancien seigneur a-t-il fait passer ce terrain *féodal* dans son domaine privé? 24 nov. — Un copropriétaire peut-il demander le *partage* d'une mine? 10 nov. — Le concessionnaire peut-il autoriser le propriétaire du dessus d'exploiter sous son fond? 27 nov. — Peut-il valablement stipuler une redevance envers le propriétaire du dessus? 11 déc. — La redevance calculée pour quatre-vingt-huit ans, n'est-elle due que pour cinquante ans, terme des concessions de mines de la loi de 1791, lorsque le décret de 1810 a rendu le droit perpétuel? 7 nov. — L'indemnité annuelle due au propriétaire du dessus est-elle prescriptible par cinq ans? 30 sept. — Les administrateurs d'une *société* de recherches peuvent-ils être personnellement responsables d'un emprunt? 2 juillet. — Y a-t-il lieu à cassation en cette matière lorsque la communication des pièces n'a pas été faite au ministère public? 31 mars. — Dans les expropriations pour *utilité publique*, doit-on prendre en considération les mines ou *carrières* que renferme le terrain exproprié? 7, 19 avril. — *Saint-Bérain*, 1 juin. — Explosion, à *Brassac*, 14 déc. — V. *Eboulement*, *Tourbe*.

Mineiro, 17 déc. — Mineray, 7 mars. — *Minerve judiciaire*, 26 fév. — Minguet, 9 nov.

Ministère. Ministre poursuivi en *Norwège* pour l'établissement d'un droit de douane, 6, 12, 16 oct., 24 nov.

Ministère public. Le Tribunal peut-il censurer ses actes? 30 juin.

Minorité. Le mineur est-il tenu d'exécuter une obligation irrégulière de son tuteur, si elle a figuré sans qu'il le comprît dans son compte de tutelle? 15 janv. — Un mineur peut-il faire annuler les décisions judiciaires où il a été représenté par un tuteur intéressé dans la cause? 17 fév. — Le mineur est-il restituable contre une renonciation à *succession* faite par son tuteur après avis du conseil de famille? 4 avril. — Le père tuteur peut-il *prescrire* par dix ans, contre son fils, son droit pour les reprises dotales de sa mère? 31 mars. — Le mineur, condamné commercialement et *contraint par corps*, peut-il se pourvoir au civil pour obtenir sa liberté? 15 juin. — Le mineur *étranger*, quoique pouvant réclamer la qualité de français lors de sa majorité, a-t-il droit d'*hypothèque* sur son tuteur étranger? 17 sept. — V. *Appel*, *Arbitrage*, *Avoué*, *Bois et Forêts*, *Chasse*, *Contravention*, *Détournement*, *Esclavage*, *Femme mariée*, *Hypothèque*, *Lettres* (*poste aux*), *Liquidation*, *Mariage*, *Prescription*, *Serment*.

Minot, 20 avril. — Miolanne, 2 nov. — Mioux, 13 août. — Mirabal, 29 déc. — Mirabeau (de), 25 oct. — Mirabel, 14 sept. — *Miracles du curé d'Ars*, 15 juin. — Miramont (de), 11 janv., 3 fév. — Mirault, 20 juin. — Miraux, 18 janv. — Mire, 2 mai, 6 juin, 23 août. — Mirecourt (de), 14, 27 mars, 10, 17 avril, 26 déc. — Mirès, 30 août. — Mirepoix (de), 13 oct. — Mirlin, 17 fév., 9 nov. — Miroteau, 4 janv. — Mirvault, 1 juin. — Mitchell, 6 mars. — Mitivié, 13 avril.

Mitoyenneté. En y renonçant, peut-on se dispenser de contribuer à la reconstruction du mur? 12 déc. — Celui qui a adossé des ouvrages contre un mur avant d'en vendre la mitoyenneté, peut-il, lorsqu'il l'a cédée, être soumis aux poursuites de l'acquéreur? 9 janv.

Mittaine, 16 janv. — Mocha, 30 août. — Mocheville de Saint-Julien, 28 juil.

Modes. Le propriétaire engagé au sujet de ce négoce avec un locataire interdit-il suffisamment cet état, en convenant avec un autre qu'il se bornera à la nouveauté? 9 mars.

Mœurs corses, 16, 18 janv., 6 mars, 16 avril, 9 juil., 10 août, 3, 30 sept.

Moinery, 1 mai. — Moirez, 9, 10 avril, 24 août. — Moirot, 9 juil. — Moïse, 29 sept. — Moisson, 31 mars, 13 juil. — Mojon (femme), 2 mars. — Molher, 18 sept. — Molin, 19 janv. — Moline de Saint-Yon, 8 nov. — Molinier, 10 janv. — Molinière, 11 oct. — Mollet, 4 mai. — Mollot, 2, 24 août, 16 nov. — Molluet, 22 août, 29 nov. — Monard, 19 avril, 2 mai. — Monchard (femme), 24 mai. — Mondiet, 28 déc. — Mondolfi, 6 juin. — Mondragon, 19 juin. — Mongelas, 25 sept. — Mongin, 1 mai. — Mongin de Montrol, 11 oct. — Mongins de Roquefort, 17 fév., 31 mars. — Montlaur (de), 29 janv.

Monnaie. Le simple refus de la recevoir avant le terme de la démonétisation est-il punissable? 29 sept. — Le billon étranger peut-il être introduit en France comme mitraille? 21 août, 11 oct. — Récapitulation de sa fabrication en France, 14 sept. — Démonétisation et retrait du petit billon, 12 mai, 7 juin, 17, 20 juil., 1, 13 août, 18 sept., 9 nov.

Monnaie (fausse). La question de savoir si l'accusé savait que la monnaie était fausse, doit elle être posée à part? 12 avril. — La circonstance qu'on avait reçu la pièce comme bonne est-elle une excuse légale? 27, 30 juin. — Arby-den-Aly, 18 juill. — Ballanger, 12 déc. — Barse (femme), 27 juin. — Bœuf (Fe), 12 avril. — Boucher, 5, 6 juin. — Bourgat, 12 déc. — Bouté, 5, 6 juin. — Chapon (Marie), 12 déc. — Claval, 11 juil. — D... (Isidore), 22 janv. — Daumalle, 26 mai, 11 juin. — Demarcy, 5, 6 juin. — Drion, 9 fév. — Dubois (femme), 9 fév., 11 avril. — Espenon, 25 mai. — Favier, 10 oct. — Flamart, 5, 6 juin. — Grivaut, 20 nov. — Guérineau, 5, 6 juin. — Guillemin, 8 sept. — Guincètre, 12 juin, 7 juil. — Guyot, 5, 6 juin. — Hauser, 30 juin. — L... (Marcel), 24 sept. — Lagarde, 13, 23 nov. — Lanoir, 31 oct., 9 nov. — Marec, 16 mai. — Mathon, 2, 24 janv. — Maurice, 7 juil. — Moyse, 19 nov. — Oriol, 2, 24 janv. — P..., rue Poliveau, 24, 25 oct. — P..., à *Belleville*, 19 avril. — Peyron, 10, 28 mars, 26 mai, 5, 6 juin, 9 nov. — Poperde, 28 mars, 24 août, 8 sept. — Pourcelot, 19 nov. — Robert, 10 mars. — Rudet (femme), 28 mars, 24 août, 8 sept. — Sabot, 20 juin. — Sebert, 28 mars. — Stirckel, 3 janv. — Therme, 10 oct. — Vissac, 10, 28 mars, 26 mai, 5, 6 juin. — Un chef d'atelier, à *Belleville*, 11 juin. — Un Suisse, des *trésoldi*, 5 mars. — Des Alsaciens, au faubourg Saint-Antoine, 2 nov. — En *Prusse*, 27 janv.

Monneau, 29 nov. — Monneret, 1 mai, 10 juil. — Monnet (Ve), 6 janv. — Monnier, 10 juil., 14 sept. — Monnier (Ve), 16 nov. — Monnin, 24 mars. — Monnet-Arbilleur, 28 déc. — Monoury, 23, 24 juil. — Monrejau (Ve), 6 nov. — Monrot, 11 juil.

Mont-de-Piété. Observations, 12, 14, 19 fév., 7, 10 mai, 11 juin.

Montagne, 5 mai. — Montailleur (de), 23 mars. — Montan, 8 oct. — Montassier, 30 avril. — Montassuy, 6 juil. — Montault (de), 4, 15 déc. — Montblanc, 17 juil., 10 sept. — Montbrun (Ve), 7 août. — Montcharmont, 5 mai. — Monteau, 13 janv. — Montefiore, 13 fév. — Monteil-Charpal, 17 fév. — Monteiller (Ve), 14 mai. — Montépin (de), 12 juil. — Montéra, 13 avril. — Monternault, 12 sept. — Montès (Lola), 13 avril, 19 déc. — *Montet-aux-Moines*, mine, 7 mai. — Montlleury (de), 28 avril. — Montfort, 17, 18, 19 avril. — Montgaurin, 28 juil. — Montgobert, 11 déc. — Montgomery-West, 17 déc. — Montigny, 16 avril. — Montingenn, 23 mars. — *Montluel*, commune, 21 nov. — Montmorency-Laval (duchesse de), 30 nov. — *Montrambert*, mines, 30 août. — *Montreuil*, commune, 6 juil. — *Monville*, commune, 21 à 25, 28 à 30 août, 5, 7, 8, 14, 26 sept., 5, 19 à 30 oct., 9 à 12, 17 nov., 2, 3, 17, 26, 28 déc. — Mony, 4 déc. — Moon. — Moor, 7 août. — Moquet, 9 mars. — Morand, 28 juil. — Morand (Anne), 2 juin. — Morand (Hélène), 26 mai. — Morat, 6 oct., 30 nov. — Mordelet, 19 déc. — Moreau, 17, 30 janv., 7 fév., 30 mars, 18 avril, 14, 18, 26 juin, 2, 12, 26 juil., 31 août, 3 sept., 29 nov., 14, 19, 22, 25 déc. — Moreau, garde du commerce, 10 oct. — Moreau, Chasson et Ce, 23 fév. — Moreau-Rivelière, 16 août. — Moreau-Sainti, 19 juin. — Morel, 15, 24 fév., 13 juin, 11 oct. — Morel, abbé, 14 juil. — Morel de Rubempré, 30 sept., 26 oct., 1 nov. — Morelle, 2 juil. — Morelle (Lise), 10 mai. — Morice, 21 mars. — Moricet, 10 sept. — Morigny (de), 19 sept. — Morin, 13, 15, 16 fév., 9 juil. — Morineau, 9 nov. — Moris, 12 juin, 24 sept. — Morisset, 8 fév. — Morize, 25 avril, 23 oct., 6, 8, 22 nov. — Morlet, 4 avril, 18 mai. — Morlot, 16 oct. — *Mormons*, secte, 30 juin, 6 nov. — Mornas, 11 déc. — Mornay (de), 17 avril. — Morosi, 31 juil. — Morvan, 29 oct. — Moskowa (de), 13 mars, 30 avril, 14 juil., 3 oct. — Moszinski, 22 janv., 3 fév. — Motte-Bossut, 19 juil. — Mouchet, abbé, 31 août. — Mouchet (Eugénie), 1, 28 nov. — Mouchy (de), 12 sept., 13 oct. — Moulet (femme), 17 janv. — Mouliade, 22 mai. — Moulin, 19 avril, 29 mai, 22 sept., 31 déc. — Moulin, commis, 14, 17, 19, 28 déc. — *Moulins en Gilbert*, commune, 19 juin.

Moulins à eau. Peuvent-ils, à défaut d'interdit, augmenter le nombre de leurs tournans? 16 juil. — V. *Assurance contre l'incendie*, *Eau* (*Cours d'*).

Moullet, 22 mai, 5, 12 juin. — Moulnier, 13 fév. — Mounet de l'Arbeau, 4 sept. — Mounier, 24, 25 déc. — Mourawieff, 14 sept. — Mourcourt (de), 23 oct. — Mourgues, 22 mars, 5, 25 avril. — *Mourillon*, arsenal, 6, 7, 9 août, 12 sept., 1 nov. — Mourrier, 4 mai, 14 août. — Mouseler, 15 mai. — Mousilton, 28 déc. — Moussier, 11 déc. — Moutier, 2 mai, 6 juin, 23 août. — Mouton, 28 août., 25 juin. — Moutonnet, 26 oct. — Moutte, 31 mars. — Moyne, 28 juil. — Moysan, 26 nov. — Mozanguel (Ve), 23 fév. — Mozzer, 17 juil. — Mugnier, 18 déc. — Muir, 3 juil. — Muller, 18 janv., 25 mai, 12 sept., 6, 7 nov. — Muller (Ve), 17 avril, 31 août. — Mullot, 5, 26 juil. — Munch, 12 fév. — Mundell (mistriss), 22 déc. — Munié, 30 août.

Mur. V. *Action possessoire*, *Mitoyenneté*.

Murat, 4 mai. — Muret, 31 janv.

Musique. Son exécution publique, même sur un seul instrument, peut-elle être empêchée par l'auteur des paroles? 8, 10 janv., 13, 16, 17, 19, 20 avril, 16 mai, 25 juin. — *Quid* si l'on supprime les paroles? 2, 5, 12 juil. — V. *Contrefaçon littéraire*.

Musset-Frémont, 6 mars. — Mussillon, 23 janv.

Mutation (*droit de*). Doit-il être acquitté d'après l'estimation donnée aux meubles dans l'inventaire? 16 janv. — Peut-on exiger ce droit pour des créances déclarées caduques et irrécouvrables? 11 sept. — Ne peut-il être exigé sur des *actions industrielles* que d'après une cote officielle? 17 oct. — Est-il dû par la femme non commune, pour un préciput contractuel? 21 fév. — *Quid* pour la nue-propriété mobilière ou immobilière, lorsque l'*usufruitier* existe encore? 16 janv., 21 fév., 1, 9 mai, 17 nov., 11 déc. — L'héritier de *bois et forêts* ne doit-il ce droit que d'après l'âge des futaies? 3 sept. — Est-il dû par un cohéritier acquéreur d'un immeuble sur la différence de la part qu'il y prend? 1 mai, 2 oct. — *Quid* dans ce cas du cessionnaire de l'héritier? 6, 20 déc. — Dans l'*expertise* d'une maison comprise dans une succession, doit-on tenir compte des non-valeurs en *loyers*? 18 mai. — Le droit de plus-value est-il dû pour un partage inégal d'immeubles, malgré une clause d'égalisation future? 16 janv., 6 juin. — Peut-on établir une mutation par toutes espèces d'actes et en percevoir le droit? 25 déc. — V. *Donation*, *Legs*, *Partage*.

Muteau, 19 juin. — Mutersi, 30 oct. — Muzelle, 16 avril. — *Mystères de l'Inquisition*, 17 juil.

Mystification. Un dîner chez le maire de *Londres*, 7 août.

N

Nachury, 27 juin. — Nacquart, 28 juil. — Nadault de Buffon, 20 nov. — Nadenoff, 29 juin. — Naget, 5 déc.

Naissances. Statistique de celles de Paris, 3 oct. — V. *Sage-femme*.

Nanslauer, 19 septembre.

Nantissement. Celui enregistré depuis longtemps est-il nul s'il n'est signifié au débiteur que la veille de la *faillite* de celui qui l'a consenti? 9 août. — L'enregistrement est-il le même pour les négocians lorsqu'ils ne résident pas dans le même lieu? 26 mai, 25 sept. — V. *Billet à ordre*, *Garantie*.

Napoléon (famille). Pétition contre son exil, 27 avril.

Naret, 7 déc. — Nartus, 3 avril. — Narvaez, 21 août, 30 oct. — Nasica, 13 avril. — Nathan, 2 oct.

Nationalité. Celui qui l'avait perdue la recouvre-t-il par des fonctions publiques? 9 fév. — Les troubles de la *Vendée* ont-ils pu la faire perdre? 23 juillet, 10 août. — Le fils de l'*étranger* né en France devient-il Français par son service militaire? 10 déc. — S'il y est né pendant que son pays était français, perd il cette qualité s'il vient à cesser de faire partie du royaume? 15 janv. — V. *Mariage*.

Nativil, 31 janv., 1 fév. — Naudin (femme), 8 mars. — Naudot, 29 nov.

Naufrage. L'Adolphe, 23 janv. — Le Brothers de Waloboro, 3 juil. — Le Corsaire-Noir, 7 nov. — Le Creusot, 30 juil. — La Doris, à *Brest*, 19, 20 sept., 19 oct. — Le Duc-de-Sussex, 7 mai. — L'England, 25 sept. — Le Gustave, 22 août. — Le Papin, 29 déc. — Le Sphinx, 30 oct. — Le Sultan, 27 oct. — La Victoria, 21 déc. — La famille Fiévée, 21 avril. — Un bateau pêcheur, à *Saint-Laurent*, 1 mai. — Un bateau de plâtre, à *Cazères*, 21 mai. — Un bateau de bois, à *Bercy*, 20 déc. — Un pêcheur d'huîtres, au *Havre*, 1 nov. — Une embarcation d'ouvriers, à *Rochefort*, 29 août. — V. *Abordage*, *Homicide*.

Navereau (Lucile), 2 oct. — Naves, 28 juil.

Navigation. Le jet à la mer de marchandises du Tillac est-il une *avarie* commune? 21 mai. — Le navire est-il garant des fournitures de route faites à l'affréteur? 12 juin. — La faute du capitaine est-elle à la charge de l'affréteur qui l'a choisi ou du propriétaire du navire qui l'a accepté? 9 juil. — Équipage chassé d'un bâtiment qu'il reprend d'assaut, 5 avril. — Observations sur le droit maritime anglais et français, 5 déc. — V. *Assurance maritime*, *Douane*, *Enregistrement*, *Patente*.

Nay, 14, 27 fév. — Nayrat, 15 sept. — Nazelle (de), 13, 15, 23 janvier.

Nécrologie. Angaut, 18 juin. — Arnaud, 1 fév. — Berriat-Saint-Prix, 5, 6 oct. — Bourdeau, 14 juil. — Buchot, 24, 26 déc. — Callet, 1 déc. — Damotte, 19 juin. — Debuire, 2 oct. — Denizot, 27 fév. — Duboys (d'Angers), 25 juil. — Dufaut, 23 août. — Dumarest-Bellair, 24 mars. — Estoret, 5 fév. — Frère de Sabreville, 9 juin. — Gaillard de Kerbertin, 13, 17 oct. — Giral, 17 janv. — Guernet, 19 nov. — Jannyot, 13 nov. — Kolb, 5 juil. — Lassat de Pressigny, 4 oct. — Mougins de Roquefort, 20 oct. — Prat, 2 fév. — Randouin, 21, 23 juin. — Sirey, 8 déc. — Tournemine, 26 mars. — Turbat, 29 mai.

Neefs, 7 avril. — Neibecker, 21 sept. — Nelson, 5 mai. — Neomann, 15, 16 fév. — Nepveu, 4 mai. — Nesle (de), 11 janv. — Nesme, 13 juin. — Neu (femme), 6 oct. — Neufond (Henriette), 14 sept. — *Neukalden*, ville, 7 juil. — Neustetel, 23 août. — Neveux, 27 nov. — Newnham, 8 juin. — Ney, 14, 16 août. — Neystrom (femme), 6 oct. — Nibelle, 21 mai. — Niboyet (Eugénie), 25 avril. — Nicaud, 2 janv. — Nicholls, 22 mars. — Niclot, 30 août. — Nicolaï, 2, 17 fév., 14 mai, 9 juil. — Nicolas, 4 août, 21 déc. — Nicolson, 22 fév. — Nicot (Anne), 1 sept. — Nidard, 7 juil. — Nilson, 23 juil., 27 août. — Nimsgern, 30 janv. — Nin, 11 avril, 19 juin. — Ninaud, 23 janv. — Ninet, 31 oct. — Niquet, 22 janv. — Nivière (de), 4 oct. — Noblat, 25 déc. — Noël, 31 août, 2 oct. — Noël, peintre, 6 nov. — Noël (femme), 9, 10 avril, 2 mai. — Noël (Célina), 30 janv. — Noël-Albert, 13 déc. — Noguès, 26 fév. — Noirot, 13 janv., 28 mars. — Noirtaud, 24 déc. — Noisette. — Noizet, 21 mai. — Nollet, 4 avril.

Nom. Peut-on considérer comme usurpation l'adjonction du nom d'un ancien fief qu'on a possédé? 15 décembre. — Peut-on poursuivre commercialement l'usurpation d'un nom de commerce? 28 fév. — Procès pour le nom de *Pons*, 3, 10 janv. — Pour celui de Chatenay le *Magnifique*, 6 février. — V. *Fonds de commerce*.

Noret, 8 oct. — Normand, 8, 14, 15, 28 nov. — *Normand*, navire, 2 avril. — Normandière, 20 juin. — Norrberg, 9 oct.

Notaire. Est-il responsable d'une *donation* qu'il a omis de signer? 15 janv. — *Quid* de la perte d'une créance dont il a conseillé la prorogation? 22 janvier. — *Quid* des placemens de fonds dont il s'est occupé? 4 avril, 27 juin. — *Quid* s'il n'a pas retiré un état d'inscription pour passer une obligation? 12 septembre. — *Quid* pour la délivrance de l'expédition d'un acte imparfait? Peut-il recourir contre la partie qui a refusé sa signature par dol? 20 août. — Peut-il énoncer comme verbale une police d'*assurance contre l'incendie*? 21 mars. — *Quid* si cette police n'est pas *enregistrée*? 2 août. — Est-il passible d'amende pour l'énonciation de la *patente* de l'année échue avant la délivrance de la nouvelle? 18 mai. — *Quid* pour défaut d'énonciation de la profession de la mère d'un futur? 18 juin. — *Quid* s'il n'énonce pas de nouveau les qualités des parties dans un acte complémentaire? 11 sept. — *Quid* si pendant son absence de l'étude, on refuse des minutes à un inspecteur? 11 sept. — Est-il en contravention aux *poids et mesures*, lorsqu'en vendant du vin, ou dans un *inventaire*, il se sert du mot de *pièce*? 16 janv. — *Quid* s'il contate la remise d'une grosse avec *quittance* non *enregistrée*? 17 oct. — *Quid* pour énonciation de titres de créances non *enregistrés*, mais déjà mentionnés dans le cahier des charges de l'avoué? Peut-il être poursuivi pour ces droits avant les parties? 18 mai. — Peut on le contraindre au paiement de droits que le receveur de l'*enregistrement* a omis de percevoir pour l'annexe d'un acte passé à l'étranger? 2 janv. — Lorsqu'un acte a plusieurs dates, le délai d'*enregistrement* court-il de la dernière? 17 nov. — Doit-il un *enregistrement* de 20 pour 100 sur son cautionnement pour l'autorisation de transférer son étude dans une résidence où un office vient d'être créé? 17 oct. — Est-il passible de dommages envers ses confrères pour des actes reçus par circonstance hors de sa résidence? 1 mai. — Est-ce le notaire de la succession qui doit recevoir la suite de l'*inventaire* hors de son ressort? 20 janvier. — Doit-il inscrire à part sur son répertoire le cahier des charges d'une *vente* judiciaire renvoyée devant lui? 18 avril. — Doit-il faire sur *timbre* l'avis manuscrit d'une *vente* qu'il appose dans son étude? 25 septembre. — Celui qui *vend* une *rente*, doit-il en faire la déclaration préalable? 1 fév. — Doit-il faire publier le *contrat de mariage* où un *fonds de commerce* figure comme constitution dotale? 21 mars. — Est-ce une disposition en sa faveur que de reconnaître dans un *testament* qu'il reçoit la somme qu'on lui doit? 28 mai. — Peut-il ajouter une mention de *rature* à celle déjà faite? — *Quid* de leur approbation en marge et en regard de la rature? 21 mars. — Quel est le moyen de se pourvoir contre la *taxe* de leurs *frais* établie par le président? 9 janvier. — *Destitution*: Piettre, 10 novembre. — Crouëzaud, 23 mai. — *Suspension*: Fabre, à *Vesoul*, 10 juillet, 6 septembre. — *Disparition*: Girard, à *Nantes*, 18, 24 avril, 8 mai. — Joubert, à *Nantes*, 8 mai. — V. *Assurance maritime*, *Commissaire-priseur*, *Enregistrement*, *Garantie*, *Honoraires*, *Office ministériel*, *Patente*, *Poursuites disciplinaires*, *Récoltes*, *Temoins*, *Testament*, *Timbre*, *Vente*.

Notarzente, 30 juil. — Nouguier, 24 avril. — Nouhaud, 20 août. — Nounkèle, 28 avril, 21 à 27 juil. — Noury (fille), 14, 16 août. — Novario, 27 août. — Novas, 12 mai. — Nozo, 3 mars, 16, 23 avril. — Nubia (Jacinta), 29 octobre. — Nunes, 15 novembre.

O

Oakeley, 14 juin, 6 juil. — Obermuller, 23 fév.

Obligation. V. *Acte sous seing privé*, *Délit*, *Huissier*.

Ockecki, 18 avril. — O'Connell, 26 fév., 25 juil. — O'Connor, 15 nov. — Octave, 8 fév.

Octroi. Les dépenses de premier établissement d'un octroi doivent-elles être approuvées par le ministre? 18 janvier. — Les quittances de leurs préposés sont-elles sujettes au *timbre*? 6 juin. — La contravention constatée peut-elle être excusée pour force majeure? 7 septembre. — Faut-il consigner le droit préalablement lorsqu'on soutient contre les employés qu'on n'en doit pas? 20 septembre. — Une commune peut elle se pourvoir contre le prélèvement du dixième au profit du Trésor sur des taxes additionnelles autorisées pour des besoins spéciaux? 19 décembre. — Tout jugement en cette matière est-il nul s'il ne mentionne pas qu'il a été rendu publiquement? 31 juillet, 4, 7 décembre. — L'octroi des *chemins de fer* doit-il se percevoir sur l'ensemble du tarif? 24 juillet. — Est-il dû à une ville pour les matériaux qui y sont sujets lorsqu'après extraction nécessitée pour un *chemin de fer* on les emploie comme remblais? 19 avril, 1, 5 mai, 1 août, 4 oct. — Est-ce au juge à apprécier si un marchand en gros est en même temps débitant de *boissons*? 8 février. — Le fabricant peut il compenser des manquans de *boissons* avec des excédans? 13 novembre. — Le débitant qui récolte du vin et qui l'entrepose peut-il cumuler les manquans du dépôt et du débit? 7 novembre. — Le *liquoriste* peut-il revenir sur son décompte de fabrication dressé en fin d'année par la Régie? 5 avril. — Y a-t-il contravention lorsqu'un débitant représente une *liqueur* du même degré, mais d'une autre nature? 13 juin. — Un droit supplémentaire est-il dû lorsque l'alcool est converti en *liqueur*? — La différence d'un degré des alcools ne constitue-t-elle qu'une différence de quantité? 31 juillet. — Le débitant rédimé est-il soumis à l'inventaire de ses alcools? 6 septembre. — Le non marchand, même d'une ville rédimée, doit-il être muni d'une passe pour le transport d'une petite quantité de *boissons*? 22, 28 mai. — Faut-il, pour leur transport, indiquer le degré, la quantité et l'origine des eaux-de-vie? 16 mai. — Ne peut-on refuser une conduite que lorsqu'il y a impossibilité? 26 juillet. — L'administration peut-elle se prévaloir de son procès-verbal quand elle a consenti à un nouveau jaugeage? 21 septembre. — Procès pour un droit de 20 centimes sur des pierres, 29 novembre, 6 décembre. — V. *Charbon*, *Faux* (*inscription de*), *Savon*.

Oddot-Bonniol, 6 janv. — Odent, 15 oct. — Odon-Rech, 22 mars, 5 avril, 9 août. — Œhl, 13 fév. — Œillet, 17 avril. — Offenstein, 2 mai.

Office ministériel. Lorsqu'une ordonnance de révocation nomme en même temps celui qui avait traité de la charge aux mêmes conditions, ce dernier peut-il contraindre son prédécesseur à toutes les obligations du vendeur? *Quid* d'une demande en diminution de prix? 24 fév. — Peut on attaquer l'ordonnance de suppression d'une charge, au moins en ce qu'elle fixe l'indemnité due à ce sujet par les autres officiers ministériels? 15 déc. — La destitution ou la *faillite* d'un titulaire empêche-t-elle le privilége du vendeur de l'office ou de la *caution*? 6 juin. — Est-ce à l'autorité administrative qu'il appartient de décider si les recouvremens sont compris dans la somme imposée au *notaire* qui remplace un destitué? 5 sept. — Peut-on vendre un office aux enchères publiques? 12 juin. — Peut-on prononcer une amende contre un destinataire qui n'a pas fait acte de possession? 4 déc. — Entre-t-il dans la *communauté* l'office acheté avant le mariage, mais dont on n'a pris possession qu'après? 17 nov. — Ne doit-il que l'ancien droit d'*enregistrement*, le contrat qui a une date certaine antérieure à la loi de 1841? 6 mars. — Le prix convenu de sa cession est il *saisissable* avant la nomination du successeur? 16 mai. — *Quid* du *transport* de son prix avant cette ordonnance et avant toutes *saisies-arrêts*? 16, 30 janv., 15 fév., 16 mai, 9 juin. — Deux *transports* enregistrés le même jour doivent-ils donner lieu à contribution entre les cessionnaires? 13 fév. — La simulation de prix rend-elle passible de peines *disciplinaires*? 29 oct. — La somme payée en vertu d'un traité secret est-elle sujette à répétition? 28 fév. — Ce traité secret est-il nul, même comme obligation naturelle? 13 août, 18 déc. — *Quid* de la réduction de ce traité secret, même avec dissimulation de cause? 8 sept. — Peut-on prouver par témoins l'existence et l'exécution d'un traité secret? 28 avril. — Peut-on opposer une *prescription* à la répétition réclamée d'après une contre-lettre? 28 mai, 4 juin. — V. *Avoué*, *Cautionnement*, *Courtier*, *Huissier*.

Officier de l'armée. V. *Contributions directes*.

Officier de santé. V. *Médecin*.

Offres réelles. Sont-elles valablement faites au domicile élu dans un commandement de saisie-immobilière? 19 juil. — V. *Saisie-arrêt*.

Ogez, 19 oct. — O'gleby, 31 janv., 7, 8, 15 fév., 17, 19, 22 mars, 21, 28 juin, 16, 29 août, 18, 20 oct. — Oline, 14 fév. — Oliveira (d'), 9 mai. — Ollier, 1 mai, 7 juin. — Ollive, 9 mars, 27 nov. — Ollivier, 28 mars, 16 mai, 13 juin, 5 déc. — Ollivier (d'Angers), 12 mars. — Oltramare, 17 avril. — *Omnibus-restaurans*, 27 juin. — Ondicala, 16 fév. — Oppenheim, 13 déc.

Opposition. V. *Saisie-arrêt*.

Opposition à jugement. Doit-elle être faite dans la huitaine celle à un jugement commercial par défaut au fond, lorsqu'on s'est présenté par agréé pour un déclinatoire? 1 août, 17 oct. — Peut-on donner défaut-congé, sans examen du fond, contre l'opposant? 9 août. — Peut-elle être pratiquée par un débiteur solidaire contre un jugement de défaut *profit-joint*? 15 sept. — L'*huissier* qui l'a formée est-il tenu de la réitérer avec constitution d'avoué? 29 août. — Lorsqu'on n'a pas renouvelé dans la huitaine celle faite à un *arrêt*, peut-on la réitérer avant l'exécution dudit arrêt? 29 nov. — La partie civile contre qui on a donné défaut au correctionnel peut-elle former opposition? 24, 30 mai, 23, 25 juil. — Celle à un jugement de *simple police* emporte-t-elle assignation à la plus prochaine audience, quel que soit le juge qui la tienne? 9 mars. — V. *Appel*, *Arbitrage*, *Contrainte par corps*, *Contrefaçon*, *Saisie-immobilière*, *Séparation de biens*.

Or et orfévrerie. Le commissaire de police a-t-il qualité pour en constater les contraventions? 27 juil. — Poursuites pour contrefaçon de marque, 13, 20 déc. — Faux poinçon, 23, 28 avril, 10, 26 mai, 27 juin, 21 à 27 juil. — V. *Bijoux*.

Ordre. En le provocant entre les créanciers, l'*acquéreur* fait-il cesser une mise en demeure résolutoire? 25 déc. — L'avoué qui représente plusieurs créanciers distincts doit-il recevoir autant de sommations de prendre communication de l'état de *distribution*? 25 juin. — La *femme* qui n'a pas fait inscrire son *hypothèque* légale dans les deux mois de la purge, et qui perd son droit de suite, peut-elle produire à l'ordre? 28 mai. — Doit-on y allouer au même rang que le capital, les *intérêts* courus depuis la dénonciation de la saisie-immobilière? 18 sept. — Peut-on faire réformer un ordre lorsqu'une collocation y a été plus élevée que la somme due? 9 mai. — L'exproprié doit-il être appelé aux contestations dont l'ordre est l'objet? 2 août. — Le délai des distances doit il être observé en cas d'*appel*? 28 avril, 24 déc. — Le dernier créancier colloqué ne doit-il être intimé en *appel* que lorsque l'arrêt peut modifier la collocation? 9 juin. — V. *Eaux thermales*, *intérêts*, *Succession*.

O'reilly, 18 juin. — Orfila, 17 mai. — *Orgue de Saint-Eustache*, 11, 12 mai. — Orihnela (femme), 30 juil. — Orla-Lehmann, 13 août. — Orlando, 13 déc. — Orléans (Adélaïde d'), 22 juin. — Orloff, 15 juin. — Ornano (d'), 13 nov. — Orrit (Eug.), 19 juil. — Orsini (demoiselle), 6 mars. — Ortega, 4 oct. — Ortolan, 3 déc. — Ortoli, 15 nov. — Osborn (miss), 9 fév., 20 oct.

— Osmont, 13 juil. — Osson, 3 fév. — Otie, 15 sept. — Ottavie, 13 mars. — Ouchakoff, 28 avril. — Oudart, 17 fév. — Oudeit, 8 sept. — Oudenot, 27 août. — Oudet, 9 mars, 19 mai. — Oudot, 2 janv. — Ouellard, 23 nov. — Ould-Mamet, 4 mai. — Ouradon, 19 juil., 15 oct. — Ourliac, 7 mai. — Oursel, 24 déc.

Outrages au culte. V. *Culte.*

Outrages aux mœurs. Antin, au Jardin-des-Plantes, 30 janvier. — Baudrier, 13 nov. — Bouchard, 21 août. — Deshayes, femme Goin et Beyon (*gravures*), 13, 29 nov. — Gautier, à l'*audience*, 23 juil. — L..., au Musée, 23 avril. — Maurice, garde-champêtre, 25 avril. — Ollivier, 5 déc. — Saint-Paul (*gravures*), 28 déc. — Vallade, Maréchal et femme Ropothe (*gravures*), 11, 30 avril, 27 juil., 4 août. — Un avocat et un prêtre, 3 juil., 8 août. — Un ancien clerc, à l'*audience*, 21 déc. — Aux Tuileries, 31 juil. — Dans l'église Saint-Roch, 17, 24 mars. — Rue du Rempart, 4 mai, 14, 15, 16 août, 16 oct. — V. *Danse*, *Débauche.*

Ouvrard, 15 janvier.

Ouvriers. Peuvent-ils faire payer par l'entrepreneur général les salaires dus par les sous-traitans? 13 août. — Ouvrier complaisant à la police correctionnelle, 5 janv.

Owen, 15 déc. — Oxenford, 4 janv.

P

P..., courrier, 1 janv. — Pablot, 3 sept. — Pabot-Chatelart, 2 mai.

Pacage. Celui fait sans déclaration, au-delà du bureau de *douane*, est-il punissable? 6 février. — Quand il a été fixé administrativement, les Tribunaux peuvent-ils connaître des dommages qui en résultent? 12 février. — Est-ce à l'administration qu'il appartient de connaître d'un arrêté attaqué comme illégal? 6 avril. — Plusieurs propriétaires d'une commune peuvent-ils réunir leurs troupeaux sous un seul berger? 19 juil. — Est-ce un délit que de laisser paître un troupeau sur le champ ensemencé d'autrui? 5 oct. — Est-ce au délinquant qui excipe d'un droit à en établir la preuve? 14 septembre. — Est-ce un délit *forestier* que le fait de mener paître un troupeau dans une plantation faite de main d'homme? 15 juin. — Lorsqu'il y a eu constamment opposition des propriétaires d'un pacage, une *commune* peut-elle intenter à ce sujet une *action possessoire*? 19 juin. — Était-il restreint en *Bretagne*, d'après l'importance des terrains, à un certain nombre de bestiaux? 25 décembre. — V. *Bois et forêts.*

Pachot, 4 avril. — Pacros, 31 mars, 2 nov. — Pagaud, 18 déc. — Pagès, 24 janv., 3 fév., 21 avril, 16, 24 nov. — Pagès (de l'Ariége), 7 mars. — Paget (Ve), 18 juin. — Pagneres, 19 juin, 18, 31 déc. — Pagnier, 5 sept. — Pagny, 21 juin. — Paillard, 17 fév., 8 déc. — Paillé, 15 sept. — Paillet, 11 juin. — Pain, 22 fév., 12 avril. — Paine, 18 sept. — Paisant, 7 fév. — Paix (prince de la), 29 mai, 6 juin, 19 juil. — Pajot, 10 fév. — Palu, 25 oct. — Pal, 31 mars.

Palais-de-Justice. Visité à Paris par les Arabes, 5 janv. Ses Constructions, 18 janv., 26 nov. — A *Lyon*, 27 juil.

Paléologue, 1, 15 fév. — *Palladium*, assurance, 7 fév. — Palluat, 4 janv. — Palm, 15 oct. — Palmaer, 9, 10 avril. — Palmer, 14, 31 juil., 4, 7 août, 26 nov., 10 déc. — Pampuza, 21 avril. — *Panama*, isthme, 30 mai. — Pani, 30 nov. — Panis, 20 nov., 4 déc. — Pannetier, 31 déc. — Pannier, 10 nov. — *Pantalon*, navire, 25 sept., 5 oct. — Panu, 20 mars. — Papin, 15 janv., 30 mars, 20 sept. — *Papin*, navire, 29 déc. — Paquet, 1 mars. — Parade, 20 juil. — Paradis, 17, 19 mars. — Paragina (femme), 10 avril, 15 mai. — Parant, 30 avril. — Parat, 10 juil. — Parcifico, 2 juil. — Pardessus, 15, 21, 25 oct. — Paré (femme), 10, 22, 23 janv. — Parès, 6 sept. — Paretteau, 13, 15, 16 fév. — *Parey-sous-Montfort*, commune, 9 juil. — *Parfumerie nouvelle*, 26 juil. — Paringault. — Pariot, 2 mai. — Paris, 15 fév., 20 mars, 7 juin, 25 août, 25 oct., 14 déc. — *Paris*, ville, 2 janv., 6, 26 déc. — Parisel, 6 déc. — Parisot, 9 mars. — Parizon, 23 oct. — Parker, 29 juin, 11 juil., 14 août. — Parkins, 31 oct. — Parlarrieu, 13 nov. — *Parlement*, souvenirs, 4, 6 oct. — Parquin, 6 janv., 22 déc. — Parrabère (Louise), 25 à 29 janv. — Parrain de Semainville, 22 mai. — Parran, 12 déc. — Parreau, 14 juil. — Parrel, 25 juin. — Parret, 15 fév.

Parricide. Dans les questions au jury, celle de paternité doit-elle être considérée comme un fait principal? 4, 5 avril. — Antenet, 27 juin. — Arrault-Caillard (*poison*), 2 juil. — Bazin (*poison*), 1 oct. — Bonnard, 18 déc. — Briard, 8 mai. — Caunes, 27 mars, 18 avril. — Dubarry, 20 déc. — Gallop (Mary), *poison*, 3, 12 janv. — Gruet et Persent-Lematte, 7 à 10 nov. — Guillon, 18 juin, 1 sept. — Jacques, *aliéné*, 31 juil. — Jordy, 2 juil. — Lacanaud, 26 mai, 12, 17 sept. — Lacome (*poison*), 4, 5, 7 avril, 22 juin, 8 sept., 10 oct. — Lainé, 23 janv., 7 fév., 10 mars. — Linossier frères, 22 août, 19 sept., 5, 6, 15, 26 déc. — Martiney (*poison*), 11 sept. — Monteillier, *aliéné*, 14 mai. — Vitu, 8 oct. — Une jeune fille de douze ans, 2 mai.

Parsa, 14, 16 août. — Parse, 11 mai. — Parsent (de), 11 janv.

Partage de juges. — En matière correctionnelle ce partage équivaut-il à acquittement? 13 sept., 6 oct.

Partage successoral. Peut-on l'établir par témoins? 7 mai. — Le pacte de famille qui le suspend pendant un laps de temps est-il obligatoire pour le créancier d'un des cohéritiers? 25 juil. — Peut-on critiquer le jugement qui commet un juge et un notaire pour y procéder? 13 août. — Tout acte qui fait cesser une indivision doit-il être inscrit dans les soixante jours? 21 déc. — Celui par attribution n'est-il valable qu'en cas d'accord entre héritiers? 25 déc. — Peut-on demander en justice un partage partiel? 13 août. — L'inégalité de lots d'immeubles donne-t-elle toujours lieu au droit de *soulte*? 1 nov. — Un co-héritier peut-il encore exiger en immeubles les restitutions de jouissances qui lui sont dues lorsque le partage des biens est effectué? 30 oct. — L'abandon, avant partage définitif, d'un immeuble de la succession, par un héritier à un autre, doit-il l'*enregistrement* d'une *vente*? 20 nov. — Est-il dû un *enregistrement* proportionnel dans un partage partiel sur l'excédant de la part héréditaire de chaque co-héritier dans l'immeuble qu'on lui attribue? 30 avril. — *Quid* lorsqu'un partage provisoire a précédé l'adjudication? *Quid* si l'immeuble adjugé tombe en entier dans la part de l'adjudicataire? 18 juin. — Lorsque dans un partage plusieurs héritiers se rendent adjudicataires d'un immeuble, n'y ont-ils que des droits d'acquéreurs ordinaires? 11 juin. — Le co-héritier acquéreur doit-il les fruits de la licitation annulée? 13 août. — Sous le régime *dotal*, le mari peut-il exercer une action en partage sans le concours de sa femme pour les biens qui lui sont échus? *Quid* d'une action séparée? 30 avril, 14 juillet. — V. *Donation*, *Hypothèque*, *Mine*, *Mutation (droits de)*, *Succession.*

Partage anticipé. Doit-on considérer comme partage la donation d'un immeuble au profit d'un enfant, à charges des dettes, d'une soulte envers les autres enfans et de la jouissance des parens? 17 novembre. — Une promesse d'égalité à partage engage-t-elle le père de famille? 27 mars. — Un copartageant peut il réclamer après exécution? 5 fév. — La *prescription* de l'action en réduction, pour atteinte à la réserve légale, court-elle du jour du partage ou du jour de la succession? 17 avril. — Quel *enregistrement* peut-il être dû lorsque les parens se réservent l'usufruit? 22 février. — Y a-t-il lieu à deux droits *d'enregistrement*, lorsque cette *donation* comprend des reprises *dotales* de la femme hypothéquées sur le mari? 17 octobre. — La réduction de *l'enregistrement* est-elle applicable, comme partage, lorsqu'il n'y a qu'un enfant unique? 18 juin, 4 août, 2 oct. — V. *Transcription.*

Pascal, 1 déc. — Pascal (frère), 19 oct., 6, 28 déc. — Pasqual, 15 oct. — Pasquet (Désirée), 11 juin. — Pasquier, 17 juil. Pasquier (duc), 10, 12, 15 fév.

Passage. V. *Enclave*, *Récoltes*, *Servitudes.*

Passavant, 27 juin.

Passeport. Noms supposés pris par deux Anglais, 29 juin, 11 juil., 14 août. — Qualification prise pour un nom, 29 nov. — Faux passeport D... et W..., 16, 17 fév.

Passerat de la Chapelle, 2 juil. — Passig, 15 juin. — Passot, 11 juin. — Pastor (Manuela), 17 oct. — Paté, 16 juil.

Patente. Est-elle due par le propriétaire qui dispose et meuble une partie d'appartement pour la louer pendant la saison des eaux? 27 janv. — *Quid* du cultivateur qui fabrique des eaux-de-vie avec des vins qui ne proviennent pas de ses récoltes? 12 juin. — Lorsqu'on exerce deux professions, doit-on supporter la plus forte? — Doit-il celle *d'agent d'affaires* celui qui achète des immeubles pour les revendre? — Doit-il celle de marchand en gros celui qui vend par ballots des fractions de pièces de tissus? 12 juin. — Doit-il le droit fixe l'armateur du *navire* sur lequel il voyage? 13 juin. — Est-ce sur la tête de *l'associé* principal qu'on doit réunir la totalité des établissemens ou maisons occupées? 18 juillet. — Le droit proportionnel sur les bâtimens doit-il être basé sur leur valeur réelle? 2 janvier. — Lorsqu'un négociant a cessé e commerce avant le 1er janvier, ne peut-on le réimposer qu'en prouvant qu'il l'a repris? 18 juillet. — L'omission d'une des qualités de la patente dans un acte public, est-elle une contravention pour l'officier ministériel? 16 janv. — Patente appliquée aux *avocats* en Espagne, 7 déc. — V. *Elections*, *Huissier*, *Journaux*, *Notaire.*

Paterson, 12 sept. — Patey-Gaussin, 3, 19, 29, 30 mars, 27 avril, 9, 22 mai, 15, 18, 19 juin, 7 août, 11, 18 sept. — Patin, 22 juin. — Patricot, 22 fév. — Patris, 27 avril, 9 juin. — Patry, 9 mars. — Patureau, 26 nov. — Paul, 31 janv., 1 fév., 5 mai, 16 juin, 14 nov. — Paul Ier, empereur, 15 juin. — Paula (de), 21 août. — Paulin, 15, 23, 30 janv. — Paulon, 12 mars. — Paultre de Lamotte, 23 avril. — Paulze-d'Ivoy, 5 oct. — Pauwels, 9 mars, 16 juin, 11 août.

Pavage. Lorsque ces travaux concernent l'Etat et une commune, quel enregistrement doit-on pour leur adjudication? 3 février.

Pavie, Blondel et Ce, 30 oct. — Pavy, 16 juill. — Paya, 12 juil. — Payel, 29 sept. — Payn, 2 janv., 24 sept. — Payrault, 18 juin. — Payrie, 15 sept. — Pays, 20 déc. — Peacock (mistriss), 1 août.

Péage. V. *Canal*, *Pont.*

Peaker, 13 août. — Péan, 11 oct. — Péan de Saint-Gilles, 10, 24 janv., 23, 24, 31 juil. — Pearce, 13 juin. — Pearson, 1 déc. — Peaucellier, 12 sept.

Pèche. Peut-on y employer des lignes à plusieurs hameçons? 6 janv. — Peut-on *prescrire* ce droit dans une rivière navigable? *Quid* de sa concession par les anciens seigneurs? 19, 20 juin. — Les *maisons* et les *boutiques*, 14 fév. — *Contraventions* : Joseph, 13 août. — Fuite de délinquans à la nage, 28 mai. — V. *Douane.*

Péclet, 17 nov. — Péconnet, 13 avril. — Pecoudon, 7 fév. — Pécourt, 4 mai, 2 oct. — Pecq (Pierre), 22 oct. — Pedrola (femme), 1 oct. — Pégourié, 5 avril.

Peine. Prison préventive considérée comme peine, 28 sept.

Peiresc (de), 12 oct. — *Pélican*, société, 4 déc. — Pelichy, 12 nov. — Pelissier, 17 fév., 9 août. — Pelissier (femme), 13 janv. — Pellagot, 19 fév. — Pellegrin, 5 juil., 1 août. — Pellegrini, 5 fév., 30 juin. — Pellegrino-Bonsignore, 25 août. — Pellerin, 3 oct., 1, 26 nov., 13 déc. — Pelletier, 23 juin, 19, 30, 31 oct., 19 nov. — Pellotier, 6 juil. — Peltier, 18 déc. — Peluche (femme), 31 déc. — Pencet, 27 juin. — Pennautier, 20 janv., 11 juin.

Pension alimentaire. Un enfant naturel, reconnu par correspondance, peut-il la réclamer? 4 janv. — Celle accordée, avant le Code, à un enfant naturel, lui donne-t-elle le droit de se faire reconnaître plus tard comme tel? 7 août. — Doit-elle *enregistrement*, la pension alimentaire ordonnée en attendant un jugement de *séparation de corps*? 6 juin. — V. *Donation*, *Dotation.*

Pension de retraite. Quand est-ce qu'un général peut s'opposer à cette mesure pour avoir commandé en chef? 28 avril. — Loi sur les pensions, 3, 5 mars.

Penzold, 1 août, 9 nov. — Pépin, 31 janv., 1 fév. — Pépin-Lehalleur, 23, 25 août, 1, 4, 8, 12, 19 sept., 2, 13, 15 oct., 14, 27 nov. — Péquignot, 4, 26 mai. — Péraire, 28 nov. — Percheron, 9 mars, 14 avril. — Percin (de), 18 déc. — Perdrigon, 19 oct. — Père, 21 nov.

Péremption. En est-il frappé le jugement commercial par défaut, faute de plaider, s'il n'est pas exécuté dans les six mois? 13 fév. — Quel est le délai de celle d'un jugement qui refuse un interlocutoire, infirmé sur appel? 2 avril. — Est-elle applicable à un jugement interlocutoire? 20 nov. — V. *Acquiescement*, *Faux (Inscription de).*

Péremption d'instance. Cette demande est-elle nulle si elle n'est pas faite au nom des parties nouvelles qui ont succédé aux premières? 2 nov. — Ce droit est-il éteint par un jugement de reprise d'instance? 13 nov. — Peut-elle n'avoir lieu qu'à l'égard d'une des parties en cause? 19 nov.

Pérennès, 17 janv., 27 juin. — Pérès (femme), 12 sept. — Peretti, 13 avril. — Pérez, 30 août, 17, 30 sept. — Pergod, 3 août, 29 oct. — Périal, 31 mai. — Périer (Paul), 9, 19 fév., 3 sept. — *Périgueux*, ville, 3 sept. — Périn, 17 fév., 28 juil. — Permoli, 24 oct. — Pernet, 10 nov. — Péron, 18 mai, 5 juin. — Péronaux, 7 sept. — Péronnet, 31 janv., 7, 8, 15 fév., 17, 19, 22 mars, 21, 28 juin, 16, 29 août, 18, 20 oct. — Pérot, 28 avril. — Perre, 8 juin. — Perrée, 1 janv., 28 mars, 6 juin, 10 juil., 20 déc. — Perregaut, 13 avril. — Perregod, 23 janv. — Perret (femme), 2 fév. — Perret-Morin, 1 juin. — Perrier, 11 juin. — Perrier, Jouet et Ce, 27 oct. — Perrin, 2, 12 janv., 17, 19 avril, 2, 11 oct. — Perrin (femme), 30 avril, 11 juil. — Perrio, 8 sept. — Perrodet, 11 juil. — Perrot, 17 fév., 12 juin, 7 sept. — Pers. 16 janv. — Person (de), 18, 24 déc. — Perthus, 2 nov. — Pertuis, 1 janv., Peschard-Oudin, 13 sept. — Pesche, 12 janv. — Pessemesse (femme), 9 mars. — Pessonneaux (femme), 5 juil. — Petibon (femme), 16 fév. — Petiet, 14, 16 mars. — Petion, 4 oct. — Petiot, 25 mai. — Petit, 13 janv., 11 oct, 9 nov. — Petit, artiste, 1 fév. — Petit (Manette), 21 juin. — Petit-Bergonz, 6 mars. — *Petit-Bourg*, colonie, 21 mars. — Petit-Didier, 23 mars. — Petit de Bantel, 12 déc. — Petitbon, 20 mars, 4 avril. — Pétrely-Grenouilla, 1 janv. — Peut, 25 sept. — Peycan (femme), 2 fév. — Peynaud, 24 nov. — Peyraud, 5 juin. — Peyre, 30 janv. — Peyrelongue, 13 mars. — Peyron, 18 oct. — Peyrot, 17 fév. — Peyroux, 4 août. — Peyrusse, 13 avril. — Peysselon, 7 juil. — Pfeffel, 22 mars. — Pfyffer, 6, 7 nov.

Pharmacie. Les substances vénéneuses doivent-elles, à peine d'amende, y être tenues sous clef? 21 fév. — L'eau Fèvre est-elle une préparation pharmaceutique? 6 juin. — Responsabilité en cas d'erreur, 16 fév. — Observations des conseils-généraux, 20 oct. — Désordres à celles de l'hospice de *Strasbourg*, 20 fév. — V. *Empoisonnement*, *Mariage (Contrat de)*, *Testament.*

Pharmacie illégale. Chopinet, 13 déc. — Drouhin, 5 déc. — Gabory (veuve), 7 août. — Miette, 13 oct.

Phénix, assurance, 10 juil.

Phénomène. Un accoucheur peut-il conserver un enfant phénomène? 25 juil.

Phétu, 2 juil. — Philibert, 6 janv. — Philippe, 21 mai, 6 oct. — Philippe (frère), 5 mai. — Philippe II, 17 sept. — Philippi, 1 janv., 2 août. — Philipsen, 5 sept. — Pianelli, 30 sept. — Piarrit, 24 avril. — Piat, 21 mars. — Piat-Larissonne, 17 fév., 24 nov. — Piatier, 29 mars. — Piau-Pecaut, 1 juin. — *Pibrac*, commune, 15 fév. — Pibrail (de), 13, 25 à 29 janv. — Picard, 13 fév., 8, 16 mars, 2 oct. — Picard (veuve), 15 juin. — Pichelet, 19 juil. — Pichon, 14 fév. — Pichot, 26 janv., 30 nov. — Pickfort, 10 déc. — Picler, 22 janv. — Picon, 8 fév., — Picot, 21, 23 avril, 28 déc. — Picquet, 6 fév. — Pidancet, 10 nov. — Piédeloup, 8 nov. — Pierrard (veuve), 19 déc. — Pierre, 29 août, 16 oct., 18 déc. — Pierre III, 15 juin. — Pierret, 17 janv. — Pierron, 16 mai. — Pierrot, 11 août, Pierson, 10 janv. — Piesse, 16 oct. — Piet, 20 janv., 20 juil. — Piette, 25 oct. — Piettre, 10 nov. — Pigeaire (Dlle), 2 fév., 4 juin.

Pigeons. V. *Chasse.*

Pillois (Marguerite), 18 déc. — Pillet (Léon), 8 janv., 25 avril. — Pillet-Will, 10, 19, 24 juil., 29, 30 août. — Pilleux, 28 mars, 11 avril. — Pillioud, 25 sept. — Pillot, 17 fév. — Pilot (veuve), 23 avril. — Piloux, 26 mars. — Pimbêche (femme), 9 mai. — Pinard, 24 avril. — Pinard (Madeleine), 9 fév. — Pinardon, 11 juin, 3 sept. — Pinçon, 26 mars. — Pine-Desgranges, 14 juil. — Pineau, 25 août. — Pineau (Marie), 18 juil. — Pinel, 12 oct. — Pinette, 18 janv., 25 mai. — Pingot, 25 janv. — Pingout, 11 mai. — Pingré, 20 juil. — Pinson, 7 août. — Pion (femme), 3 avril. — Piot, 27, 28, 29 sept. — Piquenot. 26 nov. — Piquot, 24 sept.

Piraterie. Babe, à *Wasington*, 19 juin. — Majaval, Brésilien, 14, 31 juil., 4, 7 août. — Zernetta, envers l'*Anna*, 28 déc. — Tentée sur l'*Ariel*, 4 août.

Piron, 4 août. — Pistoye (de), 28 fév. — Pitel, 10 fév. — Pitois, 4 juin. — Piton, 14 nov. — Pitrat, 4 déc. — Pitte (Stéphanie), 23 avril, 10 mai. — Pitter, 28 déc. — Pittion, 1 oct. — Placard, 27 avril. — Plachat, 14 nov. — Plain (Virginie), 27 juin, 29, 30 août. — Planchenaud, 13 août. — Planchon, 14, 16 août. — Plantin, 15 oct. — Plaret, 10 nov. — Plart, 9 août. — Plasse, 17, 19 déc. — Plessy, artiste, 17, 24, 31 juil., 2, 7, 21 août, 6 nov. — Pleyel, 22 mars. — Plique, 12 avril. — Ploin, 26 oct. — Plon, 6 déc. — *Plouescat*, commune, 7 mai. — Plougoulm, 22, 25 oct., 7 nov. — *Plouhinec*, commune, 12 nov. — Pluchot, 4 août. — Pochet, 31 mars, 8 sept. — Pochonnet (Désirée), 12 juil., 14, 21 août. — Podemy, 18 déc. — Podevin, 24, 31 mars. — Pohl, 29 déc.

Poids et mesures. L'acheteur peut-il être soumis à une peine comme le vendeur de poids inexacts? 16 fév. — Leur fabricant peut-il en avoir d'anciens dans ses magasins? 18, 19 janv. — V. *Fromagerie*, *Notaire.*

Poilleu, 14 août. — Poincelet, 28 juil.

Poinçon de l'Etat. V. *Or.*

Poinsot, 2 juin. — Poiré, 9, 10 janv. — Poirel, 29 sept., 28 déc. — Poirier, 5 déc. — Poirson, 13 avril.

Poisons. Un peintre doit-il les tenir sous clé? 14 nov. — V. *Pharmacie.*

Poisson, 10 avril, 7 mai, 1 juin, 22 août, 8 nov. — Poix (duc de), 1 juin. — Polerieski (femme), 4 mai. — Poli, 16 juin, 11 août, 21, 30 sept. — Police, 10 juil.

Police (Simple). V. *Opposition à jugement*, *Serment.*

Polignac (de), 27 avril. — Polino, 22 juin, 22 déc. — Polle, 13 janv. — Pol'nitz (veuve), 7 déc. — Pomadères, 25 juin. — Pomaré (*reine*), 26, 29 mai, 19 juin. — Pomet, 18 déc. — Pommerel, 5 fév. — Pommier, 14 juil. — Ponchelet, 26 juillet. — Poncillon, 23 mai. — Pons, 14 août, 8 sept., 30 oct. — Pons (de), 3, 10 janv. — Ponsard, 13 sept. — Pontreau (du), 15 janv.

Ponts. La cession que des actionnaires font des droits qu'ils y ont, ne doit-elle qu'un *enregistrement* de 2 pour cent? 2 janv. — L'ordonnance qui règle leur péage est-elle du ressort administratif? 8, 9, 16 fév. — Quel péage y doit une citadine à un cheval, dans *Paris*? 12 juil. — Le péage de ceux de *Paris* est-il encore légal? Quelle juridiction doit-elle en connaître? 30 janv., 30 mars, 12, 26 juil., 14, 25 déc. — Réclamation des ponts de Damiette et de Constantine contre la ville de *Paris*, 26 déc. — *Ecroulement* du pont du Change à *Lyon*, 5, 11, 18, 19 mai. — Du pont de *Yarmouth*, 5, 9, 26 mai.

Pontus, 18 sept.

Porc. Est-ce un animal malfaisant? 29 sept.

Porcheron, 31 déc. — Porret, 9 mars. — Portalis, 14 déc. — Portalis (A.), 20 août. — Portalis (comte), 9 mars, 7 avril. — *Portefeuille perdu*, 29 mai. — Portes (de), 12 juil. — Portier, 23 janv.

Portier. Un principal locataire peut-il le renvoyer? 10 juil. — Est-il obligé de donner l'adresse d'un ancien locataire? 6 décembre.

Portillo, 15 sept. — Portland (de), 16, 17 fév. — Posson (de), 27 juin.

Postes (Maîtres de). Le droit de 25 centimes par cheval leur est-il dû pour les fourgons des messageries? 12, 17, 18 janv. — Ce droit est-il dû par celui qui loue sa voiture accidentellement? 8 mars. — *Quid* par les voitures qui ne changent pas de chevaux, mais qui se reversent mutuellement leurs voyageurs? 21 avril, 29 mai. — *Quid* lorsque le parcours se fait sur une route sans relais? Est-ce une *traverse*? 8 novembre. — *Quid* par les *chemins de fer* qui transportent des voyageurs? 7 sept. — Peuvent-ils réclamer ce droit par la voie commerciale? 23 janvier. — Est-ce au loueur de voitures à prouver qu'il fait la petite journée? Y a-t-il contravention dans le seul fait de passer devant un relais sans payer les droits? 5 avril. — Ne leur est-il dû un droit de faveur que lorsqu'ils emploient leurs chevaux? 18, 25 octobre. — L'*enregistrement* est-il restituable si l'autorité ne valide pas une cession qu'on a faite? 31 juil. — Députation au Roi, 21 fév.

Poteau, 24 déc. — Potemont, 8 nov. — Poterie (de la), 13 avril. — Potier, 12 janv., 19 juin, 22 août. — Potoski, 13 août. — Potrot, 18 avril. — Potter (de), 24, 26, 29 janv., 9 mars. — Pouce (Tom), 30 mars.

Poudre de guerre. Dépôt important chez un brocanteur? 20 décembre.

Pouget, 8, 12 oct. — Poujade, 21 août. — Poulain, 26 mars. Poulart, 6 juil. — Poulin et Ce, 12, 17, 18 janv. — Poullet, 13 août. — Poullier, 8 fév. — Poullin, 11 juil. — Poulmaire, 14 août. — Poupardin, 24 nov. — Poupinel, 11 août. — Pourcelt de Baron, 8 sept. — Pourcher (Dlle), 30 juin, 19 juil. — Pouret-Bretteville, 7 fév.

Poursuites disciplinaires. Le Tribunal peut-il statuer directement à l'égard d'un *notaire*, lorsque le fait dénoncé peut entraîner la suspension? 10 avril. — Le ministère public peut-il appeler un *notaire* devant le Tribunal pour une peine inférieure à la suspension? 12 mai. — Y a-t-il lieu à cassation si une peine a été appliquée par un pouvoir incompétent? 29 déc. — L'*enquête* en cette matière doit-elle avoir lieu d'après les règles ordinaires? 19 fév., 8 mars. — V. *Office ministériel.*

Pourtier de Chancenne, 8 sept.

Pourvoi en cassation. Est-il valable celui formé par un exploit d'huissier, signé de la partie et signifié au greffier? 26 avril, 21 nov. — Est-il admissible contre un arrêt par défaut? 30 novembre. — Celui d'un arrêt définitif est-il encore admissible après exécution? 7 décembre. — Doit-il être forcément admis celui d'un arrêt rendu en exécution d'un autre arrêt dont le pourvoi est admis? 24 novembre. — Les pourvois des Européens résidant à *Alger* permettent-ils à la Cour d'examiner si la loi a été régulièrement appliquée? 16 mai. — Celui d'un indigène *algérien* est-il recevable contre un jugement de Conseil de guerre? 4 mai, 27 juin. — Le ministère public peut il se pourvoir dans l'intérêt d'un condamné? 27 avril. — Le procureur-général près la Cour de cassation peut-il seul le former dans l'intérêt de la loi? 5 septembre. — Un maire peut-il, avec l'avis du conseil municipal, se désister de celui qu'il a formé avec l'autorisation du conseil de préfecture? 6 mars. — Le pourvoi ne cesse-t-il d'être suspensif à l'égard du Trésor public que lorsque l'Etat est débiteur direct? 11 janvier. — Celui qui a obtenu la cassation d'un arrêt, peut-il dès ce moment répéter tous les *frais* qu'il a faits? 13 janvier. — Sur qui retombent les *frais* d'un arrêt de cassation? 5 fevrier. — La nouvelle Cour saisie d'une question d'incompétence ne peut-elle renvoyer qu'à un Tribunal de son ressort? 30 juin. — V. *Acquiescement*, *Arbitrage*, *Arrêt*, *Esclavage*, *Faux (Inscription de)*, *Garde nationale.*

Poussin, 24 janv., 10 mai. — Poutingon, 15 nov.

Pouvoir discrétionnaire. Appartient-il aux présidens des Tribunaux de l'Algérie? 25 mai. — V. *Assises (Cours d').*

Pouzol (veuve), 1 oct. — Powel, 30 juin. — Poylecot-Lebon, 18 juil. — Poynet, 22 fév. — Pradel, 16 juin. — Pradier, 4 janv. — Prague, 21 mars. — Pramandon, 22 juin. — Pratt, 1 fév. — Préau, 11 sept.

Prédication. Interrompue violemment au *Canada*, 16 juin. — Interrompue par un catholique à *Londres*, 30 juil. — Suspendue par un fou à *Lyon*, 20 sept. — V. *Contrefaçon littéraire*, *Journaux.*

Préemption. Est-ce dans les trois jours qu'elle doit être exercée sur des laines? 3 nov.

Prémoran, 14 juil.

Prescription. Est-elle rendue impossible par un *serment* supplétoire déféré par le juge? 16 janvier. — Est-elle suspendue par un arrêt qui ordonne une communication, toutes choses demeurant en état? 1 juin. — *Quid* par le fait de l'indivision avec celui qui veut prescrire? 16 octobre. — Peut-on prescrire par dix ans l'immeuble acquis, sachant qu'il avait été donné? 30 juin. — Le cohéritier acquéreur d'un bien de la succession, peut-il, contre une prescription, se prévaloir de la *minorité* d'un cohéritier? 3 déc. — Peut-on prescrire contre une clause de réserve, pour la voie publique et son *alignement*, faite par une *commune* dans une vente d'immeubles? 2, 4, 22, 23 mai, 1, 4, 11, 16, 20, 22 juin, 6 juil. — V. *Arbres*, *Arrêt*, *Bail*, *Billet à ordre*, *Chasse*, *Construction*, *Contravention*, *Diffamation*, *Domaine engagé*, *Dot*, *Eau (Cours d'eau)*, *Etablissement insalubre*, *Etang*, *Femme mariée*, *Frais*, *Huissier*, *Intérêts*, *Lettre de change*, *Mandat*, *Mine*, *Partage*, *Rente*, *Servitude*, *Succession*, *Surveillance*, *Terres vaines et vagues*, *Timbre*, *Usure.*

Président, navire, 24 juin. — *Presles*, commune, 4 août.

Presse (Délit de). Almanach, Catéchisme, Manuel du peuple, 18 oct., 1, 13 déc. — Carte illustrée des religions en *Prusse*, 27 oct. — Décret contre les fonctionnaires en *Norwége*, 16 janv. — La Famille d'Orléans, par Marchal, 15, 21, 26, 27 fév., 22, 26, 31 mars, 6, 12, 13 avril. — Livres de Moïse, 6 fév. — Der Teufel in Berlin, par Wehl, 5 oct. — V. *Journaux.*

Prestat, 8 sept., 10 oct. — Prestat (Dlle), 6 fév.

Prêt. V. *Commune*, *Nantissement.*

Prêt à la grosse. Si le navire périt, le prêteur peut-il faire valoir une délégation sur son *assurance*? 16 janv. — Est-il nul pour inobservation des formalités indiquées par la loi? 10 juil. — *Quid* s'il n'est autorisé que par un vice-consul? 25 juil. — Les *assureurs* en doivent-ils le remboursement complet, et non celui des simples dépenses de réparations? 6 nov.

Prêt à usage. V. *Abus de confiance.*

Preuve négative. Peut-on se plaindre si on l'a sollicitée? 7 juillet.

Preux, 1 fév. — Prévost de Touchimbert, 18 déc. — Prévôt, 26 mars. — Prévôt (femme), 2 août. — Prévoteau, 21 avril. — Price et Ce, 20 sept. — Pricener et Ce, 22 à 26 sept. — Prieur, 28 avril, 13 juin, 21 à 27 juil. — Prieur (femme), 6 fév.

Prisonniers de guerre. Revenant de *Sibérie*, 23 mars.

Prisons. Cette peine prononcée pour plusieurs mois doit-elle être subie par périodes de trente jours? 30 juin. — Projet de régime cellulaire, 15, 20, 25 janv. — Commission à ce sujet, 18, 19 déc. — Projet de pénitencier en *Algérie*, 4 sept. — Prison souterraine découverte à *Vallereuil*, 12 nov. — Observations du conseil-général sur celles de *Paris*, 16 nov. — Réforme en *Prusse*, 6 nov. — Société pour les libérés en *Allemagne*, 28 mars. — Observations sur les punitions intérieures, 21 mars. — Les prisons pendant la *terreur*, 24, 28 mars. — Prison pour les militaires à *Saint-Michel*, 6 fév. — Transfert des détenus dans la nouvelle prison de *Versailles*, 3 juil. — Enquête sur une femme récemment accouchée et envoyée devant le Tribunal, 17, 18, 19 avril. — Le quartier des femmes à *Beaulieu*, 22 août. — *Insurrection* à la Force, 22 janv.; à Nîmes, 22 sept.; à Clairvaux, 21 nov. — Alerte au bagne de *Rochefort*, 19 sept. — V. *Peine.*

Pristleintein, 13 juil. — Pritchard, 19 juin. — Privat, 17, 19, 22, 31 mars.

Procédure criminelle. Doit-elle, à peine de nullité, être communiquée au défenseur? 21 fév.

Procès-verbal. Peut-on débattre celui d'un commissaire de police? 11 mai.

Procession. De la conspiration des poudres à *Londres*, 9 nov. — Troublée par un hussard, 21 mai.

Profeta, 30 juil. — Profillet, 10 nov. — Pron, 18 juin.

Propriété littéraire. L'auteur peut-il après un certain temps publier une seconde édition, si la première n'est pas encore écoulée? 27 janv. — Un éditeur peut-il se permettre d'ajouter un chapitre à un ouvrage? 17 juil.

Prosch (Dlle), 12 oct. — Prot (veuve), 30 oct.

Protêt. Est-il nul celui qui n'est signé que par l'huissier et un témoin? 9 juin. — Celui qui n'est pas fait au domicile des besoins indiqués par les endosseurs est-il nul à leur égard? 18 juillet. — Quelles que soient les circonstances, faut-il qu'il soit dressé à la requête du porteur légal du billet? 15 mai. — En est-il responsable le banquier qui reçoit un billet trop près de son échéance? 28 mars. — Ses frais ajoutés à la demande changent-ils le ressort de l'affaire? 2 juin. — V. *Billet à ordre*, *Lettre de change.*

Prothon, 26 juin. — Protière, 30 juin. — Prouho, 8 août. — Proutheau, 11 août. — Proux, 27 nov. — *Provençale*, navire, 21 avril. — *Providence*, assurance, 6 fév. — Prudent (femme), 14 août. — *Prudente*, navire, 2 avril. — Prud'homme, 7 mai.

Prud'hommes. Peuvent-ils statuer sur l'action d'un fabricant contre un commerçant? 17 déc. — Leur établissement à Paris, 1, 11, 29 janv., 6 fév.; *élections*, 17, 22 fév.; *installation*, 12, 20 mars; premières audiences, 26, 28 mars, 3, 11, 18 avril, 9, 16, 31 mai, 20 juin, 4 juil, 2 août, 14, 28 sept., 27 oct., 8 nov.; résumé de leurs travaux, 15 déc. — V. *Garde nationale.*

Prugneaux, 6, 13, 14 juin, 10 août. — Prunet (Dlle), juin. — Prunier, 19 juil., 15 nov.

Prusse, Procédure orale au civil, 8 juin.

Psalmon, 13 juin, 10 sept. — Pseaume, 24 déc. — Puccinelli, 1 fév. — Pugh, 11 janv.

Puits artésien. Quelle est la responsabilité du constructeur? 6 fév.

Pujols, 18 juil. — Pummel, 8 nov. — Puthod (de), 26 juin, 30 juil. — Puzin, 26 juil. — Pym, 8, 21 juin. — Pyonnier, 25 juin, 10 déc. — Pyot, 20 janv.

Q

Quai Napoléon, 3 juil.

Qualités. Ne peuvent-elles être réglées que par un magistrat qui a pris part à l'arrêt? 23 juin. — Le défaut de leur signification avant la signification du jugement, empêche-t-il de courir les délais d'*appel*? 14 juil. — Le défaut de qualités peut-il être opposé en tout état de cause? 13 nov. — Y a-t-il lieu à cassation pour omission dans les qualités d'un jugement, si l'on n'y a pas formé opposition? 4 juin.

Quandalle, 17 fév. — Quartara, 31 mars. — Quartin, 7 juil. — Quatrebarbes (de), 5 mai. — Quatrecoups (femme), 11 août. — Quatrefages (Jeanne), 18 mai. — *Québec*, ville, 2, 3 août. — Quelquejeu, 13 mars. — Quène, 21 déc. — Quenescourt, 18 juin. — Quennec, 21 déc. — Quenson, 21, 23 avril. — Quentin, 4 déc. — Quernon, 13 août. — Quesnault, 22 sept. — Quesnay, 4 janv., 18, 25 oct. — Quesnel, 15 mai.

Question. Illégalement appliquée en *Portugal*, 17 oct.

Queux, 18 janv. — Quierry (Cath.), 24, 26 fév., 28 avril. — Quignon, 21 juin. — Quilichini, 21 sept., 9 nov. — Quillet, 18 juin, 10 juil. — Quinard, 31 janv. — Quinard (femme), 31 mai. — Quinchez, 13 avril. — Quinet, 14 avril, 7 déc. — Quinette, 6 oct.

Quittance. Celle donnée à compte d'un marché, ou d'une obligation verbale, doit-elle le *droit* de convention? 21 fév., 21 mars. — V. *Mandat*, *Notaire.*

Quotité disponible. Doit-elle être calculée avec le rapport d'une donation en avancement d'hoirie faite à un enfant d'un premier mariage? 22 fév. — Un père qui a donné à son conjoint la moitié de ses biens en usufruit, peut-il en donner le quart en toute propriété à un enfant sans entamer la quotité disponible? 19 nov. — Est-elle attaquée par l'abandon aux avantages de la communauté que consent une femme qui se *remarie*? 16 avril. — V. *Donation*, *Esclavage.*

R

R..., mécanicien, 28 sept. — R... (de), 6 avril. — Rabaud, 16, 21 fév., 9, 25 juil. — Rabichon, 18 janv. — Rabichon (veuve), 9 janv. — Rabourdin, 18 mai, 5 juin. — Raby, 15 déc. — Racaud, 12 juin. — Rachel, actrice, 21, 24 nov. — Racine, 23 oct. — Rafaël (don), 30 mars. — Raffet, 23 avril. — Raffetot, 12 juin. — Raffin, 26 déc. — Raggett, 1 juin. — Ragon, 22 juin. — Ragot, 24 sept., 26 déc. — Raguard, 3 juil. — Raigecourt (de), 22 mai. — Raimbaud, 15 fév. — Rajah-Bhow, 29 déc — Ramand, 24 janv. — Rambaud, 12 sept. — *Rambouillet*, ville, 17 janv. — Ramon de la Maza, 5 fév. — Ramon de la Sagra, 1 déc. — Ramond (veuve), 3 juil. — Ramond de la Croizette, 7 mai, 1 juin. — Ramorino, 25 déc. — Ramos, 12 nov. — Rampon, 28 janv., 8 fév., 30 juin, 4 déc. — Rancelan, 19 janv., 31 juil. — Rancey (de), 25 déc. — Randon, 24 déc. — Randouin, 23 juin — Ranson, 22 janv. — Raoult, 9 mars. — Rapeaud, 28, 29 nov. — Raphel, 9 mai. — Rapp, 15 mars.

Rapport d'arbitre. Peut-on y faire supprimer les détails étrangers au procès? 2 mai, 6 juin.

Rapport successoral. Un *failli* ne doit-il que celui des dividendes? 13 mars. — Est-il dû par l'héritier légataire qui devient successible par la nullité du legs universel? 6 fév. — Est-il dû à l'*enfant naturel* des donations faites aux enfans légitimes antérieurement à sa reconnaissance? 18 juin.

Rapson, 15 fév. — Raspail, 15, 30 mars, 19 juin, 31 juil., 6 août, 1 sept. — Rathelot, 10 janv. — Rathery, 23 avril, 3 oct. — Ratisbonne, 20, 23 juin. — Raulet, 27 fév., 12 juil. — Raussin (fille), 12 mars. — Rauzan (de), 16 avril. — Ravanet, 19 oct. — Ravaud, 5 déc. — Ravel, 24, 26 déc. — Ravier, 28 avril, 21 à 27 juil., 28 déc. — Rawelet et Huet, 26 juin. — Raybaud, 24 nov. — Rayé, 29 sept. — Raymond, 13 fév., 28 avril. — Raymond (veuve), 30 janv., 6 fév., 10 juil., 19 sept., 28 déc. — Raynaud, 6 mars, 30 août. — Raynaud (femme), 1 nov. — Read, 11 oct. — Réal, 12 déc. — Reavon, 10 déc. — Rebillon, 8 mai.

Recèlement. Celui de la personne d'un contumace est-il punissable s'il meurt avant l'expiration des cinq ans de pourvoi? 5 janvier.

Rech, 22 mars, 5 avril, 25 juil.

Récidive. Quelle peine y a-t-il lieu d'appliquer lorsque le crime a été modifié par les circonstances atténuantes? 2 fév., 30 août, 11 sept. — V. *Amnistie.*

Reclus, 25 juillet.

Récoltes. A quelles distances des maisons habitées peut-on établir des meules? 18 mai, 5 juin. — Y a-t-il dommage punissable dans le *passage* sur un champ quand le sentier est impraticable? 30 juin. — Le dommage qui y est causé par l'insuffisance d'une barrière pour les inondations est-il du ressort administratif? 9 mai. — Le syndic d'une chambre de *notaires* peut-il, avec l'autorisation de sa chambre, poursuivre un *huissier* pour vente de récoltes sur pied? 3 oct. — V. *Bail*, *Eau (cours d').*

Recoules, 20 fév., 15 mai., 31 déc.

Recrutement. Corruption envers un chirurgien, 14 juin. — V. *Remplacement militaire.*

Récusation. V. *Arbitrage*, *Garde nationale*, *Tribunaux.*

Reder, 28 mars. — Redman, 29 déc. — Rédon de Beaupréau, 29 janv. — Reed, 26 juin.

Référé. Peut-on assigner à cet effet devant le président de la Cour royale? 28 juin. — Lorsque le président a autorisé une *saisie* à charge de référé, en cas de difficulté, y a-t-il lieu à *appel* de la seconde ordonnance? 7 déc. — Peut-on *appeler* d'une ordonnance sur discontinuation de poursuites lorsque la somme est inférieure à la compétence du Tribunal? 2 juil. — Le président peut-il en adjuger les dépens sans renvoyer au principal? 18 juil.

Refoulé, 28 juillet.

Refractaires de la Vendée, 3 fév., 21 mars, 30 avril, 16 juin.

Regert, 2 mai. — Régipas, 17 oct. — *Régisseur*, société, 25 août.

Réglement de juges. Y a-t-il lieu à cette procédure lorsqu'un créancier a assigné un *héritier* devant deux Tribunaux, mais pour des objets différens? 7 avril. — Est-ce le juge saisi

par la première assignation, ou le juge de l'immeuble, qui doit connaître de la contestation? 1 juin. — V. *Traite des noirs*.
Regnard, 6, 17 déc. — Regnault, 18 janv., 6 juin, 8, 15 nov. — Regnault de Saint-Jean-d'Angély, 6 oct. — Regnier, 13 oct.
Réhabilitation. Après faillites; Daugny frères, 11, 22 août, 11 sept. — Harnepont, 11 août, 8 sept. — Lefebvre, 4 juin. — Lefevre, 31 mars. — Mussillon, 23 janv. — V. *Faillite*.
Reilhe, 3, 4 juil. — Reinhart, 30 avril.
Réintégrande. Suffit-il, pour exercer cette action, d'une voie de fait qualifié de possession sur le terrain d'autrui? 9 juil. — V. *Action possessoire*.
Reisenthel et fils, 26 juin. — Reith, 1 nov. — Réjouis (Marie), 15 nov.
Remède secret. Peut-on considérer comme tel la modification à un remède connu? 25 janv. — Un plaignant peut-il demander des dommages-intérêts contre celui qui le lui a administré? 2 août. — Brocchieri, 1 janv. — Bruxelles, portier, 16 juin. — Canard, 12 oct. — Delacour (femme), 14 nov. — Denis de Saint-Pierre, 13 déc. — Dornier (le *nosocomeion*), 19 avril. — Testard (*anolé*), 22 mars.
Réméon (de), 28 avril.
Réméré. L'acte de cautionnement qu'on y joint doit-il être fait double? 16 juil. — Peut-on considérer comme réméré une clause de rétrocession? 29 déc. — Une *location* au vendeur en détruit-elle la nature? 24 déc. — Le vendeur qui exerce ce droit doit-il l'*enregistrement* de vente? 18 juin.
Remilly, 12 juil. — Remire, 9 nov. — Rémond-Fleury, 5 novembre.
Remplacement militaire. Le fournisseur du remplaçant est-il obligé de fournir le certificat de présence au corps pour se faire payer? 18 janv. — Lorsqu'un père a contracté, le fils est-il solidaire pour avoir signé l'acte de remplacement? 19 avril. — Peut-on faire régler les honoraires d'un agent après lui avoir souscrit un billet? 26 déc. — Un agent peut-il garder les papiers d'un remplaçant tant qu'il ne s'est pas acquitté de ce qu'il lui doit? 19 janv. — Peut-il se présenter comme remplaçant celui qui a cherché par ruse à se faire exempter du *recrutement*? 10, 13, 24 nov. — Le remplaçant qui n'a point paru au corps est-il soumis à la justice militaire, quoique poursuivi après le service du remplacé? 13 avril. — Est-il dû un droit d'*enregistrement* pour un traité conditionnel? 16 janv. — Ces actes sont-ils sujets au *timbre*? 17 oct. — Institution pour conserver les militaires congédiés, 8 déc. — Fraude entre deux frères, 31 janv. — Fraude par des condamnés, 25 oct. — Intelligences frauduleuses avec un garde-champêtre, 6 janv., 24 nov. — V. *Billet à ordre*, *Faux*.
Rémusat (de), 23 janv. — Rémy, 19 fév., 10 juil., 16 août. — Renard, 31 mars, 28 mai, 2 oct. — Renard, avoué, 20 à 24 nov. — Renard-Mille, 6 mars. — Renaud frère et sœur, 25 mai. — Renault, 14 mai. — Renaut, 4 janv., 2 juin, 13 juil., 10, 13 déc. — Rendu, 11 août. — Réné, 27 mars, 7 mai. — Reneux, 14, 16 août, 16 oct. — Rennie, 9 juil. — Renou, 31 janv. — Renoult, 18, 29 déc.
Rente. Celle payable en nature peut-elle être réduite à une quotité de produit égale à l'*intérêt* légal? 3 sept. — Le titre peut-il servir de commencement de preuve par écrit contre la *prescription*? 20 nov. — La demande des arrérages doit-elle, pour l'*appel*, être déterminée par leur importance? 8 oct. — V. *Bail*, *Notaire*.
Rente sur l'Etat. L'administration est-elle juge de la détention d'une rente revendiquée par l'Etat? 4 août. — Peut-elle être frappée d'*opposition* par un vendeur qui excipe de la nullité de sa cession? Peut-on *transférer* ses revenus si elle est *dotale*? 16 mai. — Quel *enregistrement* est-il dû par celui qui consent à recevoir une somme en remplacement? 18 mai. — Inscription trouvée, 14 juin. — Spéculation sur les inscriptions abandonnées, 5 fév. — Projet de conversion des 5 pour 100, 12 mars, 24 avril, 24 mai, 1 juin. — Rentes d'*Espagne*; interpellations aux ministres, 24 fév.
Rente viagère. Peut-elle être annulée comme entachée de dol et d'*usure*? 2 juil. — La *donation* consentie sous cette forme peut-elle être annulée pour défaut de paiement des arrérages? 12 nov. — Quel est le mode de *saisie* praticable sur sa nue propriété, à l'effet de la *vendre*? 17 sept., 17 déc. — V. *Arbitrage*, *Dot*.
Rentmore, 17 sept. — Repos, 1 août.
Requête civile. Est-ce par cette voie qu'il faut recourir contre un arrêt qui n'a statué que sur un des deux jugemens dont la Cour était saisie en même temps? 31 mars. — Peut-on faire précéder cette action d'une *inscription de faux* contre la pièce qui doit en faire la base? 26 juin. — Est-elle admissible en la forme, si l'amende a été refusée par le receveur de l'enregistrement local? 18 juil.
Requillard, 7 fév. — Requin, 6 déc. — Retchine, 28 avril.
Retrait litigieux. Peut-on l'exercer sur un sociétaire, acquéreur d'une créance due à la société? 2 juil.
Retraite. V. *Magistrature*.
Rettier, 20 août. — Revel, 19 janv., 22 nov.
Révélation. Ses résultats, 19 janv.
Revenant. Un fou en *Ecosse*, 23 mars. — Un jeune prêtre anglican, 7 août. — Au château de Murray, à *Edimbourg*, 27 oct. — Dans une maison de *Lyon*, 24 mai. — Dans la ferme des acacias, à *Yèvre*, 29 oct., 1 nov. — V. *Bruits mystérieux*, *Homicide*.
Revendication. Comment doit-elle être établie pour un immeuble? 5 fév. — *Quid* pour des *pianos* loués, 22 mars. — Doit-on admettre celle de l'acquéreur des meubles d'un *saisi*? 25 juin. — Quelle est l'étendue de ce droit en matière de *faillite*? 30 avril. — L'acquéreur d'un *failli* peut-il s'opposer à celle qui est exercée par le vendeur, lorsque la marchandise n'est pas encore emmagasinée? 7 nov. — Peut-on l'exercer contre une *faillite* pour des bois vendus, abattus et prêts à être carbonisés? 9 juin, 16 juil., 9 août. — Peut-on l'exercer sur une *action industrielle* que l'on prétend acquise pour soi par un tiers et en son nom? 12 nov. — Le propriétaire peut-il suivre ainsi des meubles enlevés pour cause de sûreté publique? 30 oct. — L'administration peut-elle seule déterminer le sens des actes de concessions que l'on invoque contre elle? 6 oct.
Revertégat, 28 juil. — Reville, 31 août. — Revillé, 26 mai. — Revillon, 14 novembre. — Rey, 14 mars, 14, 16 août, 8 novembre — Rey, Demautort et Ce, 30 octobre. — Reyau, 28 juil. — Reynières, 29 sept. — Reyss, 29 oct. — Rhéville (de), 18 mai. — *Rhode-Island*, république, 30 juil. — Rhoze (Olga), 8 juin. — Rias, 10 mai. — Ribby, 2 août. — Ribeiro (de), 9 mai. — Riberprey, 31 mars, 2, 18 avril. — Ribeyrolles, 3 avril. — Ribout, 18 déc. — Ricard, 27 juin, 5 juil., 29, 30 août. — Riccardi, 1 janv. — Richard, 29 janv., 26 mai. — Richard (femme), 21 fév., 20 déc. — Richault, 7 mars. — Riche, 1 janv., 22 mars, 19 juin, 3 nov. — Riché-Judon, 20 déc. — Richelot, 8 oct. — Richemond, 13 oct. — Richer, 2, 5, 11 mai, 19 juil., 25 sept., 1, 21 nov. — Richoux, 11 déc. — Rider (Elisa), 5 oct. — Ridouel, 13 avril. — Riégo, 3, 25 sept. — Rieussec, 25 fév. — Rieux, 27 fév. — Rigal, 14, 16 août, 16 oct. — Rigaud, 16 mars, 20, 24 nov., 13 déc. — Rignoux, 6 janv. — Rimbault, 4 juil. — Rimbeuf, 11 juin. — Rimonneau, 1 juin. — Riolay, 17 nov. — Riot, 18 déc. — Riottot, 12 mars, 31 oct. — Rioux, 2 août. — Rippert et Ce, 5 juil. — Rique (femme), 31 déc. — Risse, 19, 21 janv. — Ristelhueber, 16 janv., 18 déc. — Ritouret, 10 fév. — Rivals, 23 janv., 12 sept. — *Rivarenne*, commune, 30 mars. — Rivette (Ve), 6 juil. — Rivier, 2 mai. — Rivière, 22 janv., 19 juil., 8, 11 oct. — Rivière-Nocaze, 17 fév.
Rivières. Leur navigabilité peut-elle être déclarée par les Tribunaux? 19 juin.
Rivoire, 11 oct., 17 nov. — Rivoiron, 11 janv. — Rixain, 20 janv.
Rixe. Boulangers et charpentiers, à *Nantes*, 21 mai, 26 juin. — Entre charpentiers, 27 janv. — Entre maréchaux-ferrans, 27 août. — Entre bourgeois et militaires, à *Bruchasl*, 30 juin. — Entre Irlandais, à un convoi, 2 août. — Les jeunes gens de *Lahaycourt*, 27 oct. — V. *Chemins de fer*, *Compagnonage*, *Voies de fait*.
Roaldès, 8, 19 juin. — Robecq-Montmorency (de), 8, 22, 28 juin, 14, 23, 26 nov. — Robert, 31 mars, 6 avril, 28 mai, 31 août, 24 nov., 25 déc. — Robert (femme), 13 avril. — Roberts, 9 janv., 17 fév., 24 mai, 23, 25 juil. — Robertson, 12 janv., 15 sept. — Robespierre, 8 oct. — Robet, 1 mai. — Robillard, 5 fév. — Robin, 23 avril, 10 mai, 10 juil., 29 nov. — Robin père, 3, 4 juil. — Robin-Verdellet (femme), 27 juil. — Robineau (Louise), 11 mai. — Robinot, 8 oct., 6 nov. — Robinson, 1 sept. — Robion, 12 janv. — Robledo, 18 sept. — Roblin, 6 janv., 14 sept. — Roca, 28 juil. — Rocatella, 21 août. — Rocca-Castellani, 3 oct. — Roccaserra, 21 sept. — Roch, 30 sept. — Rochard, 19 nov. — Rochas, 28 avril. — Roche, 5, 18 janv., 2 mai. — Roche (femme), 29 mai. — Rochebis, 4 sept. — Rochebrune, 27 janv. — Rochefoucault-Liancourt (de la), 25 juin. — Rochejaquelein (de), 1 oct. — Rochert, 8 mars. — Rochetaillée (de), 30 janv. — Rochetin (de), 31 janv., 2 fév., 9 mai, 25 déc. — Rochtad, 17 avril. — Rodier, 12 juin. — Rodrigo, 14 avril. — Rœderer, 5 oct. — Roger, 30 janv., 2, 30 juil., 26 sept., 18 déc. — Rogers, 17 décembre. — Rogier, 13 août. — Rogissé, 22 février. — Rogue, 28 nov. — Rohan (de), 22 janv., 13 avril, 23, 26 mai, 27, 31 août, 24 nov. — Rohan-Chabot (de), 3 janv. — Rohan-Rochefort (de), 26 nov. — Rohault de Fleury, 8 sept., 17 oct. — Rohlfs, 9 nov. — Rolland, 31 mars, 19 avril, 2 mai, 26 déc. — Rollet, 23 avril, 17, 20 juil., 18, 21 déc. — Rollet (Marie), 9 juin. — Rollin, 7 nov. — Romagnesi, 23 juin. — Roman, 9, 12 janv., 27 juil., 13 nov., 7 déc. — Romany, 24 nov. — Romberg, 8 mars. — Romeuf, 27 avril. — Romeuf (Ve), 7 avril. — Romey, 27 janv., 30 avril. — Rommel, 6 nov. — Rommetin, 28 avril, 21 à 27 juil. — Rondin, 17 déc. — Ronet, 1 sept. — Ronge, 16 août, 27 oct. — Ropothe (femme), 11, 30 avril. — Roquefeuille (Ve de), 24 déc. — Roquelaine, 21 avril. — Roquelaure (de), 3 fév., 28 déc. — Roqueplan, 12 déc. — Rosa, 9 nov. — *Rosaire*, association, 17 déc. — Rosambo (de), 21 avril. — Rosczewka (Théophila), 19 déc. — Rose, 7 mai. — Rose (Ve), 23 avril. — *Rosemond*, forêt, 27 avril. — Rosier, 5 sept. — Rosier (demoiselle), 19 janv. — Rosny, 12 janv. — *Rosny*, château, 21 avril. — Rossard (Héloïse), 2 juin. — Rossi, 1 sept. — Rossignol, 12 fév., 13 juin, 3 déc. — Rossignon, 23 avril. — Rossignon (fille), 23 oct. — Rothschild (de), 2, 10 mars, 5 avril, 21, 22 sept., 8 nov., 3 déc. — Rottandez, 18 déc. — Roualhem, 17 sept. — Roubaud, 10 sept. — Roubin, 3 juil. — Roucelle, 9, 10, 26 avril. — Roucher, 21 avril. — Roudault, 14 sept. — Rouffanges, 1 mai. — Roujol, 18 déc.
Roulage. En cas de perte d'un colis, l'expéditeur peut-il actionner le commissionnaire substitué? 14 juil.
Roulle, 8 fév. — Roullier, 18 déc. — Roullin, 10 nov. — Rounot, 4, 5 janv. — Rouquairol, 14 août, 15 nov. — Rouquette, 15 juin. — Rousil, 2 oct. — Rousse, 10 fév. — Rousseau, 14, 16 fév., 8 mai, 7 juil. — Rousseau (femme), 12 fév. — Roussel, 7 fév., 7 déc. — Rousselet, 3 juil. — Rousselin, 5 oct. — Rousselle, 9, 10, 26 avril, 18 oct., 15 déc. — Rousset, 1 fév. — Rousset (femme), 1 mars, 30 sept. — Rousset-Geoffroy, 27 juin. — Roussin, 17 déc. — Roustan, 30 juin.
Routes. L'acte passé pour leurs travaux ne doit-il qu'un droit fixe? 6 juin. — Comment doit être fixé le prix des terrains restés vacans et qu'un riverain veut acquérir? 13 août. — V. *Chemins*.
Rouville (de), 31 mars. — Roux, 19, 23 janv., 28 mai, 28 juin, 20, 30 juil., 13, 18 déc. — Roux dit *Coco*, 14, 16 août. — Roux (Ve), 9 nov. — Roux et Ce, 21, 24 nov. — Rouger, 18 juin. — Rovigo (de), 13 avril. — Rowland and Son, 13 janv., 10 mai, 12 juin. — Roy (comte), 2 avril, 21 mai, 18 juin, 26 nov. — Royer, 10 avril, 30 mai. — Royet, 30 août. — Roys (de), 28 juil., 6, 13 août. — Rozand, 26 fév. — Roze, 3 janv. — Rozier, 17 mai. — Rozier (Ve), 28 déc. — Ruault, 25 janv. — Rubech, 20, 30 mars, 28 juin, 18 juil., 17 déc. — Ruchon, 4 déc. — Rudbardt, 4 juil. — Rudolfi, 20 mars.
Rue. Peut-on en ouvrir à *Paris* sans autorisation? 18 janv. — L'Etat peut-il faire payer par la ville le terrain employé pour les ouvrir? 4 août. — L'administration peut-elle civilement devoir des dommages-intérêts pour son barrage? 12, 19 avril. — Quand est-ce qu'une rue cesse d'être *imprescriptible*? 20 mars. — Peut-on *prescrire* la possession de l'emplacement de contreforts établis sur une rue? 11, 12 juin. — Rue du Marché-Neuf, 10 juil. — Rue de la Banque, 28 juil. — V. *Chemins*.
Ruelle (Elisabeth), 30 nov. — Rufé, 16 juin. — Ruffin, 20 mars, 25 août. — Rufz-Lavison, 7 août. — Rukwell, 10 janv. — Rulhière, 22 mai. — Rumeau, 11 mai. — Rumel, 7 mai. — Rumfort (de), 30 nov. — Ruolz, 9 janv., 18 avril, 7 juin, 14 août, 10 sept. — Rupil, 30 août. — Rupin, 14 déc. — Russier, 7 août. — Russo, 25 mai. — Ruter, 28 mars. — Rybinski, 22 janv.

S

S... (Ve), 28 sept. — Sabarthès, 13 avril. — Sabatier, 25 juil., 13, 23 nov. — Sabatier (femme), 11 sept. — Sablon (fille), 17 sept. — *Sac chirurgical*, 16 fév. — Sacquin, 7 juil., 10 nov. — Sacripanti, 9 juil. — Sacriste, 14 juin. — Safforge, 23 fév. — Saffray, 9 nov. — Sagasti, 25 sept. — Sagault, 12 déc.
Sage-femme. Est-elle passible d'une peine pour avoir donné un nom imaginaire à une déclaration de naissance? 2 août.
Sageret, 23 avril. — Saget, 21, 31 mars, 18 mai, 17 déc. — Sagnard, 9 juil. — Sagnier, 14 mars. — Saillant (femme), 22 mai. — Saillard, 9 nov. — Sain-Rousset de Vauxonne, 15 nov. — Sainneville, 6 mars. — Saint-Aignan, 18 mai. — Saint-Albin (de), 4, 8 janv., 21 avril, 30 juin. — Saint-Allais, 12 oct. — Saint-André, 28 fév. — *Saint-Aurell*, église, 9 août. — *Saint-Berain*, mines, 1 juin. — *Saint-Coulomb*, commune, 26 nov. — *Saint-Cyr*, école, 13 janv. — *Saint-Eustache*, église, 23 janv. — *Saint-Germain*, commune, 17 nov. — Saint-Gilles, 8 sept. — *Saint-Gobain*, fabrique, 7 avril. — *Saint-Gratien*, commune, 30 sept., 28 nov. — Saint-Haouen, 18 avril. — Saint-Hilaire, 11 avril. — *Saint-Hilaire-la-Plaine*, commune, 14 sept. — Saint-Jean, 13 nov. — *Saint-Jean-de-Jérusalem*, ordre, 13 avril. — *Saint-Joseph*, couvent, 2, 26 avril. *Saint-Julien*, commune, 19 juin. — Saint-Just, 26 juillet. — *Saint-Just-sur-Dive*, commune, 12 février. — Saint-Léger, 29 juin. — *Saint-Leu-Saint-Gilles*, église, 8 mars. — Saint-Martin, 8 fév., 23 juil., 2 oct. — Saint-Maurice, 18 déc. — Saint-Nexent (de), 11 juin. — Saint-Pair, 27 juil., 2 août. — Saint-Paul, 20, 26 fév., 28 déc. — *Saint-Pierre-de-Chartreuse*, commune, 25 oct. — Saint-Priest (de), 1 sept. — Saint-Riquier, 3 oct. — Saint-Salvi, 6 juil. — *Saint-Victor*, abbaye, 13 avril. — *Sainte-Colome*, commune, 30 mai. — *Sainte-Eulalie*, commune, 1 juin. — Sainte-Foy, 21 avril. — *Sainte-Foy*, commune, 11 oct. — *Sainte-Marguerite*, île, 8 nov. — Sainte-Marie (de), 7 avril.
Saisie-arrêt et opposition. Le créancier peut-il saisir-arrêter entre les mains de l'*huissier* le montant d'*offres réelles* refusées? 11 mai, 29 août. — Peut-on en frapper une subvention municipale? 25 juin. — Malgré une *saisie-immobilière* de la femme *séparée de biens*, une opposition postérieure sur les revenus peut-elle être validée? 19 oct. — Le Tribunal est-il juge de la portion saisissable des appointemens des *acteurs*? 12 mars, 18 juil., 25 oct. — Le Tribunal peut-il annuler celle autorisée par ordonnance, quand il s'agit d'*étrangers*? 10 déc. — Le débiteur qui a payé ne peut-il en exiger la main-levée qu'en en payant les frais? 21 mai. — Le défendeur qui y a succombé peut-il en *appeler* en signifiant son appel au domicile élu? 14 avril. — Est-il justiciable des Tribunaux de commerce celui qui se porte *garant* d'une saisie-arrêt de marchandises? 1 nov. — V. *Lettre de change*, *Office ministériel*, *Référé*, *Rente viagère*, *Rente sur l'Etat*, *Revendication*, *Sépartion de biens*.
Saisie-exécution. V. *Communauté*, *Saisie-mobilière*.
Saisie-immobilière. Peut-on la pratiquer sur des constructions élevées par un locataire pour les dettes de ce dernier? 19 juin. — Peut-elle être poursuivie avant l'échéance du titre lorsqu'il y a déconfiture notoire? 10 mars. — Celle qui est annulée par *transaction* peut-elle être reprise par un autre créancier? 13 novembre. — Le défaut de *placards* dans la commune du saisi est-il une nullité absolue? 21 mai. — Peut-on se plaindre en cassation d'une déchéance prononcée par justice contre le droit de racheter l'immeuble? 21 mai. — Les jugemens par défaut sur incidens, en cette matière, sont-ils susceptibles d'*opposition*? 24 avril. — Peut-on recourir à une *enquête* sommaire sur un incident qui s'élève à son sujet? 4 janvier. — L'*appel* d'un incident peut-il être signifié au domicile de l'avoué? — Peut-on *appeler* du jugement qui fixe le jour de la vente, sous prétexte qu'en même temps il a statué sur un incident? 13 fév. — V. *Hypothèque*, *Loyers*, *Saisie-arrêt*.
Saisie-mobilière. Celui qui aide à un détournement est-il coupable de complicité de vol? 12 avril. — V. *Revendication*.
Salabert, 24 nov. — Salaim, 10 oct. — *Salamandre*, société, 6 janv. — Salas, 16 juin. — Salasc, 9 mars. — Salaün (Ve), 2 oct. — Salbat, 12 mars. — Salignac, 29 sept. — Sallabéry, 20 mars. — Sallambier, 10 juil. — Sallé, 20 janv. — Salleneuve, 10 sept. — Salles, 22 janv., 9 mars, 5 avril. — Salm (de), 25, 31 janv., 7, 8, 15 fév., 17, 19, 22 mars, 16, 29 août. — Salmon, 12 avril, 23 août. — Salomon, 30 mai, 19 juin. — Salomons, 13 fév. — Sammaire, 7 juil. — Samson, 27 janv., 1 déc. — Samson-Davilliers, 27 mars. — Samuda, 18 août. — Sanche (Dlle), 12 fév. — Sanchez, 8, 11 août, 17 sept., 30 oct. — Sand (Georges), 14 juin. — Sandras (de), 6 avril. — Sandrin, 26 oct. — *Sandwich*, îles, 17 avril. — Sanglier, 21 fév.
Sanglier furieux, 23 janvier.
Sangsues. Echappées dans une diligence, 22 juin. — Sangsue artificielle, 9 janv.
Sanguier, 9 janv. — Sanier, 23 avril. — Sanneel, 12 juin. — Sanpiero, 30 sept. — Sanrefus, 15 sept. — Sans, 26 janv., 30 août. — Sansot, 24 nov. — Santa-Lucia, 3 sept. — Santa-Maria, 30 janv. — Santo Serva, 31 juil., 4 août. — Saourine (Cath.), 2 juil. — Sapia, 25 mai. — Sarats, 8 mars. — Sarget, 28 août, 12 sept., 10 déc. — Sarlande, 9 nov. — Sarra, 26 mars. — Sarracanie, 18 juil. — Sarramagna, 26 juil. — Sarrazin, 31 juil. — Sarrut (Germain), 27 juin. — Sary, Coyen et Ce, 28 nov. — Satham, 6 nov. — Satler, 24 avril. — Saucey, 25 juin, 24 nov. — Saugeron (femme), 27 août, 6 déc. — Sault-Tavanne (de), 14 nov. — Saunier, 28 mars, 1 août, 18 oct., 10 déc. — Saunier (femme), 4 août. — Sauphar, 4 avril. — Sausseret (Ursule), 30 sept. — Sautel, 11, 18, 19 mai. — Sautereau, 29 janv. — Sautrez, 1 mai. — Sauvage, 3 avril, 7 juin. — Sauval (Ve), 30, 31 mars, 2, 9 avril, 26 à 29 sept. — Sauvat, 1 oct. — Sauvètre (Dlle), 14 août. — Sauveur de la Chapelle, 23 juin. — Sauvion, 30 nov. — Saux, 4 juin. — Sauzade, 21 nov. — Sauzet, 29 janv. — Sauzet de Fabrias, 22 mai. — Savary, 1, 12, 31 mars, 14 août, 24 nov. — Savary (Ve), 30 juin. — Savigny (femme), 4 juil. — Savin, 10 juil.
Savon. Est-ce à l'autorité judiciaire de décider si certaines matières qui le composent sont sujettes à l'*octroi*? 12 sept. — La fausse déclaration de matière étrangère pour sa confection, afin d'obtenir une prime de sortie, emporte-t-elle confiscation? 25 août.
Savoreux, 15 nov. — Savy, 26 mai. — Scarlino, 5 janv. — Scellier, 22 fév. — Scey (de), 10 oct. — Schaff, 12, 13 avril, 14, 31 août. — Scharp, 4 sept. — Schecter, 2 juil. — Schenk, 13 juin. — Scherzer, 12 sept. — Schie, 15, 25 juin. — Schiedel, 13 fév. — Schlesinger, 23 mars. — Schmidt, 6 janv., 30 juin, 14 juil., 27 août, 6 sept., 24 nov. — Schneegans, 15 sept. — Schneider, 12 juin, 17 septembre, 8, 13 novembre. — Schœnberger, 12 janvier. — Schonemann, 4 avril. — Schonenberger, 27, 29 novembre. — Schreiber, 2 janvier, 2 février. — Schwartz, 1, 7 fév., 6 sept., 5 oct., 21 nov. — Schweitzinger, 30 avril. — Scorbiac, abbé, 14 juil. — Scribe, 18 avril, 12 sept., 23 oct., 7 nov., 3 déc. — Scudder, 12 juin. — Scudéry (demoiselle), 28 déc. — Sebilotte, 21 mai. — Sebire, 17 déc. — Sebrié, 11 août. — Secrétain, 13 fév., 12 avril. — Sédière (de), 15 sept. — Sédille, 11 déc. — Segouen, 19 nov., 1 déc. — Séguier, 16, 30 août, 24 nov. — Séguin, 21, 28 mai. — Séguin (succession), 11 janv. — Ségur (de), 7 déc. — Séguy, 19 avril. — Seidenstucker, 7, 10 nov. — Seigne-Martin, 3 avril. — Seillières, 8 fév., 18 juin, 14 juil. — Sellier, 8 oct., 1 nov. — Selva, 17 avril. — Seyler, 9, 31 mai.
Séminaire. Un département peut-il en réclamer les bâtimens qui y ont été affectés par ordonnance royale? 12 juin.
Sénart, forêt, 16 juin. — Sénéchaud, 31 mars. — Sénémaud, 18 juin. — Senez, 11 avril. — Senislach (femme de), 20, 30 mars, 28 juin, 18 juil. — *Senonches*, forêt, 18 juin. — Sensaud, 9 juin. — Sentetz, 3 juil.
Séparation de biens. Peut-elle être demandée par une femme *dotale* dont l'avoir est dissipé, quoique garanti? 13 août. — Le jugement qui la prononce est-il passible du *droit* de 50 centimes pour 100, s'il condamne au remboursement de la *dot*, *liquidée* par un autre jugement? 2 janv., 6 juin. — Un créancier peut-il, après un an, y faire *tierce-opposition*? *Quid* lorsque le jugement de séparation contient *liquidation*? 2 août. — Le créancier d'une femme commerçante, séparée de biens et *décédée*, peut-il poursuivre le mari commercialement? 6 janv. — L'ouverture de la *succession* d'une femme séparée de biens doit-elle se faire au *domicile* du mari? 10 avril. — La *saisie* pratiquée, postérieurement à cette demande, sur un bien propre à la femme, est-elle nulle? 23 avril. — La femme en cet état peut-elle s'obliger sur son revenu et son mobilier, sans l'autorisation de son mari? 6 oct. — Peut-elle plaider sans l'autorisation de son mari? 23 oct. — V. *Dot*, *Hypothèque*, *Saisie-arrêt*.
Séparation de corps. Une imputation injurieuse produite dans des plaidoiries suffit-elle pour faire revivre d'anciens griefs? 10 fév. — Est-ce une injure suffisante, contre le mari, que la déclaration d'un enfant, comme né de père inconnu? 1 juin. — Les juges peuvent-ils y chercher des motifs en dehors d'une enquête annulée? 18 juin. — La demande reconventionnelle de l'époux attaqué a-t-elle besoin du préliminaire de conciliation? 25 juin. — Est-ce au Tribunal qu'il convient de déférer l'ordonnance du président qui règle le domicile de la femme? 14 sept. — Quand cette mesure est demandée par des *étrangers*, les Tribunaux français ne peuvent-ils qu'ordonner des mesures provisoires? 2 mars. — La femme française, mariée à un *étranger* résidant en France, peut-elle l'y faire prononcer? 8 mars. — La *prescription* de trois ans pour le délit d'*adultère* est-elle applicable au civil? 10 fév. — Les Tribunaux peuvent-ils confier à la femme le soin des enfans? 18 juin. — Cette mesure entraîne-t-elle la révocation des *donations* matrimoniales? 15 janv., 24, 25, 29 mai, 11, 18 juin, 20 déc. — La *communauté* doit-elle les *frais* faits par la femme qui a succombée dans cette procédure? 15 juin. — V. *Action possessoire*, *Dot*, *Pension alimentaire*. — Allain, 28 avril, 10 mai. — Athalie, 14 mai. — Balley, 16 avril. — Bégard, 11 sept. — Carpentier, 1 juin. — Cottun, 26 avril. — Daria, 13 déc. — Delcambre, 14 sept. — Drouot, 21 déc. — Duchesne, 18 juin. — Duplan, 18 août. — Ferriau, 2 juil., 10 déc. — Firmin, 31 mai. — Imbert, 26 fév. — Langle-Beaumanoir (de), 23, 24 juil., 3 août. — Laurent, 1 juin. — Mabille, 27 avril. — P..., 20 juin. — Rousset-Geoffroy, 27 juin. — Salbat, 12 mars. — Souchières, 3 avril. — Vivier, 10 fév. — Un artiste, 4 janv.
Sépulture. Vol dans celle d'une mulâtresse, 3 août. — V. *Inhumation*.
Séquestration. Le maire de *Tautavel*, 11 avril, 19 juin.
Sérager, 31 mars, 28 déc. — Séréville, 8 sept. — Sérignon (de), 5 mai. — Sériziat, 17 fév. — Sérizier, 11 oct. — Sérizot, 2 fév. — Serle, 10 sept. — Sermage, 28 déc.
Serment. Le juge peut-il le refuser comme *litis-décisoire*, lorsque la partie n'en fait pas dépendre son procès? 1 janv. — En matière commerciale peut-on se faire payer les *frais* d'un voyage entrepris pour aller le prêter? 30 juin. — N'est-il dû qu'un droit fixe pour la prestation du serment d'un surnuméraire de la *poste*? 6 juin. — Y a-t-il nullité des débats si un témoin entendu sans serment, comme *mineur* de quinze ans, avait plus que cet âge? 30 juin. — Peut-on forcer un rabbin à recevoir judiciairement le serment *more judaïco*? 20 janv. — Un *juif* est-il tenu de le prêter ainsi à *Alger*? 27 juin, 2 juil. — Serment refusé à *Londres* par le *juif* Aldermann, 13 fév. — Serment de la tombe chez les *juifs*, 10 juil., 13, 20 déc. — Nullité demandée en *Angleterre* pour fausse qualité, 30 janv. — Formalités du serment en *Prusse*, 2 oct. — V. *Billet à ordre*, *Elections*, *Expertise*, *Garde-Champêtre*, *Interprète*, *Lettres (poste aux)*, *Prescription*, *Témoins*, *Utilité publique*.
Sermery, 18 janv. — Serré, 16 août. — Serres, 15 fév., 25 oct. — Serres de Gauzy, 17 nov. — Serrière, 24 juil. — Sers, 22 mai. — Servais, 26 avril. — Servan de Sugny, 15 nov. — Servant, 12 nov. — Serve, 18 sept. — Servel (femme), 24 mars, 9 mai. — Servien, 5 janv., 20 fév., 7, 26, 27 mars, 25, 26 mai. — Serville (de), 15 mai.
Servitude. Le propriétaire peut-il réclamer un *passage* qui a été refusé à son fermier? 5 fév. — Peut-on réclamer un *passage* par voie de complainte? 12 fév. — Un *passage* entre deux propriétés a-t-il pu par jugement être restreint à certains usages? 24 juil. — Est-ce aux Tribunaux, d'après les circonstances, à qualifier la nature d'un *jour* percé dans un mur non mitoyen? 4 sept. — La destination de *père de famille* peut-elle résulter de la disposition des lieux? 24 fév. — La Cour de cassation peut-elle rectifier des faits erronées sur une *prescription* de servitude? 14 fév. — V. *Eau* (*Cours d'*).
Servitudes militaires. Est-ce au ministre de la guerre et au Conseil-d'Etat qu'il appartient de prononcer sur les dommages-intérêts réclamés à leur sujet? 9 janv. — L'Etat doit-il une indemnité pour leur établissement? 16 juil. — V. *Fortifications*.
Sesquès, 14 sept. — Seton, 8, 21 juin. — Seutin, 14, 26 mai. — Séverin, 13 janv. — Seveste, 14, 22 août. — *Seyssel*, société, 2 juil., 3 sept. — *Sharon*, navire, 5 avril. — Sheppart, 13 janv. — Shore, 16 nov. — *Sibérie*, exil, 10 janv. — Sibille, 24 mai, 30 juin, 4, 5, 7, 18 juil. — Sicurani, 8 oct.
Signalemens. Feuilles officielles, 30 janv., 24 fév., 9, 18 mai, 26 juin, 6 août, 21 sept., 5 nov., 25 déc.
Signature. Singulièrement refusée et donnée par un plaideur, 11 juin.
Signau, 13 juin. — Signoret, 27 août, 6 déc. — Silva (da), 28 sept., 10 nov. — Simon, 9 mars, 2 juil., 14 août, 31 oct., 10 nov. — Simon, fermier, 29 oct., 1 nov. — Simon (Paul), 17 déc. — Simonin, 18, 29 déc. — Simonis (Ve), 22 juin. — Simonnet, 8 fév., 15 sept. — Simonnot, 7 avril. — Simonnot (femme), 11 sept. — Simoszk, 18 sept. — Sina, 8 nov. — Sinet, 23 nov. — *Singe*, voleur, 28 août. — Singer, 18 janv. — Singotte (fille), 20 fév. — Sinoquet, 9 juin. — Sirach-Parès, 11 avril, 19 juin. — Siraudin, 31 mars. — Sirey, 22 fév., 10 avril, 8 déc. — Sirié, 4 janv. — Sirmaire, 19 oct. — Sisco (Antoinette), 15 janv. — *Sisco*, commune, 10 déc. — Smith, 5 avril, 30 juin, 6, 10 août. — Smith (Lory), 19 sept. — Smitié, 17, 19 avril. — Smolikowski, 31 janv., 9 mai, 25 déc.
Société des auteurs dramatiques. Peut-elle agir commercialement contre ses agens? 7, 21 fév.
Société des gens de lettres, 21, 24 nov. — *Société* des jeunes détenus, 4 août. — *Société* des débris de l'armée impériale, 2 juillet.
Société civile. Celle de tous biens donne-t-elle lieu à *droits de mutation* au décès de chaque associé? 14 fév. — Peut-on considérer comme telle celle qui a pour but l'achat et la revente d'immeubles, encore qu'elle soit en commandite? 4 janv. — V. *Association*, *Société commerciale*.
Société commerciale. Devient-elle commerciale, quoique déclarée *civile*, si elle procède par *actions* au porteur? 4 janvier. — Le mari peut-il prétendre être associé au commerce que sa *femme* exerçait lors de son mariage? 6 juillet. — La signature d'un seul associé engage-t-elle la société, bien que l'acte constitutif publié exige la signature de tous, ou si la signature a été retirée à cet associé par acte publié? 12 septembre. — La société est-elle engagée par la signature sociale donnée par un associé pour ses affaires personnelles? 23 avril. — Les Tribunaux peuvent-ils juger souverainement qu'une opération a été faite pour le compte d'une société? 6 novembre. — Une Cour a-t-elle pu régler les comptes des membres d'une société? 26 novembre. — A défaut de réclamation, le Tribunal de commerce, et ensuite la Cour, ont-ils pu juger une question sociale qui appartenait aux *arbitres*? 1, 6 juin. — Cette exception peut-elle être proposée pour la première fois en cassation? 1 juin. — Celui qui a succombé en qualité d'associé, peut-il demander indemnité pour inexécution d'association? 21 mai. — Des poursuites contre un associé, comme *commanditaire*, s'opposent-elles à en exercer plus tard comme associé ordinaire? 10 juillet. — L'action contre un *commanditaire* d'une société en *faillite* est-elle valablement intentée au domicile de la faillite? 14 février. — Le *commanditaire* qui gère par un tiers est il responsable? 7 mars. — *Quid* de celui qui a été gérant provisoire? 24 décembre. — Le *commanditaire* d'une société en liquidation peut-il y *compenser* une créance personnelle avec ce qu'il redoit sur sa commandite? 10 avril. — Le Tribunal de commerce est-il compétent pour statuer sur la demande en paiement intentée contre des *commanditaires*? Le transport de leurs *actions* est-il nul si les statuts à ce sujet n'ont pas été publiés? 15 septembre. — Des *arbitres* peuvent-ils annuler une société pour défaut de publications? En l'annulant pour cette cause, le juge peut il ordonner que la liquidation s'en fera par le droit commun, et non d'après les conventions? 1, 18 janv. — Peut-on réclamer, contre un co-associé, des *dommages-intérêts* pour défaut de publications? 27 mars. — Une Cour, saisie de l'*appel* d'une sentence *arbitrale*, a-t-elle pu prononcer la nullité de la société? 23 août. — Les conventions particulières faites avec un gérant pour une prise d'*actions* lient-elles le syndic de la *faillite*? 10 mai. — Un gérant peut-il prendre pour son compte des *actions* souscrites par des tiers? 27 août. — Des *actions* prises en paiement de fournitures s'opposent-elles au paiement de la créance lors de la dissolution? 7 mars. — Est-ce devant *arbitres* qu'une question de perte d'*actions* doit être portée? 7 mars. — *Quid* pour une demande de fonds faite à des *actionnaires* par un liquidateur? Sans priver ce dernier de nommer son *arbitre*, le Tribunal peut-il nommer celui des défendeurs, s'ils ne s'entendent pas? 22 mars. — Quel *enregistrement* est-il dû pour vente d'*actions* par acte authentique? 17 juil. — *Quid* pour la vente d'une part sociale ou d'un intérêt? 11 sept. — Les ventes d'*actions de forges* doivent-elles un *enregistrement* immobilier? 7 août. — *Quid* lorsque, par acte du même jour, la société est dissoute? 25 sept., 17 oct. — Est-il dû un *enregistrement* d'obligation si une part sociale est payable par termes déterminés? 5 avril. — Une société doit-elle l'*enregistrement* intégral du prix lorsqu'un des associés lui vend un immeuble? 18 juin. — Quel *enregistrement* est-il dû pour l'attribution à un co-associé d'un immeuble indivis de la société? 7, 17 juillet. — La société qui comprend des immeubles, doit-elle le droit de *transcription*? 21, 22 février, 6 mars, 4 mai, 3 novembre. — Y a-t-il apport d'immeuble lorsque l'on déclare que le fonds social se compose de la valeur de l'immeuble à exploiter? 25 août. — Dans une société d'acquisition d'immeubles, un associé peut-il jouir de toutes les acquisitions de l'autre, avec dispense pour lui de cette faculté? 14 avril. — Ne peut on *assigner* une société qu'au siége social, quelle que soit l'importance de ses établissemens particuliers? 6 mars. — Au créancier de la société seul, et non au co-associé, ou à un créancier personnel, appartient-il de demander la nullité d'une *dissolution* exécutée mais non publiée? 8 février. — La vente d'une gérance est-elle un acte civil? 20 juin. — L'associé qui a été *liquidateur* temporaire et qui a rendu compte à un liquidateur nouveau, peut-il invoquer la *prescription* de cinq ans réservée aux associés? 31 oct. — Cette *prescription* ne court-elle que du jour de la publication de la dissolution? 26, 29 novembre. — V. *Abus de confiance*, *Action industrielle*, *Arbitrage*, *Chemin de fer*, *Contrainte par corps*, *Elections*, *Enseigne*, *Faillite*, *Fromagerie*, *Hypothèque légale*, *Mine*, *Patente*, *Retrait litigieux*.
Soissons (Marie), 14, 16 août. — Solar, 6, 8 janv., 6 fév., 13 mars, 8, 20 nov., 4 déc. — Solichon, 22 fév.
Solidarité. Est-ce par interprétation qu'on doit y faire statuer? 16 juin.
Soliez, 4 déc. — Solimène, 25 oct. — Solms (de), 20 fév., 6, 13 août. — Somerset (de), 16 novembre — Somerville (de), 19 mai.
Somnambulisme. Doit-il un droit théâtral si l'on appelle le public à ses exercices? 5 septembre, — Vol par son moyen, 9 août, 11 septembre. — Faits divers, 2 février, 4, 8, 27 juin, 29, 30 août, 11 octobre.
Sor, 4 oct. — *Sorbonne*, institution, 27 août.
Sorcellerie. Bério (femme), à *Toulon*, 19 janv. — Bigny. — Cola, 31 août. — Galliot, 8 fév. — Liozon, 14 sept. — Mouchet, prêtre, 31 août. — Naguet, 31 août. — Normand, chantre, 15 nov. — Olbert-Jupiter (femme), à *Paris*, 20 nov. — A *Privas*, 18 déc. — Mutisme imposé pour trouver un trésor, 20 déc. — Voies de fait contre une prétendue sorcière espagnole, 29 oct. — V. *Voies de fait*.
Sordelet, 24 mars. — Soreilhe, 21 avril. — Sorin-Dessources, 18 juin. — Sotif, 8 nov. — Soucaze, 17 nov. — Souchard, 14 déc. — Souchières, 3 avril. — Soucy (de), 6 déc. — Soudée, 22 janv. — Souesme, 14 déc. — Sougère, 1 janv. — Souillard, 7 avril. — *Soulaines*, commune, 21 sept. — Soulard (Marie), 25 déc. — Soulié, 8 mai, 9 nov. — Soulié (Fréd.), 5 avril, 5 juin. — Soulier, 24 janv., 26, 29 nov. — Soult (Maréchal), 8 nov. — Souquet, 28 avril.
Sourd-muet. Inconnu, à *Valenciennes*, 9 juillet. — Inconnu et supposé, à *Boulogne*, 1 août, 4 septembre, 15 décembre.
Sourdot (Adelaïde), 23, 24 juil. — Souter (de), 16 juil. — Southre, 8 juin. — *Souvenirs d'un sténographe*, 4, 6 oct., 4 déc. — Souvigny, 4 déc. — Souville, 12 déc. — Soyer, 1 nov. — Spalding, 17 fév. — Sparre (de), 10 juil. — Speatig, 1 août. — Spencer (Mary), 28 mai. — *Sphinx*, navire, 30 oct. — Spicer (Mary), 23 juin. — Spicrenaël, 28 déc. — Spillard, 26 oct. — Spinelli, 21 fév., 12 avril, 8 août. — Squatrité, 22 août.
Squelettes. Découverte et fausse rumeur, 19 nov.
Staats (Marie), 7 sept. — Stacpoole, 24 juil., 29, 30 août. — Stahl, 19 juin. — Stalknecht, 28 fév.
Statue. Vente trompeuse, 30 avril.
Steele, 6 nov. — Stefanini, 13 avril. — Steiger, 25 juin, 7 juil. — Stennett, 24 fév. — Stephan, 19 oct. — Stinnès, 7 juil. — Stirling, 24 janv. — Stoltz, actrice, 25 août. — Stone, 8, 12 fév., 21 avril. — Stretton, 25 avril. — Striby, 10 mai. — Stromeyer (Ve), 6, 25 juil., 3 août. — Strosser (Agathe), 7 sept. — Struch, 2, 15 fév. — Stubbs, 25, 27 oct. — Suardo (de), 23 mars. — Subervick (femme), 6 juin, 17 juil. — Subot, 15 oct. — Subra, 7 déc.
Subrogation. Peut-elle avoir lieu par un acte postérieur au paiement? 29 janv. — V. *Billet à ordre*.
Substitution. Est-elle valable de père à fils sur la part légale de ce dernier? 6 janvier. — Existe-t-elle dans la condition de partage de l'objet entre plusieurs personnes désignées, après les légataires? 13 mars. — Celle qui est permise peut-elle être attaquée par un créancier de l'héritier, au moins quant à la renonciation à un *legs* qui vient s'y confondre? 24 déc.
Succession. L'héritier qui a reçu dans un *ordre* le restant du prix à délivrer, doit-il le partager avec ses co-héritiers lorsque l'*hypothèque* a été divisée entre eux? 6 janv. — Des décharges données à un héritier présomptif, peuvent-elles être considérées comme un avantage indirect? *Quid* de détournemens avant la succession? 8 mai. — Après le paiement des créanciers opposans, l'héritier bénéficiaire peut-il appliquer le surplus de la succession à sa créance personnelle, s'il y a d'autres créanciers? 17 nov. — Les biens qu'un *enfant naturel* a reçu de ses père et mère leur retournent-ils, en cas de décès, à l'exclusion des frères et sœurs légitimes? 24 décembre. — Les père et mère ont-ils une réserve légale dans la succession d'un *enfant naturel*? 15 mars, 11 juin. — L'*enfant naturel* qui prend toute la succession doit-il l'*enregistrement*, comme héritier ou comme étranger? 13 mars, 7 juil. — Quel *enregistrement* est-il dû pour le transport à des cohéritiers de droits mobiliers et immobiliers pour un prix commun? 18 mai. — Un héritier doit-il l'*enregistrement* de chaque immeuble qu'il *achète* pour tout ce qui excède sa part dans chacun d'eux? 20 août. — Doit-on l'*enregistrement* de *vente* ou de *partage* provisoire pour l'acte par lequel, sauf rapport, un cohéritier abandonne un immeuble à un autre? 13 déc. — Est-elle nulle toute *vente* d'objets concernant une succession non encore ouverte? 12 nov. — Un cohéritier peut-il aux *colonies* exercer l'action résolutoire contre son cohéritier pour la part indivise qu'il lui a *vendue*? 18 déc. — La *vente* de droits successifs entre cohéritiers est-elle rescindable pour lésion? *Quid* de la *prescription* de cette action? 23 mars. — Le droit de *soulte* est-il dû pour une attribution de biens situés à l'*étranger*? 2 janv., 6 juin. — *Quid* si un héritier reçoit une part plus forte à charge de payer des dettes? 6 juin. — Les Tribunaux français peuvent-ils s'occuper d'une succession dont la liquidation est ordonnée par un *jugement suisse*? *Quid* pour un mode de *partage*? 23 mars. — Les héritiers d'un Français mort en pays *étranger*, où il laisse des immeubles, peuvent-ils, malgré des conventions contraires, demander en France qu'il soit procédé aux opérations du *partage*? 27 oct. — Un héritier unique ne peut-il attaquer le légataire

universel que devant le juge de ce dernier? 9 juin. — L'héritier qui a touché la part de ses cohéritiers, leur en doit-il les *intérêts*? 7 août. — Est-il déchu du bénéfice d'*inventaire* l'héritier qui a fait *vendre* en vertu d'ordonnance, mais sans formalités le mobilier de la succession? *Quid* si par dol il achète ces meubles à vil prix? *Quid* si, de bonne foi, il n'a pas compris une partie de biens dans l'*inventaire*? 22 août.—Le fait de laisser gérer un fonds par la veuve fait-il déchoir les héritiers du bénéfice d'*inventaire*? 1 oct. — Le ministère public doit-il être entendu lorsqu'une succession bénéfiaire est en cause? 4 juin. — Modification de la loi des successions en *Suède*, 4 janv., 6 mars. — *Spoliation*. Baudoux, 16 avril. —V. *Arbitrage, Communauté, Donation, Dot, Femme mariée, Légitime, Minorité, Mutation* (*droits de*), *Partage, Prescription, Rapport, Réglement de juges, Séparation de biens, Surenchère, Vente, Vente mobilière*.

Suchelet, 12 juin. — Suchet (Elisabeth), 2 avril.

Suède. Modifications favorables dans les lois, 4 janv., 6 mars, 15 juin.

Suicide. Observations sur leur périodicité, 7 avril. — Insouciance des médecins, 22 sept. — Adélaïde, rue de la Harpe, 21 juin. — Aldama, 21 mars. — Ambroise, *détenu*, 10 mai. — Aubert (Rose), 7 avril. — B..., chaussonnier, 4 juin. — Bénais, 16 nov. — C..., teneur de livres, 9 avril. — C..., à *Javencourt*, 11 juil. — Cadot, 10 oct. — Caquelart, *détenu*, 6 janv. — Chillet, 22 fév. — Delage, 7 avril. — Dubois, 17 avril. — Duclerc, 11 août. — Faucon, *déserteur*, 30 mars. — Gavoisier, 28 sept. — Girot, *soldat*, 9 oct. — Hartmann, *détenu*, 4 juin. — Isot, 13 déc. — Jacquemart, 12 nov. — Joly, 22 sept. — Kunzel, 1 oct. — L.... maçon, 4 août. — Lerondeau, *gendarme*, 14 mars. — Linières (de), 16 janv. — Louis, 2 juin. — M..., marinier, 18 oct. — M... (femme), 7 mai. — Maigret, 7 avril. — Martin, marin, 28 mai. — Mayer, *détenu*, 8 juin. — Mulochot, 2 juill. — O..., *soldat*, 24 mars. — Oldfield, 17 sept. — Paire, 22 sept. — Pflieger, 9 janv. — S.. (Babet), 7 avril. — Sabre (Reine), 22 sept. — Sault-Tavanne (de), 14 nov. — Tarraut, 22 sept. — Vicente, 10 sept. — Vignals, *prêtre*, 17 oct. — Villeux, 19 sept. — Wachsel'er (demoiselle), 9 janv. — Wilson, *avocat*, 16 juin. — Un jeune *soldat* à Paris, 7 mars. — Le *lieutenant* du Bastia, 21 mai. — Un ancien *soldat*, à Orléans, 8 août. — Un fiancé, à Sarragosse, 10 avril. — Un commis *adultère*, à Marseille, 12 sept. — Une femme *adultère*, 25 oct. — Un tailleur, au *bain*, 19 mai. — Un marchand de vins, sous la *roue* d'une *voiture*, 20 avril. — Essayé, contre un wagon de *chemin de fer*, 14 sept. —Un jeune théologien Suisse, 13 juin.—Un jeune précepteur, 13 oct. — Un apprenti, 22 août. — Un ouvrier, au bois de *Vincennes*, 6 nov. — Un garçon meunier, à *Arles*, 17 oct. — Un facteur de la poste, 22 déc. — Une jeune fille, à *Trouville*, 20 sept. — Des INCONNUS, à *Grenoble*, 19 juil. — A *Neuilly*, 20 août.—A *Reims*, 25 oct. — Au cimetière de *Neuf-Brisach*, 5 oct. — Supposé au Mont-de-Piété, 26 sept. — V. *Testament*..

Suisse, 22, 29 nov. — *Suisse*, république, 19 janv., 20 fév., 25 juin. — Sulpicy, 16, 17 oct. — *Sultan*, navire, 27 oct. — *Sundoffen*, commune, 19, 29 nov.

Superstitions, dans la *Charente*, 22 mars.

Surenchère. Est-elle permise sur une *folle-enchère*? 9 janv., 25, 29 déc. — Peut-on pour caution offrir un immeuble? 18 juil. — Quand est ce que ce droit peut être exercé par le créancier d'un cohéritier sur le bien de la *succession*? 5 avril. — Peut-on, en cas d'insuffisance du cautionnement, le compléter avant que le Tribunal ait prononcé, et ce, même après les quarante jours? 18 janv.— Le délai de la surenchère des biens d'un *failli*, n'est-il que de quinzaine pour un créancier, comme pour tout autre? 15 oct. — V. *Vente*.

Suret, 22 mars.

Surveillance. Se prescrit-elle avec la peine principale? 30 sept. — Est-elle éteinte par une *amnistie*? 16 août. — Observations et projets sur cette mesure, 20 janv., 16 fév., 21 juin. — Observations poétiques d'un prisonnier, 8 août, — V. *Ban* (*Rupture de*).

Surville (de), 12 fév. — Susini, 9 janv., 27 août.

Suspicion. V. *Tribunaux*.

Suzanne, 6 sept. — Sylvestre, 7 mai.—*Symphonie du désert*, 8, 10 janv., 13, 16, 17, 19, 20, 23 avril, 11, 25 juin, 2, 5, 12, 16 juillet.

T

T... (Pierre), 3 août.

Tabac. L'obligation d'un titulaire de bureau de présenter le successeur de son gérant, peut-elle, sur son refus, entraîner contre lui des dommages-intérêts? 7 mars. — Les limonadiers ont-ils besoin d'une autorisation spéciale pour en livrer à leurs consommateurs? 15 nov. — La détention de 23 cigares étrangers pesant 130 grammes est-elle une contravention? 27 oct.—Vente de débit, 28 mai. — Fraude par le directeur de *Périgueux*, 3 sept. — Tabac factice; femme Leroux, 29 nov.

Tabaille, 6 juil. — Tabareux (Angélique), 17 janv., 29 mai. — Table de la Gazette des Tribunaux, 4 avril.

Tableau fait avec les cheveux de Napoléon, 17, 31 déc.— Réclamation du pape envers un tableau de la galerie Fesch, 27 juin.

Tabouret, 8 janv. — Tadic, 29 janv. — Tahier, 17 fév. — Tailfer, 8 fév. — Taillandier, 12 janv.— Taillard, 18 avril, 11 juil. — Taillepied de Bondy (Ve), 1 déc. — Taillet, 16 juil. — Taillier (Célina), 11 avril. — Tajan, 20 mars. — Talhouarn, 17 nov. — Tallard, 13 juin. — Talman, 28 nov. — Talpomba, 3 oct. — Tamin-Vivereux, 9 juil. — Tamissier, 5 déc. — Tanguy, 11 mai.

Tanneur. V. *Contributions directes*.

Taperin, 14 août. — Tardif, 19, 20, 21 sept. — Target (Madeleine), 12 déc. — Tarnaud, 30 avril. — Tarraut, 22 sept. — Tarride, 10 fév. — Tartier, 5 avril. — Tartron, 14 déc. — Tassin de Massilly, 13 avril. — Tastel, 27 mars. — Tastet, 24, 25 à 27 août. — Taupenas, 18 juin. — Tavernier, 25 mai, 6 juin. — Tavernier-Grenat, 1 nov. — Taylor, 28 mai.— Tchelghelowski, 10 janv. — Tchesch, 9 janv. — Techeroulle, 2 oct.— Teissonnière, 1 nov.

Témoignage (Faux). Peut-on en poursuivre la répression dans une affaire excédant 150 fr. sans commencement de preuve par écrit? 3 avril. — *Quid* au sujet d'un objet inférieur à 150 fr.? 25, 26 avril. — Peut-on joindre cette accusation à l'affaire principale, aux assises? 21 avril, 21 déc. — Faut-il que le jury constate dans sa réponse si c'est par dons, promesses ou menaces que des témoins ont été subornés? 21 avril. — Barthet.—Beck, 28 déc. — Blaise, 21 avril. — Bonpant, 25 avril. — Gazaille (Fe), 19 janv. — Guyon, 7 juil. — Lacroix, 21 avril. Lebouc, *soldat*, 4 déc.—Lebugle.—Lefèvre, 7 juil. — Magnat, 11 avril, 21 déc. — Pazac, 11 juil. — Pelliccia, 30 janv. — Rouget, 19 oct. — Ruchon, 21 avril, 21 déc. — Talabère (Françoise), 25 avril. — Toussaint, 10, 31 oct. — Védry, 17 janv. — Deux militaires, 19 nov.

Témoin. Peut-on admettre à ce titre, dans un contrat, un valet de *Labour*, 26 mars. — Un notaire peut-il être contraint de témoigner au sujet d'un fait de son cabinet? 21 août. — Est-il reprochable celui qui a été condamné correctionnellement pour crime, par suite de circonstances atténuantes? 19 fév. — Peut-on reproduire en appel des reproches qu'on n'a pas soutenus en première instance? 22 fév. — Faut-il des conclusions formelles sur leur récusation pour inculper un arrêt qui s'est tu à leur sujet? 3 nov. — Le Tribunal peut-il les refuser au ministère public, en déclarant l'instruction complète? 28 déc. — Celui appelé en *simple police* doit-il prêter un autre *serment* que celui de dire la vérité? 9 mars, 11, 16 mai, 14, 21, 29 sept., 14 nov. — *Quid* de ceux appelés en vertu du pouvoir discrétionnaire du juge de paix? 16 mai. — Est-ce, à peine de nullité, qu'en *Algérie* le greffier d'appel doit consulter le témoin après lecture des notes de première instance? 19 oct. — Faut-il absolument que leur liste soit lue à haute voix par le greffier? 14 mars. — Déposition en vers, 15 nov. — Témoins d'un duel refusant de déposer, 14, 26 mai. — Condamnations pour absence, 12 juil. —V. *Enquête, Expert, Médecin, Testament*.

Temple (miss), 16 oct. —Tennemann, 23 avril. — Teploff, 15 juin. — Termisier, 1 fév. — Terral, 17 avril, 21 juin, 25 juil., 24 déc. — Terré, 31 juil.

Terres vaines et vagues. Une commune usagère peut-elle en *prescrire* la propriété? 8 mars, 23 mai. — *Quid* quant à la revendication sur un tiers avant qu'il puisse *prescrire*? 7 mai. — L'envoi en possession de deux communes préjuge-t-il entre elles la question de propriété par moitié? 19 juin.

Terson, 27 nov —Tesnières, 14, 27 fév., 4, 24 déc.

Testament. Suffit-il au *notaire* de rendre fidèlement l'intention du testateur? 16 janv. — Suffit-il qu'une personne qui y assiste comme *témoin* soit considérée comme ayant la qualité de Français? 3 août.—L'ortographe du nom d'un témoin peut-elle être une cause de nullité? 10 déc. — Le juge peut-il l'interpréter là où il n'y a pas d'ambiguïté dans les termes? 24 janv. — Est-il souverain pour décider d'une révocation par testament subséquent? 25 déc. — Peut-il annuler des dispositions trouvées biffées s'il n'est pas prouvé que la cancellation soit l'œuvre d'un tiers? 13 mars. — Peut-on arguer de la cancellation de la signature, lorsque le procès-verbal de dépôt ne fait pas mention de cette circonstance? 13 oct. — Le juge commis pour la *vérification de son écriture* peut-il ordonner que cette opération sera faite devant le greffier? 13 oct. — Est-elle valable la clause qui frappe de nullité les droits du légataire qui l'attaquerait? 24, 29 déc — Le concubinage peut-il être considéré comme élément propre à établir la captation? 29 janv. — Celui d'un réclusionnaire est il valable? 2 nov. — *Quid* de celui d'un *étranger* fait en France d'après les lois françaises? 7 juil. — Nullité de celui fait au profit d'un *pharmacien*? 12 avril. — Nullité demandée pour *suicide*, 1 août. — Ses formalités en *Sardaigne*, 9 oct. — V. *Donation, Legs, Notaire*.

Testanière, 14 août. — Testard, 22 mars, 27 oct. — Teste, 2 fév, 28 juil., 28 août, 12 sept. — Tessié-Lamotte, 13, 19 mars. — Tessier, 28 fév., 5, 10 mars, 25 avril, 23 nov. — Tessot, 11 avril. — Tétard, 24 sept. — Teulières, 2 mai. — Teuzia, 7 août. — Tévenard, 9 juin. — Texas, colonie, 6, 13 août. — Texier, 6 janv. — Thalbot, 6 sept. — Thaloir, 15 août. — Thamet (Marianne), 19 sept., 8 déc. — Thanaron, 2 mars.

Théâtre. A-t-on le droit d'y siffler? 5 avril. — Le fait d'y siffler, après sommation, est-il un outrage à l'autorité, ou une simple contravention? 1 janvier. — Son directeur peut-il devoir une indemnité aux spectateurs lorsqu'il change le spectacle d'un bénéfice? 1, 15 février. — Peut-il forcer un auteur à faire les changemens voulus par la censure? 15 février. — Un compositeur peut-il le forcer à confier un rôle à une actrice désignée qui le refuse? 27 janvier. — Un acteur peut-il refuser de jouer un rôle sous le prétexte qu'il n'y a pas assez de répétitions? 2 avril, 7 juin, 5 juillet. — *Quid* sous le prétexte qu'il n'est pas de son emploi, 5, 10, 24 avril. — *Quid* s'il s'agit d'un bénéfice hors du théâtre de l'acteur? 8 décembre. — Est-il dû une indemnité à l'artiste qui, outre son emploi, consent à en jouer un autre? 12 juin. — Le directeur peut-il exercer une retenue, en cas de grossesse d'une actrice mariée, pour son absence pendant un mois? 15 mai. — Doit-il aux *hospices* le droit proportionnel des loges réservées par son bail? 9 avril. — Celui qui administre en vertu d'un nouveau privilége, doit-il une loge concédée par son prédécesseur? 6, 22 novembre. — Peut-il rompre l'engagement d'un acteur qu'une maladie a défiguré? 13, 26 février, 6 juillet. — Ordonnance sur les troupes d'enfans, 17 février. — Projet de suppression des tableaux, dans les pièces, 24 mars, 7 avril. — Arrêté du maire d'*Orléans* sur la réception des débutans, 26 avril. — Trafic des billets de faveur, 15 mai. — *Académie Royale de Musique*, peut-elle empêcher des artistes étrangers de jouer au Théâtre-Italien? 22 janvier. — Sous l'ancien réglement, les premiers artistes ne pouvaient-ils être remerciés, après quinze ans de service, qu'en les prévenant un an d'avance? 10, 31 mars. — Un locataire ne peut-il y être dépossédé de sa loge sans avis de l'administration? 24, 26 février, 3, 15, 29 mars. — Lettre au *Constitutionnel*, 8 janvier. — Les danseuses vennoises, 24 février. — *Cirque Loyal*, à Rouen, écroulement, 3 nov. — *Cirque-Olympique*, engagement Franconi, 31 janvier. — *Français*, fuite de Mlle Plessy, 17, 24, 31 juillet, 2, 7, 21 août, 6 novembre. — *Gymnase*, le Dramaturge, 4 oct. — *Hippodrome*, son établissement, 31 janvier. — Fait-il concurrence au *Cirque*? 11 sept. — Doit-il une rétribution au directeur privilégié du canton? 14, 22 août. — Hippodrome de *Nantes*, écroulement, 14, 16 août. — *Italien*, une nuit à Grenade, 27 janvier. — *Luxembourg*, refus des femmes d'y paraître comme comparses, 16, 29 oct. — *Odéon*, plainte en diffamation contre tous les artistes, 19 février. — Les enfans Felix, 19, 27 février, 4 mai. — Le quinquet de Mlle Berthauld, 15 mars, 7 mai. — Maccarthy, 2 mars. — Notre-Dame-des-Abîmes, 16 mai. — *Opéra-Comique*; sa construction, 24 février. — *Saint-Marcel*, le plancher du bal, 1 février. — *Variétés*, fuite de Bressan, 7 août. — Tom-Pouce, 25 avril. — *Vaudeville*, diffamation, 23, 30 janvier. — Procès pour une loge, 23 octobre, 6, 8 novembre. — Faillite Dutacq, 20 décembre. — *Dijon*, injures d'un acteur et troubles, 13 septembre. — *Havre*, procès pour la salle, 4 mai. — *Lyon*, les droits d'auteurs, 21, 24 novembre. — *Valence*, irritation du public contre les traîtres, 17 octobre. — *Wasington*, incendie, 11 avril. — V. *Acteur, Escroquerie, Journaux, Musique, Saisie-arrêt, Somnambulisme*.

Thébaut, 8 oct. — Thénadey, 4 juin. — Thérisse, 17 déc — Théron, 7 déc. — Thévenin, 27 janv. — Thévenin, actrice, 1 mai. — Thévenon, 24 fév. — Thévenot, 8 déc. — Thévenot (Gertrude), 19 déc. — Thibaudat, 14 août. — Thibault, 4 janv., 8 sept., 4 oct., 28 nov. — Thibaut, l'*homme des bois*, 28 août. — Thibaut (Ve), 28 mars, 26 avril. — Thiboust, 26 sept. — Thiébaut, 1 fév., 9 mars. — Thiériet, 2, 9 juil. — Thierry, 22 janv., 2, 6 avril, 16 oct., 13 déc. — Thierry (*succession*), 22 janv — Thiers, 9 mai, 14 juil., 11 août. — Thillard, 28 avril. — Thimel, 26 oct. — Thimonnier, 30 juin. — Thion, 15 juin. — Thiral, 6 janv — Thirion, 13 fév. — Thiriot, 13 juin. — Thissac, 25 avril. — Thiveau, 14 sept. — Thivet, 27 nov — Thollin, 13 juin, 22 nov. — Thomas, 24 janv, 1 fév., 21 mars, 18 juin, 24 juil., 1 nov., 26 déc. — Thomasinski, 16 juil. — Thomasset, 5 mai. — Thomassin, 23 juin, 24 déc. — Thomassin (femme), 27 août. — Thomazy, 17 fév. — Thoré, 8, 9 nov., 18 déc. — Thorel, 18 avril. — Thorillon, 26 sept. — Thorn. — Thornton, 13 oct — Thoullet, 15, 19 sept., 10 oct. — Thouvenin, 9 mars. — Thuillier, 21 fév., 18 avril, 16 août. — Thunn (de), 25, 31 janv., 7, 8, 15 fév., 17, 19, 22 mars, 16, 29 août. — Thurel, 19 juin. — Tiberghien, 23 avril. — Tiengou, 1 mai. — Tieulent (Victoire), 10 sept. — Tignon, 9 fév. — Tilhard (Ve), 18 juil. — Tilliet, 9 août. — Tilly (de), 23 avril.

Timbre. Contrevient-il à ses lois, le *notaire* qui transforme un extrait d'acte en expédition? 21 mars. — L'avis imprimé sans timbre rend il son auteur responsable? *Quid* de l'*imprimeur* et des distributeurs? 25 septembre. — Quelle est la *prescription* applicable au paiement, ou à la restitution des amendes, en cette matière? 2 janvier. — Fraude, au sujet des journaux, 27, 28 sept., 3, 5, 20 oct. — Contrefaçon par deux lithographes, 24 février. — V. *Bois et forêts, Chemins de fer, Faux, Journaux, Jugement, Lettre de change, Lettre de voiture, Mémoire, Notaire, Octroi, Remplacement militaire*.

Timon, 10, 23, 24, 26, 27 fév., 19 mai, 18 déc. — Tinel, 12 mai. — Tiphaine, 13 nov. — Tirreguy, 1, 3, 5, 6 janv. — Tisserand, 22 nov. — Tisseuil (de), 27 juil. — Tissier, 27 avril. — Tissot, 21 mai. — Tivoly, 6 avril, 7 déc. — Tixier, 7 juil. — Tixier-Lachapelle, 19 fév. — Tixier-Lachassagne, 13, 19 mars. — Tocaven (Marie), 28 mars. — Tocquaine, 3 avril. — Tocqueville (de), 5 déc. — Todros frères, 31 mars. — Toguo, 12 juin. — Tom-Pouce, 25 avril, 31 août.— Tomasini (Marianne), 14 sept. — Tomassi, 13 juin. — Tompson, 25 juil. — Tondereau, 19 déc. — Tondu. — Tonnac (de), 25 sept. — Tonnelier, 18 déc. — Toplis, 8 nov. — Topp, 28 sept. — Topsent, 2 avril. — Toquesne, 7 sept. — *Torcy*, commune, 6 juil. — Torre-Montanaro (de), 5 mars — Torren-Delaroque, 20 nov.—Torrey, 6 janv. — Torrini, 1 juin.

Tortures. En Pologne, 25 déc. — A Brunswick, 7 sept.

Tory, navire, 16, 19, 23 nov., 7 déc. — Touaillon, 3 avril. — Touchard et Ce, 23 janv. — Touchart, 16 juin. — Touleau, 3 déc. — Toullie, 24 nov. — Toulouse (Ve), 13 janv. — Toulouse et Ce, 30 avril, 29 mai. — Toupey, 19 janv.

Tourbe. L'acte qualifié bail à l'effet d'extraire de la tourbe, est-il, pour l'*enregistrement*, un bail ou une vente? 4 mai, 2 octobre.

Toureau-Lavignière, 18 juil. — Tourin (femme), 4, 24 janv. — Tournemine, 6 juil., 14 août, 29 oct. — Tourquillet-Dumartroy, 26 juin. — Tourraud, 11 oct. — Tourret, 18 juil. — *Tours*, évêché, 1 mai.

Tours des hospices. Observations sur leur suppression, 1 août, 5 sept., 20 oct., 11 déc.

Tourzel (de), 3, 10 janv., 2 août. — Touston, 4 août. — Trahan, 25 juin.

Traite des noirs. Le procureur-général d'une colonie peut-il demander le renvoi d'une affaire de cette nature à une autre juridiction? 2, 7 février. — Réglement de cette matière, en *Portugal*, 9 juillet. — Combat avec un navire anglais, 4 avril. — Un navire brésilien, à *Lagos*, 25 septembre. — Un navire portugais, à *Lagos*, 5 octobre. — Le Luiz d'Albuquerque, 18, 20 août. — La Félicidade, 14, 31 juillet, 4, 7 août, 26 novembre, 10 décembre.

Tramé, 11 avril. — Tramini, 1, 2 mai.

Transaction. Le juge peut-il la modifier s'il la reconnaît inexécutable? 8 janvier. — V. *Commune, Legs, Saisie-immobilière*.

Transcription. Lorsque cette formalité a été remplie sans l'aveu de la partie, le droit est-il restituable? 21 février. — Est-elle obligatoire pour un legs d'immeubles fait à des neveux à charge de transmission à leurs enfans? 9 mai. — *Quid* pour l'héritier qui achète la part d'un cohéritier? 26 juin. — Le cessionnaire d'une part d'héritier indivise doit-il le droit complet s'il se rend acquéreur d'un immeuble commun? 6 décembre. — Ce droit est-il dû toutes les fois qu'on fait transcrire un acte de licitation sans réserves? 25 septembre. — *Quid* au sujet d'immeubles *communs*, abandonnés par un mari à sa femme, pour remplacer son bien *dotal* aliéné? 1 novembre. — *Quid* lorsque des édifices construits par le fermier restent au propriétaire, en vertu de conventions étrangères au bail? 17 novembre. — Ce droit ne doit-il être perçu qu'eu égard à la part de celui qui fait transcrire? 18 juin. — Lorsque dans un *partage anticipé* un immeuble n'est pas évalué, la partie intéressée peut-elle en faire une déclaration au bas de l'acte? 17 novembre. — Le conservateur peut-il refuser cette formalité sur l'extrait d'adjudication des biens d'une femme mariée? 21 mars. — V. *Avoué, Dot, Chemins de fer, Société commerciale, Vente*.

Transfert. Est-il valable celui signifié au bureau du *journal* dont le débiteur cédé est gérant? 1 janvier. — Peut-il être valablement signifié après la *faillite* du cédant? 1 décembre. — La garantie de la sincérité de la créance donnée par le vendeur peut-elle le faire considérer comme *caution*? 11 juillet. — La préférence appartient-elle au transfert qui est notifié le premier? 15 janvier. — V. *Constructions, Fortifications, Lettre de change, Office ministériel, Rente sur l'Etat*.

Transports militaires. Leur entrepreneur peut-il réclamer des indemnités pour pertes causées par la guerre? 9 nov.

Travaux publics. Est-ce administrativement que le prix de travaux *communaux* doit être réclamé? 6 juillet. — *Quid* pour l'entreprise d'un puits artésien public? 14 juillet. — Les conseils de préfecture peuvent-ils fixer l'époque de paiement des indemnités qu'ils ont accordées à des particuliers pour des travaux publics? 1 octobre. — Lorsque par suite de nivellement des propriétés se trouvent déchaussées, est-ce à l'administration qu'il appartient d'en connaître? 7 décembre. — Les difficultés sur des excavations convenues et arrêtées par le préfet sont elles du ressort des Tribunaux ordinaires si elles ont lieu avant toute espèce d'ordre de l'administration? 28 avril. — V. *Chemins communaux, Fortifications, Utilité publique*.

Travot, 6 janv. — Treilhard, 8 sept., 17 oct. — Tremblaire, 12 oct. — Tremeau (femme), 4 avril. — Trémouille (de la), 6 janv. — Trénel, 2 mars. — Trenta, 25 mai. — Trépagnier, 28 avril. — Trépetin, 27 nov — Treslon, 30 avril.

Trésor. Trouvé dans un vieux fauteuil, 1 septembre. — Dans une boiserie, 26 novembre. Dans un vieux mur, 26 sept.

Trésor public. V. *Pourvoi en cassation*.

Tréoise (de), 17 avril. — Trianon, 8 oct. — Tribon, 3 sept.

Tribunaux civils. Lorsque la plupart des juges se *récusent*, est-ce à la Cour de cassation qu'il appartient de désigner le Tribunal pour statuer sur ces récusations? 3 janvier. — La partie qui *récuse* un Tribunal, doit-elle établir qu'un autre juge est déjà saisi? Les excès de pouvoir sont-ils une cause de *suspicion*? 4 août. — La demande en renvoi pour *suspicion* doit-elle être réglée par la Cour royale? 3, 14 juillet. — Singulier conflit de *récusations*, au Tribunal d'*Orthez*, 26, 27 janvier, 2 février. — Autre conflit entre Tribunaux anglais, 3 fév. — Observations sur le Tribunal de la Seine sous le Directoire, 28 juil.— Les Tribunaux de Paris pendant la Révolution de 1789, 4 décembre.— Exposé des travaux du Tribunal de Paris, 21 mars; son roulement, 20 août; sa rentrée, 5 nov. — Discours sur la publicité des débats, 13 nov. — Rentrée du Tribunal de *Troyes*, 16 nov. — Violences envers un juge de l'*Indostan*, 29 décembre. — V. *Jugement*.

Tribunaux de commerce. Par suite de l'abstention de deux juges sur quatre, peut-on, en adjoignant un nouveau juge au jour du jugement, ordonner de nouvelles plaidoiries pour le soir même? 2 mars.— Est-ce devant cette juridiction qu'il faut assigner, quoique l'acte soit civil à l'égard de la partie que l'on poursuit? 18, 21 à 25 juil. — Tribunal de *Paris*: élections, 17, 22 à 25 juil., 11 août; installation, 24 août. — Tribunal de *Toulon*, refus de visites avant serment, 4 déc. — Ordonnances de nominations dans les départemens, 2, 16 janv., 21 fév., 13 mars, 7, 17 avril, 6, 27 juin, 1, 21 août, 15 sept., 11 oct., 29 nov., 10, 28 déc. — Etablissement d'un Tribunal de commerce à *Berlin* par les négocians, 16 avril.

Trichet, 29 oct. — Tridon, 19 janv. — Trignal, 2 août, 16 oct. — *Trinitad*, navire, 15 sept. — Trochery, 19 avril — Trochon, 12 nov. — Trochu, 22, 23 fév. — Trolley, 18 déc.

Trombe. A *Cette*, 8 sept. — A *Monvilie*, 21 à 25, 30 août, 8 sep.

Trompette, 3 août. — Tronchet, 5 janv. — Troplong, 18 juin. — Trottier, 21 mars.

Trottoirs. Loi à ce sujet, 20 mars, 26 avril, 12 juin.

Trouey, 14 fév. — Troy, 14 août. — Trubert, 13 juin. — Truchaud, 20 déc. — Truchet (Marie), 28 mai. — Truchon, 15 janv. — Truchy, 18 juin. — Truy, 26 oct. — Tschesch, 9 janv. — Tuffskin, 28 avril, 20 déc. — Tugot, 13 janv. — Tuisane, 26 oct. — Tullamore, 27 mars. — Turge, 25 oct. — Turin, 8 sept. — Turner, 2 août. — Turpin (veuve), 13 sept. — Turquel, 28 juil. — Turquin, 18 oct.

Tuteur. A-t-il besoin d'une nouvelle autorisation pour soutenir l'appel d'un procès qu'il a gagné? 13 mars. — V. *Enfant, Esclavage, Hypothèque, Intérêt, Liquidation, Minorité, Usufruit*.

Tyrode, 9 nov.

U

Udhen (*d'*), 8 juin. — Ugarte, 21 août. — Ultramare, 20 fév. — Unal, 1 mai.

Université. V. *Ecoles*.

Unverzagt, 31 mars. — Urbain, 26 nov. — Urculles, 5 fév. — Uribarren, 22 janv. — *Ursulines* de Lyon, 12 oct., 4 déc. — *Ursalines* d'Orléans, 4 déc.

Usages. Le célibataire peut-il prétendre à celui qui se partage par feux? 6 mars.— Recueil des usages locaux, 14, 15 sept. — V. *Bois et Forêts, Terres vaines et vagues*.

Usine. Sa destruction abusive par l'autorité peut-elle être laissée à charge de celui qui l'a établie? 12 juin. — V. *Charbon, Eau* (*Cours d'*).

Usufruit. Sa cession au nu-propriétaire doit-elle *l'enregistrement* immobilier? 21 mars, 7 juil. — *Quid* de sa renonciation? 18 mai. — L'usufruitier peut-il changer la destination de l'immeuble? 10 avril. — L'usufruitier dispensé de *caution* peut-il y être soumis en cas d'abus? 23 janv. — Le juge, en le transformant en rente viagère pour abus, peut-il mettre *l'enregistrement* de cette mutation à la charge de l'usufruitier? 17 janv. — Appartient-il à la *communauté* celui d'un immeuble de la femme racheté par le mari? 17 juil. — Le *tuteur* légal usufruitier est-il soumis aux charges légales de cette position, même lorsqu'une pension plus élevée que l'usufruit a été fixée pour les enfans? Est il comptable envers eux des jouissances indûment perçues? 13 sept. — L'usufruitier a-t-il droit au remboursement des grosses réparations qu'il a fait faire? *Quid* si elles ont été faites par un *tuteur* légal sans autorisation du conseil de famille? 3 oct. — Ne peut-on résoudre qu'en *dommages intérêts* la non-exécution de faire cesser un usufruit? 21 mai. — V. *Arbres, Donation, Enregistrement, Mutation* (*Droits de*).

Usure. Peut-elle exister dans l'escompte? 26 janv. — *Quid* dans une vente de marchandises? 3 avril. — *Quid* dans le fait d'exiger des *actions* de société en sus de l'intérêt légal? 14 août. — Les derniers faits d'usure empêchent-ils la *prescription* des premiers? 28 déc. — Bardot, 1 août. — Barré, 25 août.— Bigot, 11 janv. — Brault, 14 juin. — Godard, 26 janv. — Lacroix (*banque des prêtres*), 31 déc.— Morlet, 4 avril. — Thomasinski, 16 juil. — V. *Arbitrage, Compte-courant, Contrainte par corps, Intérêt, rente viagère*.

Utilité publique. Le propriétaire menacé de ce chef peut-il provoquer son *expropriation*? 13 août. — Lorsqu'on force l'Etat à acheter une propriété entière, l'*exproprié* peut-il la modifier? 9 janv. — Lorsqu'une *indemnité* a été allouée, l'Etat peut-il plus tard la faire modifier? 6 fév. — Y a-t-il lieu à cassation si l'*indemnité* allouée est inférieure aux offres de l'administration? 27 nov. — L'*expropriation* immédiate dont on frappe des terrains non bâtis, ne s'entend-elle que de ceux qui ne dépendent pas d'une construction? 16 juil., 27 août. — Des *kiosques* et des pavillons de jardins sont-ils des *bâtisses*? 21 mai. — Y a-t-il nullité si l'on a exproprié sur le mari l'immeuble de la femme? 25 juin. — Les citoyens *expropriés pour fortifications* ou autres travaux ont-ils le droit de provoquer la convocation du *jury*, sauf au Tribunal à fixer à cet effet un délai à l'administration? 29 mars. — Le magistrat directeur du *jury* peut il réunir plusieurs affaires connexes, en les divisant par catégories? Peut-il, après les récusations, éliminer un *juré* pour fait de parenté? L'omission de la mention du *serment* d'un *juré* est-elle une cause de nullité? Les jurés peuvent-ils statuer sur les *intérêts* des *indemnités*? 21 mai. — L'administration peut-elle *assigner* dans sa notification d'offres? 25 dec. — V. *Canal, Dot, Emphytéose, Hypothèque, Mine, Travaux publics*.

Uttinger, 4 janv. — Uzès (duc d'), 4 avril, 2 août.

V

V..., à *Lille*, 2 avril. — V... (de la), 17 mai.

Vacances judiciaires. Projet de modification, 9 juil.

Vacher, 17 fév., 1 sept. — Vachette, 3 déc. — Vacossin, 16 nov.

Vagabondage. Bazin, époux octogénaires, 19 oct. — Bayon, 18 janv. — Bonnechose (Rose), 11 août. — Boullet-Keller, 14, 21 fév. — Coller, 24 mai. — Cunisse, 7 août. — Désiré, 16 oct. — Douvret, 7 nov. — Feignotte (Madeleine), 23 janv — Gasc, 22 sept. — Gougelin, 28 mars. — Guilbert, 22 mai. — Hautecœur, 25 janv. — Hottot, 20 fév. — Lamanchette (femme), 11 juin. — Larouste, 27 oct. — Lature, *habitué*, 4 sept. — Lemuloy, 14, 21 février. — Lepaitre (femme), 10 oct. — Martin, 11 mai. — Passoir, 13 oct. — Peltau (femme), 3 avril. — Petit, 30 juil. — Ripiaut, 5 déc. — Sougère, 13 avril. — Tatin-Lecomte, 22 août. — Victor, 29 mars. — Voisin (femme), 25 sept. — Un vieillard à cause du froid de son atelier, 26 fév. — Les habitués du Caveau du Temple, 16 mars. — Un élève architecte, 7 août. — Un enfant venant réclamer sa mère, 6 déc. — Vagabondage à *Berlin*, 29 janv. — V. *Mendicité*.

Vaillant, 17 juil., 19 oct., 8 nov. — Valadon, 23 oct. — Valanglard (de), 11 janv. — Valanceaux, 1 oct. — *Valdahon*, commune, 20 mars. — Valdenaire, 19 oct. — Valençay (de), 23 avril. — Valéry 19 janv., 25 août. — Valès (femme), 30 sept. — Valette, 2 mai, 8 sept, 31 déc. — Vallade, 11, 31 avril. — Vallance, 16 août. — Vallat, 21 avril. — Vallée, 13, 26 fév., 6 juil., 13 déc. — Valler, 9 nov. — Vallerand, 30 nov. — Vallerot, 27 janv. — Valès, 30 juil. — Vallet, 14 fév., 5 mai, 18 août.— Vallier, 13 fév, 17 mai — Valpinçon, 10, 17, 24, 31 janv., 7, 14, 21 fév., 13, 18, 20, 21, 23, 24, 31 juil., 3 août. — Vanault, 5 juil. — Vandandène, 6 déc. — Vanderelst, 25 déc. — Vander'inden, 14, 26 mai. — Vandermarcq, 31 mars, 7 mai, 7 déc. — Vandrunen, 31 août. — Vanel, 13 fév., 20 avril. — Vanhèes, 14 juin. — Vanier, 16 fév. — Vanpetessen, 4 août. — Vansmadelle, 3, 5, 6 février. — Vansteenburg, 6, 15 nov. — Vanuxen (veuve), 10 mai. — *Vanoes*, commune, 9 janv. — Vaquette, 13 nov. — Vaquez, 4 juin. — Varat, 30 sept. — Varèla, 30 mars, 3 juil., 31 août. — Varenne (Fanny de), 11 déc. — Varèze, 7 déc. — Variclier (Marie), 9 juil. — Varin (femme), 25 mai. — Varnet (Hélène), 11 mai. — Varnier, 12 fév. — Varroux, 28 mai. — Varty, 17, 26 fév. — Vasnier, 16 janv. — Vassal, 8 mai. — Vassal et Ce, 1 mars. — Vasseur (femme), 4 août. — Vatel, 8, 10 janv. — Vatin, 2 janv. — Vatois, 1 juin. — Vaton, 14 fév. — Vatry (veuve), 1 mars. — Vaubezon, 26 mai. — *Vaubon*, commune, 6 mars — Vaulx (de), 11 oct. — Vaureimoire, 13 nov. — Vautier, 10 janv. — *Vaux-lès-Palameix*, commune, 13 juin. — Vaux (de), 19 juil. — Veaulieu (Virginie), 15 oct. — Véchambre, 28 juil. — Védrilhe, 17 fév., 31 mars. — Védrin, 15 oct. — Velly, 26 oct.

Vendange. Peut-on la faire, avant la publication des bans, dans une vigne dont les fossés de clôture ne sont pas conformes à la loi? 25 juill.

Vengoa, 22 janv.

Vente. Celle qui est reçue par le clerc du *notaire* est elle nulle, même comme acte sous seing privé, s'il n'est pas f

lain, 27 août. — Villate, 30 mai. — Villats, 12 oct. — Villaye (de), 24 déc. — Villedieu, 11 oct., 16 nov. — Villedieu (veuve), 26 mai. — Villefosse, 15, 16 fév. — *Villefranche*, ville, 11, 12 juin. — Villefranche (de), 17 janv. — Villegonthier (de la), 17 oct. — Villemain, 10 janv., 18 avril. — Villemain (femme), 3 janv. — Villemaire (veuve), 6 fév. — Villemessant (Dlle de), 5 avril. — Villemin, 18 juil. — Villemot, 23 oct. — Villemuzault (de), 15, 21, 25 déc. — Villeneuve, 28 juil., 10 déc. — Villeret, 6 oct. — Villesèche, 2 août. — Villet, 23 juil. — Villette, 12 sept., 7 nov. — Villette (marquise de), 22 fév. — *Villevenart*, commune, 23 mai. — Villiers (miss), 13, 15, 22 nov. — *Villiers-en-Lieu*, commune, 4 déc. — Villot, 4 avril. — Vimal-Fontanet, 8 déc. — Vinay, 2 janv., 11, 23 mai, 22 août. — Vince, 15 oct. — Vincent, 3 avril, 14, 16 août, 13 sept., 7 nov. — Vincens-Saint-Laurent, 22 mai. — Vinçon, 9 mai. — Vinnec, 30 août.

Vins. Champanisés avec usurpation de nom, 13 juil., 17 nov. — Falsifiés : à *Batavia*, 16 janv.; à *Paris*, 19, 31 oct.

Viol. Y a-t-il lieu à aggravation de peine pour celui de filles de boutique, par leur patron? 2 juin. — Agniel, 28 déc. — Allamagny (*sa fille*), 31 janv. — Ambrois (*sa fille*), 2 mai. — Aubert, 19 sept. — Baquez, 5 sept. — Baron, 12 juin. — Barré (frère), 26 mai, 12 juin. — Baudin, 28 déc. — Béquet (*sa fille*), 27 juin. — Billaudy, 12 déc. — Bioleu, 20 mars. — Blime, 11 janv. — Boivin, 26 sept., 21 nov. — Boutemy, 16 août. — Bouvier (*sa fille*), 16 juil. — Brechet, 13 nov. — Brunet, 2 fév. — Burki (*ses filles*), 26 sept. — Cantinot, 24 août. — Capelle, 30 août. — Carré, 10 août. — Cauchois (*sa fille*), 29 sept. — Chevrier, 24 janv. — Chipon, 3 janv. — Cœur, 9 fév. — Coiffard (frère), 26 mai, 30 juin, 10 oct. — Collinet, 12 sept. — Cormeau, 11 juil. — Courtaud, 20 mars, 13 juin. — Crochart, 10 oct. — Delaporte, 10, 29 août. — Demangin, 14, 21 déc. — Dodemont, *instituteur*, 12 déc. — Duchesne, 3 janv. — Estadieu, 18 janv. — Fargeau, 11 avril. — Frébault (*ses filles*), 13 juin. — Galle (*ses filles*), 3 janv. — Gass, 28 déc. — Girondon, 24 août. — Godot (*ses filles*), 26 sept. — Grislain, 21 mars. — Grison (*sa fille*), 7 juil. — Grivet, 12 sept. — Guéuard, 26 nov. — Haendchen, 31 oct. — Hue, 12 déc. — Husson, 13 sept. — L... (Antoine), 26 avril. — Landais (*sa fille*), 18 avril. — Landry, 23 fév. — Laugé, prêtre, 12 mars, 17 avril, 10, 11 mai, 16 août. — Lavoy, 26 mai. — Lebeau, 16 août. — Lebercher, 10 oct. — Leboucher (*sa femme et sa fille*), 13 oct. — Leclerc, 14, 21 déc. — Legendre, 10 oct. — Lemaigre, 14 déc. — Lemaitre, 13 nov. — Lhemann, 14 juil. — Liautey (*sa fille*), 8 mars. — Liénard, 3 oct. — Lucas, 10 janv. — Malherbe, 11 avril. — Maréchal, 21 juin. — Masson, 28 déc. — Ménabé (frère), 12 sept. — Mercier, 24 août. — Meunier, 7 juil. — Michel, 1 août. — Millot, 11 janv. — Morel, 11 avril. — Mouchot, 10 août. — Mouliné, 26 juin. — Moustier (*sa fille*), 18 avril. — Mulot (*sa fille*), 10, 29, 30 août, 10 oct. — Munch (*sa fille*), 14 déc. — Nicaud, 10 mars, 25 avril. — Pachot, 7 juil. — Palseur, 12 sept. — Paris, 14, 21 déc. — Pfeiffer, 10 oct. — Piault (*ses filles*), 4 août, 13 nov., 1, 21 déc. — Pierné (*sa fille*), 6 juin. — Poyez, 10, 29 août. — Priet, 13 juin. — Radet, 23 fév., 12 avril, 2 juin. — Ranson (*sa fille*), 19 déc. — Renard, 13 juin. — Rey, 28 déc. — Roch, 10, 29 août. — Rousse, 14 février. — Saint-Ouen, 28 déc. — Saxel, 31 janv. — Sénil, 17 janv. — Serkis, 14 déc. — Séronde, 7 juin, 12 sept. — Simon, 21 nov. — Souron (*sa fille*), 16 août. — Tempier, 14, 21 déc. — Thévenin, 11 janv. — Thiéry, 28 déc. — Thomas (*sa femme*), 25 mai. — Tirel (frère), 16 mars. — Trouillard, 8 août. — Turban, 16 mai. — Vacher, 28 mars. — Vasseur, 21 mars. — Warot (*sa fille*), 19 déc. — Huit individus à *Roanne*, 20 fév. — Deux frères de l'instruction chrétienne, 5 mai. — Un enfant de quatorze ans, 13 août. — Rue de la Grande-Truanderie, 24 mai. — V. *Outrage aux mœurs.*

Violat, 10 nov. — Violette, 17 déc. — Violin (Marie), 9 nov. — Viollet-Leduc, 11 mai. — *Vipère noire*, 15 fév. — Vital-Dufour, 18 juil. — Vitriez, 18 juin. — Vitron, 6 avril. — Vitu, 25 sept., 8 oct. — Viva, 26 oct. — Vivens, 30 août. — Vivet, 31 mai. — Vivien, 26 déc. — Vivier, 10 fév., 5 mars, 7 août, 22 sept. — Vivier (veuve), 21 fév., 16 mars. — Vivier-Deslandes, 28 avril.

Voies de fait. Y a-t-il nullité si le jugement ne déclare pas qu'elles ont été volontaires? 21 nov. — Est-ce une circonstance aggravante et spéciale que celle qui concerne la qualité d'agent de l'autorité chez la victime? 13 juin. — *Quid* de la question de filiation? 30 juin. — Le président des assises doit-il, à l'égard d'un fils, distinguer la question du fait et de la parenté? 26 sept. Adèle (*vitriol*), 10 sept. — Altoff, 13 juin. — Amanda, 20 déc. — Angerville, *détenu*, 26 mars. — Arrachart, 5 fév. — Baptiste, 2 juil. — Bardiau (femme), 16 fév. — Baron, 11 juil. — Barré, 25 juin. — Bataille, 20 fév. — Baude, 30 mars. — Bégin, *envers sa mère*, 12 avril, 25 mai. — Berthat, 20 nov. — Bidard, *envers son père*, 25 juin. — Bitzer, 16 fév. — Bois, 31 oct. — Boitard, balayeuse, 9 oct. — Boncours, 3 oct. — Bonnet, 31 oct. — Boudin, 16 fév. — Boudreul, 9 nov. — Bouleau (femme), 26 janv. — Bourguignon (femme), 2 oct. — Bridoux (femme), *envers sa mère*, 29 sept. — Bringuet, 29 oct. — Busson, *détenu*, 26 mars. — Cayet, 31 oct. — Cédille (Victorine), *vitriol*, 22 août. — Chalot, 11 juil. — Chanoine, 20 avril. — Chemidelin, *détenu*, 26 mars. — Collery, 21 juin. — Cottin, 16 fév. — Criard frères, 12 sept. — Culot (époux), 30 août. — Dague, *envers son père*, 30 juin. — Dauvé, 2 juil. — Delimoge, *soldat*, 5 oct. — Depardieu, *envers sa mère*, 4 janv. — Depuille, 7 juin. — Desradis, 17 juil. — Duchatel, 31 oct. — Dugast, 11 juil. — Espitalier, *envers sa mère*, 12 sept. — Fenninger, 11 mai. — Feuchot (*nez arraché*), 17 avril. — Fouret. — Fournier, 2 juil. — Galais (femme), *chouette*, 30 janv. — Garreau (femme), 24 avril. — Gosse, 20 février. — Grandidier, *envers sa mère*, 30 mai. — Gras, *détenu*, 5 juil. — Guéneau, 16 fév. — Guerrier, 27 juil. — Guilbert, 16 janv. — Guilleron, 5 oct. — Guillon, *envers sa mère*, 26 sept. — Handart, 16 fév. — Hénault, 5 fév. — Hèrez, 16 fév. — Holbauer, *envers sa mère*, 21 sept. — Hourdeau, 26 janv. — Isoupret, 20 fév. — Jamelin, 27 juil. — Jardin (*ses apprentis*), 6 août. — Joriot (*envers sa mère*), 20 sept. — Joseph, 22 mars. — Kircher, 11 juin. — Kœlher, 20 fév. — L... (femme), 30 janv., 1 fév. — Lacroix, *envers sa mère*, 23 fév., 14 mars, 21 avril. — Lalonde, 16 fév. — Lamarsalle (femme), 8 mars. — Lan, 11 juil. — Landry, 5 oct. — Laubourg, 26 janv. — Laurent, *portier*, 10 sept. — Leclairet, 20 nov. — Lecouturier, 2 juil. — Lépine, 24 juil. — Lerecouvreur, *envers son père*, 16 août. — Lestre, *curé*, 29 nov. — Louise, 26 janv. — Maillet, 5 oct. — Marchal, 2 juil. — Marteau, 11 juil. — Masson, 4 mai. — Mervelay, *soldat*, 27 nov. — Mitenne, 5 juin. — Moreau, 16 fév. — Morlaix, 27 juil. — Nicaise (femme), 26 fév. — Noblet, 21 nov. — Noël, 2 juil. — P... (Frédéric), 24 oct. — Pagès, 16 nov. — Parey (femme), *envers sa mère*, 3 oct. — Parmentier, *tambour*, 26 janv. — Périn, 24 sept. — Perrot, 12 juin. — Petreau, 16 fév. — Pierre, *cocher*, 6 mars. — Poitrineau, 31 oct. — Poncet (époux), 9 juil. — Popelier, 11 juil. — Raboussin, 20 nov. — Raymond, *détenu*, 5 juil. — Régnier (*doigt arraché*), 28 déc. — Richeron, 6 juil. — Rigaut, 9 mars. — Roby (femme), *envers sa mère*, 18 déc. — Roussel, 25 janv. — Salomon, *pour une pomme*, 22 nov. — Savary, 12 janv. — Schmitt (femme), 2 avril. — Sirodin, 21 mars. — Tautier, 5 fév. — Vallet, 5 oct. — Villachon, *envers son père*, 24 janv. — Villemain (femme) 3 janv. — Yvon, 5 oct. — Un portier, 4 janv. — Un portier et un locataire, 14 nov. — Un locataire et un propriétaire, 25 avril. — Un confiseur et son élève, 5 janv. — Envers des apprentis, 11 janv. — Un marchand de vins, pour un verre d'eau, 14 fév. — Un garçon marchand de vins, 25 juil. — Quatre porteurs d'eau, 29 oct. — Une fruitière, 19 déc. — Des frotteurs auvergnats, 25 oct. — Un marchand de meubles, 13 août. — Deux condamnés à mort, 3 jan. — Deux cochers de pompes funèbres, 9, 15 janv. — Des saltimbanques. — Un joueur étranger, 1 mai. — Un fort de la halle, 4 juin. — Deux domestiques. — Deux nageurs, 1 sept. — Deux aveugles, 28 août. — Trois menuisiers, 6 oct. — Trois jeunes gens, ivres, 10 déc. — Un colonel, à *Alger*, 30 janv. — Un rapin et une lorette, 11 mai. — Un pensionnaire attardé, 2 août. — Une plaideuse lyonnaise, 1 oct. — Le président de la compagnie des Indes, 6 sept. — Un charron et un faux toupet, 5 oct. — Un promeneur sur le quai, lors du passage du Roi, 11 avril. — Un buveur d'éther, 18 mai. — Six sapeurs du génie, 10 juil. — Entre juifs, pour un baptême, 20 avril. — Envers un prétendu *sorcier*, 14 mai. — Envers un professeur, par avis d'un vol supposé, 23 juin. — Envers quatre marmitons, 26 sept. — Envers le receveur du pont des Arts, 26 déc. — Pour la lune, 18 mai. — Place Maubert, 4, 5 avril. — Jet d'ordures, rue du Dragon, 2 août. — Coup de fusil pour sonnage aux portes, 15 juin. — V. *Blessures*, *Rixe*.

Voies de fait, entre époux. Belot, 25 juil. — Benjamin, 26 oct. — Boquelet, 30 juil. — Boudin, 8 août. — Bridel, 6 juin. — Célestin, 16 nov. — Cochin de Cléry, 14, 28 fév. — D..., jardinier, 23 août. — Drevet, 23 fév., 27 mars. — Gautier, 30 oct. — Gougeot, 27 avril. — L... S..., architecte, 18, 19 mai. — Lombard, 14 mai. — Mouton, 25 juin. — Naudin, 8 mars. — Prudent, 14 août. — R... (Michel), 16 janv. — Richard, 21 fév. — Savigny, 4 juil. — La femme d'un cocher des pompes funèbres, 27 juin.

Voies de fait militaires. Caron, 6, 9 janv., 19 mars. — Carpentier, 20, 29 déc. — Courcelle, 3 sept. — Dieudonné, 20 nov. — Grison, 6 janv. — Hailot, 4, 29 déc. — Lagier, 3 sept. — Mengus, *légionnaire*, 28 mars. — Potier, 13 juil., 26 sept. — Viénot, marin, 9 juil., 16 oct.

Voigt, 6, 12, 16 oct., 24 nov. — Voilot, 3 janv.

Voirie. — V. *Alignement*, *Chemins*, *Constructions.*

Voisenet, 8 mars. — Voisin, 26 juil., 25 sept. — Voisine, 12 juin.

Voitures cellulaires. — V. *Forçats.*

Voitures publiques. Ne sont-elles responsables que de la valeur qu'elles ont donné aux colis des voyageurs, dans leurs bulletins? 18 juin. — La contravention à un réglement peut-elle être excusée pour force majeure? 7 sept. — Les *assurances* contre les accidenss sont-elles licites? 5 juil. — V. *Lettres* (*poste aux*), *Poste* (*maîtres de*).

Voitures (*accidens*). Vic, envers un chiffonnier, 4 avril. — Un fiacre versant avec trois ouvriers, 3 janv. — Un fiacre, à la pointe Saint-Eustache, 14 mai. — Un cabriolet de régie, 30 mars. — Un omnibus de chemin de fer, 8 juin. — Un fourgon, 16 mai. — Les messageries royales, quai de Billy, 2 mai. — Les messageries Laffitte, 24 mai. — La diligence de *Belley*, 28 sept. — La diligence de *Lagny*, pour un coup de fusil sur l'impériale, 22, 26 sept. — Un hacquet de brasseur et la malle-poste, à *Sèvres*, 29 déc. — Une famille anglaise, 3 janv. — V. *Lettres* (*poste aux*).

Voitures (*dommages-intérêts*). Le Tribunal peut-il changer le chiffre des dommages convenus avec les victimes de l'accident? 11 avril. — Briant et Plait, 9 août. — Coventry (lord), 30 janv., 6 fév., 10 juil., 19 sept., 28 déc. — Dagu, 7 juin. — Doré, 23 nov. — Ferrus, 4, 6 juil. — Galicy, 26 nov. — Smith (Lory), 19 sept. — Tessier, 23 nov. — Une *Favorite*, 31 mai. — Une *Hirondelle*, 23 fév. — Un *Omnibus* de chemin de fer, 16 juil., 21 déc. — V. *Dommages-intérêts*, *Lettres* (*poste aux*).

Vol. Existe-t-il dans le fait de s'approprier des ouvrages envoyés à un homonyme? 2 mai. — Est-ce un vol domestique, celui commis dans une succession par une servante légataire? 7 juil. — Le complice d'un gendre jouit-il comme lui du bénéfice de la loi? 4 janv., 26 mars, 3 avril. — Celui qui a porté plainte peut-il être considéré comme dénonciateur? 28 nov. — Faut-il deux questions au jury pour deux vols commis dans le même lieu par le même accusé? 19 déc. — Y a-t-il lieu à cassation, si l'arrêt de renvoi ne mentionne qu'un des vols commis dans le même lieu par les mêmes individus? 28 mars. — Innocens s'accusant pour sauver les vrais coupables, 26 avril. — Loi en *Angleterre* sur les vols de chiens, 15 juin, 12 juil. — Puni par la loi de *Lynch*, 26 juin. — Habitudes du vol chez les *Russes*, 10 déc. — A... frèrs et sœur, juifs, 19 déc. — Abraini, 16 janv. — Affenaer, 7 fév., 28 mars, 9, 10 avril, 7, 13 juin. — Agar, 26 mai. — Aguignier, 16 mai. — Alain, 10 août. — Alévêque, 12 sept. — Alhène, 26 nov., 12 déc. — Allard, 6 juin. — Amadis, 4 janv. — Amand, 20 juin. — Amatys, 10, 24 août. — Amiart, 9 fév. — Amiel, 11 avril. — André, 21 fév., 24 août, 19 sept. — André, coiffeur, 18 janv. — Andrieux, 3 mars. — Angerville, 11 mai. — Anne, 6 déc. — Anquez, 20 janv., 14, 22 à 28 déc. — Antoine, 12 juin, 24 août. — Arbelin, 28 mars. — Archenault, 11 mai. — Arday, 16 mai. — Arhex, 9 fév. — Arnoult, 9 à 15 fév. — Arribat, 10 avril, 11 à 14 août, 19 sept. — Arrouyé, 26 mai. — Assasin, 28 mars, 4 avril. — Astier (Marie), 4 juin, 18 juil. — Aubry, 2 août. — Aubert, 28 mars, 19 sept. — Audoin, 24 janv. — Aulain, 21 août. — Autrelle (Julie), 13 nov., 19 déc. — Avenin, 11 janv. — Azou, 16 mai. — B... (François), 23 nov. — B... (Georges), 26 oct. — B... (Louis), 31 août. — Baille, 10 fév., 11 avril. — Bailleul, 16 juil. — Bailly, 19 sept. — Bainée, 8 mars. — Bandinelli, 9 à 15 fév. — Baratier, 1, 2 août. — Barbier, 13 juin, 16 oct. — Barnabé, 31 janv. — Barnédes, 3 oct. — Baron, 11 mai. — Barthet, 6 déc. — Bastard, 19 déc. — Bataille, 10 janv. — Battisti, 10 déc. — Baudot (Julie), 29 sept. — Baudouin, *propriétaire*, 22 juin. — Baudy, 15 oct. — Bayer (fille), 12 juil. — Bazin, 11 avril, 12 juil. — Bazoche, 26 nov. — Beaucé (fille), 27 juil. — Beaudier, 26 sept., 4 oct. — Beaumont, 14 nov. — Bédarides, 1er août. — Belin, 7 juin. — Bellec, 31 oct. — Bellefonds (de), 15, 19, 20 mars, 21 avril, 28 mai. — Bellenger, 10 janv. — Bellier, 17 janv., 5 sept. — Bemons, 20 juin. — Benoit, 11 avril, 31 oct., 13 nov. — Ben-Souibak, 19 juil. — Béranger, 11 avril. — Berchet *diamans trouvés*), 2 mars, 5 avril. — Bergeot, 21 fév. — Bergeron, 21 mars. — Bernard, 10 mars. — Berneski, *endormeur*, 19, 20, 21 sept. — Bernet, 8 mars. — Bernet (femme), 6 fév. — Bernier, 28 mars, 2 mai. — Berthault, 21 nov., 6 déc. — Berthe, 29 janv. — Berthommieux, 26 juin. — Berthoud (femme), 26 sept. — Bertrand, 8, 10 août, 31 oct., 26 nov., 15 déc. — Béru, 26 mars. — Besse, 5 avril. — Beuzelin, 22 à 28 déc. — Bezoul, 1 juin. — Bias, 26 juil. — Bichard, 28 mai. — Biehr (Cath.), 19 déc. — Bienvenu, 29 sept. — Biot, 22 à 28 déc. — Biret, 13 nov. — Bizet, 11 avril, 19 déc. — Bizot, 12, 21 juin. — Blainville, 9 fév. — Blin (Marie), 12 avril. — Blondeau, 12 juil. — Blondel, 3, 4 juil. — Blouin, 18 juil. — Boibien, 8, 10 août, 26 nov., 15 déc. — Boivin, 14 fév. — Bombernot, 14 déc. — Bonafous, 28 mai. — Boneaux, 13 nov. — Bonetti, 27 juil., 24 août. — Bonifortier, 28 mars. — Bonne, 31 janv. — Bonnefoy, 25 avril. — Bonnin, 28 nov. — Bordet, 10 mars. — Bordink, 28 mars, 7, 10 avril, 16 mai. — Bospède, 12 déc. — Bosselier (femme), 17 nov. — Boucaux, 14 déc. — Boucher, 6 fév. — Boucot, 16 janv. — Boudaille (fille), 26 nov. — Boudard, 6 fév. — Boudon, 12 fév., 6 juin. — Bouhours, 9 à 15 fév. — Boulange, 11 mai. — Bouley, 12 janv. — Bounier, 24 août. — Bouniol, 12 sept. — Bourdais, 7 juil. — Bourgeois, 11 avril, 12 sept. — Bourgeois dit Misère, 19, 31 janv., 9 à 15 fév. — Bourgin, 20 avril. — Bourguignon, 28 déc. — Bourlier, 26 sept. — Bournier, 26 nov. — Boursigaux, 28 déc. — Bousquet, 17 janv. — Boutemy, 5, 16 mai. — Boutillier, 11 avril. — Bouton, 31 déc. — Bouvet, 9 mai. — Bouvet (veuve), 29 sept. — Bowers, 28 mars. — Boyer, 5 sept. — Bozus, 21 avril. — Brache, 26 juin. — Brachot (fille), 24 août. — Brassine, 26 juin, 27 juil., 3 août. — Brès, 6 juin. — Bression, 11 mai. — Breton, 14 nov. — Breton (veuve), *propriétaire*, 26 juin, 3 juil. — Briant, 28 mars. — Briard, 18, 28 juin. — Briffaut, 18 avril. — Brisson, 24 août. — Brochet, 6 déc. — Brossard, 10 janv. — Brossard (fille). — Brouard, 11 avril. — Brouée, 6 juin. — Bruant, 26 nov. — Brunet, 16 fév. — Bruno, 7 juin. — Buferne, 14 mars. — Buisson, 22 mai, 30 août. — Bureau (fille), 11 mai. — Burnonville, 12 janv. — Burty, 10 mars. — Buscheron, 11 avril. — C..., charretier, 31 oct. — C... (Eugène), 6 nov. — C... (J.-B), 23 nov. — C... (Marguerite), 17 mai. — C... (Spirridion), 16 oct. — Cabreuts, 21 avril. — Cagneux, 20 avril. — Cahen, 11 mai. — Caillet, 10 mars. — Caillot (femme), 26 sept. — Callamann, 5 oct. — Calzioni, 27 juil., 24 août. — Cantuel, 30 juin. — Cardon, 11 avril. — Carlouet, 30 mai. — Caron (fille), 3 janv. — Carre, 11 mai. — Cassier, *par les égouts*, 2, 5, 11 mai, 1, 13, 21 nov., 28 déc. — Cassier (femme), 9, 23 fév. — Cassure, 13 janv. — Catat, 24, 25 mai. — Catherine (la belle), 13, 16 juin. — Caucal, 21 avril. — Caussard, 23 fév. — Caussard (fille), 28 mars. — Cayron, 11 à 14 août. — Cellier, 19 déc. — Cercos, 6 juin. — Ceronetti (Marie), 19, 20, 21 sept. — Certeuil, 28 déc. — Chabail, 26 juin. — Chabenat, 22 à 28 déc. — Chabert (femme), 16 août. — Chabord, 23 fév. — Chaffart. — Chaligny, 10, 20 oct. — Chambil, 26 nov., 4 déc. — Chandru (femme), 14 déc. — Chaniat (fille), 26 nov., 4 déc. — Chantreau, 28 mars, 10, 27 oct., 26 nov. — Chantrier (fille), 24 août. — Chapellière, 11, 19 janv. — Chapey dit Prudon, 3 janv. — Chapiron (fille), 26 nov., 14 déc. — Chapolard, 25 avril. — Chapon, 19 fév., 11 oct. — Chappuy, 1, 12 juin. — Chardron, 19 déc. — Charlot, 15 mai. — Chartier, 18, 28 juin. — Chassagnon, 11 janv., 10 mars. — Chassain, 11 juil. — Chatel, 19 sept. — Chauchis (Thérèse), 12 juin, 19 juil. — Chaudru, 26 nov. — Chaula, 20 avril. — Chausse, 10 fév. — Chavois, 28 mars. — Chawancet, 26 juin. — Chédeville, 12 sept. — Chérel, 14 fév. — Chéron, 11 mai. — Chesneau, 19 sept. — Chevannay (Cath.), 13, 21 nov. — Chevillon, 14 déc. — Chevrier, 26 juil. — Chey, 23, 24 oct. — Chiaffredo, 20 mars. — Cholat, 11, 14 août. — Chrétien, 2 fév. — Cirot (Louise), 14 janv. — Clairet (fille), 28 déc. — Clairin, 11 mai, 7 juil. — Clarens, 7 nov. — Classer (fille), 13 nov. — Clauss, 28 mars. — Clément (fille), 26 mars, 28 juil., 15 oct., 13, 26 nov. — Clermont, 30 mai. — Clisse, 26 sept. — Clottes, 8 fév. — Codron, 10 oct. — Coillat (femme), 7 nov. — Coisy, 9 fév. — Coiset, 5 avril. — Colas, 16 janv. — Colette, 9 mars. — Colle, 22 à 28 déc. — Collet (fille), 12 juin. — Collin, 9 à 15 fév., 22 à 28 déc. — Combier, 26 nov. — Comby, 10 avril, 11 à 14 août, 19 sept. — Commenge (Marie), 5 oct. — Comminges, 21 avril, 20 juil. — Conan, 16 mai. — Conard, 31 janv., 5 fév. — Constant (femme), un *cheval*, 3 août. — Copé, 24 août. — Coquerelle, 6 déc. — Corberon (fille), 12 janv. — Corfoud (A. de), 9 oct. — Cornibet, 16 janv. — Cornu (fille), 31 oct. — Coste, 23 fév., 30 mai. — Cottin, 9 à 15 fév. — Couby, 22 à 28 déc. — Courtiol, 13 nov. — Courtois (fille), 28 mars. — Coutant (*objets trouvés*), 2 fév. — Coutelaire, 9 mai. — Cowait, 2 fév. — Crindart, 23 fév. — Crohas, 1 août, 14 nov. — Crose, 7 juil. — Cugny, 26 nov. — Cureau, 12 avril. — D... (Jean), 8 sept. — D... (Louis), 21 nov. — D... (femme), en *omnibus*, 3 fév. — D... (femme), traiteuse, 24 sept. — Dalbard, 22 à 28 déc. — Dalsausse, 6 juin. — Daniel, 4 avril, 12 juin, 5 déc. — Danja (fille), 20 déc. — Danton (Rosalie), 19, 20 mars. — Danzelle, 19, 20, 21 sept. — Darche, 10 oct. — Darguesse, 24 août, 6 sept. — Daroux, 12 avril. — Darribehaude, 15 nov. — Darville, 11 janv. — Daunis (fille), 18 juin. — Dautreveau, 11 janv. — Dauvillier, 29 mai. — David, 6 uin, 11 sept. — Davinain, 6 janv., 8 mars. — Debergue, 13, 20 nov. — Debost, 12 sept. — Debrus (femme), 28 déc. — Decherancey, 31 janv. — Deker, 27 juin. — Declinchamp, 11 juil. — Degiorgio, 28 mars, 16 mai. — Dejous (femme), 11 janv., 8 mars. — Delaborde (fille), 28 déc. — Delabre (Rosalie), 13 fév. — Delagroue, 2 août. — Delamarche, 6 déc. — Delamarle, 6 oct. — Delamarre, 28 mars. — Delamarre (veuve), 19 sept. — Delannoy, 12 juin. — Delarbre, 26 nov. — Delarue, 26 mai, 14 juin. — Delaunay, 10 janv., 28 déc. — Delaune, 31 mars. — Delaval, 19 sept. — Delavolaine, 5 sept. — Delorme (Joséphine), 6 août. — Delort, 7 juil. — Demanet, 2 fév. — Demars, 26 nov. — Demeule, 15 oct. — Demichet, 21 nov. — Demortain, en *omnibus*, 17, 20 juil., 14 août. — Deneuil, 16 mai. — Denis (veuve), 26 juil. — Derondeau, 8 mars. — Désaleux, 12 sept., 1 oct. — Deschamps, 26 juin. — Deschassines, 10 août. — Descombes, 22 fév. — Deshayes, 10 janv. — Désiré, 16 nov. — Desjardins, 11 sept. — Desmont, 15 déc. — Despierres, 12 avril. — Despois (fille), 26 sept. — Destombes, 27 juin. — Desvignes, 12 avril. — Devecque (*des chats*), 2 août. — Devienne, 12 sept. — Devis, 11, 25 avril, 30 mai. — Devonges, 22 à 28 déc. — Dhorgny, 23 fév. — Dicourt, 18 juin. — Dietrich (femme), 13, 26 nov. — Dieudonné, 6 juin. — Divol, 21 mars. — Doisnel (femme), 14 fév. — Dollé sœurs, 19 oct. — Domet, 12 juil. — Domichet (femme), 28 déc. — Donadilhe, 19, 20 mars. — Donjonc, 10 mars. — Donot, 4 avril. — Doucet, 10, 31 oct., 13, 28 nov., 28 déc. — Douillet (fille), 9 fév. — Draignaud (fille), 11 mai. — Dreux, 28 mars. — Drillon, 3 janv. — Dromazer, 5 sept. — Druais, 25 avril. — Druit, 11 mai. — Dubellin, 16 oct. — Dublavon, 28 juil. — Dubois, 9 à 15 fév. — Duboquet (Félicité), 2 nov. — Dubot, 10 oct. — Dubreuil, 23 fév. — Duchaine, 14 mars. — Duché, 26 juil. — Duclan, 9 fév. — Duclos, 28 déc. — Ducoudray (fille), 6 janv. — Ducros, 24 août. — Dufau, 6 déc. — Dufayet, 1 juin. — Dufour, 11 mai. — Dufour (femme), 28 mars. — Dufourneau, 31 janv. — Dugrospré (Marie), 16 nov. — Dumanet, 3 janv. — Dumas, 21 avril, 10, 31 oct., 28 nov. — Dumolin (femme), 7 août. — Dunet, 7 juin. — Dupin (femme), 30 juin. — Duplouy (fille), 31 oct., 10 nov. — Dupré, 11 avril. — Durand (femme), 12 janv. — Duriez, 12, 17 juil. — Durif, 28 déc. — Duris, 24, 25 mai. — Durivod, 21 nov. — Dussac, 9 nov. — Duton (Justine), 19, 20, 21 sept. — Duverly (Victorine), 16 nov. — Echk (femme), 20 juin. — Elie (femme), 26 mai, 12 juin. — Esnoult, 16 août. — Espell, 3 oct. — Esting, 1 janv. — Etalon, 10, 24 août, 19 sept. — Euphrosine, 24 août. — Eyma, 14 nov. — Eymeric, 24 juin. — F..., chef de bande, 11 avril. — F..., concierge, 19 nov. — Fabré, 19 oct. — Fahy, 26 nov. — Faid, 12 sept., 1 oct. — Fath, 11 mai. — Fatton (veuve), en *omnibus*, 3 avril, 4 mai. — Faumont, 27 juin. — Fauvette, 28 déc. — Feninger, 19, 20, 21 sept., 14 nov. — Ferlicot, 16 août. — Ferré, 6 juin. — Fichter, 7 juil. — Fidry, 14 fév. — Fiére, *soldat*, 29 nov. — Filipon, 12 juin. — Finet, 24 janv. — Fleshmann (Elisa), 26 juil. — Flore, 5 juil. — Foineau, 12 juin. — Foisselle, 9 fév. — Follet, 16 nov. — Folly, 9 mai. — Fontange, 10 avril, 27 juil., 11 à 14 août. — Forestier, *hôtellier*, 15 nov., 12 déc. — Fortier (fille), 11 janv. — Foucault, 26 nov., 4 déc. — Foulon (fille), 11 sept., 10, 31 oct. — Fourdinois, 5, 16 mai. — Fournier, 21 mars, 16 juin, 23, 24 oct. — Franceschi, 22 août. — Franchi, 26 mars, 3 avril. — Fremineau (femme), 12 janv. — Freslon, 26 mai. — Fresnel, 19 sept. — Fréton (Emilie), 16 juil. — Frigery, 20 avril. — Froidure (fille), 26 mai. — Fromage, 9 mai. — Froment, 26 déc. — Fromentin, 28 mars. — G... (Rosalie), 30 sept. — Gabetz, 9 mai. — Gagnaux, 11 avril, 24, 25 mai, 11 juil. — Gaillard, 10 avril, 27 juil., 11 à 14 août, 14, 22 à 28 déc. — Gaillard (femme), 16 juil. — Gillard, 16 fév. — Gallienne frères, 10, 18 oct. — Gallot, 26 mai. — Galpin, 9 mai. — Gamard, 28 mars. — Gamel, 24, 25 mai. — Ganneron, 10 avril, 11 à 14 août, 19 sept. — Gardeur (*des recettes*), 7, 8 juin, 26 sept., 15 oct. — Gareau, 26 mai. — Gargam (Françoise), 12 juin. — Gargaud, 28 juil. — Garrett, 5 oct., 10 nov. — Gasc, 11, 19, 20, 21 sept. — Gastoué, 11 avril. — Gatin, 11 sept. — Gaudefroy, 9 fév. — Gauny, 23 fév. — Gaussin (Héléna), *actrice*, 3, 19, 29, 30 mars, 2, 27 avril, 22 mai, 15, 18, 19 juin, 7 août, 11, 18 sept. — Gauthier, 30 juin, 22 à 28 déc. — Gehère, 1 août. — Génefroy, 13, 26 nov. — Geneviève, 20 oct. — Genin, 7 juin. — Génisty, 11 à 14 août. — Gérard, 10 nov. — Gerard (Marie), 9 août. — Gerby. — Gérin, 11 avril. — Gerry, 27 nov. — Geslin, 28 déc. — Gey, 28 mars. — Giard, 26 mai. — Giboulot, 19 juil. — Gilles, 18 juil. — Gindre, 12 juin. — Ginesty, 27 juil., 30 sept., 28 déc. — Gordano, 21 fév., 12 avril, 27 juil., 8 août, 5 sept. — Giorgio, 28 mars, 16 mai. — Girard, 10 janv., 24 août. — Giraud, 9 à 15 fév., 9 mai. — Giret, 19, 20, 21 sept., 28 déc. — Girodet, 14 déc. — Gironde, 4 avril. — Giverne (Cécile), 28 avril. — Goblain (Ve), 19 juin. — Goffin, 27 juil. — Goguet, 11 juil. — Gogo, 7 déc. — Goisin, 26 sept., 7 nov. — Gonard, 28 juil., 15 oct. — Gongeon (Ve), 10 mars. — Gonthier, 29 sept. — Gorion, 22 à 28 déc. — Gourmil, 29 sept. — Gournay, 10 janv. — Goutallant, 25 mai. — Gouyen (Jeanne), 14 nov. — Graille, 20 mars. — Gramory, 12 janv. — Grandjean (fille), 26 juin. — Granger (Marguerite), 26 fév. — Gremion (fille), 13 nov., 14 déc. — Grenier (fille), 26 juil. — Grinde, 29 août. — Griscelli, 14 mai — Grosnier, 16 janv. — Guérin, 22 fév. — Guérot, 28 mars. — Guéry, 31 oct., 12 nov. — Guillaume, 28 juil, 15 oct. — Guilleminot, 27 juil. — Guillemot, 26 juin. — Guillochin, 12 janv. — Guillot, 29 sept. — Guilly, 6 janv., 26 mars, 26 nov. — Guiraud-Franc, 9 mars. — Guittard, 28 mars. — Guy, 11 mai. — Guyot, 23 août, 22 à 28 déc. — H... (Jacques), 26 juil. — H..., envers son fils, 7 août. — Hackemer, 23 fév. — Hailliez, 26 mai. — Hamedouch, 7 nov. — Hammardal (fille), 31 oct. — Harduail, 16 nov. — Haton, 28 déc. — Hauleville (fille), 13 nov. — Hautain, 11 juil. — Haversen, 21 mars. — Hayé, 23, 24 oct. — Hazard (Marie), 26 fév. — Hébert (*bande des Habits noirs*), 11 à 17 janv., 26 juil. — Hébrard, 19, 20 mars, 21 avril. — Hecht (femme), 11 janv., 16 mai. — Heff, 9 à 15 fév. — Hein, 11 mai. — Hémard, 18 avril. — Hemme (Ve), 9 mai. — Hennequin, 5 fév. — Hénot, 11 sept., 10 oct., 13 nov., 14, 18 déc. — Henry (fille), 27 juil. — Héraud, 25 mai. — Hérissez, 26 nov., 15 déc. — Hernandez, 16 août. — Herpin, 1 oct. — Hervé, 28 mars, 3 oct. — Heurtaux, 23 avril. — Hilario, 16 mai. — Hirsch, 11, 30 sept., 28 nov. — Hoppy, 10 janv. — Houbloux, 24, 25 mai, 11 juil. — Houdard, 28 déc. — Hourdel, 16 nov. — Houys, 13 nov. — Huc, 3 janv. — Hudron (Marie), 23 fév., 30 mai. — Hue, 26 mai. — Hugel, 23 fév. — Huguenin, 10, 13, 24 oct. — Hugueny, 19, 20, 21 sept., 14 nov. — Huleck, 30 mars. — Humbert, 31 oct. — Hu

— Voisin, 21 mars. — Wackernier, 9 fév. — Waninker, 26 nov. — Weitz, 11 avril. — Whitehead, 9 juin. — Wilhem, 14 nov. — Willod, 10 mars. — Wils, 24 août. — Winter, 26 nov., 28 déc. — Woitellier, 12 juin. — Yard, 28 déc. — Zachrie (*un déjeûner*), 20 sept. — Zustalvé, 6 juin. — Un écolier, 16 janv., 20, 28 août. — Deux jeunes couturières, 31 janvier. — Un *prêtre*, 13 mars. — Une élégante, à *Saint-Paul*, 31 mai. — Un jeune clerc d'huissier, 2 juillet. — Un commis, 4 juin. — Un caissier, au *Havre*, 20, 21 juil. — Un enfant de troupe, 11 déc. — Un militaire, au Musée de *Versailles*, 27 août. — La femme d'un médecin, 12 sept. — La veuve d'un médecin, 18 juin. — Le fils d'un médecin espagnol, 8 août. — Un domestique, des *billets de banque*, 16 janv. — Une servante maîtresse, 9 juil. — Une servante insaisissable, 27 août. — Un garçon de restaurant (*du pain*), 16 fév. — Un affamé, 12 avril. — Un valet de chambre, 3 fév. — Un portier et un commissionnaire (*du bois*), 26 avril. — Un tonnelier, 12 mai. — Un jeune Auvergnat, 6 juin. — Une femme *enceinte*, 24 mai. — Deux sœurs jumelles, 18 juin. — Un dévaliseur de logemens, 31 mars. — Un trouveur de manteaux, 13 oct. — Un savetier ambulant, 1 mai. — Trois enfans (le *rocher de Sainte-Hélène*), 27 avril. — Un caresseur d'enfans, 23 janv. — Chez les frères ignorantins, 16 janv. — Chez les notaires, 10 mars. — Chez un marchand de draps de *Saint-Denis*, 23, 27 mars, 2 avril. — Chez un banquier anglais, 9 juil. — Chez une veuve, rue Saint-Sébastien, 25 sept. — Chez un traiteur, en compagnie d'un *prêtre*, 24 oct. — Chez les traiteurs de *Lille*, 6 nov. — Chez un maître maçon, 13 nov. — Dans les hôtels et les garnis, 4 mai, 14 juin, 6 juil., 17, 26 déc. — Dans les cafés, 20 oct., 13, 22 déc. — Dans les magasins, 22 mai, 14, 18 juin, 16 juil. — Dans les banques d'*Amérique*, 7 août. — Dans les équipages, 25 mai. — Dans les bateaux, 21 juin, 13 juil. — Dans les bois de la Couronne, 20 juil. — Dans les chemins de fer anglais, 5 oct., 10 nov. — Dans les *omnibus*, 11, 22 déc. — Sur la diligence de *Besançon*, 25 oct. — Envers une mauresque, à *Alger*, 7 fév. — Envers un Anglais déguisé, 12 fév. — Envers une actrice, 25 mai, 9 nov. — Envers les pélerins de la Mecque, 13 août. — Envers une jeune blanchisseuse, 15 nov. — A l'*Américaine*, 25 mai, 5, 15, 20 oct., 29 nov. — Les *charrieurs*, 28 juil. — Les *endormeurs*, 19, 20, 21 sept. — Le *singe* d'un bibliomane, 28 août. — En sortant du bal de l'Opéra Comique, 5 janv. — Au cortége du Bœuf gras, 6 fév. — Au marché aux jambons, 21 mars. — A Longchamps, 22 mars. — A *Rouen*, rue Grevier, 2 avril. — Aux eaux de *Versailles*, 7 mai. — Aux courses, 12 mai. — A la fête de *Nanterre*, 16 mai. — Rue de la Tannerie, 11 juin. — Au ministère des travaux publics, 5 juil. — A la *Guillotière*, 1 août. — A l'Ecole de natation, 10 sept. — A la foire *Saint-Denis*, 6 oct. — A *Saint-Mandé*, 1 déc. — Les plaques des rues, 23 juin., 16 juil. — Les boutons des portes, 26 juil. — Les chapeaux dans les cafés, 5 sept. — Un troupeau de moutons, 18 sept. — Des planches, rue Pérignon, 28 nov. — Une voiture, à *Vaugirard*, 11 déc. — Un tableau des cheveux de Napoléon, 17, 31 déc. — Des tuyaux d'orgue, 27 juin. — Du plomb, 14 mai. — Du *gaz* par un abonné, 23 avril. — Des manteaux, 16, 19 fév. — Des livres de commerce, 31 janv. — Des *journaux*, dans les boîtes, 16 janv. — Un pain de sucre, 6 août. — De la poudre aux buttes Saint-Chaumont, 30 juil. — Par faux *somnambulisme*, 9 août. — Après échouement de navire, 15 sept. — Une bande, à *Aix*, 7 fév. — La bande des Auvergnats, 11 à 14 août. — Voleur tué en tombant d'une maison, rue Verdelet, 1, 3, 5 janv., 26 nov. — Arrestation supposée, par une femme, 8 juin. — Bizarrerie des condamnations anglaises, 9 juin. — Exagération des peines dans le Code maritime, 18 sept. — Arrestations, à *Paris*, 3 à 6, 8, 12, 15, 17, 18, 27, 29 janv., 2, 3, 9, 10, 12, 13, 15, 22, 28 fév., 3, 8, 9, 19, 26, 27 mars, 4, 7, 16, 20, 23 avril, 4 mai, 11, 18, 21, 25 juin, 7, 23, 31 août, 2, 10 oct., 3, 23, 30 nov., 11, 12, 15, 24 déc. — V. *Abus de confiance*, *Agent de change*, *Escroquerie*, *Saisie-mobilière*.

Vol dans les Eglises. Beani, en *Corse*, 10 déc. — Bougnolle, 28 août. — Guiserix, 18 juil. — Mayeux, à *Saint-Gratien*, 30 sept., 28 nov. — Normandière père et fils, 20 juil. — Rouveau, à *Lecroux*, 25 déc. — A *Ainay*, 8 juin. — A *Pouilly-Saint-Genis*, 28 nov.

Voland, 17 nov. — Volle, 30 juin. — Vollot, 13 mars. — Voltaire, 17 nov. — *Vomicourt*, commune, 28 fév. — Vorms, 30 janv. — Voury, 26 janv.

Voyage. Ses frais peuvent-ils être alloués comme indemnité? 13 juil.

Voyaume, 8 mars. = Voysin de Gartempe, 8, 18 sept. — Vrau, 14 août. — Vuignier, 20 juil.

W

Wachseler, 9 janv. — Wagener, 3 déc. — Wagner, *curé*, 3 sept. — Wagram (de), 11 janv. — Wailly (de), 3 sept. — Walker, 6, 31 janv., 7, 8, 15 fév., 17, 19, 22 mars, 21, 28 juin, 16, 29 août. — Wall, 30 juil. — Wallois, 26 mars. — Walsh, 21 déc. — Walter (femme), 22 fév. — Walter-Scott, 27 juil., 27 août. — Wangenmuller, 23 avril. — Ward, 13 mars, 20 juin. — Warée, 23 mai. — Waremberg (Dlle), 25 avril. — Warocqué, 30 sept. — Wason, 9 juil. — *Wasp*, navire, 14, 31 juil. — *Watermann*, navire, 6 janv. — Wattier, 30 juil. — Wazières (de), 5 mars. — Webb, 6 janv. — Wehl, 5 oct. — Weil, 7 fév. — Weiller (Dlle), 12 déc. — Weiss (femme), 24 fév. — Welcher, 7 sept. — Welihoff, 2 mai. — Wellington (lord), 30 mai, 14 juin. — Wells (Maria), 28 sept. — Wels, 7 déc. — Wendel, 2 avril. — Weraclé, 20 janv. — Wermelinger (Ve), 25 déc. — Wesse (Joséphine), 21 avril. — Wessel, 18 déc. — Westmoreland, 13 nov. — Weyer, 6 avril, 20 sept. — Wharton, 2 avril. — White, 26 fév. — Whitelock, 17 avril. — Whiter (Emma), 27 mars. — Widmer (femme), 21 avril. — Wigdall, 31 août. — Wiley, 17 avril. — Wilkins, 19 mai. — Wilkinson, 16 juin, 4 août. — Willaumez, 11 oct. — Williams, 2 mars, 17 avril, 19 mai, 13, 19, 29 juin, 11 juil., 14 août. — Williams (Fanny), 11 sept. — Willock. — Wilson, 6 sept. — Wilson (Carus), 3, 22 fév., 7 mai. — Wimpfen (de), 14 août. — Winter, 12 avril. — Wits (de), 16 août. — Wogt, 4 oct. — Wolff, 6 juin, 29 déc. — Wolff (Ve), 20 janv. — Wolfram, 23 janv. — Wolland, 28 juil. — Wolowski, 7 mai. — Wood, 31 mai, 14 juin. — Woodfort (femme), 15 sept. = Woolfort (mistriss), 30 janv. — Worms, 2 fév., 4 déc. — Worthington, 26 oct. — *Wais-ous*, commune, 4, 8 juin. — Wully de Candolle, 9 janv. — Wurm, Weimer et Ce, 1 août. — Wysse (Lætitia), 31 août, 23 octobre.

X

Ximeno, 17 octobre.

Y

Ydherlin (femme), 23 fév. — Yelverton, 16 nov. — Yssoral, 25 déc. — Yung, 10 fév., 8 sept. — Yvernès, 1, 21 mai, 14 juin. — Yvoley, 1 déc.

Z

Z... (comtesse), 1 janv. — Zamaretti, 11 janv. — Zamouyski, 22 janv., 3 fév. — Zarate (de), 19 déc. — Zédé, 12 déc. — Zeigler, 28 nov. — Zelger, 12 fév. — Zernetta, 28 déc. — Zeutz, 2 fév. — Zomini, 20 nov. — Zucconi, 4 sept.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

LOI DU 31 MARS 1833.

Formations.

Abeille littéraire, 11 juil., 20 août. — Admand et Ce, 12 fév. — Agirard et Perrier, 17 avril. — Allain, Bocquet et Ce, 9 fév. — Allain et Lhomer, 23 mars. — Allamand et Hersent, 9 juin. — Almeïda (d') et Ce, 8 oct. — Alquier et Ce, 7 déc. — Amable et Ce, 21 mai. — Amyot (Ch. d') et Ce, 24 sept. — Ancelin et Rosière, 28 août. — André fils aîné et Mariotte, 26 oct. — Anger et Ce, 19 janv. — Appay et Blondeau, 6 avril. — Arbieu, Lebuhotel et Ce, 11 déc. — Arlot aîné et Eug. Keller, 7 juin. — Armengaud et Ce, 26 déc. — Arnal et Ce, 6 déc. — Arnoult et Lecomte, 31 août. — Arthaud, Chéron et Pauchet, 18 juin. — Asda (d') et Ce, 25 avril. — Aubin frères, 22 fév. — Aubry et Ce, 19 juin, 10 sept. — Aubry et Sénéchal frères, 12 mars. — Augier, Robert et Ce, 21 août. — Auriol et Charles, 1 mai. — Autremont (d') et Vetter, 4, 15 juin. — *Avant-Scène*, 22 août. — Avizard (Ch) et Lemarié, 20 nov.

Bachardon et Masson, 30 mai. — Badon (A.) et Ce, 8, 9 mai. — Bailly aîné et Beluot, 11 sept. — Barbier et Jérôme, 1 oct. — Barré et Ce, 21 juil. — Barré et Masson (Dlles), 19 janv. — Barrellier (A.) et J. Baudeuf, 22 mai. — Bassoullet (J.) et Baillehache, 28 nov. — Baudouin et Ce, 13 oct. — Barbier et Travaillot, 19 juil. — Barde, Schemets et Devallier, 4 avril. — Bardon (E.) et Asseline, 17 fév. — Barlow et Manby, 2 août. — Barras, Vallade et Addes, 24 mai. — Bartaut et Ce, 28 avril. — Barré et Ce, 6, 21 juil. — Barrellier (A.) et J. Baudeuf, 11 avril, 22 mai. — Basse (F.) et Simon-Davillier, 1 août. — *Basse-Camargue*, 16 août. — Batereau père et fils, 24 mai. — Bauban père et fils aîné, 27 mars. — Baudet-Leguérinais et Ce, 12 mai. — Baudot (Th.) et Bougleux, 30 mai. — Baudouin frères, 19 oct. — Baudret et Ce, 11 déc. — Baudret et Chon, 13 juil. — Baudrier et Gillais, 8 déc. — Baum, Meyer et Guichard, 9 oct. — Bavent et Jouis, 21 juin. — Bayard de la Vingtrie et Ce, 6 sept. — Bayol et Ce, 2 mars. — Baudineau et Ce, 24 août. — Beaudinot (Ch.) et Ce, 17 mai, 2 juin. — Beaugeois et Serpette, 10 nov. — Bec et Godin, 16 mars. — Becker et Ce, 12 oct. — Becker aîné, Cahen et Ce, 3 août. — Bédassier père et fils et Barbé, 24 juil. — Belcourt et Richard, 4 juin. — Beleuvre (Ed.) et Ce, 23 fév. — Belfort (Louis de) et Ce, 26 oct. — Belin-Leprieur et Morizot, 26 avril. — Belingard aîné et Ce, 8 sept. — Bellanger frères et Mimerel, 21 mai. — Bellanger père et Dufau, 26 sept. — Bellon, Joyeux et Ce, 27 juil. — Benaben et Duparc, 16 avril. — Benoist et Ce, 19 avril. — Bergès (Paul) et Ce, 16 janv., 29 mars. — Bernard (J.) et Collet, 6 fév. — Bernède (H.) et Ce, 18 avril, 1 mai. — Bernier et Ce, 30 nov. — Berniol et Dubois, 8 déc. — Bernonville et Ce, 15 fév. — Berryer (L.-J.) et Ce, 25, 31 janv. — Berthoin et Ce, 27 oct. — Berthoud frères, 20 déc. — Berton et Batel, 18 déc. — Berton (L.) et Neveux, 8 août. — Bertrand et Vidil, 17 oct. — Bessau (A.), 21 juil. — Besson et Poidevin, 11 janv., 7 déc. — Bidault et Ce, 14 déc. — *Bien-Social*, 13 fév., 9 mars. — Bilbille-Fayard et Ce, 29 mars. — Billion jeune et Ce, 23 août. — Billot et Bertrand, 20 fév. — Billouey (Georges) et Gérard, 16 nov. — Bisson et Mauger, 8 janv. — Bitscher-Landry, 27 janv. — Blachette et Ce, 2 juil. — Blacque, Certain, Drouillard et Ce, 17 mars. — Blanchet et Ce, 4 août. — Blanchet et Ce (*gaz*), 6 août. — Blanchet, François et Ce, 2 juin. — Blangini et Ce, 3 fév. — Blangy et Ce, 10 sept. — Blée (A.) et Ce, 9, 17 fév. — Blerzy et Ce, 30 avril. — Bleuze et Ce, 15 sept. — Bloch et Ce, 28 sept. — Blondeau et Ce, 18 oct. — Blondin (Ve) et frère, 14 mai. — Bloquel, Guesnier, Delaunay et Ce, 6 mars. — Boas frères et Ce, 3, 5 nov. — Bocquet (A.) et Ce, 3 août. — Bodelet et Ce, 19 sept. — Boehler (Ambroise) et Ce, 17 déc. — Boffinet, Rouxel et Leledier, 30 oct. — Boieldieu (C.) et Ce, 1 août. — Boilesve, Boissimon et Ce, 21 mai. — Boirot (Maria) et Ce, 15 mai. — Boisson (Laurent) et Ce, 23 mars, 28 novembre. — Boiste fils aîné et Ce, 3 avril, 9 octobre. — Boiste de Richemont et Ce, 26 mai, 12 décembre. — Boizard et Ludi, 30 juin. — Bonalgues (Ph.) et Jougou, 19 mars. — Bonhomme (Jules), Colin, Canuet de Lonjon et Ce, 30 août. — Bonnaud et Bouygues, 12 nov. — Bonnefoy et Morin, 12 fév. — Bonnet (Eug.) et Vogien, 9 janv. — Bonnaours et Ce, 14 août. — Bonvent et Ce, 19 mars. — Bosdarnès et Ce, 26 sept. — Bossé, Duplan et Chanudet, 22 fév. — Bossu aîné et Leguay, 3 fév., 23 avril. — Botiau et Bellon, 6 oct. — Botturi de Brescia et Barrier, 17 mars. — Bouchardon, Bostmanbrun et Ce, 22 déc. — Boucheron et Ve Berthier, 30 janv. — Boudin-Desvergées et Ce, 26 avril. — Boudin-Desvergées, Leclercq et Audousset, 13 août. — Boué et Raynaud, 22 juin. — Bougueret, Martinot et Ce, 24, 26 nov. — Boulanger (Ch.) et Ce, 6 oct., 29 nov., 3 déc. — Boulard et Aper, 7 fév. — Boulé et Ce, 12 avril. — Boulon frères et Ce, 14 mars. — Bourcier et Ce, 11 juin, 24 juil. — Bourdon et Ce, 16 fév., 26 avril. — Bourgeois (Ve), et Simon, 21 nov. — Bourru (Eug.) et Ce, 30 août. — Boussat (A.) et Ce, 10 oct. — Bousson et Maillet, 11 août. — Boutard, Vignon et Ce, 5 janv. — Boutté (Jos.) et Ce, 4 août. — Bouttevillain (Félix) et Ce, 6 avril. — Pouvard (A.) et Ce, 2 avril. — Bouygues et Ce, 15 fév. — Bozonet et Sculfort, 27 juin. — Braillon et Ce, 1 déc. — Branger et Ce, 24 sept. — Brignola (A. de) et Ce, 10 sept., 16 nov. — Brossonneau et Spronck, 1 nov. — Brotel-Marteau, 1 mai. — Brunet-Douet et J. Dubois, 28 fév. — Brunot et Journet, 13 janv., 20 nov. — Bufard et Gionnelli, 14 mars, 13 août. — Buisson et Dujarrier, 8 janv. — Bulla (Jos.) et François Delarue, 23 fév. — Buloz et Ce, 18 déc. — Bunelle et Ce, 13 fév. — Bunot de Choisy et Ce, 12 fév. — Bury (C.), 1 mars.

Caillot et Sauvaignat, 23 oct. — *Caisse des Écoles et des Familles*, 12 juil. — Cambié et Ce, 8 août. — Camus et Mourcou, 9 janv. — Candelot et Ce, 30 janv. — Canéla et fils aîné, 26 déc. — Canneva et Ce, 15 août. — Caplain et Nozal, 27 fév. — Cardon et Josse, 20 mars. — Carême et Ce, 9 mars. — Carié et Fressart, 7 avril. — Carilian-Gœury et Dalmont, 19 oct. — Carpentier et Ce, 30 nov. — Carville et Tremeau-Montesson, 27 avril. — Cauderon et Ce, 23 janv. — Cavaillé-Coll père et fils, 19 janv. — Cavaillon et Ce, 6 sept. — Cavelan et Ce, 21 fév., 10 mars. — Chabenat et Ce, 23 août. — Chailly et Ce, 5 fév. — Chaix (Nap.) et Ce, 2 juin. — Chambard et Grujard, 13 juil. — Champet (Ve) et Pinatel, 19 avril. — Chapal, Sauret et Riché, 23 juil. — Chapitel neveu et Ce, 7 nov. — Chardon, Bloquel et Ce, 6 mars. — *Charivari*, 22, 30 nov. — Charles et Regnauld, 26 mai. — Charpentier (Jules) et Ed. Coeffier, 4 mai. — Charpentier et Souchet, 22 déc. — Charpentier et Tillier, 5 juin. — Chartier et Ce, 19 nov., 19 déc. — Chaulay, Bainville et Ce, 12 mars. — Chauwin (H.) et Ce, 31 mars. — Chedeaux (P.-J.) et Ce, 5 juil. — Chegaray et Ce, 17 janv., 12 sept. — *Chemin de fer de Saint-Ouen*, 18 avril, 1 mai. — *Chemin de fer de Saint-Germain*, 4 oct. — *Chemin de fer Franco-Allemand*, 30 oct. — Cherrier (Louis) et Ce, 4 janv., 4 avril. — Cherrier aîné et Ce, 29 juin. — Cheuvreux (C.) et Ce, 3 sept. — Cheval (Ve) et Ce, 20 avril. — Chevalier (L.) et fils, 9 janv. — Chevalier (Victor), 20 août. — Chevallier, Lambert et Ce, 29 nov. — Chibon et Ce, 9 avril. — Chipron (Victor) et Ce, 8, 9 mai, 27 nov. — Chobert (E.) et Ce, 25 juil. — Choisy (de) et Ce, 6, 10, 18 avril, 9, 19 juin. — Christian (G.) et Gosset, 26 janv. — Christofle (Ch.) et Ce, 13 juil. — Cigongne et Ce, 10 avril. — Clara, Roger et Ce, 11 janv. — Clarion, de Beauval et Ce, 3 janv. — Closquinet et Martin, 12 fév. — Cochot frères et Ce, 25 mai. — Cochot (Victor) et Ochin, 17 janv. — Cogniard (Hippolyte) et Ce, 28 nov. — Cogniard (Théodore) et Ce, 31 déc. — Coignet (H.) et Ce, 20 août. — Coin (Claude) et Ce, 10 avril. — Collette frères, 23 août. — Collier et James Hall, 28 mars. — Collin (Jos.) et Ce, 27 juin, 8 août. — Collin (Louis) et Ce, 12 avril. — Collomb et Ce, 22 fév. — Colombet et Ce, 20 nov. — Colon (H.) et Ce, 8 nov. — Commerson et Bricet, 23 fév. — Conseil et Ce, 24, 28 juil. — Coquereau et Roque, 20 mars. — Corblet et Martin, 8 janv. — Cordier-Lalande et Chauvin, 24 août. — Corroyer (L.) et Etienne Samuël, 3 janv. — Cortier et Delrieu, 19 mars. — Cottereau frères, 26 juil. — Cottiau fils et Ce, 24 mai. — Couenne (Paul), Panayoty-Merger et Ce, 23 janv. — Couenne-Hatier et Ce, 21 mai. — Coulon et Ce, 14 juil., 7 août. — *Courrier Français*, 12 avril. — Courvoisier et Jouvin, 24 mars. — Cousin et Pinguet, 30 avril. — *Creusot*, 25 janv. — Crouzet et Ce, 26 nov., 24 déc. — Cruveilher et Brocard, 8 fév. — Curmer et Ce, 25 juin.

Dagneaux et Ce, 30 sept. — Dalbinque (E.), 24 août. — Daniel et Félix, 31 déc. — Dannet et Raimbault, 20 nov. — Darsy, Montaigut et Ce, 18 déc. — Daup et Poirier, 10 juil. — Davril aîné et Baillon, 24 mai. — Debeine et Cresson, 28 fév. — Debonnaire et Ce, 16 fév. — Debray, Guittard et Ce, 17 nov. — Decombettes (Léon) et Ce, 11 avril. — Decourdemanche et Ce, 15, 18 juin, 13 sept., 9 nov. — Defosse et Ce, 8 sept. — Dégetau et Ce, 13 oct. — Dehay (T.) et Ce, 5 avril, 5 mai. — Dehaynin père et fils, Th. Duquesne et Ce, 20 oct. — Deherpe frères et Tessier, 22 août. — Delafontaine et Colame, 3 mars. — Delaforest et Ce, 23 mars. — Delagneau et Ce, 20 mars, 9 mai. — Delahante, Boykett et Ce, 30 mai, 1 juin. — Delallée et Ce, 13 mars. — Delamarre, Raimbault et Ce, 11 déc. — Delaplace (Félix) et Ce, 21 avril, 17 oct. — Delaplace, Lambre et Ce, 15 oct. — Delasalle et Guérin, 6 déc. — Delaunay et Bertin, 4 oct. — Delcambre et Ce, 7 juil. — Delfortrie et Ce, 6 juil. — Delignerolles (T.) et Ce, 8 juin. — Delignon et Dudoux, 12 janv. — Delin et Weber, 26 juil. — Dellay-d'Avaize et Ce, 16 août. — Delmas et Augade, 25 juin. — Delorme (Ve) et Dlle Jallibert, 19 oct. — Delpech et Ce, 25 sept. — Demarson et Chardin, 13, 16 juil. — Denis et Gervais, 8 fév. — Densell et Lafolie, 5 nov. — Deplanque (Louis) et Ce, 9 juin. — Deprez et Latour, 28 juin. — Dequen (Th.) et Ce, 29 mars. — Derbetant et Dulong, 19 juil. — Deroland et Ce, 25 janv. — Desbois (Ve) et Urbain Bague, 7 fév. — Desbordes et Boudinot aîné, 15 fév. — Desbrosses frères, 11 janv. — Deschamps et Ce, 21 nov. — Deschamps, Deyla et Ce, 9 janv. — Deschamps et Leplanquais, 5 avril. — Desfontaines et Benou, 21, 25 juil. — Deslandes et Rey, 11 déc. — Desmont jeune et Porcher, 3 sept. — Desnos (Jules) et Ce, 21 sept. — Desprez-Guyot et Ce, 15 mai. — Desprez (Eug.) et Genevay, 12 fév. — Dessaux et Ce, 20 nov., 8, 10 déc. — Desseules frères, 24 fév. — Deutsch (A.) et Ce, 27 juin. — Deutz (A.) et Ce, 18 mai. — Devallois (Armand) et Ce, 28 fév. — Devins (Armand) et Ce, 6 sept. — Deziaux frères, 8 janv. — Dhuicque (A.) et Ce, 21 mars. — Didier et Jacquinot, 2 oct. — Dieudonnat et Curchod, 31 oct. — Digeon et Delabarre, 19 janv. — Digues et Ce, 6 avril. — Dionis frères, 27 oct. — Dolive-Caquelart et Ce, 6 juil. — Dompeix et Ve Boucley, 16 juil. — Donatis et Ce, 1 nov. — Donnet, Aubry et Ce, 10 janv. — Douchez et Liétin, 10 oct. — Doumbios et Radulphe, 28 fév. — Dournay et Ce, 11 avril. — Driou (Ad.) et Ce, 17 janv. — *Droit*, 13 fév. — Dubief frères, 23 oct. — Dubochet (J.) et Ce, 21 nov. — Dubochet (J.), Lechevallier et Ce, 15 juin. — Dubois, Martres et Ce, 22 déc. — Duboys et Laplace, 4 août. — Dubus (Th.) et Ce, 11 déc. — Ducasse et femme Claveau, 22 nov. — Duchampt et Warée, 5 fév. — Duchemin, Ducasse et Ce, 11 janv. — Duchemin et Ferd. Pinta, 4 mai. — Ducher et Dupuy, 28 avril. — Dufour et Ce, 26 janv. — Dujardin et Ce, 9 janv. — Dumont et Ce, 7 fév., 3 avril. — Dumont-Lamieussens et Ce, 9 mai. — Dumont-Pettrelle, 2 avril. — Dumoulin (Adrien), Burat de Gurgy et Ce, 3 juil. — Dupès et Ce, 9 oct. — Dupont (P.) et Ce, 9 fév. — Dupont, Aubé et Ce, 14 sept. — Duprey-Duvorsent et Ce, 21 avril, 27 juil. — Dupuy et Ce, 2 oct. — Duquenel (femme) et Ce, 11 mai. — Dureau et Guyon, 13 août. — Duriez (A.) et Béghin, 3 fév. — Duroselle (H.-E.-L.) et Ce, 14 août. — Duruisseau et Journeil, 31 oct. — Dutacq et Ce, 3, 17 sept. — Dutour et Ce, 17 mars. — Dutreilh et Ce, 20 sept. — Dutreilh et Laisné, 20 déc. — Dutrevis et Berthier, 6 avril. — Duval et Ce, 8 nov. — Duveyrier (Ch.) et Ce, 19 mai.

Echo de la Presse, 26 juin. — Emery et Richez, 28 juin. — Emmanuel et Ce, 17 mars. — Empaire et Ce, 12 déc. — *Entrepôt des Batignolles*, 8 sept. — *Epoque*, 5 juil., 31 août. — Erlenbusch et Fortin, 7 juil. — *Esprit Public*, 11, 18 sept. — Estragnat frères et Roux, 6 fév. — *Europe*, assurance, 1 déc. — Européenne, 21 avril, 17 oct.

Factorerie générale du commerce, 15 mai. — Falcon, Blanc et Ce, 21 mai, 24 oct. — Falzoni et Ce, 14 juil. — Fauchec et Ce, 31 déc. — Fauvel (Henri) et Ce, 9 juin, 10 sept. — Favry et Ce, 4 déc. — Ferrère frères et Ce, 7 août. — Ferrier et Ce, 23 avril. — Fessart (A.) et Ce, 4 janv., 1 août. — Fessart (Ch.) et Charvet jeune, 26 nov. — Festugière frères et Ce, 11 mai. — Feugère et Wertheimer, 13 janv., 19 déc. — Fillion et Ce, 28 sept. — Flamant et Marguerit, 26 janv. — Flamant (A.), Béraud, Ducré et Ce, 4 juil. — Fleuriet (P.) et A. Delattre, 4 déc. — Fleurimont frères, 9 mai. — Fouan de la Bretonne et Ce, 26 septembre, 3 octobre. — Foucart et Ce, 27 juin. — Foucry frères, 15 mars. — Fougères (Félix) et Ce, 29 septembre. — Fould (B.-L.) et Fould-Oppenheim, 31 déc. — Fournier (Armand) et Ce, 30 août. — Fournier (J.-V.), 11 avril. — Fournier et Letellier, 10 mars. — Fouschard (Jos.) et Ce, 16 mars. — *France Electorale*, 23 mars. — Franquet (P.-P.), Blanchet et Ce, 2 avril. — Friedlander et Boulanger, 31 déc. — Froissard et Lecler, 19 juil. — Fumouze-Albespeyres et Ce, 1 février.

Gagnet et Ce, 24 mars. — Gagneux, Cabanié et Ce, 5 oct. — Gaigneau frères, 29 mai. — Gal-Ladevèze et E. Muller, 3 janv. — Gallard (H.) et Ce, 23 fév. — Gallay, Borel et Boyer, 20 juil. — Gallois jeune et Ce, 21 mai. — Gallois et Courtet, 12, 15 déc. — Gally et Ce, 26 juil. — Gannal et Ce, 5 mars. — Gardèche et Ce, 23 nov. — Gardin et Ravachol, 12 fév. — Garnier et Dauthuille, 18 janv. — Garnier et Dubois, 6 mars. — Gaudefroy, Billet et Ce, 4 août. — Gaudet, Gérin, Canard et Damiron, 5 sept. — Gaulofret (J.-F.) et Ce, 1 nov. — Gault de Saint-Germain, Poullain et Delabourdinière, 13 déc. — Gauthier et Isnard, 23 oct. — Gautier et Ce, 15 juin. — Gautrot et Ce, 18 mai. — Gay, Pujolle et Ce, 4 mai. — *Gazette du commerce*, 28, 29 août, 16 oct. — *Gazette diplomatique*, 10 oct. — *Gazette des Femmes*, 9 oct. — *Gazette médicale*, 11 déc. — *Gazette des Tribunaux*, 5 mars, 25 avril, 29, 31 mai. — *Gazzetta italiana*, 14 juil. — Geissler (Ve) et ses fils, 28 juil., 3 août. — Gérard, Foex et Ce, 3 août, 3 sept. — Gérente et Ce, 13 fév. — Germain et Ce, 21 juil. — Germain et femme Roux, 9 oct., 29 nov. — Gibey (A.) et Ce, 31 janv. — Giesler et Faucille, 30 juin. — Gilmer, mère et fils, 13 sept. — Girard et Ce, 18 janv. — Girardeau et Pauchet, 12 janv. — Girardin (Emile de) et Ce, 25 avril, 16 août. — Giroud et Ce, 25 juin. — Glemarec et Ce, 26 nov. — Godard aîné et Ce, 20 déc. — Godard (Aug.) et Bontemps, 15 sept. — Goebel et Martin, 3 nov. — Goldsmid (E.) et Ce, 12 nov. — Gombault (A.) et Ce, 15 fév. — Gossin, Picart et Ce, 26 mai. — Goubaud et Ce, 31 juillet. — Goubaud et Teiter, 26 avril. — Goubert et Montariol, 6 mars. — Gouin (A.) et Ce, 11 janvier. — Gouré et Ce, 2 mars. — Gouy-Martin et Ce, 4 avril. — Grafer et Treich, 19 mars. — Granvallet et Ce, 19 février. — Granier et Ce, 18 août. — Grenier frères et Ce, 4 mai. — Grenouilleau (Gilbert) et Félix Avice, 14 juin. — Grezet fils (J.) et Ce, 21 juin. — Grignon-Meusnier et Mengin, 15 fév. — Gris, Roubo et Ce, 12 fév. — Grivotté (J.-B.) et Ce, 26 déc. — Grollet (L.) et Marie, 15 janv. — Grosholz (L. et Ph.), 2 août. — Groves, Savoye et Ce, 9 juin. — Grzymala (de), Lang et Ce, 13 janv. — Guérard (Eug.) et Carrière, 19 oct. — Guérin (François) et Ce, 2 janv. — Guérin (Jules) et Ce, 11 déc. — Guesdon et Schmolle, 1 mai. — Guibert et Ce, 15 oct. — Guibert et Fouré, 15 déc. — Guiet et Ce, 24 déc. — Guillaumot et Ce, 5 sept. — Guillois et Ce, 13 juil. — Guillot (Pierre) et Ce, 4 déc. — Guillot et Godfrin, 30 janv. — Guinel et Duparc, 4 avril. — Guy, Evrard et Henri Houdebine, 10 juil. — Guyot et Ce, 13 déc. — Guyot et Godefroy, 18 juin.

Hamann et Hempel, 25 janv. — Hamelin père et fils, 22 janv. — Harchicourt (d') et Ce, 6 sept. — Hayet (Henri) et Ce, 11 oct. — Haymann (J.) et Ce, 5 juil. — Hédiard et Salernier, 14 juil. — Heim et Ce, 13 janv. — Heim (Gabriel) et Ce, 20 mars. — Heit (Maxime) et fils, 11 avril. — Hennequin et Ce, 20 juil. — Henry, 10 avril. — Herbault et Delarue, 29 juin. — Hervieu et Potard, 21 juil. — Herz (Jacques) et Ce, 26 juil. — *Hirondelles*, 13 août. — Houdard et Ausbourg, 5 déc. — Houillier et Ce, 24 juil. — Houssaye (A.), 20 juil. — Houzelot (Ve) et Fe Lefebvre, 18 oct., 14 nov. — Huan, Guibelet et Dulieux, 16 nov. — Huard et Ce, 8, 15 août, 19 sept. — Hudault et Lefèvre, 21 nov. — Hue et Peletingeas, 26 janv., 30 juin. — Huguin et Ce, 10 oct., 28 déc. — Huguin, Domange et Ce, 17 juil. — Hurault de Ligny et Ce, 1 juin. — Hurel et Favier, 29 oct. — Husson fils et Ce, 18 juin.

Industrie Fraternelle, 25 avril. — *Industries-Unies*, 23 nov. — *Iris*, 6 oct., 29 nov., 3 déc. — Isoard et Mercier, 11 juillet.

Jacquet (Louis) et Ce, 31 oct. — Jaillon et Meinier, 29 déc. — Jalade-Lafond fils et Ce, 25 sept., 25 déc. — Jannot et Ce, 6 nov. — Jaserand père et fils aîné, 25 sept. — Jennings et Ce, 26 mai. — Jeune et Ce, 13 août. — Job et Chenet, 3 nov. — Jolly et sœur et Ce, 25 avril. — Joly frères et Lemor, 30 juin. — Jonchéry et Duriot, 31 juil. — Josse et Lecher, 5 janv. — Josseaume et Regnauld, 27 août. — Jouanneaux et Gillet, 13 août. — Jouen et Faure, 10 mai. — Jouin et Hamelin, 22 janv., 23 nov. — Jouque et Oudinot, 12 janv., 1 sept. — *Journal de M. le Curé*, 4 janv. — *Journal des Prédicateurs*, 15 juin. — *Journal des Chemins de fer*, 19 sept. — Journaux et Ce, 17 juil. — Journet, Jaeck et Ce, 13 nov. — Journoud (P.) et Ce, 18 sept. — Jubert et Bouillon, 4 août. — Juge (Ph.) et Ce, 2 oct. — Julien (F.), Garrigues et Ce, 12 mars, 14 septembre.

Kalique et Ce, 21, 29 mars. — Karl-Hauder, Gonsselin et Ce, 12 déc. — Kerhœut, Puylaroque et Ce, 21 avril, 10 mai. — Koen (Jules) et Pinart, 13 juin. — Kriegelstein et Ce, 10 avril. — Krieger et Ce, 9 janv.

Labreuvoir et Damerat, 14 nov. — Labruhe jeune et G. Laforest, 22 janv. — Lacarnoy et fils aîné, 27 juil. — Lacarrière et Ce, 23 janv. — Lacasse et Marie, 28 mars. — Lacave et Grivot, 5 mai. — Lacaze et Co, 16 juil. — Lacour et Ce, 27 juin. — Lafargue (Fe) et J. Balan fils, 13 nov. — Lafaye et Veissière, 2 oct. — Lafond et Delaunay, 2 août, 24 sept. — Lagrange et Ce, 16 mars. — Lahay et Payen, 15 mai. — Lalanne et Thevenet, 9 oct. — Lallier et Ce, 19 mars. — Laloubère (E.), Delcambre et Lorrillière, 13 janv., 3 mars. — Lamarre et Ce, 24 janv. — Lambert et Briet, 14 août. — Lamie-Murray, Deprey et Ce, 13 juil. — Lamoureux et Ce, 28 juin. — Lamy de Villechère et Ce, 26 sept. — Langlebert et Ce, 21, 23 fév. — Langlois et fils, 21 mars. — Langlois et Ce, 1, 9 juin, 2 juil. — Lanjalley et Lécrivain, 14 août. — Lannoy et Ce, 4 mai. — Laporte (H.) et Ce, 13 sept. — Lateltin et Payes, 13 mars. — Latourette et Tonrnay, 27 mars. — Laubereau, Doux et Hérout, 27 juil. — Laulerie (Martin de) et Ce, 16 juil. — Laurens et Ce, 3 nov. — Laurent et Ce, 21 mai. — Laurent et Pierrard, 26 fév. — Laurey

avril. — Lucien et Métenier, 16 oct. — Lucy-Sédillot et Ce, 30 octobre.

Macaigne et Depril, 28 avril. Machet et Ce, 26 déc. — Maestri (de Milan) et Ce, 10 mai. — Mages et Ce. — Mages et Guéret, 21 mai. — Magny (L. et J. de) et Ce, 14 avril. — Mahieu et Baudot, 10 nov. — Mailly (femme), 10 août. — Maison père et fils, Neuber et Ce, 29 nov. — *Maîtres des Postes*, 7 mai. — Malézieux fils, Lefebvre et Ce, 11 avril. — Malher et Darietz, 30 nov. — Malin et Ce, 22 sept. — Mallard (femme, et Ce, 5 nov. — Mallet frères et Ce, 3 janv. — Mallet et Desgranges, 26 avril, 24 sept. — Malleval frères, 1 juin. — Malmusse (de), Albertin et Ce, 12 juil. — Malpas, Duché, Doucet et Ce, 22 nov. — Mangeon et Ce, 26, 27 janv. — Manthe frères, 8 mars. — Marescq et Ce, 10 mars. — Marie et Ce, 12 déc. — Marin et Dauphin, 11 juin.—Marion fils et Guiot, 9 janv. — Marquet et Ce, 15 mai. — Marquis et Hincke, 22 août. — Marteau et Dalmas, 12 déc. — Martel et Réallon, 1 mars. — Martin et Ce, 14 nov. — Martin (César) et Ce, 14 nov. — Martin (Ch.) et Ce, 6 août. — Martin (Emile) et Ce, 1, 7, 8 mai. — Martin et Lamel, 28 fév. — Martin, Rousseau et Ce, 14 nov. — Martinet frères, 27 avril. — Masson et Ce, 15 oct., 11 déc. — Mathieu (Urbain) et Ce, 11 janv. — Matignon père et fils, 1 juin. — Maugeon (Adolphe) et Ce, 26 janv. — Mauger (Désirée) et Ce, 15 mai. — Maurin (A.) et Ce, 28, 29 août, 16 oct. — Maurin (Ch.) et Ce, 23 avril. — Mekalski et Ce, 9 juin, 26 sept. — Mellier frères, 18 déc. — Mellier, Obry et Ce, 21 sept. — Menage et fils, 2 mars. — Ménard et Depierre, 1 déc. — Ménier et Ce, 13 fév. — Menotti et Ce, 8 juin. — Mercier et Bourgeois, 5 janvier, 7 août. — *Mercure français*, 11 octobre. — Merville frères, 30 août. — Méry fils aîné et Ve Méry, 28 juin. — Meslier (P.), Lefebvre et Ce, 11 avril. — Meunier et Ce, 15 déc. — Meyer et Himmès, 30 mars. — Michel, Bonfils et Ce, 7 sept. — Midy et Ce, 5, 23 janv. — Millecamps et Ce, 15 mai. — *Mineroe*, 27 mars.—*Mines des Touches*, 1, 2 juin, 20 déc. — *Mines réunies*, 23 juin. — Mirmande et Loriol, 3 juil. — Mithieu et Gendres, 20 janv. — Mollier-Carroz et Tabourier, 20 août. — Molter et Ce, 21 juil. — *Monde*, 18 août. — *Moniteur des Arts*, 28, 29 mai. — *Moniteur industriel*, 26 sept. — *Moniteur de la Mode*, 31 juil. — Monoury, Brun-Ferrière et Loiseau, 18 juil. — Montigny et Manne, 9 mars. — Montry (Albert de), et Ce, 12 déc. — Morand et Ce, 8 janv. — Moreau-Chaslon et Ce, 30 janv. — Moreau-Chaslon et Ch. David, 29 mai, 2 juin. — Moreau et Leroy, 23 avril. — Moreau et Rapin, 2 août. — Morel et Raspail père et fils, 4 sept. — Moret et Payen, 16 juil. — Moriac fils aîné et Ce, 12 juil., 18 déc. — Morieux, Joullot et Ce, 17 mai. — Morin (P.) et Ce, 18 sept. — Morisseaux et Ce, 6 sept. — Morisseaux fils et Ce, 11 juil., 7 déc. — Morize, Vatard et Bret, 13 janv.— Mornieux et Ce, 20 juil. — Mothereau et Ce, 16 août. — Mothès, Lamouroux et Ce, 30 mars. — Mouchot frères et Ce, 12, 23 mars. — Mouillard-Giraud, 5 janv. — *Mouvement*, 19 oct., 9 nov. — Mullot, Lebaron et Ce, 4 mai, 24 déc. — Munié et Ce, 24 oct. — Munié (Jules) et Ce, 1 mars. — *Musée des Familles*, 1 janvier.

Nardou et Emile Pin, 17 mars. — Nayet (Sophie) et Ce, 29 oct. — Négrel et Ce, 27 juil. — Neisse et Etienne, 11, 16 juil. — Nelaton père, fils et gendre, 15 janv. — Néron et Chavarot, 10 mai. — Neuber et Ce, 26 mars. — Neuville, Carrand et Ce, 9 mai. — Nicolaï (Eug.) et Ce, 27 septembre.— Nicolaï et Pascal Pion, 19 janv. — Nicolau et Chabert, 22 mars. — Noailles jeune et Ce, 24 janvier. — Noë et Lézial, 2 janvier. — Noël père et Ce, 5 juil. — Normand et Tiroloy, 17 oct. — Novo (Ve), Quijano et Ce, 27 fév. — Noyon et Ce, 2 juin.

Obert et Ce, 24 avril, 21 déc. — Obry fils, Jules Bernard et Ce, 7 nov.— Olivier et Niel, 29 janv.— Oller-Chatard et Pattey, 22 fév. — *Omnibus*, 29 mai. — Ortho (L. d'), Cattreux et Ce, 12 fév. — Ory (Ve) et Lefebvre, 26 juil. — Oudard fils et Boucherot, 10 mai. — Ouin et Lecreux, 14 déc. — Ouradou et Deyres, 31 juil.

Packham (G. et H.), Derambure, Maniquet et Ce, 23 mars.— Pagny frères, 16 juin. — Pailleux-Salats et Maillet, 3 juil. — Pamar et Petit-Dossaris, 4 mai.— Panier et Paillard, 29 déc.— Panis et Bouchon, 1 fév. — Panisse et Ce, 15 juin. — *Panorama des Théâtres*, 4 juin. — Pansu frères et Ce, 27 mars. — Papety (Th.) et Ce, 13 oct. — Paquier frères, 26 fév. — Parmentier et Ce, 25 avril. — Parod (A.), Boucher et Ce, 28 déc. — Patras (Louis) et Ce, 13 fév., 9 mars. — Patry et Ce, 23 fév. — Pelcerf et Ce, 11 janv. — Pellegrini (Gaëtan) et Ce, 27 sept. — Pelletier père et fils, 23 avril. — Pelluault (Henry) et Ce, 23 août, 3 sept. — Penaud (E.) et Ce, 17 mai. — Penon et Petit, 15 août.— Perotti et Basana fils, 4 déc. — Perreau et Clerc, 12 mars. — Perrillat jeune et Ce, 23 juil. — Perrodil (de) et Ce, 10 avril, 17 mai. — Perrody frères, 14 fév.—Pescatore (J.-P.), 8 janv. — Petillion et Prévost, 30 janv. — Petit (Th.) et Ce, 30 janv. — Petit et Noël, 17 oct. — Petit, Pelletier et Lemaître, 3 août. — Pfeiffer (Christophe), Marchal et Ce, 31 janv. — *Phare du Commerce*, 12 sept.—Philbert et Pernoud, 12 mai, 5 nov.— —Picard et Ce, 18 oct.—Picard et Meslier, 26 nov.—Pidault, Gauthier, Labeaume et Ce, 4 août, 28 sept.—Pidault, Labeaume et Ce, 28 sept. — Pierrard et Laurent, 26 fév. — Pierson et Tisserand, 3 juil., 28 nov. — Pilard et Boudier, 6 juin. — Pillon (Ve) et Fe Pillot, 29 mai. — Pinatel et Borlet, 10 juil., 8 nov. — Pinchon et Ce, 18 sept. — Pineau et Ce, 22 juin.— Piquée et Ce, 1 janv. — Pitard et Tropey, 5 avril. — *Plan*, journal, 16 juil. — Pleyel et Ce, 7 août. — Plon frères et Ce, 2 fév. — Poignée, Lebatard et Ce, 22 juin. — Poinsart et Ce, 23 juil. — Poiret frères et neveu, 18 juil. — Poinsat oncle et Ce, 25 mai. —Poinsat (Michel) et Ce, 30 nov. — Poli et Ce, 21 mai. — Pollet et Ce, 7 août. — Pommier et Ce, 22, 30 nov. — *Pompes funèbres*, 12 mars. — *Ponts réunis*, 30 janv., 8 mars, 22 oct.—Popelin, Ducarre et Ce, 5 oct. — Porcher et Depille, 7 mars. — Porée et Lafosse, 23 juil.— Porret et Blanadet, 5 déc. — *Porte-Saint-Martin*, théâtre, 31 déc. — Potonié et Ce, 14 déc. — Pottier et Hauchard jeune, 14 fév. — Pouquet (Paul) et Dumas frères, 8 fév. — *Presse*, 25 avril, 16 août. — Prevel et Ce, 20 juil. — Prevel et H. Lachartre, 15 fév. — Prevost et Ce, 15 juin. — Prévost (Alexandre) et Ce, 25 janv. — Prévost (Alexandre) et Pastureau, 8 nov. — Prévost fils (A.) et Ce, 22 juin. — Prévost jeune et Ce, 27 août. — Prévost jeune et J. Prévost, 1 août. — Privas et Mathieu, 27 nov. — Provillard et Ce, 13 déc. — *Prudence*, assurance, 17 oct. — Putod et Ce, 9 juil.

Quenesville et Ce, 15 juin. — Quesnel et Dory, 12 mars. — Quenin (J.) et Ce, 28 août.

Racine (Ch.) et Colle, 11 avril. — Rambaud et Ce, 12 fév.— Ratel et Ch. David, 8 fév.—Rathbone, Ewart, Hall et Ce, 7 déc. — Rayssac (de) et Ce, 20 nov. — Rebour et Ce, 7 sept., 29 oct. — Reboutier et Ce, 15 nov. — *Réforme*, 26 juil.—Rémond, Chartier, Masson et Ce, 6 juil. — Renard, Martinet et Ce, 6 mars.—Renard fils, Mille jeune et Barbier, 5 oct.—Renardeux, Claude et Ce, 18 janv. — Renaudière (Eug.) et Ce, 28 juin. — *Revue des Deux-Mondes*, 18 déc. —Rey et Barrault, 27 sept.— Rheins et Ce, 18, 31 juil.— Riant frères, 18 janv. — Ribeaucourt, Bourgeois et Ce, 2 juil. — Riboulle (Fe) et Ce, 4 déc.— Ricard (J.) et Camau, 19 oct. — Richemont, Jolivart et Chereau, 23 nov. — Richer et Ce, 3 avril. — Richet et Ce, 11 juil., 20 août. — Richou (P.), Carlhian et Ce, 14 fév.—Rideau et Mathieu, 8 mai, 13 oct. — Rigaux et Leblanc, 20 août. — Rivière et Bodereau, 19 juil. — Rivière et Mallé, 5 mai. — Robertson et Ce, 18, 23 juil. — Robin et Morlent, 18 juil. — Rochaz et Ce, 28 avril. — Rodrigues-Henriquez et Ce, 30 mars. — Roger et Ce, 12 juin, — Roger et Renoult, 4 juil. — Roger-Gaudry, Deschemendy et Ce, 16 août. — Romagnesi et Ce, 16 mars. — Rossary, Martel et Simon, 14 avril. — Rothschild frères, 9 avril.— Rougeault (Ve) et Ce, 20 déc. — Rougemont de Lowemberg et Ce, 28 déc.— Rousseau frères et Ce, 24 mai.— Rousseau frères (Paul et Gabriel), 4 déc. — Roux (E.) et Co, 9 juin.— Roux et Tenaillon, 12 mars, 7 déc.—Ruddock (Festing) et Ce, 26 janv. —Ruffier et Pichenet, 13 juil.

Sabaud fils et Flavien, 3 avril. — Sabourdin aîné, 21 fév. — Saclier et Astié, 17 juil. — Saint-Anthoine (de) et Ce, 25 mai, 12 juil. — Saint-Aubanet (de) et Ce, 6 oct. — Saint-Edme, de Monglave et Ce, 19 oct. — *Sainte Barbe*, 5 nov. — Saintin (Amédée) et Ce, 24 sept., 11 oct.— Salin et Ce, 9 juin. —Salives (A.-E.) et Ce, 30 oct.—Salmon et Ce, 6 fév., 31 mars.—Salomon et Ce, 23 janv.—Salt (T.) et Ce, 7 mars.—Sandré (Gustave) et Ce, 9 août. — Sandrier sœurs, 19 janv. — Sanson et Ce, 27 juil. — Sanson jeune et J. Gamard, 15 fév., 9 août. — Sargeton (J.) et fils, 10 janv. — Sarlande (F.) et Ce, 23 fév. — Saron aîné et Ce, 23 avril. — Sartre et Delair, 25 juin. — Saunier (Eugénie) et Pointa, 19 janv. — Sautreau et Vion, 11 avril. — Savalète (P.) et Brunet, 29 mai. — Savary et Mosbach, 16 fév. — Schmalz frères, 19 juil. — Schneider et Ce, 29 août. — Schwister frères, 9 fév. — Sebille (Louis) et Ce, 21 juin. — Sebire et Grabeuil, 22 août, 21 nov. — Seeger et Mouchard, 13 nov. — Séguin et Ce, 28 août. — Seignon et Ce, 12 mars, 4 avril. — Seiler et Ce, 24 mars. — Seive et Perrot, 28 déc. — Selleron, Delange et Ce, 11 août. — Sellique (A.-F.) et Ce, 25, 31 janv. — *Semaine*, 5 avril, 5 mai. — Sentis frères, 16 oct.— Servan (de) et de Laurencel, 10 mai. — Servatius et Ce, 3 oct. — Sesquès, Edouard Pierre et Ce, 29 nov. — Seyeux et Brochard, 24 oct. — Simon et Ce, 24 oct., 27, 28 nov. — Simon et Fournier, 12 juil. — Simonide et Chaumont jeune, 16 fév. — Simonin dit Blanchard et Ce, 10 mars. — Sklein (Mayer), et Gouguenheim, 9 janv. — Soinoury et Gillain, 3 janv. — Soins père et Ce, 12 nov. — Solar (Félix) et Ce, 5 juil., 31 août. — *Soleil*, 3, 17 sept. — Souchard et Benistorn, 16 mars, 19 déc. — Soulié et Ce, 4 janv. — Soullié et Ce, 26 déc. — Soupault fils et Garnier, 15 mai. — Souquet et Mercier, 24 mai. —Sourdeaux (F. et E.) et A. Cornet, 6 fév. — Sourigues, Saint-Martin et Ce, 13 avril. — Spément frères, 27 août. — Spielmann (Mayer) et Ce, 5 juil. — Stavlaux et Bastien, 18 sept. — Stehelin (A.) et D. Schoenauer, 29 nov.

Tailfer (J.-B.) et Ce, 17 mai. — Taisant et Chandelet, 1 mars. — Tard et Munier, 20 avril. — Tard, Munier, Christophle et Ce, 6 sept. — Tardif (H.) et L. Laure, 4 juin. — Tardu (A.) et Ce, 27 août. — Tardy et Blanchet, 6 fév. — Tassin et Langlois, 7 mai. — Taveau et Duplan, 21 sept. — Tavenet et Ce, 25 mai. — Tavernier (Ch.) et Ce, 27 janv. — Testard et Ce, 1 mars. — Tête (Félix) et Duval, 22 déc. —Thierry et Ce, 22 déc. —Thierry et Potonié, 26 avril. — Thomas et Brunier, 2 avril. — Thomas et Schuckhardt, 13 avril. — Thuillier et Péradon, 18 sept., 20 oct.— Tilt et Ce, 26 mai. — *Tintamarre*, 23 fév. — Tissier (Louis) et Co, 17 nov. — Torchu et Larivière, 27 août.—Trédoulat frères, 23 avril. — Trèves et Rheims, 4 août. — *Tribune sacrée*, 26 nov. — Tricas et Ce, 18 janv. — Tricoche aîné et Ce, 2 mars. — Tricoche (Henri) et Ce, 5 mai. — Tripet (Ve) et Leblanc, 10 déc. — Tripier (L.) et Lavanaut, 3 nov. — Trotry-Latouche père et fils, 31 janv. — Truchon (Ve) et fils, 9 fév. — Tuffière et Ce, 27 janv.

Ulriot d'Anglure et Ce, 8 sept. — *Union des Propriétaires*, 26 oct. — *Universel*, 28 juil. — Uterhart et Ce, 27 janv. — Uterhart et Gramatn, 24 août. — *Utile*, journal, 28 juin.

Vaguet aîné et Victor Lamy, 5 juin. — Valadier et Ce, 17 fév., 24 août. — Valentin et Paul Prévost, 28 déc. — Valès, Lelong et Ce, 2 avril. — Valette père et fils aîné, 24 juil. — Vallade, Addes et Ce, 14 sept. — Vallery et Ce, 11, 18 sept. — Vallet frères, 19 janv., 19 déc. — Vallet (femme), Cornier et Ce, 1 juin. — Valogne fils et Ce, 24 nov. — Valtat et Adeline, 15 juin. — Valturin et Potet, 24 août. — Vanhamberg, Léon frères et Ce, 6 sept. — *Vaudeville*, 28 nov. — Vaugermé et Royer, 8 mars. — Vauvilliers (E.) et Ce, 19 juin. — Veaudeau, Portenart et Ce, 12 mars. — Venelle (J.) et Ce, 29 mars, 12 juil. — Vergès (de) et Bayard de la Vingtrie frères, 18 mai. — Veyret, Alcain et Ce, 9 janv. — Vger et Cugnard, 5, 6 sept. — Vial, Lecerf et Ce, 22 mai, 15, 18 sept. — Viali et Ce, 4 oct. — Vicq et Ce, 30 nov. — Videcoq et fils, 30 août. — Vieyra-Molina et Ce, 12 déc. — Vilain et Ce, 29 déc. — Villain, Plaisance et Ce, 12 juin, 27 oct. — Villeneuve et Ce, 14, 17 mars. — Voisin et Falret, 31 oct,

Wallèt et Ch. Meurgé, 25 sept. — Watel (G.) et H. Choquier, 28 sept. — Wiallart et Ce, 30 oct.— Wickham et Hart, 20 oct. — Wohrnitz, Soulié et Ce, 19 fév, 6 avril. — Worms frères et Ce, 5 janv.

Zola et Ce, 11 sept.

Dissolutions.

Albert et Ce, 20 août. — Alex et Ledreux, 3 janv. — Allamand frères et Hersent, 9 juin. — Almeïda (J.-B. d') et Quenouille, 4 juin. — Amand et Mallet, 30 oct. — André et Hauder, 12 sept. — Andrieu et Launay, 26 fév. — Anthouart (d') et Ce, 14 mai. — Arbel (d') et Warin, 21 mai. — Assié et Ce, 21 sept. — Aumont père, fils et Ce, 10 janv. — Autremont (d') et Vetter, 15 juin.

Bachelot et Migot, 29 août. — Bacon et Angot, 29 déc. — Baillot et Deperrois, 5 avril. — Bailly et Leblond, 24 fév. — *Banque d'Amortissement des dettes hypothécaires*, 5 janv. — Beaudinot (Ch.) et Ce, 2 juin. — Béchenec, Guillon et Ce, 28 mars. — Belingard et Saclier, 12 juil. — Bellais et Mahieux, 12 déc. — Belluot et Ce, 15 août. — Belton et Jumeau, 21 fév. — Bénédic et Ancelle, 3 avril. — Benoit et femme Delacour, 25 janv. — Bergeron fils et Couput, 23, 24 fév. — Bergès (Paul) et Ce, 29 mars. — Bernier et Pinet, 30 nov. — Bernonville et Ce, 15 fév. — Berthommé, Sarrazin et Ce, 8 janv. — Berthot, Beau, Dossin et Ce, 13, 16 août.—Bertin et Frerlet, 7, 11 juin.—Berton, Batel et Ransons, 3 déc. — Bertrand et Billot, 4 oct. — Bertrand et Osteaux, 4 déc. — Besson et Aoust, 26 mai. — Besson et Poidevin, 7 déc. — Béthune et Plon, 2 fév. — Beudon père et fils, 21 déc. — Bidet et Plaut, 12 juin. — Billard et Ce, 30 avril. — Bissey et Gravet, 8 août. — Blanzy et Ce, 26 avril.—Blatter, Sinnett et Ce, 18 avril.—Blervacq et Perriquet, 5 mars.— Boas, frères, 3 nov.—Boffinet et Ce, 30 oct.— Boidard et Bonnaire, 31 mars. — Boissier et Ce, 25 mai. — Boisson (Laurent) et Ce, 28 nov. — Boisson, Faucompré et Ce, 8 juin. — Boitel et Guérin, 7 mars. — Bonalgues et Jougou, 29 août. —Bonnaire et Ce, 28 juin. — Bossu aîné et Leguay, 23 avril. — Boubille et Chauveron, 30 oct. — Boudin-Devergées et Ce, 13 août. — Bouët, Carrière, Baudelet et Ce, 17 sept. — Bouhours (C.) et Ferté, 3, 7 août. —Boulen (Adrien) et Narcisse Maillard, 7 sept. — Boulon frères et Ce, 13 juil. — Bourasset et Sauvage, 12 fév. — Bourcart et Voisin, 10 janv.—Bourcey (Ve) et Louise Yon, 13 janv. — Bourcier et Ce, 24 juil. —Bourdillat et Caffin, 15 oct. — Bourdin, Copus et Thouin, 30 nov. — Bourgeois et Ce, 10 août. — Bourgeois père et fils, 29 nov.— Bourguignon et Ce, 2 août. — Bouxin et Chériot, 7 fév. — Boyer (Pierre et Eugène), 8 janv. — Bruguier et Ce, 13 fév., 5, 27 juin. — Brunard et Chalmin, 30 mai. — Brunot et Journet, 20 nov. — Buisson et Ch. Bissey, 27 août. — Burat de Gurgy, 4 déc. — Burel et Ce, 21 août.

Cabannes et Dlle Heit, 24 janv. — Calard père et fils, 11 août. — Cally et Ce, 13 sept. — Canon et Vauchel, 31 mars.— Cardines, Eug. Singer et Ce, 14 fév.—Carles (M.-A.), Fauconnier et Ce, 10 mars.—Carrayron et Delmas, 30 juin.—Carville et Michel.—Carville et Montesson, 5 déc.—Cayeux (A. de) et Ce, 8 mai.—Chabert et Beuzard, 16 janv.—Chabert et Nicolau, 29 déc. —Chaley et Ce, 8 mars.—Challamel et Ce, 9 fév. —Chantier, Barraut et Ce, 28 avril. — Chardin-Gueland et Ce, 8 fév.— Chardon et Bloquel, 6 mars. — Chartier et Ce, 19 déc. — Chastel (Ve) et Chastel neveu, 17 oct. — Chauffer et Ce, 9 mars.— Chaulay et Bainville. — Chaulay, Bainville et Ce, 18 sept. — Chauwin (Henri) et Ce, 3 avril. — *Chemin de fer de Lyon*, 29 mai. — Chéron fils et frère et Ce, 29 janv. — Cherrier et Ce, 9 janv.— Cheuvreux fils et Legentil, 8 août.—Chèvre et Chammertin, 25 juil. — Choisy (de) et Ce, 19 juin. — Clerc (Achille) et Ce, 28 fév. — Cochet et Hanteaux, 26 janv. — Cocheux fils et Cosmène, 10 août. — Cochot et Ce, 25 mai. — *Commerce*, 24 juil. — Commerson, Lovy et Ce, 21 fév. — Comoléra et Ce, 23 mars. — Coquereau et Soutoul, 6 mars. — Coster (de) et Ce, 4 sept. — Cottiau fils et Ce, 23 oct. — Couderc et Pelcerf, 3 janv. — Courvoisier et Jouvin, 22 août. — Cousin, jeune et Cuthbert, 26 avril. — Cousin, Lambert et Ce, 1 oct.—Coutaret et Ce. — Coutaret, Machet et Ce, 23 juin. — Couty et Mercklein, 15 mars. — Couty et Sueur jeune, 19 fév. — Crémieux aîné et Ce, 20 fév., 20 avril. — Croust et Ce, 28 mai. — Curmer (Léon) et Ce, 24 sept.

Daguin frères, 24 mars. — Damiron et Ce, 19 avril. — Dannery et Gaigneau frères, 21 fév. — Daris et Ce, 1 oct. — Daublaine et Collinet, 29 mars. — Davenne et Jarrot, 25 déc. — Debille (A.) et Latré, 4 juin. — Decalonne, Lavie et Ce, 6 janv. — Deffis et Dubarry, 23 juin — Dehaynin père et fils et Ce, 20 oct. — Delacroix et Philippe (Dlles), 9 oct.—Delagrange et Ce, 4 janv. — Delahaye et Dartout, 11 avril. — Delamarre frères, 9 juil. — Delaplace et Ce, 21 avril. — Delattre et Bonnard, 29 janv. — Delesalle et Malherbe, 5 juil. — Delmas et Parturier, 31 déc. — Delore et Droin, 19 sept. — Demarson et Ce, 13 juil. — Derosne et Henry, 5 déc.— Desbaillets et Compérot, 14 août.— Desbois (Ve) et Urbain Bague, 21 sept. — Desbrosses (Fe) et Ce, 3 juil. — Deschamps (Fe) et Ce, 6 oct. — Desfontaines et Poirson; 21, 25 juil.— *Desséchemens*, 8 fév.— Détigny et Ce, 7 mars. — Detrez et Poulet, 10 déc. — Deulin, Mollard et Ce, 15 juin. —Deville fils et Ce, 14 déc. — Deville (Prosper) et Ce, 22 décembre. — Dhuicque (A.) et Ce, 21 décembre. — Dieu et Panien, 25 septembre. — Digne et Carraud, 3 août. — Doré et Ce, 13 juil. — Dorval et Ce, 30 mars. — Drago (J.) et Ce, 11 août. — Dret-Rousselet et Vinck, 31 janv., 5 fév. — Dreyfus (F.) et Ce, 3 avril. — Dubois et Ruel, 1 mai. — Dubus, Bonnel et Ce, 14 avril. — Duchemin et Ce, 22 mars, 4 mai. — Duchemin, Ducasse et Ce, 11 janv. — Duchesne et Bataille, 9 août. — Ducommun et Ce, 5 juil. — Dujardin et Ce, 30 nov. — Dulud et Ce, 24 juil. — Dumas et Ce, 30 mai. — Dumas, Pascal et Ce, 17 mai. — Dumont et Ce, 7 fév. — Duplaquet et Ce, 21 mars. — Dupont et Ce, 30 nov. — Duprey-Duvorsent et Ce, 27 juil.— Dusautoy (A.) et Ce, 4 juil. — Dusseris et Ce, 7 fév.— Dutel jeune et Ce, 6 mars. — Duverd et Meynadier, 21 mars. — Duvey et Pascault, 9 mai.

Emonnot et Chifflard fils, 8 janv. — *Européenne*, 21 avril. — Euxenfans et Ce, 1, 5 fév.

Falion, Blanc et Ce, 24 oct. — Fasio, A. Courtois, Lesieur et Ce, 8 déc. — Ferrière, Penona et Stéphane, 22 juin. — Fessart (A.) et Ce, 1 août. — Feugère et Wertheimer, 19 décembre. — Forceville-Pain (de) et Przeradzki, 10 octobre. — Fourle et Seitz, 20 décembre. — Frappa et Boizard, 24 mai. — Frémart et Vallet, 28 août. — Froissard et Bonnaud, 20 juil.

Gagnage, Encontre et Ce, 25 oct. — Gaillard et femme Lagache, 27 janv. — Ganter et Vullien, 13 juin. — Gardin et Ravachot, 25 sept.— Garnier et Ce, 2 mars. — Garnier et Wagner, 19 oct. — Gaulofret et Ce, 1 nov. — Gautet et Marix, 27 mars, — Gauwin et Rétif, 15 août. — *Gazette médicale*, 22 fév. — Genest et Guérin, 22 fév. — Germain et Ce, 18, 25 avril. — Germain et femme Roux, 29 nov. — Gérold et Guillaumot, 22 mai. — Gibert frères, 8 janv. — Gimbert et Ce, 8 nov. — Ginésy aîné et Pascal, 17 avril. — Girard et Ce, 29 mars, 4 mai. — Gonin et Ramboud, 20 oct. — Gosselin père et fils, 5 janv. — Gosselin et Garbominy, 1 nov. — Gottpried-Penzoldt et Ce, 17 sept. — Gougibus et Carton, 23 août. — Goujaud et Desbrosses, 4 janv. — Gournay et Admand, 12 fév. — Grafton, Goldsmid et Ce, 17 mars. — Grappe (Ch.) et Lesourd fils, 12 juin. — Grenet et Boucher, 26 fév. — Grimaud père et fils, 21 fév. — Grollet et Marie, 13 mars. — Guérin et Picard, 26 févr. — Guibout frères, 13 déc.— Guichard et Ce, 12, 13 fév. — Guillemin-Pichenot et Ce, 29 juin. — Guillon et Brault, 12 oct. — Guimas frère et sœur, 27 nov. — Guyardin (A.) et Ce, 8 fév.

Habrial, Demoras et Ce, 19 mai. — Hansler et Fournier, 25 juil. — Hayman et Ce, 12 sept. — Hazard et Lavergère, 15 oct. — Heidelolf et Ce, 9 oct. — Heim et Rafine, 24 janv. — Hennequin, Clarion et Ce, 3 janv. — Henraux et Ce, 20 août. — Houzelot (veuve) et femme Lefebvre, 14 nov. — Huart et Ce, 9 mai, 15 août. — Hubert (Pierre et Aug.), 20 déc. — Hue et Peletingeas, 30 juin. — Huré frères, 17 fév.— Hutau et Delaubier, 16 janv. — Huvelle, Lanciau, Duthy et Ce, 9 janv.

Imbert et Cousin, 18 juil. — *Immortelle*, 10 avril.

Jaeglin et Fuchs, 16 fév. — Jalade-Lafond fils et Ce, 25 déc. — Jannotin frères, 3 sept. — Janse et Ce, 8 janv. — Japius (Adrien et Jean-Baptiste), 8 déc. — Jeandel et Marcot, 30 août. — Jolly frères, Pelletier et Lemor, 30 juin. — Josse et Lecher, 21 mai. — Jouque et Oudinot, 1 sept. — *Journal de Monsieur le Curé*, 4 janv. — Journeil et Allix, 28 juil. — Journoud et Ce, 8 déc. — Julien (F.) et Garrigues, 9 mars. — Julien (F.), Garrigues et Ce, 14 sept.

Kalique (F.) et Ce, 29 mars. — Kelsen et Michel, 21 sept. — Keszler et fils, 5 janv. — Kriegelstein et Ch. Plantade, 10 avril. — Kuntzmann et Bretel, 5 janv.

Lacarnoy et Ce, 30 avril. — Lacaze et Ce, 16 juil. — Lacour et Maistrasse-Nogaret fils, 27 juin. — Laferrière frères, 13 juin. — Lafon (A.) et J. Garau fils, 19 oct.— Lafond et Ce, 2 août. — Lafournière et Fare, 14 mars. — Laloubère (E.), Delcambre et Lorrillière, 3 mars. — Lambert et Lenoble, 7 sept. — Lambert et Vauvillé, 27 mars. — Lange et Ce, 16 juil. — Lannoy et Ce, 4 mai. — Laperrière et Ferd. Jarry, 1 sept. — Lapostol et Ce, 16 fév. — Laruée-Luzy et Ce, 27 avril. — Lasne Kœkler et Lafosse, 18 juil. — Latellin et Kohler, 24 janv.— Latour frères, 10 oct. — Laude frères, 16 mars. — Laulerie (de) et Jamon, 16 juil. — Laurent (Gustave), Meyer et Ce, 26 sept. — Laurent et Noël jeune, 10 janv. — Laveaux et Texier père et fils, 16 août. — Lebaude et Domange, 12 fév. — Lebel et Gibey, 9 mars. — Leblanc, Coyen et Ce, 1 nov. — Leblond et Mazzuchelli, 27 janv. — Lecomte et Mauppin, 8 janv. — Lecus, Fercoq et fils, 15 juin. — Lefebure et sœur, 30 avril. — Lefebvre (H.) et Ce, 14 sept. — Lefèvre et Piaget, 28 fév. — Lefort frères, 24 avril. — Lefort et Petit, 14 fév. — Legay (Fe) et Ce, 23 nov. — Legrand et Ce, 15 janv. — Legrand fils et Ce, 15 nov. — Legrand et Gardebled, 1 août. — Leguerney et Ce, 17, 19 oct. — Leguerney (Edouard), Goldsmid et Ce, 5 déc. — Leleu et Henry, 27 fév. — Lemaignan et Quignon, 26 avril. — Lemol et Ce, 6 juil. — Leneveu et Riant, 2 avril. — Lepage, Lamirette et Ce, 1 mai. — Lepaire et Bourdelois, 12 mars. — Leroux et Ce, 14 mai. — Leroux, Lebrun et Heimburger, 29 mai. — Leroy et Ce, 4 mai. — Leroy de la Ferté et Ce, 2, 3 juil. — Leroy et Poreaux, 5 oct. — Letellier et Ce, 5 janv. — Leube et Ce, 27 août.— Leullier et Grandler, 31 janv. — Levrier (Ad.) et Ce, 13 janv. — Leweski et Ce, 27 juin. — Leydecker et Barthélemy, 11 avril.— Liotard et Ce, 8 janv. — Louis, Marsy et Ce, 26 avril. — Louvet et Maillard, 12 avril. — Luc et Ce, 17 oct. — Lucain et Noyer, 16 fév. — Lucas (J.-S.) et Ce, 26 oct. — Lucas et Rousselle, 9 fév. — — Lyon-May (A.) et Richaume, 5 oct.

Macé et Ce, 3 nov. — Magitot et Ce, 18 sept. — Maincent et Ce, 4 mai. — Malacour et Ce, 28 fév.— Malignon et Escodeca, 17 déc. — Mallet et Desgranges, 24 sept. — Malpas-Duché, Doucet et Ce, 21 déc. — Manoury et Krick, 29 oct. — Mantin et Luzarche jeune, 13 janv. — Marbeau et Ce, 30 juin. — Marcel (Jules) et Ce, 8 fév. — Marga mère et fils, 13, 16 avril. — Margueritte et Walter, 8 juin. — Marie et Brebant, 22 janv. — Marie et Valturin, 11 août. — Marion fils et Guiot, 19 fév. — Marix et Wender, 1 mars. — Marquet et Picot, 16 fév. — Martin et Dumont, 31 janv. — Mary et Descomps, 13 déc. — Masson frères, 19 mai. — Masson de Saint-Marc et Ce, 14 fév. — Mathias (J.-H.) et Ce, 16, 17 février. — Maugeon et Chertier, 26, 27 janv. — Mazière (Louis) et Ce, 24 déc. — Meckel neveu et Hardouin. — Meeus (de) et Ce, 3 janv. — Mennessier et Ce, 24 mai. — Merceron et Ce, 15 juin. — Mercier et Bourgeois, 7 août. — Merlier et Osmont, 21 décembre. — Meyer et Hermant, 28 mars. — Michot fils et Poirier, 12 mai. — Mignan et Ce, 4 juil. — Milliaux et Godeau, 27 janv. — Mineray frères, 14 fév. — Minich et Devilleuve, 9 août. — Mirabal et Moreau, 5 janv. — Mirabel-Chambaud et Ce, 24 juil.— Molinié frères, 13 avril. — Morand et Ce, 8 janv. — Moraux (Jos.) et Ce, 13 janv. — Morisson et Lesannier, 31 janv. — Mothereau et Ce, 27 janv. — Mouchot et Durieux, 12 mars. — Moulin et Moreau, 17 déc. — *Moulins de St-Maur*, 7 avril. — Moullé frères et Ce, 13 juil.— Moyaux et Ce, 2 janv. — Mullot, Lebaron et Ce, 24 déc.

Nalet et Ce, 11 sept. — Navarre, Pollet et Ce, 7 août. — Nicolaï (Eug.) et Ce, 27 sept. — Nicolas et Lorin, 29 mai, 13 juil. — Nicolas dit Gabriel et Mallet, 5 nov. — Noël et Bontemps, 12 avril. — Noverre et Ce, 27 oct. — Noyelle et Ce, 14 fév.

Obert et Ce, 21 déc. — Orgiazzi sœurs, 13 juin.

Pagnerre et Gosselin, 24 juil. — Pain et Ce, 16 avril. — Panay père et Herdt, 22 mars. — Pannier et Derouin, 6 mars. — Parent-Desbarres et Ce, 19 janv. — Parmentier et J. Perrotti, 12 juin. — Parson et Ce, 18 avril. — Pascal et Ce, 30 oct. — Passajon et Amand, 4 juil. — Patissier et Ce, 28 juil. — *Patrie*, 9 mai, 15 août. — Paulin, Hingray et Dubochet, 15 juin. — Pecquerie, Gleizes et Ce, 14, 20 juil. — Pelissard et Bregand, 11 janv. — Pellier (A.) et Ce, 25 déc. — Peghaire et Laurein, 28 nov. — Penot et Lavocat, 29 août. — Perdrix et Gadiolet, 8 nov. — Petit et Pourcelle, 15 janv. — Petitfour et Brou, 4 janv. — Petry et Ronsse, 15, 17 sept. — Philbert et Pernoud, 5 nov. — Philbert, Pernoud et Ce, 14 mars. — Pidault et Gauthier, 4 août. — Pierson et Tisserand, 28 nov. — Pillon et Porthmann, 15 déc. — Pinatel et Borlet, 8 nov. — Pingeon et Decombe, 6 janv. — *Plan*, journal, 16 juil. — Planche et Pagès, 28 fév. — Plantier et Langlois, 25 mai. — Poisat oncle et Ce, 25 mai. — *Pompes funèbres*, 5, 6, 8 janv. — Pontillon et Larcade, 19 avril. — Poreaux et Ce, 14 mars. — Pousat frères, 22 nov. — Pradel et Goujon, 20 juil. — Prével (L. et P.), 21

1 mai. — Blanchetière, 24 mai. — Blérye, 19 juin. — Blin, 31 août. — Bodelet, 16 oct. — Boissière fils aîné, 30 janv. — Boniface, 4 mai. — Bonnard, 10 sept. — Bonnefonds, 6 juin. — Bonnemain, 23 janvier. — Bonnet (châles), 11 oct. — Bonnet (mesures), 22 mars. — Bonnet, négociant, 16 oct. — Boubilla, 16 fév. — Boucher, constructeur, 7 déc. — Boucher (déménagemens), 8 janv. — Boucher (femme), marchande de bois, 8 oct. — Boudan frères, 9 mars, 1 juin. — Bouillet, 22 nov. — Boulé, 9 août. — Bourdillat, 13 fév. — Bourdin, 22 juin, *annulation*, 7 août. — Bourdon, 7 nov. — Bourgeois (abats jour), 2 mars. — Bourgeois, linger, 18 janv. — Bourgeois, peintre, 29 nov. — Bourget aîné, 30 nov. — Bourgoin fils, 19 oct. — Bourzac (de), 27 avril. — Bouygues et Ce, 16 nov. — Bouzat, 11 déc. — Bouzier, 27 nov. — Boyé, 23 avril. — Boyer, 6 fév. — Brasseur, 11 déc. — Brechard, 22 oct. — Breteau et Pichery, 11 avril. — Breton, 26 nov. — Breuillé aîné, 14 sept. — Briguiboul et Ce, 27 août. — Brizard, 6 sept. — Brocard, 18 mai. — Brot fils, 9 fév. — Brou, 26 juin. — Brouzès père et fils, 9 janv. — Brunard, 16 nov. — Brunet, 23 avril. — Brunet (*annulation*), 17 mai. — Brunier, 3 avril. — Buchoz-Hilton, 3 nov. — Bunel, 8 oct. — Busquet, 2 juil. — Bussonnais, 9 août. — Butt, 18 mai.

Cabané, 9 janv. — Cabot, 16 mai. — Cadot, 26 nov. — Cadour, 7 déc. — Caën, 9 août. — Cailleret, 15 nov. — Cajani, 19 avril. — Caldagués, 14 mai. — Cambournac, 13 fév. — Cambronne, 31 déc. — Campagne jeune, 2 oct. — Carilian jeune, 28 août, 3 sept. — Carle et Jager, 15 fév. — Carlier, 7 fév. — Carnot, 28 déc. — Caron, 11 sept. — Caron-Duvillard (*rapport*), 25 mai. — Caron-Langlois, 23 mars. — Carré, 4 déc. — Carré dit Gaillard, 29 oct. — Carrière (femme), 31 oct. — Carron, 7 déc. — Carteron, 26 fév. — Castella (*annulation*), 4 sept. — Caudel, 5 juil. — Caut neveu, 11 juin. — Cayla, 3 janv. — Cayot aîné, 17 juil. — Cazes, 5 oct. — Cazin, 7 mai. — Chabrelie, 20 avril. — Chambrette et Francon, 22 oct. — Chalon jeune et femme, 24 oct., 3 nov. — Chanson, 27 juil. — Chantin, 6 juin. — Chapeau, 7 juin. — Chardon, 17 avril. — Charles, boulanger, 21 décembre. — Charles, constructeur, 29 mai. — Charles (femme), cordonnière, 15 juin. — Chataing, 2 mars. — Chaussé, 28 septembre. — Chavantré, 14 déc. — Chemin, 6 mars. — Cheneau, 4 septembre. — Chenesseau, 8 mai. — Cheret, 26 nov. — Chéron, 22 nov. — Chertier, 20 mars. — Chevau, 24 déc. — Chiquet, 10 avril. — Chorel, 4 oct. — Clément fils et Lévêque (*report*), 19 juin. — Clérin, 5 déc. — Clisse, 21 mai. — Clivier (femme), 13 fév. — Cocatrix, 23 oct. — Collet (femme), 25 mai. — Colombe et Lalan, 29 oct. — Colson, 14 mai. — Combet, 9 nov. — Constantin et Ce, 19 nov. — Contier, 7 sept. — Coquelin, 23 juil. — Cornillat, 18 oct. — Corrard, 8 janv. — Corriveau, 19 nov. — Cotelle, 10 avril. — Cotte, 25 déc. — Couecault, 28 nov. — Courtet, 3 janv., 11 sept. — Courtignon, 16 oct. — Courtoise, 17 déc. — Craisson, 12 oct. — Cronier (Dlle), 6 sept. — Curmer, 10 sept.

Dabin, 13 mars. — Dadole, 11 oct. — Dahout, 25 déc. — Dalican, 22 fév. — Dalizon, 26 nov. — Damay, 3 avril. — Dappe, 27 nov. — Daras, 24 avril. — Dard, 9 avril. — Daret, 13 déc. — Daumas (Th.) et Ce, 8 mai. — Davant, 7 juin. — Daverton, 10 juil. — David, constructeur, 6 sept. — David, tailleur, 1 fév. — David (vins), 25 déc. — Debart fils, 5 mai. — Debielle, 19 nov. — Deblin, 26 mars. — Debray, 31 août. — Dechelette, 13 fév. — Decorce, 18 juin. — Defontenay, 29 janv. — Déjardin, 12 juil. — Delacouture, 5 mai. — Delafontaine, 24 oct. — Delage, 18 déc. — Delahaye, 12 nov. — Delalonde, 23 avril. — Delaplace, 14 déc. — Delauney, 1 août. — Delépine, 28 mars. — Delorme, 12 juin. — Delozanne, 19 nov. — Delporte, 3 avril. — Deluc, 2 oct. — Delus-Robin, 6 juil. — Demort, 25 mai. — Denys père, 11 avril. — Derest père et fils aîné, 28 nov. — Desjardins, bronzier, 8 nov. — Desjardins, menuisier, 6 nov. — Deslandes, tailleur, 21 juil. — Deslandes (toiles verrées), 17 juil. — Dessenne, 30 avril. — Dewaret, 30 oct. — Deyrat, 25 mai. — Didier (Dlle), 27 nov. — Diot, 2 avril, 21 juin. — Dolfus, 21 oct. — Dolin, 21 déc. — Domer, 16 juil. — Domergue-Duroset, 25 déc. — Donzé, passementiers, 4, 30 mai. — Doré, 12 oct. — Dossin et Ce, 29 janv. — Dou dit Ledoux, 10 déc. — Dousdebès, 6 nov. — Drancey, 15 juin. — Drarve, 5 nov. — Drevet, 15 mars. — Dubois, 27 juil. — Duchemin et Ce, 11 mai. — Duclos-Lelièvre, 7 mars. — Ducrot, 26 juil. — Ducrut, 5 juil. — Dufet, 9 août. — Dufresne, 21 août. — Dujardin, 26 avril. — Dumay, 31 déc. — Dumenge, 22 janv. — Dumez aîné, 11 janv. — Dumont, 6 nov. — Dupinet, 1 août. — Duplaquet père et fils, 16 avril. — Duplessis, 14 nov. — Dupré, 6 mars. — Duquesnoy, 5 janv. — Durand, boulanger, 12 juin. — Durand, commissionnaire, 17 avril. — Durand fils, fontainier, 4 sept. — Durand, grainetier, 25 mai. — Durant, 5 avril, 22 nov. — Durot, 20 fév. — Duru, 30 avril. — Dusur, 22 fév. — Duteille, 19 juil. — Dutrayve, 27 nov. — Duval, 8 mars. — Duval (*de Bernay*), 22 fév. — Duveau, 7 déc.

Edelinne, 23 juil. — Embry, 17 juillet. — Emy, 16 oct. — Ernault, 6 juillet. — Espanel, 13 mars. — Estienne, 11 avril 10 oct.

Fabre, 1 mai. — Fabre fils aîné, 22 mai. — Faivre, 15 mars. — Faucillon, 5 févr. — Faucon fils, 26 juin. — Fauconnier, 3 juil. — Faure, 2 août. — Favereau, 26 juil. — Favier, 6 août. — Féburier, 15 août. — Fermanet, 5 avril, *annulation*, 18 juin. — Ferra, 8 fév. — Ferrand-Escudier, 23 oct. — Ferriot, 27 août. — Ferry, 26 mars. — Figuès, 25 sept. — Fix et Ce, 28 août. — Fleury, 18 janv. — Florimond, 2 mars. — Formage, 22 janv. — Forr, 13 fév. — Fouchet, 29 août. — Fouet, 21 sept. — Foulon et Tissier, 6 déc. — Fouquemberg, 23 janv. — Fournier fils, 8 juin. — Fouschard, 15 mai. — Franck, 13 déc. — François, 8 nov. — Francon, 22 oct.

Galhaut jeune, 10 sept. — Gallais, 8 mai. — Gallais (veuve) et Ce, 19 juil. — Galmard, 14 juin. — Galtié, 4 sept. — Galtier de Flourens, 12 déc. — Gamache, 10 juillet. — Ganter, 3 avril. — Garçonnet, 2 mars. — Gardet, 14 mai. — Gardissart, 28 juin. — Garmond, 21 déc. — Garnier, 20 fév. — Garreau, 12 mars. — Gasche, 12 fév. — Gassend, 3 juil. — Gast, 12 juil. — Gastineau, 3 nov. — Gattiker, 29 août. — Gaudmuche (veuve), 21 déc. — Gaussin, 28 août. — Gauthier, 22 fév. — Gautier jeune, 23 nov. — Gautier-Lamalle, 31 dec. — Gauwin et Rétif, 12 nov. — Geneste aîné, 1 fév. — Gentil, doreur, 18 oct. — Gentil, plâtrier, 17, 18 oct. — Gentillot, 1 juin. — George, 14 fév. — Gerhard, 12 juin. — Germain, 14 août. — Gigre, 23, 24 mai. — Gilbert, 7 sept. — Gilly, 1 nov. — Gilson, 23 oct. — Ginésy aîné, 31 déc. — Gipfel (femme), 28 août. — Girard, chapelier, 6 juil. — Girard, vermicellier, 27 sept. — Giraud, 20 juin. — Glouselle frères, 27 juin. — Godin (Dlle), 27 fév. — Goinbault, 16 fév. — Goupil fils, 24 avril. — Gourlay, 26 juil. — Gouttesolard, 29 oct. — Govin fils, 30 avril. — Grandjean, 20 sept. — Grandjean et Gaillardet (*opposition*), 28 sept. — Granet, 20 juil. — Granier-Lazuttes, 7 mai. — Gras (Ve), 22 mai. — Graverand, 28 fév. — Gravrand (*report*), 17 avril. — Greffier, 30 mars. — Grené, 6 juil. — Grilly, 27 juin. — Grimaud, 5 sept. — Grippier, 31 oct. — Gros, 26 juin. — Grosfils, 26 fév. — Guédon-Dumanoir fils, 1 oct. — Guédon-Saint-Amand (Dlle), 21 nov. — Guerard, 20 juil. — Guérin (curiosités), 3 avril. — Guérin, tailleur, 8 nov. — Guérin et Ce, chimistes, 15 mars. — Guiard, 14 sept. — Guillard, 29 janv. — Guillat, 11 sept. — Guillaumot, 29 mars. — Guiller, 16 janv. — Guilloire (veuve), 30 mars. — Guimbard jeune, 29 mai. — Guizard, 1 juin.

Hache, 10 janv. — Hagen, 1 mai. — Hamel, 24 avril. — Hamelin, 18 janvier. — Hardouin, 2 juil. — Hardy, 12 avril. — Hartheiser et Lubert, 25 déc. — Heer, 6 juin. — Henein et Ce, 26 fév. — Henry, 25 juil. — Hérault, 14 août. — Hervé, 11 juin. — Hesse, 13 fév. — Heymann, 6 juil. — Huard (*annulation*), 4 oct. — Hubert, 28 mai. — Hullin, 1 fév. — Huré, 18 déc. — Huriaux, 12 janv.

Imbault, 28 mars. — Inemer père, 2 mars, 9 juil. — Inemer fils aîné, 3 avril, 9 juil. — Isambert, 26 fév.

Jacques, 23 août. — Jacquinot, 3 juil. — Jaffa, 19 nov. — Jager, 15 fév. — Jagot (Paul et Léon), 3 août. — Jallon, 23 janv. — Jamet, 14 nov. — Jardin, 4 sept. — Jarrin, 12 mars. — Jaudin, 26 mars. — Jeandé, 26 juil. — Jeanne dit Lejeune, 15 mars. — Job, 3 janv. — Jobert, 1 mai. — Joly (Anténor) et Ce, 31 janv. — Jorgy, 7 déc. — Josse, 11 oct. — Josseran, 29 juin. — Jourdain, 1 juin. — Jury aîné, 9 nov. — Justrabo (*report*), 20 juin.

Kahn, coloriste, 14 nov. — Kahn (bretelles), 15 mai. — Kaiser-Bayel, 7 mai. — Khune, 19 juil. — Koch, 28 fév. — Kocher, 19 avril. — Kuster, 13 fév.

Labarussias (*de*) et Ce, 8 janv. — Labat, 31 janv. — Labbé, 26 oct. — Lachaisné, 18 oct. — Lachouille, 16 oct. — Lacroix, 20 juil. — Lafon, 2 mai. — Lafond, 30 nov. — Lagremoire (Dlle), 17 janv. — Laignier, 1 août. — Lalan, 29 oct. — Lamarre, 22 janv. — Lambert, 3 janv. — Lamperière, 1 août. — Lamy, 3 nov. — Landeau, 23 juil. — Langlois, 2 oct. — Lardet, 25 sept. — Lardier, 24 août. — Lardry, 26 fév. — Larivière, 6 mars. — Lasne aîné, 11 juil. — Laugelot, 21 sept. — Laurans, 23 avril, 19 mai. — Laurent, chemisier, 23 mars. — Laurent (vins), 25 oct. — Lauriol, 1 août. — Lavallée, 23 fév. — Lavialle jeune, 5 fév. — Lavigne, 2 oct. — Leaugier, 21 déc. — Lebègue, 24 mai. — Lebertre et Duval, 22 fév. — Leblanc, 12 fév. — Lecacheux, 19 avril. — Lecocq, 16 nov. — Lecossois, 3 août. — Ledentu fils, 31 août. — Lefebure, 22 oct. — Lefebvre (Dlle), 23 oct. — Legendre (*succession*), 30 août. — Legoix, 26 sept. — Legrand, libraire, 31 août. — Legrand (vins), 5 janv. — Legret, 11 déc. — Legros fils, 29 mai. — Lehr, 18 avril. — Lemaire, 17 avril. — Lemarchand fils et Ce, 9 nov. — Lemonnier, 16 avril. — Lenepveu, 27 mars. — Lenéru, 9 nov. — Léonard aîné, 22 août. — Leriche, 5 sept. — Leriche et Ce, 6 sept. — Leroy, peintre, 12 nov. — Leroy, poêlier, 22 nov. — Lesenne, 2 mars. — Lesourd, 28 fév. — Lesmarttre, 11 juil. — Lespagnier, 26 janv. — Lespiaut (Dlle), rue de Lourcine, 12 novembre. — Lespiault (Dlle), rue de Touraine, 4 déc. — Levallois, 9 oct. — Levallois (Dlle), dite *Blaye*, 12 juil. — Levecq, 3 déc. — Levesque, lampiste, 9 oct. — Levesque (vins), *report*, 19 juin. — Lévy (étoffes), 26 juin. — Lévy (nouveautés), 20 août. — Lhéritier jeune, 2 août. — Liandier, 6 sept. — Lieutard, 28 mars. — Ligny, 25 juil. — Linsler, 19 fév. — Lions-Buquet, 24 déc. — Lireux, 18 mai. — Lissant, 4 juin. — Loguet, 20 fév. — Loiseau, 26 déc. — Lombard, 3 nov. — Lombart, 23 avril. — Lorent, 15 janv. — Lorichon aîné, 13 sept. — Loss, 6 nov. — Loumard (Dlle), 26 oct. — Louvet, 15 août. — Loyasse, 24 avril. — Lozout-Boulogne, 23 fév. — Lubert, 25 déc. — Luce, 24 juil. — Luchaire et Ce, 15 mai. — Ludvig fils aîné, 19 oct. — Lundy et Ce, 4 sept.

Magnien, 27 juil. — Magot, 24 déc. — Maillard, 4 déc. — Mallée, 29 mai. — Mallet, 13 déc. — Maloine fils, 13 juil. — Manchon, 8 août. — Marais, 4 avril. — Marcy jeune, 18 août. — Margnoux, 26 nov. — Marigny, 6 sept. — Marotte jeune, 18 sept. — Martelli, 23 juil. — Martin, armurier, 14 mai. — Martin, cartier, 26 oct. — Martin, commissionnaire, 6 mars. — Martin, ébéniste, 25 juil. — Martin, libraire, 12 janv. — Martin et Dappe, beurriers, 13 juil., 27 nov. — Mary, 21 déc. — Massé, lampiste, 28 mars. — Massé (papiers peints), 2 mars. — Matheron, 24 sept. — Mathieu (parapluies), 10 avril. — Mathieu, tapissier, 8 nov. — Mathivon, 17 déc. — Matté, 12 oct. — Maugey, 27 fév. — Maul, 1 nov. — Mauprivez, 12 juin. — Mayadon, 11 oct. — Mayer-Levy, 4 avril. — Mazet, 6 mars. — Mélissent, 5 janv. — Mélissent jeune, 10 sept. — Mémain, 6 avril. — Menard et Ce, 19 janv. — Méquignon, 9 fév. — Mérel, 7 août. — Merlier, 10 oct. — Métayer, 20 sept. — Meunier, 8 oct — Meyer, 13 déc. — Mézières, 6 nov. — Michau, 4 sept. — Michaux, 18 oct. — Michel, 23 nov. — Michel (veuve), 8 août. — Michel et Théodore, 6 juil. — Miet, 13 juil. — Miessens, 16 oct. — Mieussens et Bonnet, 11 oct. — Migeon, 7 fév. — Millet, 9 janv. — Millieret, 30 mars. — Mirès et Ce, 8 fév. — Mitaine, charron, 26 mars. — Mitaine, épicier, 4 juil. — Mitault, 19 nov. — Mittenhoff et Vion, 29 mars. — Moë, 14 sept. — Mollet, 8 mai. — Monier, 16 mars. — Montagne, 19 juin. — Montfort, 24 juil. — Moreau, 26 juin. — Morin, 22 fév. — Morizot, 12 fév. — Moulin, 3 janv. — Mouret, 2 oct. — Moutzin, 20 nov.

Noël, bonnetier, 7 août. — Noël, voiturier, 6 sept. — Nicolas, 16 mai.

Odéon, 18 mai. — Offroy, 21 fév. — Oller, Castella et Ce (*annulation*), 4 sept. — Osvald, 24 août. — Ouvrié, 30 janv. — Ouvrier, 27 mars.

Page, 13 avril. — Paget, 30 mars. — Panarioux, 10 mai. — Pape, 13 mars. — Parayre (femme), 8 janv. — Paris aîné, boulanger, 8 juin. — Paris, imprimeur, 25 juin. — Parquet (femme), 31 décembre. — Pascal et Pascal aîné, porteurs d'eau, 16 janv., 1 fév. — Pascal et Ce, 6 juin. — Petoux, 14 mars. — Paul jeune, 7 août. — Perrillat, 6 sept. — Peslin, 7 août. — Petin, 1 août. — Petit, boulanger, 14 mai. — Petit (vins), 30 nov. — Petré, 1 janv. — Pfeiffer, 26 juil. — Phélipeaux, 7 août. — Philippe, ébéniste, 5 oct. — Philippe, tailleur, 19 janv. — Philippets, 17 juil. — Piacentini, 23 août. — Pialoux, mécanicien, 7 mai. — Pialoux (vins), 21 mars. — Piat, 19 oct. — Picard, ébéniste, 11 janv., 1 août. — Picard (papiers peints), 9, 10 mai. — Pichery, 11 avril. — Pigault, 30 janv. — Pignard, 23 janv. — Pilet, 22 nov. — Pinson père et fils, 14 juin. — Pionnier, 29 janv. — Pirotte, 1 nov. — Pistarino, 1 oct. — Planche fils aîné, 24 décembre. — Planus, 31 janv. — Pohier aîné, 7 décembre. — Poisson, 24 août. — Poitevin, 5 janv. — Poncet, 7 novembre. — Ponsat, 9 oct. — Popusky (femme), 7 août. — Porte aîné, 16 juil. — Prave et Ce, 20 juil. — Préel, 18 sept. — Prin, 22 janv. — Prot fils, 26 oct.

Quillet, 11 sept.

Radi, menuisier, 8 fév. — Radi, paveur, 15 mars. — Ragonot, 14 sept. — Ramel, 12 juin. — Rauch, 17 déc. — Ravetier, 25 juin. — Rebain, 28 mai. — Recoules, 12 nov. — Regnier, 6 avril. — *Renaissance*, 31 janv. — Renault, 9 mai. — Renevier, 25 oct. — Renouf, 20 juil. — Renout, 4 oct. — Rétif, 12 nov. — Reymondon, 2 oct. — Riardant, 3 janv. — Richard et Lesourd, 28 fév. — Richebon, 16 oct. — Rigo, 30 août. — Rivière, 17 déc. — Roberjot (*report*), 17 juil. — Robert, 2 juil. — Robin, 7 nov. — Robineau, 10 mai. — Rochard, 7 sept. — Rochietti, 17 janv. — Rocque, 24 oct. — Roger-Sitt, 20 juil. — Rolland, 10 juil. — Romand, 26 janv. — Rondenet, 6 fév. — Rossignol, 13 nov. — Roth, 26 juin. — Rouby, 27 nov. — Rouget (hôtel garni), 2 juil. — Rouget, peintre, 17 déc. — Roullet, 26 fév. — Roullier-Dumont, 22 mai. — Roumagnac, 24 août. — Roumy, 10 mai. — Roupp (veuve) et Jorgy, 7 déc. — Rousseau, 8 janv. — Roussel, 4 sept. — Rousselet, 4 juil. — Routier, 12 nov. — Roy, 3 août. — Royer, 23 fév. — Rueff, 22 fév. — Ruffaut (Dlle), 3 nov. — Ruffier, 2 mars.

Saget, 1 mai. — Saillant, 15 janv. — Saisset, 29 janv. — Salmon, 8 janv. — Samson, 13 nov. — Sandmann, 31 oct. — Sannier et Lévy, 20 août. — Sarrazin, 13 juil. — Sarrut (Germain) et Ce, 16 fév. — Sattler, 23 nov. — Saül, 19 mars. — Saussez, 9 mai. — Sauton (femme), 20 août. — Scellier, 1 mars. — Schlesinger, 27 nov. — Schmit, tailleur, 2 oct. — Schmitt, carrossier, 4 mai. — Schneyder, 17 avril. — Schramm, 26 nov. — Schuckhardt, 29 juin. — Schuveiller, 2 mars. — Schwarburger, 12 janv. — Sebire, 6 sept. — Séguin, 5 avril. — Sellin, 1 mars. — Silvestre, 16 juil. — Sizler fils aîné, 13 fév. — Soudière, 4 mai. — Soullanges-Coullant, 14 juin. — Soumis, 29 août. — Sourdeau, 16 janv. — Sperte, 7 juin. — Suette, 27 fév. — Sueur aîné, 10 avril — Suzanne, 10 juil.

Tabouret, 11 janv. — Tanqueray, 30 nov. — Taranne, 17 mai. — Tassin et Langlois, 2 oct. — Terreur, 2 avril — Tespaz fils, 15 fév. — Tézenas, 27 août. — Théodore, 6 juil. — Théry, 13 août. — Thévenin, 29 janv. — Thiébaut, maréchal, 13 sept. — Thiébault (veuve), vins, 21 fév. — Thiel et Avice, 12 juin. — Thierry, charbonnier, 26 janv. — Thierry, paveur, 26 nov. — Thirouin, 14 sept. — Thoisnier-Desplaces, 9 nov. — Thomain fils, 29 nov. — Thomas, commissionnaire, 10 avril. — Thomas, épicier, 5 oct. — Thomas (hôtel garni), 24 août. — Thuillier, 28 nov. — Tirant, 26 oct. — Tissier, 6 déc. — Tissot, 23 oct. — Tixier, 30 oct. — Tomb, 21 déc. — Tournant, 11 oct. — Tourneux, 1 nov. — Toussaint, 7 fév. — Trompa, 14 nov. Turquin, 4 janv.

Vaillant, 15 juin. — Valteau, 18 juil. — Vanderbecq, 19 sept. — Vandokkam, 22 août. — Vaquette, 15 nov. — Varin jeune, 6 mars. — Varlet, 9 août. — Vautier, 28 déc. — Vautrin (Dlle), 19 fév. — Veissière, 29 oct. — Vergnol, 2 juil. — Vernier, 17 juil. — Véro (femme), 4 oct. — Viard, 18 sept. — Vicaire, 16 août. — Vidal, 15 nov. — Viel, 9 nov. — Vienne, 22 mai. — Vignon et Ce, 3 janv. — Villaire, 10 juil. — Villain, 22 oct. — Villeminot, 3 nov. — Villet, 17, 18 oct. — Vion, 29 mars. — Vivinis frères, 17 déc. — Voilly, 23 oct. — Volkart, 26 sept. — Vrigny, 1 mai.

Wagenknecht, 5 fév. — Waille, 25 déc. — Wardecki, 28 sept. — Weber, 6 mars. — Werdet, 4 oct. — Wiart, 18 juin. — Wiart et Paris, 25 juin. — Wingerter, 1 mai.

ÉTAT

DES OUVRAGES DE LÉGISLATION ET DE JURISPRUDENCE,

Dont l'annonce ou la notice se trouve dans la Gazette des Tribunaux (20e année judiciaire).

Actes de naissance (Services des) en France et à l'étranger, par M. Loir, 8 sept.

Aide-Mémoire des présidens d'assises, par le baron Dufour, 15 oct.

Antonio Pérez et Philippe II, par M. Mignet, 17 sept.

Appel (Traité de l') et de l'instruction sur l'appel, par M. Rivoire, 11 oct.

Association (l') douanière allemande, par M. Richelot, 8 octobre.

Barreau (le), par M. Pinart, 24 avril.

Cartésianisme (le), ou *la Véritable rénovation des Sciences*, par M. Bordas-Dumoulin, 9 janv.

Code-Manuel des propriétaires et des locataires, par M. Agnel, 28 août.

Commentaire de Desgobet et de Goupy, sur la coutume de Paris, en ce qui concerne les bâtimens, par M. Destrem, 1 mai.

Commentaire de la Procédure, suivi d'un Formulaire d'actes, par M. Pascal Bonnin, 11 oct.

Contrat d'apprentissage, par M. Mollot, 2 août.

Cours d'économie politique fait au Collége de France, par M. Michel Chevalier, 25 juil.

Dictionnaire de Droit commercial, par MM. Goujet et Merger, 11 oct.

Dictionnaire général des Lois pénales, par M. de Chabrol-Chaméane, 11 oct.

Discours, Rapports et Travaux inédits sur le Concordat de 1801, par M. Portalis, 7 avril.

Droit administratif (Traité général du), par M. Dufour, 16 fév.

Droit administratif appliqué (Traité du), par M. Dufour, 11 oct.

Droit anglais, par M. Laya, 21 fév.

Encyclopédie du Droit, par MM. Sebire et Carteret, 17 déc.

Fragmens littéraires et oratoires, par M. de Berville, 9 fév., 14 août.

Histoire de Dix ans, par M. Louis Blanc, 5, 24 fév., 9 juin.

Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers, 11 août.

Histoire des Etats-Généraux, par M. Rathery, 3 oct.

Histoire du Droit civil de Rome et du Droit français, par M. Laferrière, 30 juil.

Histoire du Droit criminel des peuples anciens, depuis l'établissement des sociétés jusqu'à l'établissement du christianisme, par M. Dubois, 12 juil.

Institutes de Gaïus, traduites et annotées, par M. Domenget, 27 juin.

Institutes de Justinien, traduites et expliquées par M. Etienne, professeur, 14 nov.

Instruction criminelle (Traité de l'), ou Théorie du Code d'instruction criminelle, par M. Faustin-Hélie, 21 mars.

Jurisprudence générale, par M. Dalloz, 3 déc.

Livre de poche des entrepreneurs et concessionnaires des travaux publics, par M. Th. Chevalier, 11 oct.

Lois organiques du gouvernement de la France, ou Manuel du Citoyen, par M. Poirel, 29 sept.

Manuel des Conseils de prudhommes, par M. Binot de Villiers, 30 août.

Manuel des Courtiers de commerce, par M. Durand Saint-Amand, 11 oct.

Minorité (Traité de la) et de la Tutelle, par M. de Fréminville, 25 oct.

Modifications des dispositions du Code civil en matière de commerce, et Commentaire du Contrat de commission, par M. Emile Cadrès, 25 oct.

Ordonnances sur requêtes et sur référés, selon la jurisprudence du Tribunal de la Seine; Recueil de formules, suivies d'observations pratiques, par M. de Belleyme, 10 juil.

Précis historique sur les Codes français, par M. Sérizier, 11 octobre.

Prêtre (du), de la Femme et de la Famille, par M. Michelet, 3 avril.

Réforme du régime hypothécaire, par M. Ch. de Saint Nexent, 11 juin.

Réforme (de la) du Code pénal français, et de quelques articles des autres Codes qui y ont rapport, par Michel Solimène, 25 oct.

Règles internationales et Diplomatie de mer, par M. Ortolan, 5 déc.

Répertoire général de la jurisprudence depuis 1791 jusqu'à 1845, par les auteurs du *Journal du Palais*, 23 août.

Revue du Droit français et étranger, 11 oct.

Revue de législation et de jurisprudence, 11 oct.

Russie (la) sous Nicolas Ier, par Ivan Golowine, 10 déc.

Souvenirs d'un Sténographe, 4, 6 oct.

Voyage autour de la Chambre des députés, 28 avril.

FIN DE LA TABLE DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX.

IMPRIMERIE DE A. GUYOT, IMPRIMEUR DE L'ORDRE DES AVOCATS, RUE NEUVE DES PETITS-CHAMPS, 35.